J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 60 (32 pages) UN NUMÉRO 50 C. Mercredi 14 mars 1973

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

MAGAZINE TV-RADIO notre mini-hebdo

PAGES 23-26

L'HEURE DE LA REVANCHE EST ARRIVÉE

Peron a gagné en Argentine

SON LIEUTENANT SERA INVESTI EN MAI

BUENOS-AIRES (AFP). — Dix-huit ans après avoir été renversé, le régime péroniste prend la revanche si longtemps désirée par ses partisans. Son émanation, le front justicialiste de libération, est virtuellement le triomphateur des élections présidentielles et son « leader », M. J. Campora, délégué personnel du général Peron, est désormais considéré comme le futur président élu d'Argentine.

Tout cela bien qu'il restait à connaître mardi les résultats de quelque 850 bureaux de vote.

Ces certitudes ont été données dans la nuit de mardi par le général Lanusse, président de la République argentine qui, se basant sur les 49 % des voix obtenues jusqu'ici sur 12.282.819 suffrages exprimés, contre 21,10 % au parti radical, a annoncé le triomphe des « Justicialistes ». Le chef de l'Etat a fait savoir qu'il allait immédiatement prendre contact avec M. J. Campora afin de mettre à sa disposition « tous les moyens dont dispose le gouvernement des forces armées ».

De son côté, M. Campora a indiqué qu'il fera « l'impossible » pour que le général Peron, chef suprême du front justicialiste de libération, se trouve à Buenos-Aires le 25 mai prochain, date de son investiture à la présidence de la République argentine. Dès que le général Lanusse eut annoncé la victoire électorale du F.J.L., les péronistes ont donné libre cours à leur enthousiasme.

Les « descamisados » (sans chemise) se sont jetés dans les bras les uns des autres, pleurant de joie, dansant, sautant, et acclamant « Peron, Peron ». De longues caravanes d'automobiles se sont lancées dans les rues de la capitale qu'elles ont réveillées par un concert d'avertisseurs.

Dans un message adressé « à tous les Argentins » le général Peron actuellement retiré en Espagne déclarait : « Nous avons tous, Argentins, au même titre, une tâche commune à remplir, et nous devons la mener à bien dans un véritable esprit patriotique, pour ne pas avoir à en rougir dans l'avenir devant nos descendants. Les adversaires politiques du présent doivent devenir les mentors et les réalisateurs de l'avenir de la patrie ».

(Lire également en dernière page)

L'enthousiasme des partisans de l'ancien président après la proclamation des résultats. Une affiche qui résume tout : « Notre vie pour Peron ».

(Téléphoto AP)

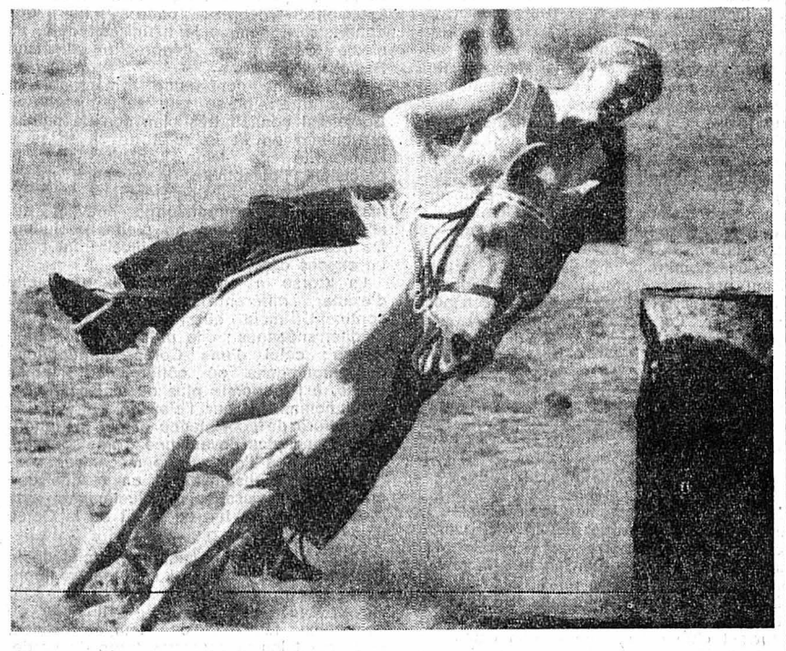

LA BLONDE AMAZONE

On la croit en danger de perdre l'équilibre. Mais, hardie cavalière, Marie Ferguson, 17 ans, est pourtant sur le chemin de la victoire, et c'est sur ce cheval blanc que quelques instants après cette photo-vérité, elle gagnera comme un vrai cow-boy, une course de chevaux près de Perth, en Australie. (Téléphoto AP)

C'est la faute de l'hiver

LES PNEUS A CLOUS SERONT AUTORISÉS JUSQU'AU 2 AVRIL

BERNE, (ATS). — On pouvait apprendre mardi après-midi au palais fédéral que le département de justice et police avait décidé de prolonger au-delà du 15 mars le délai pour l'utilisation des pneus à clous.

« Selon l'arrêté du Conseil fédéral du 18 octobre 1972, les voitures automobiles légères et leur remorque peuvent être équipées de pneus à clous seulement pendant la période du 15 novembre au 15 mars. Toutefois, la nouvelle offensive de l'hiver nous a amené de la neige jusqu'en plaine et les basses températures qui sévissent rendent cette neige dangereusement glissante et provoquent du verglas », peut-on lire dans un communiqué du département fédéral de justice et police.

En raison de ces conditions hivernales exceptionnelles, le département a décidé, dans l'intérêt de la sécurité routière, que les voitures automobiles légères et leur remorque peuvent encore être équipées de pneus à clous jusqu'au lundi 2 avril 1973 y compris.

Le Conseil national a modifié la loi sur l'assurance chômage

De notre correspondant à Berne :

Assurance-chômage et mesures de défense économique ont occupé la majeure partie de la matinée de mardi au Conseil national.

Il s'agissait, en premier lieu, d'apporter à la loi sur l'assurance-chômage des correctifs relatifs à la hausse du coût de la vie eî du niveau des revenus. Les modifications proposées ont fait l'objet d'un long débat opposant minorité et majorité de la commission.

Le Conseil fédéral a accepté d'autre part, un postulat de la commission l'invitant à accélérer la transformation de l'assurance-chômage en une assurance de risque structurel et à trouver les voies et moyens d'une solution transitoire.

Les conseils de modération n'ont pas prévalu et une fois de plus le parlement, apportant une surenchère aux propositions du gouvernement a fixé par 77 contre 69 le plafond du salaire assuré à assuré à 100 fr. par jour contre 80 fr. proposait le Conseil fédéral et la la minorité de la commission ad hoc.

M. Richter (rad NE) intervenant en faveur de la minorité, a constaté que les partisans de la surenchère pour se rendre sympathiques s'opposaient à ceux qui ont pour eux la logique. Il attira l'attention sur le fait que les mesures proposées par la majorité de la commission risquaient de ne pas rester sans influence sur les cotisations demandées par certaines caisses de chômage, car il y a des disparités énormes entre elles. Si la moyenne des cotisations est de 20 fr., leur fourchette varie de 12 à 78 fr.

La proposition du Conseil fédéral de porter à 80 fr., le montant maximum assuré équivaut à une élévation de 68,7 % par rapport à la situation antérieure. Elle paraissait d'autant plus judicieuse que minoritaires et majoritaires étaient d'accord pour donner au Conseil fédéral la compétence de procéder aux ajustements éventuels nécessités par la hausse du coût de la vie.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15)

Le prisonnier de Mao a pu revoir sa mère

Le retour au pays de l'ancien agent de la CIA. (Téléphoto AP)

NEW-BRITAIN (CONNECTICUT) (AFP). — John Downey, l'agent de la CIA qui a passé 21 ans en prison en Chine avant d'être libéré, ainsi que nous l'avons dit, est arrivé à l'aéroport de Bradley, dans le Connecticut.

Accompagné de son frère, qui l'avait rejoint à la base américaine de Clark Field, aux Philippines il devait se rendre dès son arrivée au chevet de sa mère. Mme Downey, 75 ans, se trouve dans un hôpital de New-Britain où son état de santé était considéré par ses médecins comme très sérieux. Elle a été frappée mercredi dernier d'une crise cardiaque.

John Downey avait été capturé le 30 octobre 1952 après que l'avion à bord duquel il faisait une mission eut été abattu en Mandchourie, dans le nord-est de la Chine. En 1971, après une revision du procès, les Chinois décidaient qu'il purgerait encore cinq ans de prison jusqu'en 1976. Sa libération anticipée à été accordée sur intervention du président Nixon, qui a fait valoir auprès de Pékin que la mère du prisonnier était gravement malade.

LES IDÉES ET LES FAITS

«Liberté de la presse» en Allemagne de l'Est

Avant la signature du traité fondamental né des interminables discussions de MM. Bahr et Kohl, les gouvernements de Bonn et de Pankov avaient procédé à un échange de lettres par lesquelles ils s'engageaient à « faciliter le travail » des journalistes de l'autre Allemagne accrédités sur leur territoire et à « les faire bénéficier des mêmes informations que leurs propres nationaux ». Le gouvernement de Bonn, comme nous le disions dans une récente chronique, n'avait pas attendu cet échange de politesses pour accorder aux journalistes est-allemands (ils sont quatre en R.F.A. !) une liberté de mouvement complète, la seule porte qui leur demeurât fermée étant celle des conférences de presse officielles au cours desquelles les porte-parole du gouvernement et de l'opposition exposent leurs points de vue. Cette unique restriction n'était d'ailleurs pas due à un « Verbot » des autorités, mais au fait que ces conférences ne sont ouvertes qu'aux membres de l'Association des journalistes allemands (dont les gens de Pankov ne veulent pas faire partie, même à titre d'« invités ») et de l'Association de la presse étrangère (qui les juge indésirables).

Ceci étant, on attendait avec curiosité de voir comment les journalistes de la R.F.A., qui viennent seulement d'être autorisés à travailler de l'autre côté du mur, allaient être traités par les autorités communistes. On le sait aujourd'hui : un décret portant les signatures du président du Conseil, Stoph, et du ministre des affaires étrangères, Winzer, impose à tous les journalistes étrangers (et pas seulement à ceux de la R.F.A.) l'obligation « de ne donner que des nouvelles correctes et conformes, à la vérité, d'éviter tout propos diffamatoire avec la R.D.A., son régime, ses dirigeants et les pays alliés ».

Dans un pays où règne la liberté de la presse, un décret de ce genre aurait passé à peu près inaperçu, tout journaliste qui se respecte et qui respecte ses lecteurs évitant de lui-même de lancer des fausses nouvelles ou de diffamer qui que ce soit. Mais dans un pays à dictature ? Les journalistes ouest-allemands qui s'apprêtaient à partir pour Berlin-Est savent ainsi d'avance (ils s'en doutaient d'ailleurs) qu'ils ne pourront que chanter les louanges du gouvernement qui les tient à l'œil, et que la moindre réserve à cet égard leur vaudra le retrait immédiat de leur carte de presse et de leur autorisation de travail. Ils savent, autrement dit, qu'ils devront eux-mêmes tromper leurs lecteurs en leur cachant certaines vérités désagréables aux gens du pouvoir ou renoncer à exercer leur métier. Drôle de perspective !

C'est ce qu'on appelle, dans les pays de l'Est, « faciliter le travail des journalistes et les faire profiter des mêmes informations que leurs propres nationaux »...

Léon LATOUR

Petits et grands mystères à Rome

ROME (AP). — Trois personnes qui étaient en relations avec M. Beneforti, ancien chef de la police devenu détective privé arrêté la semaine dernière à la suite du scandale des écoutes téléphoniques, ont disparu de leur domicile, a annoncé la police italienne.

Il s'agit d'Alessandro Micheli, ancien membre des services secrets italiens qui travaillait pour l'agence privée de Beneforti. Micheli avait fait savoir vendredi dernier au juge d'instruction Luciano Infelisi qu'il désirait être entendu au sujet des écoutes téléphoniques. Mais il ne s'est pas rendu au rendez-vous, qui avait été fixé à samedi dernier. Il a en outre disparu de son hôtel, laissant ses bagages et sa note non payée.

Il s'agit en outre de Pietro Balloti et de sa secrétaire, Mlle Milena del Console, proches collaborateurs de Beneforti. Ils avaient été convoqués par le juge d'instruction. La police les recherche depuis plusieurs jours.

La presse romaine évoque l'hypothèse de l'enlèvement à propos de la disparition de Micheli. Elle rappelle que, le mois dernier, un autre homme impliqué dans le scandale, Marcello Micozzi, avait informé la police qu'un camion avait heurté sa voiture, lui faisant quitter la route. Micozzi est inculpé.

Par ailleurs, les autorités envisagent d'équiper un groupe spécial de policiers qui seront chargés de déceler les écoutes téléphoniques à Rome. Le système prévoit notamment la possibilité pour un abonné privé du téléphone de faire vérifier si son poste est branché sur des écoutes simplement en formant un numéro spécial.

LES «DIX» DU JEUDI ROUGE DE LONDRES

LONDRES (AFP). — Les sept hommes et les trois femmes qui ont été accusés d'avoir participé aux attentats à la bombe contre le tribunal d'Old Bailey et Whitehall, jeudi dernier, sont tous originaires d'Irlande du Nord, a déclaré un porte-parole de la police londonienne. On se souvient que ces attentats avaient fait 1 mort et 243 blessés. Ils ont tous entre 18 et 29 ans.

Par ailleurs, en Ulster un suspect armé d'une carabine qui était embusqué près d'un poste de l'armée dans le quartier catholique d'Ardoyne, à Belfast, a été tué par une sentinelle avec un fusil muni d'une lunette de visée à infra-rouge. L'homme était un catholique.

En outre, la police de Belfast a annoncé la mort d'un jeune protestant, Alexander Welsh, 16 ans, qui avait été blessé au début du mois au cours d'un attentat à la bombe dans la capitale de l'Ulster.

Ces deux morts portent à 749 le bilan des victimes des troubles en Irlande du Nord en près de quatre années.

Coupures de courant ?

Sera-t-on obligé de rationner bientôt le courant électrique en Suisse ? Il est à peine prématuré de poser la question, même si elle semble extravagante à beaucoup de gens. C'est que, dans ce pays comme ailleurs — aux Etats-Unis la menace de pénurie de ressources énergétiques prend d'ores et déjà des proportions inquiétantes — la consommation augmente énormément d'année en année.

L'industrialisation croissante ; les mesures de rationalisation dictées en bonne partie par la pénurie de main-d'œuvre (on remplace des bras qui manquent par du courant électrique) ; la consommation domestique décuplée ces dernières années par l'apparition de machines et d'appareils ménagers innombrables : d'autres facteurs encore contribuent à un déséquilibre de plus en plus grave entre la demande, qui monte en flèche, et la production qui n'augmente guère en proportion, même si l'on tient compte des usines électriques en construction et de celles dont l'édification est projetée.

De l'avis des spécialistes, il suffirait d'une nouvelle raréfaction des chutes de pluie l'été prochain et de neige dans l'hiver 1973-74, pour que dès 1975, les barrages des installations hydro-électriques suisses restant à un niveau trop bas, la consommation du courant soit rationnée.

Le remède, on le sait, est recherché depuis quelque temps dans l'énergie nucléaire. Toutefois comme le fait fort opportunément remarquer le « Journal des imprimeurs suisses », qui s'inquiète à juste titre des conséquences fâcheuses d'une pénurie de courant pour l'industrie des arts graphiques, aucune décision en vue de la création d'une nouvelle centrale atomique n'a été prise depuis 1967. Trois usines thermo-nucléaires seulement ont commencé à produire de l'énergie : Muhleberg (Berne), Beznau I et Beznau II (Argovie). On connaît les remous provoqués par les projets de Kaiseraugst, près de Bâle...

Si, pour faire taire les défenseurs de l'environnement, la Suisse renonce à développer son infrastructure nucléaire pacifique, elle devra forcément se tourner davantage encore qu'elle le fait déjà vers l'étranger (la France notamment, pour l'importation de courant « atomique »), afin de se procurer l'énergie qui lui manque et dont elle éprouve un besoin vital. C'est dire aussi qu'elle dépendra davantage de l'extérieur pour l'approvisionnement ... et pour le coût.

Mais, à ne considérer que la situation de la Suisse, l'on regarde le problème des ressources énergétiques par le petit bout de la lorgnette. La crise atteindra bientôt des proportions européennes. Elle ne concerne pas seulement l'électricité, mais aussi le pétrole, le gaz naturel, etc... il serait grand temps que tous les Européens de l'Ouest se mettent d'accord sur un plan d'action commune à long terme, englobant toutes les sources d'énergie.

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
L'actualité suisse : page 15
Les sports : pages 17 et 19
Pour vous Madame : page 21
Les lettres : page 27
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Tragique noyade d'un enfant à Cousset (Page 11)

La conférence des évêques suisses

Aménagement du territoire aux Etats : intervention de M. Grosjean (Page 15)

A Neuchâtel et dans la région

A Neuchâtel et dans la région

LE TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Epilogue judiciaire d'un accident mortel

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer, assisté de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier.

M. S. roulait au volant de sa voiture le 20 juin 1972, sur la RN 5 en direction du Landeron. Parvenue à la hauteur de Cressier, son véhicule obliqua inexplicablement sur la piste de gauche et percuta violemment un véhicule dont le conducteur, un ecclésiastique bien connu, devait décéder quelques jours plus tard des suites de ses blessures. La conductrice, M. S. affirme ne se souvenir de rien. Elle conduisait normalement et subitement, ce fut comme un trou noir. Mal remise de ses blessures, elle est restée plus de quatre mois à l'hôpital, elle est encore très affectée par ce tragique accident. Comme l'a suggéré son défenseur, la perte de maîtrise est vraisemblablement due à un malaise ou peut-être à une chute de tension. M. S. a été condamnée à un mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. Elle paiera 480 fr. de frais.

De nombreux problèmes se sont posés lors de l'installation du restaurant flottant dans le port de Neuchâtel. La condition majeure à l'octroi de la concession d'exploitation, résidait dans le transport hebdomadaire des eaux usées à la station d'épuration. Le bateau a donc été pourvu d'une cuve d'une contenance de 4000 litres munie d'un ingénieux dispositif refoulant le trop-plein éventuel dans le lac pour éviter que les eaux usées ne souillent les denrées alimentaires entreposées dans la chambre froide. Or, pendant la Fête des vendanges, plusieurs milliers de litres ont été refoulés dans le lac. On a appris à l'audience d'hier qu'un inspecteur du contrôle des denrées alimentaires avait proposé à la commune de Neuchâtel, d'installer un supplément à l'installation. Ce système a été refusé pour des raisons purement esthétiques. Comme l'a relevé le défenseur de R. W., gérant de l'exploitation, le cas est loin d'être dramatique, de nombreux hôtels de la région n'étant pas encore complètement équipés et déversant leurs eaux grasses directement dans le lac. Le tribunal se prononcera sur cette affaire dans une quinzaine de jours.

C. Fx.

Au Vélo-club Vignoble-Colombier

Le Vélo-club « Vignoble-Colombier » — le plus important membre de l'UCS (Union cycliste suisse) derrière la « Pédale des Eaux-Vives » (GE) — conviait hier la presse pour faire le point à la veille de la saison. Présidé, depuis la mort brutale de M. Monnat, par M. Georges Guerdat, le plus important club cycliste du canton entend le rester en intensifiant ses efforts au niveau de la jeunesse. Dans ce but, il mettra sur pied en septembre trois courses pour écoliers en collaboration avec « Jeunesse + Sport », dont le mouvement cycliste a été renvoyé à 1976. « C'est par l'organisation de ces courses que nous allons prospecter à l'échellon le plus bas afin d'assurer la relève » déclara le président Guerdat également moniteur cantonal de l'UCNJ (Union cycliste neuchâteloise et jurassienne).

Pour l'heure, le V.-C. « Vignoble-Colombier » va porter ses eforts sur le plan de la compétition. « Il s'agit de faire rouler les licenciés — une vingtaine — et de leur trouver des courses sur le plan national et même à l'étranger » précisa le nouveau président. Or, diriger un club de cette importance n'est pas une affaire simple. « Notre budget est d'environ 7000 fr. par saison », souligne le caissier Geiser. « Cette somme est acquise grâce aux cotisations, à l'organisation de tombolas lors de manifestations, de la publicité extra-sportive et de la vente des cartes de supporters. Les coureurs apportent leur contribution par l'achat intégral de leur matériel et le paiement de leur licence ».

Sur le plan des grandes organisation, le club de Colombier se mettra en veilleuse cette année après avoir organisé une étape du tour de Romandie, il y a près d'un an. Il organisera — en plus de la Coupe du Vignoble — le « Test du kilomètre », le Championnat cantonal par équipes, le GP Facchinetti pour cadets et le critérium de Cortaillod.

P.-H. B.

Observations météorologiques

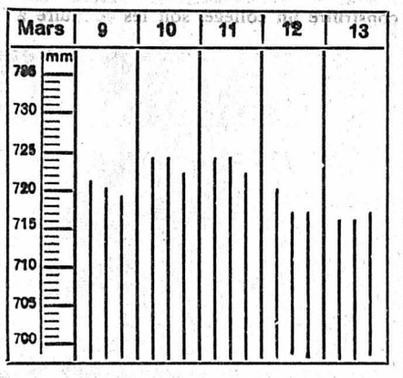

Température de l'eau 5 1/2 °

Niveau du lac du 13 mars 1973, 428,81

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera très changeante, des éclaircies alterneront avec des périodes nuageuses et quelques averses de neige isolées pourront encore se produire, surtout au nord des Alpes. Températures prévues : — 2 à — 6 degrés à l'aube ; 2 à 6 degrés l'après-midi. La bise sera par moments forte dans le bassin lémanique et sur l'ouest du Plateau, modérée ailleurs.

Une conférence de la Société neuchâteloise de géographie

La Corse : un petit monde plein de contrastes

La Corse, grande île de 8722 kilomètres carrés, à quelques heures d'avion de la Suisse, est un petit monde, peu connu et plein de contrastes. C'est ce que les membres de la Société neuchâteloise de géographie ont dû penser en écoutant Mlle Renucci, professeur à l'Université de Lausanne, décrire cette « île des contrastes », comme la définissait déjà, au siècle dernier, le géographe allemand Ratzel.

Ce fut une conférence remarquable à double titre : parce que tenue par une Corse qui connaît très bien son île natale, puisqu'elle en fit le sujet de sa thèse à l'Université de Lyon, ensuite par la précision, l'objectivité, la distance même avec lesquelles la conférencière présenta les aspects contradictoires souvent qui sont ceux d'un pays en pleine évolution. De très belles diapositives illustrèrent enfin un exposé déjà éloquent.

La Corse a sa manière bien à elle d'exister, différente non seulement du continent, mais aussi des autres îles méditerranéennes ; elle présente un double visage : celui d'une Corse traditionnelle des montagnes ou côtière, au maquis dense, à l'économie plus ou moins fermée, axée notamment sur l'élevage ou sur une agriculture de subsistance et qui s'effondre de plus en plus devant une Corse nouvelle, urbaine, ou à l'agriculture mécanisée s'affirmant vigoureusement. Il en résulte une crise de croissance, d'ajustement, une distorsion qui se fait au profit de la Corse nouvelle, celle des plaines.

Le problème économique et social de la Corse est très ancien. La Corse traditionnelle que gouvernèrent les Gênois du moyen âge jusqu'en 1768 — il reste de nombreux témoins de leur présence, notamment les pittoresques tours de garde, rondes ou carrées, aujourd'hui résidence souvent de touristes un peu excentriques — a de faibles ressources naturelles : à l'ouest de l'île, des massifs cristallins, domaine du maquis, au nord-est, un massif schisteux, la Castagniccia, couvert, comme son nom le dit, de châtaigneraies. Dans ces régions, les pâturages dominent. L'élevage corse est encore très archaïque, caractérisé par la transhumance ; les bergers passent la saison auprès de leurs troupeaux.

Ailleurs, plus bas, des oliveraies : les olives avec les châtaignes, les laitages et le produit de la pêche constituant la base de cette économie encore primitive. Dans le paysage agricole que présente cette Corse traditionnelle, on voyait jadis peu de vignobles, le vin étant un luxe pour ces populations aux ressources limitées. A ces difficultés naturelles, s'en ajoutent d'autres : l'érosion et l'appauvrissement des sols favorisées par les incendies de forêts, l'absence de machines agricoles, d'engrais.

L'ÉMIGRATION

Seul exutoire à ce genre de vie très dur : l'émigration. Dès le Moyen âge les Corses ont constamment émigré. Avant 1850, en peu de temps, plusieurs centaines de milliers de Corses avaient quitté leur île à destination de l'Amérique latine, des Etats-Unis (des Corses ont combattu dans la guerre d'indépendance américaine) et de la France d'outre-mer ; 95.000 Corses sont nés à l'étranger ! Les difficultés de leur pays natal expliquent l'attrait des Corses pour le fonctionnariat : police, pompiers, ou dans les bureaux ; emplois fixes et sûrs ! Cependant, il s'est toujours agi d'une « émigration à attaches » : le Corse revient souvent et volontiers à son pays, lors des vacances, et surtout lors des votations.

Cette émigration, doublée plus tard par un exode massif des campagnes, s'est soldée par une grave regression démographique, surtout au dépens des campagnes. En 1960, on comptait 30 habitants par km2. Aujourd'hui encore, la regression démographique, rurale notamment, constitue un des problèmes majeurs et plus anciens de la Corse. Au début du XXe s. déjà, on parlait de la Corse comme d'une « île qui se meurt ». Ce marasme s'accentua encore lors de la guerre de 1914-18, par les graves pertes subies. Actuellement, la densité rurale est de 10 habitants par km2, mais, dans les régions montagnardes, elle tombe à 5, voire au-dessous. Des villages comptent à peine 300 habitants.

LA « DÉSERTIFICATION » DE L'ILE

Une conséquence de cette émigration massive est le dépeuplement progressif : la « désertification » de l'île, dont plusieurs régions donnent une impression de profonde solitude, d'un monde où, comme dit Mlle Renucci « l'homme a très peu d'importance ». Autre conséquence : l'affaiblissement irréversible de l'économie pastorale et rurale, surtout dans certaines régions de l'île, où, faute d'hommes, même les châtaignes et les olives ne sont plus ramassées.

Face aux restes de cette Corse traditionnelle qu, depuis la fin du XIXe siècle ne cesse de décliner, s'affirme de plus en plus une Corse nouvelle, celle de la renaissance urbaine, « greffe » de l'extérieur. La France avait prévu le soutien de la Corse dans ses plans de développement régional. Ainsi, les résidus de cette économie pastorale — 1200 bergers seulement subsistent — furent pris en charge par des sociétés capitalistes.

Quant à l'agriculture, l'action entreprise dès 1960 par les « Pieds-noirs » fut décisive. Ces rapatriés d'Afrique occidentale bénéficiaient de leurs expériences agricoles (fermes-modèles d'Algérie, expérience du Tadla) ainsi que de capitaux et firent preuve d'un grand dynamisme. Le maquis a presque disparu ; on fertilisa les terres par la création de canaux et de barrages. La Corse a vu augmenter sa culture d'agrumes de 30.000 ha ; surtout des pamplemousses et des clémentines. En moindre quantité, se développa aussi la culture florale. En 15 ans, grâce à une agriculture capitaliste et mécanisée, l'économie rurale corse a, pour ainsi dire, fait peau neuve. Un résultat inattendu de ce progrès agricole est l'expansion du vignoble corse qui atteint 27.000 ha, mais dont les vins s'écoulent difficilement, du moins en France, qui est déjà assez riche de crus. Cette « hypertrophie » du vignoble corse, souvent en marge de la légalité, est le fait des Pieds-noirs, qui y voyaient une culture à rendement rapide et donc d'un bon rapport.

RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

A côté du capital privé des sociétés françaises pour le développement régional, collaborèrent à ce renouveau économique agricole, achetant souvent des terres communales ou procédant par expropriation, souvent à la vive opposition des « vieux » Corses. Un des résultats de cette renaissance économique — relative il est vral — fut la stagnation de l'émigration qui avait déjà, par épuisement, atteint un stade de sénilité vers 1960 ; un autre : le retour de 15 à 17.000 émigrés. Ainsi la population qui, au début du siècle, était tombée à 60.000, atteint aujourd'hui env. 250.000 habitants. Malgré cela, la main d'œuvre se révélant encore insuffisante, on dut recourir, ici également, aux travailleurs étrangers : peu aux Italiens, beaucoup aux Espagnols et surtout aux Nord-Africains. Enfin, on assiste à la naissance d'un dynamisme urbain, d'une sorte d'émulation surtout entre les villes d'Ajaccio (45.000 hab.) et de Bastia (40.000 hab.) ainsi qu'au développement de leurs fonctions tertiaires. Ces deux villes ont grossi plus qu'en trois quarts de siècle. L'une et l'autre gardent cependant un certain particularisme. Bastia offrant davantage les caractéristiques d'une ville commerciale, Ajaccio, ancienne ville impériale, est restée plutôt administrative, sans pour autant négliger son secteur tertiaire.

LE TOURISME

Une troisième ressource pour la Corse, encore trop peu exploitée, est le tourisme. Comme le renouveau agricole, le tourisme corse est aussi une greffe de l'extérieur. Jusqu'en 1930 il était très peu développé. Après la guerre, le courant touristique reprit, alimenté surtout par les anciens émigrés corses ; 20 % seulement des touristes sont des étrangers, en particulier des Allemands, qui remplacèrent les Anglais. L'industrie hôtelière fait également des progrès ; on loge d'ailleurs beaucoup chez l'habitant. Cependant, le tourisme corse est surtout de littoral (Ajaccio, Calvi) ; la montagne est encore très peu exploitée, la saison courte, se limitant pour ainsi dire à l'été. Pour la Corse, comme pour d'autres pays, c'est surtout d'un tourisme de masse qu'il s'agit. Néanmoins, les hôtels luxueux ne font pas défaut et le camping est de plus en plus en vogue car la solitude n'est pas rare (on créa même des camps de nudistes !) et la nature encore peu troublée.

Malgré ce renouveau remarquable, la Corse est loin d'avoir résolu les problèmes que lui posent sa démographie et son économie, surtout sur le plan rural. Au contraire : de vifs contrastes se présentent à l'observateur. Ainsi, au progrès irrésistible de cette Corse nouvelle, s'opposent les restes de la Corse traditionnelle. Il y a antinomie entre la Corse moderne des plaines avec ses villes et leurs fonctions tertiaires actives, son agriculture rationnalisée et les régions montagneuses ou côtières où végète une agriculture primitive, en changement non pas qualitatif (on travaille toujours comme en 1850) mais quantitatif : diminution des cultures ; depuis 1914 en effet, beaucoup de cultures céréalières ont disparu. On y remarque comme une « fossilisation » de leur paysage rural : ça et là des traces d'anciennes cultures affleurent encore sous le maquis. Ce sont des villages dépeuplés, la jeunesse les ayant désertés pour la ville. Dans ces villages, par contre, les activités lucratives sont presque inexistantes, et la population constituée seulement par quelques vieillards vivant de pensions plus ou moins riches ou de rentes. C'est la vieille Corse traditionnelle, sorte de monstrueuse survie artificielle, qui se maintient grâce aux routes et à quelques rentes.

La Corse actuelle est donc, plus que jamais, une île aux caractères opposés : à la fois pays du renouveau et de l'inertie, au revenu moyen au-dessous de celui de la métropole. Pays d'où l'on émigre encore mais dont les villes et du littoral ne cessent de se peupler. C'est, peut-être, aussi le seul pays où 60 % des habitants sont inactifs mais ne freinent pas l'essor économique.

Ajoutons enfin, que la Corse est de plus en plus tributaire de sa croissance à l'extérieur, tant au point de vue financier que de la main d'œuvre. L'élan donné parl 'arrivée des « Pieds-noirs » semble tari, et l'île ne pourra poursuivre son développement qu'avec l'appui de l'Etat. La Corse est pourtant « une petite île qui fit — jadis — très grande la France », lit-on dans les « Misérables » !

Jean BERTÉA

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

en page Val-de-Travers

Naissances

Avec beaucoup de joie, Christine annonce l'heureuse naissance de sa sœur

Laurence - Nathalie

12 mars 1973

fille de Marguerite et Pierre-Alain BOREL-PETZOLD

Maternité des Cadolles — Charles-Knapp 5, 2005 Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 28 février. Martello, Rosa, fille de Giuseppe, couvreur à Saint-Blaise, et de Rosa, née Di Carlo. 10 mars. Bodmer, Martine, fille de Claude-Henri, employé de banque à Neuchâtel, et de Claudine, née Badoud. 11. Bannwart, Nathalie, fille de François-Maurice, électronicien à Neuchâtel, et de Josiane-Françoise, née Rochat ; Berra, Christophe, fils de Roger-Francis, mécanicien sur autos à Peseux, et de Bernadette, née Pérona ; Pullara, Angela, fille de Francesco, aide-magasinier à Neuchâtel, et de Rosalia, née d'Angelo.

Publications de mariage. — 13 mars. Zimmermann, Pierre-Alain, employé de commerce à Gorgier, et Eggenberger, Verena, à Neuchâtel ; Sauvin, Philippe-Roland, étudiant, et Schmucki, Elisabeth-Margareta, les deux à Gallenkirch.

Décès. — 11 mars. Giauque née Humbert, Daisy-Madeleine, née en 1915, ménagère à la Neuveville, épouse de Giauque, Max-Etienne.

Samedi 17 mars, à 17 heures,
AULA DU NOUVEAU GYMNASE,
CONFÉRENCE DE
BERNARD OUDIN
« Problèmes d'urbanisme dans les villes anciennes ».
Location : agence Strübin et à l'entrée.
Fr. 5.—, étudiants Fr. 3.—.

Consultations conjugales : un but de prévention

Le comité de gestion du Service de consultations conjugales s'est réuni récemment pour approuver la première année d'activité sur le plan cantonal. Si cette expérience a démontré que l'organisation administrative donne entière satisfaction, elle a surtout permis d'apprécier le travail des deux conseillères conjugales qui s'efforcent d'aider les conjoints à poser leurs problèmes, à y voir plus clair, pour chercher avec eux la meilleure solution possible.

Ce nouveau service ne prétend pas avoir le monopole en matière de consultations conjugales ; il est très heureux qu'il puisse compter sur la collaboration des travailleurs sociaux, pasteurs, avocats et médecins.

Phénomène intéressant et encourageant : dans de nombreux cas, les deux conjoints ont été reçus ensemble. Axé vers un but de prévention, le Service de consultations conjugales poursuit sa tâche, soutenu par l'appui financier aussi bien de l'Etat et des communes que par celui de l'initiative privée.

La musique pour tous au Landeron

Le cycle d'exposés de M. Jean-Claude Gaberel sur la musique et les musiciens, après une interruption d'une semaine, reprendra ce soir au Centre administratif du Landeron. D'autre part, le semestre d'été de l'Ecole de musique débutera le 9 avril. Pour le moment les cours suivants sont assumés : solfège (en groupe de 4 à 5), rythmique (en groupe), flûte douce (en groupe et individuellement), instruments individuels : piano, violoncelle, guitare classique.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Les enfants, petits-enfants, sœur, neveux, nièces et famille ont le chagrin de faire part du décès subit de

Madame

Giuseppa CORSANO

veuve CONTALDO

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui munie des sacrements de l'Eglise.

2088 Cressier, le 13 mars 1973.
(Rue Saint-Martin 11)

L'enterrement aura lieu à Presicce/Lecce, en Italie.

Domicile de la famille : Romano Corrado, 11, rue Saint-Martin, 2088 Cressier.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Louis Mathez-Bösiger ;
Monsieur et Madame Olivier Piemontesi-Mathez ;
Monsieur et Madame André Dürig-Piemontesi et Evelyne ;
Mademoiselle Danièle Piemontesi ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis MATHEZ

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 78 ans.

2068 Hauterive, le 13 mars 1973.
(Rouges-Terres 35)

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 15 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres.
Jean 13 : 34.

Monsieur Olivier Clément ;
Monsieur et Madame Michel Clément ;
Mademoiselle Nicole Clément ;
Monsieur et Madame Philippe Clément et leur fils Frédéric ;
Monsieur et Madame Louis Fréchelin-Borel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Douglas Deane-Borel et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Borel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Roger Roulet-Borel et leur fils ;
Monsieur et Madame Philippe Borel et leur fils ;
Monsieur Michel Clément ;
Madame Francis Mauler,
ainsi que les familles parentes et alliées Borel, Mauler, Cottier et Secrétan,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Olivier CLÉMENT

née Charlotte BOREL

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à Paris, le 12 mars.

75006 Paris 6e, le 12 mars 1973.
(14, rue du Four)

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, vendredi 16 mars, à 10 h 30, en l'église protestante, à Cortambert.

L'inhumation des cendres aura lieu à Fleurier à une date ultérieure.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Anita Pasini ;
Madame Nelly Jaccottet-Grandjean et ses enfants ;
Monsieur et Madame René Matthey-Grandjean et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Grandjean-Marquis et leur fils ;
Monsieur et Madame Antoine Grandjean-Vaney et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Charles Dubois-Grandjean et leurs enfants ;
les enfants de feu Jeanne Tinembart-Grandjean,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Madelaine GRANDJEAN

leur très chère amie, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée subitement à leur tendre affection le 9 mars 1973.

Le soir étant venu, Jésus dit : «Passons sur l'autre rive ».

L'ensevelissement a eu lieu à Crissier, le lundi 12 mars.

Domicile mortuaire : chemin du Crêt 6. Crissier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de l'entreprise F. Bernasconi, aux Geneveys-sur-Coffrane, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame René BONETTI

née Françoise ROSSLI

mère de Monsieur Fernand Bonetti, leur fidèle employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Edgar FUCHS

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Profondément touchée des nombreux témoignages reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Alice DIACON

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leurs envois de fleurs.

Cernier, mars 1973.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Clémentine-Marguerite PALLINI

ainsi que

Monsieur Fernand DUBOIS

très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont témoigné de l'amitié et de l'estime qu'elles portaient à leur chère disparue.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel et Colombier, mars 1973.

Très sensibles aux nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui ont entouré leur ami

Joseph JULION

de son vivant, pendant sa maladie et lors de son décès, ses amis expriment de tout cœur leurs remerciements. Ils disent aussi leur gratitude pour les envois de fleurs, de couronnes et de cartes, et remercient tout spécialement Monsieur le pasteur Lang pour son message d'adieu, ainsi que toutes les personnes qui ont rendu les derniers honneurs au cher disparu.

Thielle, février 1973. Ses amis en deuil.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 h 15
Salle des Conférences
SWISSAIR
à l'heure des avions à grande capacité
Conférence avec film
par M. Auguste TSCHAN
Entrée libre
Organisation : CEO - COOP

Cinéma STUDIO 25 30 00
Dernier jour,
matinée 15 h, soirée 20 h 30,
La Guerre des boutons
Enfants admis.

CONFÉRENCE 16 mars 1973, 20 h 15:
« Y a-t-il une vie après la mort ? »
Collège Terreaux-sud, Neuchâtel.

GRUTLI, assurance-maladie
Demain jeudi 15 mars 1973 à 20 h 15
Assemblée générale ordinaire
Hôtel City, grande salle
Ordre du jour statutaire
Causerie accompagnée de diapositives

Ce soir, à 20 heures
Chapelle de l'Orangerie
Soirée de chants et de témoignages des missionnaires de la WEC, en séjour à Neuchâtel, pour y apprendre le français.
Bienvenue à chacun ! Eglise apostolique.

La Boutique Jersey-Tricot, rue du Seyon 5c, a le plaisir de vous accueillir dès le 15 mars à sa nouvelle adresse : Boutique Sélection (angle Grand-Rue - rue de l'Hôpital), 2000 Neuchâtel.

WETTINGEN
Neuchâtel Xamax F.-C.
Dimanche 18 mars à 14 h 45
VOYAGE EN CAR Fr. 26.—
Inscriptions et renseignements au secrétariat de la Maladière, tél. (038) 25 44 28

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 21.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 57.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

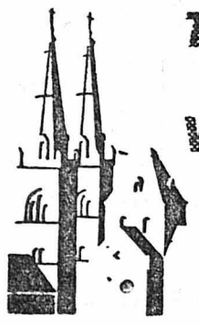

TOUR DE VILLE

Zone bleue et parcomètres : près d'une infraction sur deux !

● EN 1972, les agents et auxiliaires de police de Neuchâtel ont passé transaction avec 6511 personnes en encaissant un montant de 118.536 fr. 45. Sur les 11.210 contraventions infligées, 11.074 se rapportaient à des infractions aux règles de la circulation routière. Les fautes les plus courantes ont été le parcage ou l'arrêt interdits (3324), les infractions en zone bleue et l'usage abusif des parcomètres (4263), les excès de vitesse (1114), la violation d'une interdiction générale de circuler (638), la de vitesse (1114), la violation d'une interdiction générale de circuler (638), des pneumatiques insuffisamment profilés (362), l'absence d'un accessoire obligatoire — rétroviseur extérieur, triangle de panne, vignette CH — (211), l'oubli d'un permis (117) et la violation d'une ligne de sécurité (100).

Sur 87 plaintes enregistrées à propos du bruit, 36 ont donné lieu à des procès-verbaux signifiés à des personnes ayant troublé la tranquillité publique entre 20 et 6 heures.

Les « deux roues » en vogue...

● LA vogue des véhicules à deux roues s'est maintenue en 1972 à Neuchâtel, puisque 5669 plaques pour cyclomoteurs et bicyclettes ont été vendues au poste de police, soit 342 de plus que l'année précédente.

Pour étourdis seulement

● LES objets trouvés remis au poste de police sont toujours plus nombreux puisque 820 quittances ont été délivrées contre 742 en 1971. Dans ce total ne sont pas compris un grand nombre d'objets de peu de valeur qui n'ont pas été enregistrés.

Tram contre autos

● HIER, vers 8 h, un tram qui circulait en direction de Peseux, a heurté deux voitures arrêtées au feu rouge à Vauseyon et qui empiétaient sur la ligne de sécurité. Dégâts peu importants.

Aux feux toujours...

● Une voiture conduite par M. E. C., domicilié à Neuchâtel, qui circulait vers 14 h, avenue du 1er-Mars en direction du centre, a heurté l'arrière d'une auto conduite par M. M. M., de Neuchâtel, et qui était à l'arrêt au feu rouge. Dégâts.

Les accidents de la circulation

Treize morts en 1972

● En 1972, la ville de Neuchâtel a été le théâtre de 765 accidents de la circulation, ce qui représente le 29,75 % des accidents survenus dans le canton. Les véhicules en cause ont été au nombre de 1518. On a déploré 13 morts, soit 9 de plus qu'en 1971, et 254 blessés dont 68 piétons.

Le pantographe, puis l'attelage...

Trafic perturbé sur la ligne 3

● HIER, vers 12 h, un incident technique s'est produit sur la ligne 3, entre les arrêts de Vauseyon et de Beauregard. Une motrice de type 70 datant des années 1920) a accroché un câble transversal soutenant la caténaire. Sous l'effet de la vitesse, le pantographe de la motrice a été arraché.

Le trafic a été perturbé durant une vingtaine de minutes. Cet incident, banal en soi, eut une suite imprévue et qui aurait pu être fâcheuse. Alors que l'on accrochait la motrice en panne à un autre véhicule de la Compagnie, la clavette métallique verrouillant l'attelage se cassa malgré sa forte section. On peut craindre ce qu'il serait advenu lors de la remorque d'une baladeuse, si cet incident s'était produit dans la montée de l'Ecluse !

Combien d'habitants

● AU 28 février, la population de Neuchâtel s'élevait à 37.738 habitants, soit 231 de plus qu'à la fin du mois précédent. A la même époque de l'année dernière, la ville comptait 38.100 habitants ; la diminution de la population est donc de 362.

Coiffeur neuchâtelois à l'honneur

● DANS le cadre de la « Journée de printemps de la coiffure européenne » qui s'est déroulée récemment à Bruxelles, l'équipe suisse du Cercle des arts et techniques a honorablement défendu sa renommée internationale, remportant une nouvelle fois la médaille d'or du Gala des nations auquel participaient cinq pays. L'équipe était composée de six membres, dont MM. Edy Rogenmoser, Livio Rechi, Rudolf Felhmann, Joe Bernard et René Stalder pour la Suisse centrale, la Suisse romande, étant représentée par M. Gunter Stolz, de Neuchâtel.

APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Plan directeur du service de l'électricité : nécessaire et pressant oui, urgent non !

Revenons au débat qui a abouti, lundi soir au Conseil général, après le vote de non entrée en matière sur le plan directeur du service de l'électricité, au renvoi, par 24 voix contre 4, de ce projet.

Pour le groupe socialiste, **M. Pierre Dubois** a tenu à dire d'emblée qu'il n'était pas question de mettre en doute la nécessité de moderniser le réseau électrique de la ville et de le renforcer par étapes, moyennant un investissement global de 50 millions en 20 ans, la première étape nécessitant 7.900.000 fr., objet d'une demande de crédit. Mais, ajouta-t-il, il est prématuré de prendre une décision relative à un tel engagement de dépense, avant que ne soit mieux définie la planification financière couvrant deux législatures. Comment peut-on, dit-il, voter au pas de charge un tel projet dont on sait bien qu'une fois la première étape acceptée, il s'agira de poursuivre sur le même chemin, le plan du service de l'électricité formant un tout cohérent auquel on ne peut rien retrancher.

M. Knoepfler (MPE) ne nia pas, non plus, le sérieux avec lequel a été élaboré ce plan mais estime celui-ci trop ambitieux. D'autre part, l'évaluation du développement de la population de la ville semble exagérée. Quant au principe selon lequel un ralentissement de l'accroissement démographique serait compensé par une augmentation de la consommation électrique par tête d'habitant, il confirme le danger d'une **consommation galopante** qui, compte tenu de l'épuisement des réserves hydrauliques, ouvre les portes de la production d'énergie électrique par l'atome, **avec le risque terrible d'accroissement de la radioactivité ambiante.**

Il est temps, ajouta le porte-parole du MPE, de tirer la sonnette d'alarme. C'est pourquoi le groupe, tout en étant disposé à voter une première tranche de crédits limités aux travaux urgents, demande au Conseil communal de revoir ses calculs de prospective en faisant abstraction d'un développement dépassant le strict nécessaire. En outre, il est impossible de se lancer dans un programme de dépenses estimé à 50 millions sans avoir examiné les possibilités financières dans le cadre de la planification.

M. Dominique de Montmollin (lib.) demanda également de surseoir à la décision en l'absence de planification financière dont la revision a été demandée. Il est donc difficile de voter 8 millions sans placer une telle somme dans le contexte financier de la ville. Ce serait illogique.

M. Michel de Coulon (lib.), président de la commission spéciale qui, après examen du plan directeur, avait conclu à son acceptation, rappela qu'il s'agit là d'une nécessité inéluctable, voir vitale, et urgente car la population ne doit pas être freinée dans ses activités quotidiennes. Au demeurant, fit-il remarquer, il s'agit d'investissements productifs.

M. Gustave Misteli (rad.) dit ne pas être convaincu de l'urgence de ce plan. Pourquoi alors n'a-t-il pas été présenté plus tôt ?

ÉQUIPEMENT

M. Rémy Allémann, président du Conseil communal, rendit le Conseil général attentif à ses responsabilités quant à l'avenir économique de la ville, et en appela au sens des réalités du législatif. En renvoyant à plus tard ce projet, on court le risque de subir de sérieux retards dans la livraison du matériel destiné à cette restructuration du réseau.

M. Paul-Eddy Martenet, conseiller communal, directeur des SI, fit alors une démonstration des nécessités de la ville en énergie électrique pour prouver le besoin d'adapter le réseau aux demandes présentes et futures. Si on ne peut pas démarrer dans ces travaux en avril prochain, on déclarera forfait au rendez-vous de décembre 1974 qui marque une date cruciale dans la fourniture d'énergie aux FTR pour leur future usine, aux nouveaux bâtiments actuellement en construction, dont l'Eurotel, à différentes industries qui en ont fait la demande.

Il y a urgence, dira M. Martenet, parce qu'il ne fallait pas immobiliser trop à l'avance des montants importants non productifs alors que la ville a tant besoin de fonds. Et puis, il y a le délai de livraison du matériel avec lequel se fera cette modernisation et cette refonte du réseau urbain.

Il s'agit aujourd'hui, dira M. Martenet, pour conclure, d'équiper la ville selon ses besoins. Il serait regrettable que Neuchâtel, qui en avait perdu l'habitude, connaisse à nouveau les pannes d'électricité. Car, il faut se souvenir que chaque heure de panne de courant représente une perte sèche de un million de francs pour l'économie locale ! « Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de telles pertes et de tous les inconvénients majeurs inhérents à toute interruption dans l'alimentation électrique de la ville » dit M. Martenet en défendant le projet de ses services.

Après de brèves interventions de MM. **Amiod de Dardel** (lib.), **Claude Frey** (rad.) et **Pierre Dubois** (soc.) qui pense que ce plan est nécessaire, pressant peut-être mais pas urgent, l'entrée en matière fut rejetée à la forte majorité indiquée.

ENCORE L'ÉLECTRICITÉ !

Dans son interpellation, **M. Eric Moulin** (soc.) demandait des explications au Conseil communal quant à la facturation de la consommation d'électricité, compte tenu de l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Certains consommateurs ont payé quatre trimestres selon l'ancien tarif, d'autres trois et un an nouveau prix !

M. Paul-Eddy Martenet (CC) a rappelé les difficultés de relever simultanément tous les compteurs de la ville. Il eût fallu 110 releveurs, et bien formés à leur tâche, tandis que la commune n'en emploie que... deux, qui accomplissent leur tournée totale en trois mois. Quelle que soit la solution adoptée, il y a forcément certaines inégalités de traitement. De toute manière, ainsi que nous l'avions déjà écrit, et ainsi que l'a répété M. Martenet, personne n'aura plus de quatre décomptes par année à payer sur la base du nouveau tarif.

Le débat suivant la réponse du Conseil communal ayant été admis par l'assemblée, l'interpellateur sort prestement un bout de papier de sa poche, visiblement écrit avant la séance, pour déclarer sans sourciller : « La réponse du Conseil communal ne me satisfait pas »... Inutile de dire que cet intermède fut salué par des éclats de rire !

Le débat fut utilisé par **MM. de Montmollin** (lib.) et **Dubois** (soc.) qui suggéra avec humour, que les tarifs électriques soient désormais augmentés chaque année pour que les inégalités entre consommateurs soient rapidement effacées ! Redevenant sérieux, il s'étonne qu'on n'ait pas appliqué le système du prorata, qui aurait certes diminué les recettes mais aurait sauvegardé l'équité.

Le Conseil communal, a-t-on appris lundi soir, procédera à un **nouvel examen** du problème et verra, le cas échéant, comment redresser ces inégalités dues au système même de calculation des factures.

QUARTIER PÉRIPHÉRIQUE ET OBLIGATIONS SCOLAIRES

Pour les futurs jeunes habitants du quartier des Acacias (au-dessus des Cadolles, en bordure de la route Neuchâtel - Val-de-Ruz) il faudra soit construire un collège, soit les conduire à l'école en ville au moyen des transports publics. Quel est l'avis du Conseil communal ?, demandaient MM. **Jean-Pierre Allanfranchini** et **Dominique Favarger** (lib.).

Les tout petits auront une maternelle, les enfants en âge de scolarité obligatoire disposeront d'un service de bus des TN ligne des Cadolles dès juin prochain, qui les conduira en ville. Cela comme solution transitoire, en attendant qu'une école primaire soit construite répondit **M. Walther Zahnd** (CC).

Ce qui rassura les interpellateurs.

TAXE DE POMPE

Le Conseil communal et le Conseil général ont accepté lundi soir le postulat de **M. André Schor** (soc.) demandant d'étudier l'élargissement du cercle des personnes exemptées de l'obligation de service et du paiement de la taxe de pompe en tenant notamment compte du cas de personnes travaillant dans des services publics qui ne peuvent, pour des raisons professionnelles être membres du corps de sapeurs-pompiers.

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE TOURISTIQUE

Par voie de motion, **M. Amiod de Dardel** (lib.) demande au Conseil communal l'étude, d'entente avec les organismes spécialisés, d'une véritable politique touristique et les moyens (financiers surtout !) de la réaliser au plus vite.

Le signataire développa brièvement sa motion, dont la discussion fut renvoyée à la prochaine séance.

AIDE A LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

M. Dominique de Montmollin (lib.) souhaite que la ville aide plus énergiquement la Société de Musique en 1973 et 1974 (jusqu'à l'inauguration du temple du Bas transformé en salle de concerts) en lui allouant une subvention annuelle de 30.000 fr. pour faire face à sa mission d'organisatrice de concerts, en évitant de pénibles difficultés de trésorerie.

Le débat éventuel sur cette proposition aura lieu à la prochaine séance.

RÉAMÉNAGEMENT DU PORT

Deux pièces déposées sur le bureau du Conseil général, l'une émanant du groupe libéral, l'autre du groupe socialiste, demandant des renseignements sur le projet de réaménagement du port en ville.

Le Conseil communal répondra ultérieurement.

G. Mt.

A LA GALERIE DES AMIS DES ARTS

Exposition Liliane Méautis et Heidi Perret

Quoi de plus déconcertant que la peinture de Liliane Méautis ! Si l'on devait la définir en deux mots, on pourrait dire qu'il y a chez elle beaucoup de talent et une complète absence d'esprit critique. Liliane Méautis a tant de bonheur à dessiner et à peindre, qu'elle se lance en pleine action avec une parfaite innocence. Qu'il en sorte ce qu'il pourra, le bon, le moins bon, le mauvais, elle aura couru l'aventure avec un égal plaisir. Et dans cette espèce d'indifférence au résultat final, elle n'a nullement tort, car elle a ses moments de grâce, et elle le sait ; après une vingtaine d'essais qui n'aboutissent à rien, il y en a un soudain qui débouche sur une réussite. Le jeu n'en vaut-il pas la peine ?

Portraitiste émérite, Liliane Méautis expose de nombreux portraits, d'Edwin Fischer, de Willy Russ, dans son intérieur, du professeur Jean-Louis Leuba, qu'elle s'est flattée paraît-il, de « spiritualiser » ; en fait, il me semble plutôt qu'elle a encore accentué sa générosité, joviale et bien équilibrée. Il y a les trois portraits, hautement méditatifs, de Georges Méautis, et celui, beaucoup plus gai, plus spontané, de Jacques Henriod. Personnellement, ceux que je trouve les plus réussis sont ceux de Lise Granvel, qui est fort gracieux, celui de Nicolette Grisel, qui est d'une fraîcheur chromatique extrême, et « La Contestataire », une esquisse hardie, mais d'un goût parfait. Il y a aussi de très jolies réussites parmi les portraits d'enfants.

Les nus à eux seuls demanderaient une étude particulière. Ils vont du réalisme le plus prosaïque à l'interprétation la plus libre, qui les métamorphose alors en visions quasi surréalistes. C'est le cas, par exemple, de ce « Nu au bouquet », dont les tons cuivrés s'effacent devant l'éclat de roses jaunes intenses, elles-mêmes adoucies par la tonalité bleue du vase. Enfin, si les paysages sont inégaux, il y en a quelques-uns, comme « La Comballaz » ou le « Château de Blonay », qui sont fort bien équilibrés.

UN UNIVERS A PART

Bref, nous sommes heureux d'avoir une vue d'ensemble sur la production de Liliane Méautis, dont le talent primesautier a si bien su faire fi de tout ce qu'il y a de méfiant, de critique et de soupçonneux dans l'esprit neuchâtelois. Elle s'est créé son petit univers, à part, et elle y règne en souveraine.

Si Liliane Méautis est la spontanéité même, poussée jusqu'au paradoxe, Heidi Perret apparaît comme l'artiste consciente et lucide, qui s'entend admirablement à construire et à architecturer chacune de ses œuvres. Cette qualité est surtout sensible, à première vue, dans ses dessins, dont les sujets, chardons, broussailles, branches d'arbres, se prêtent particulièrement bien à cet aspect, si essentiel, de son tempérament.

Mais si l'intellect, chez Heidi Perret, est naturellement constructeur, la sensibilité lui ajoute sa douceur, sa séduction, son liant. Aussi ses gouaches, « Prés de la Baumasse », « L'Ibie », « Lumière du soir », ont-elles, dans leur poésie évanescente et mélancolique, un charme très prenant. On sent ce qui vient du paysage lui-même, mais on sent davantage encore ce qui vient de l'artiste, qui a en quelque sorte oint tout le paysage de la couleur de sa sensibilité particulière.

DES RÉSONANCES MAGIQUES

Cette qualité apparaît de manière éminente dans l'acrylite « Les tourbières », où le dessin architectural est entièrement fondu dans les nuances grises et jaunes du paysage dissous dans une sorte d'aura qui lui communique des résonances magiques. Le portrait de « Jeune fille » frappe également par la concentration et la gravité extrême de l'expression.

Cette solidité et ce sens de l'équilibre, cette gravité et cette concentration sont en fait les qualités dominantes d'un art qui prend appui sur elles pour s'élever jusqu'à la plénitude totale dans la communion avec les sources extérieures et intérieures d'inspiration.

P.L. B.

Concert du «Chœur da Camera» à la Collégiale

Quelle merveilleuse réussite que ce « Chœur da Camera » ! dont Philippe Huttenlocher a si bien développé la finesse, l'irréprochable musicalité, la pure beauté vocale que chacun de ses concerts — surtout pour un public plus habitué aux « masses chorales » qu'à l'aristocratique chœur de chambre — nous apporte quelque révélation nouvelle.

Parfois, c'est la révélation d'un répertoire encore mal connu chez nous : motets du XVIe siècle ou madrigaux florentins. Parfois aussi, comme dimanche dernier, il s'agit d'œuvres plus familières, comme les Cantates de Bach, mais que l'on croit entendre pour la première fois, tant le chœur de chambre en « sensibilise » les moindres détails. Mais la principale révélation, c'est le Chœur da Camera lui-même, avec ces chanteurs qui, à l'image de leur chef, utilisent leur voix aussi souplement qu'un violoniste conduit son archet. Et dont les notes soutenues, les départs en douceur, les pianissimi admirablement timbrés témoignent d'une maîtrise du souffle peu commune. Sans oublier cette constante élasticité rythmique qui donne vie et continuité à la moindre phrase musicale.

- UN BACH LUMINEUX

Un nombreux auditoire a applaudi dimanche le très beau programme que le Chœur da Camera nous proposait, avec le concours d'un petit ensemble instrumental. Au début, dans la Cantate « Christ lag in Todesbanden », nous avons pu apprécier un Bach lumineux et sensible, à la polyphonie transparente, totalement différent du Bach massif et « scandé » à l'excès qu'on entend encore si souvent chez nous. Et même un rien trop léger parfois, comme dans cet Alleluia du premier chœur, qui m'a paru plus proche de Janequin que de J.S. Bach !

Ce fut ensuite la magnifique interprétation d'une œuvre que nous entendions pour la première fois dans sa version originale : la « Passion sur les sept paroles du Christ » d'Augustin Pfleger. Sans doute influencé par Schütz, son prédécesseur immédiat, Pfleger mêle la couleur italienne à la simplicité germanique et son œuvre baigne dans une atmosphère douce et voilée encore renforcée par l'accompagnement, confié à deux altos (MM. D. Delisle et J. Borel). Belle prestation des solistes : Annelies Huguenin, Daniel et surtout Etienne Pipy dont la basse bien timbrée et expressive convenait si bien au rôle de Jésus.

UN MOMENT EXCEPTIONNEL

Quant à l'« Actus Tragicus » de Bach, il nous a valu, au début, un moment exceptionnel : cette Introduction instrumentale de ton nostalgique et pastoral où les deux flûtes (Marc Borel et J. Ph. Schaer) favorisées par l'acoustique assez particulière de la Collégiale, semblaient irradier une douce lumière... Dans cette Cantate plus « solistique » que la précédente, nous avons encore apprécié quelques beaux airs : notamment le « Bestelle dein Haus » brillamment exposé par Fred Stachel.

On ne saurait trop féliciter le Chœur da Camera. Et bien entendu, celui qui en est l'âme : Philippe Huttenlocher dont nous avons retrouvé sans peine, à travers ses 18 choristes, l'art du chant, l'intelligence et le talent.

L. de Mv.

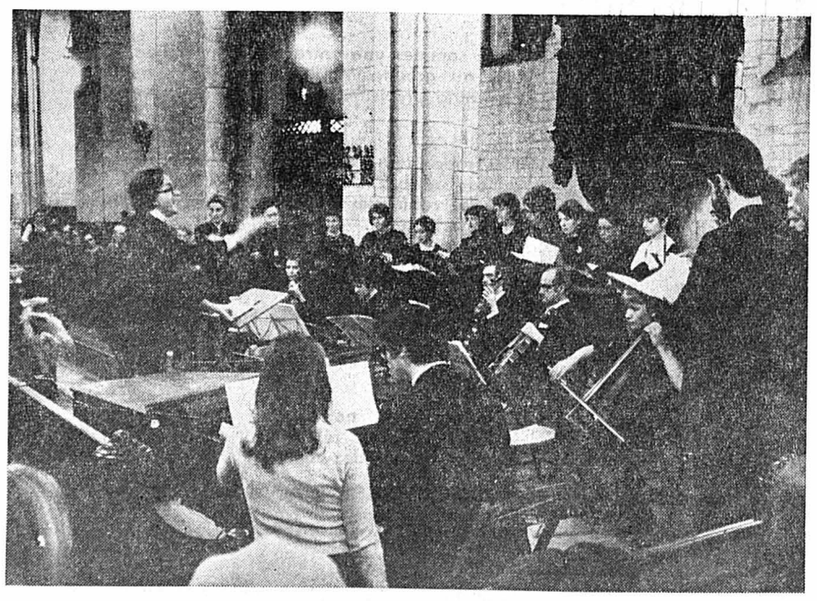

(Avipress - Baillod)

Un poteau électrique se brise à Marin-Epagnier un monteur fait une chute de neuf mètres

(c) Hier, vers 10 h 50, M. Olivier Griffond, employé de l'ENSA, âgé de 23 ans et domicilié à Neuchâtel, travaillait sur un poteau électrique d'une hauteur de neuf mètres environ, situé à proximité de l'usine Dubied à Marin.

Le poteau se cassa et l'ouvrier fut projeté à terre.

Souffrant d'une fracture du bassin, M. Griffond a été transporté à l'hôpital Pourtalès (Réd-Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, le poteau aurait été pourri à la base).

VACANCES SCOLAIRES 1974 : UN MOIS EN AOÛT ?

Les vacances d'été posent des problèmes, suscitent des réactions. Dans notre édition de vendredi, nous avons publié le tableau des vacances scolaires pour la période 1973, 1974. Or, et depuis longtemps, certaines communes expriment un vif mécontentement parce que les vacances d'été sont réparties sur les mois de juillet et d'août. Celles de cette année débuteront le 9 juillet pour se terminer le 17 août. Certains, et ils sont nombreux, estiment qu'il conviendrait d'accorder aux écoliers un mois plein.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'a pas été possible aux différentes commissions scolaires du canton de modifier ces dates, du moins pour cette année. Cependant, une partie des membres des commissions scolaires sont d'avis qu'il serait préférable d'accorder soit le mois de juillet, soit le mois d'août en entier ; notamment pour permettre aux parents de faire des réservations.

Aussi, pour 1974, on peut d'ores et déjà s'attendre à des modifications en ce qui concerne les vacances d'été.

Mme Jeannette Junier, présidente de la commission scolaire de Neuchâtel, nous a déclaré qu'en 1974 les vacances d'été seront certainement fixées au mois d'août.

La décision définitive sera prise en juin ou au plus tard en septembre par les commissions scolaires. En effet, si c'est bien le département de l'instruction publique qui fixe le nombre de jours de vacances, il appartient aux commissions scolaires de les répartir tout au long de l'année.

CAD

Cressier accueille la fanfare de Boudry

De notre correspondant :

La salle Vallier était archicomble samedi soir pour le concert de gala que la fanfare de Boudry offrait au public pour permettre à une société amie, l'« Espérance » de Cressier, de se procurer des fonds destinés au renouvellement des équipements.

M. Henri Berger, président d'honneur de la société de musique, après des souhaits de bienvenue, remercia la fanfare de Boudry de son geste amical. La renommée de cette fanfare, dirigée par MM. Gérard Viette et Alain Petitpierre, à la batterie-tambour, n'est plus à faire. Elle a même franchi les frontières du pays. C'est dire qu'elle n'a pas failli à sa réputation et que le concert fut d'une haute qualité musicale.

En première audition, la fanfare de Boudry présenta son festival Glenn Miller dont les exécutions furent particulièrement applaudies. Relevons aussi le trio de trompettes Claude Pizzera, Jacques Blandenier et Bernard Berdat ; le duo de trompettes Jacques Blandenier et Claude Pizzera et le trio de trombonnes Pierre Scacchi, Fritz Moser et François Richard. Toutes les productions étaient présentées avec beaucoup d'esprit par M. Roger Richard.

La société de musique de Cressier, fondée en 1862, changeait pour la première fois d'uniforme en 1922, puis en 1950. La campagne pour la récolte de fonds pour le troisième changement a débuté. Le comité d'honneur a eu le choix heureux en faisant appel à la fanfare boudrsanne.

A LA PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-BLAISE

Un regard lucide sur l'Eglise

De notre correspondant :

La paroisse réformée de Saint-Blaise qui couvre aussi les territoires communaux de Marin-Epagnier et d'Hauterive compte, aujourd'hui, 1600 foyers et 4500 paroissiens. Les pasteurs Richard Ecklin, Jacques Février et Jorge Mendès y sont attachés. Cette paroisse a connu, au cours de ces dernières années, une très forte expansion démographique. Elle est devenue pour ses conducteurs spirituels un peu insaisissable...

Dimanche soir, les 4500 paroissiens étaient conviés à participer à l'assemblée annuelle, au collège de la Rive-de-l'Herbe, à Saint-Blaise. On aurait pu accuser le conseil d'Eglise, organisateur de l'assemblée, d'impéritie pour n'avoir réservé qu'une salle de deux cents places alors que la paroisse compte tant de fidèles, mais on avait surestimé la participation. Une cinquantaine de personnes seulement étaient venues assister aux débats et réélire, pour cinq ans, de manière tacite, le pasteur Jacques Février.

Il n'a pas été difficile, dans ces conditions, d'évoquer le raz de marée d'incroyance qui affecte, aujourd'hui, ce pays. Il a été dit que le cloches du temple sonnent plus le tocsin que l'appel des fidèles au culte, le dimanche. L'Eglise se heurte à des obstacles difficiles : désertion de l'école du dimanche, fréquentation irrégulière du culte de jeunesse, absentéisme au culte dominical, jeunesse paroissiale en veilleuse. Les engagements pris au temple lors des cérémonies marquantes ne sont guère tenus. Il faut le dire même si cela heurte la conscience.

Pourtant, en marge du problème de fond, la vie paroissiale se poursuit de manière réjouissante : les comptes bouclent positivement, la cible missionnaire est dépassée, la vente annuelle, le souper de novembre sont préparés avec zèle, les efforts pour les lieux de culte œcuménique de Marin-Epagnier et d'Hauterive se prolongent, les cultes sont de plus en plus diversifiés, des groupes restreints maintiennent une intense activité.

Les paroissiens présents ont discuté le rapport de gestion qui leur était présenté. Ils ont émis des propositions pour améliorer tel ou tel point ; ils ont surtout jeté un regard lucide sur leur Eglise.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE BUTTES

Plan d'aménagement

Le Conseil communal de Buttes porte à la connaissance du public que le dossier d'aménagement du territoire comprenant :
1 plan d'aménagement avec zonage
1 règlement d'urbanisme
est mis à l'enquête publique, et peut être consulté au bureau communal de Buttes.
Toutes oppositions, observations ou remarques éventuelles peuvent être faites sous pli recommandé à l'adresse suivante :
Commune de Buttes — Conseil communal — Aménagement du territoire — 2115 Buttes, et ceci jusqu'au mardi 27 mars 1973 à 18 h au plus tard.
Buttes, le 12 mars 1973.

Conseil communal

IMMEUBLES

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

IMMEUBLE

de 8 à 12 logements.
Nécessaire pour traiter,
Fr. 200.000.— à 300.000.—.

Faire offres sous chiffres IV 692 au bureau du journal.

Nous cherchons

MAISON DE MAITRE ou FERME

rénovée ou à transformer, non mitoyenne.

Adresser offres à Banque Piguet & Cie, Service immobilier, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

A Chézard, à vendre

MAISON

4 chambres et cuisine, avec dépendances, chauffage au mazout, jardin et verger.
Tél. (038) 53 19 37, après 18 heures.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

agence 13 * 13
Tél. (038) 25 13 13
NEUCHATEL
Orangerie 8
offre à vendre

Propriété par étages à Boudry

Appartement de 4 pièces, cuisine installée, cave et réduit. Ascenseur. Situation tranquille.

A vendre au Val-de-Ruz

ANCIENNE FERME

(très vaste bâtiment, environ 4000 m2), avec dégagement.
Conviendrait pour usages divers, magasin, carrosserie, dépôt, etc.

Faire offres sous chiffres 28-20496 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre, éventuellement à louer à **FLEURIER,**

HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT

Belle situation, chiffre d'affaires prouvé.
Adresser offres écrites à ER 697 au bureau du journal.

Nous cherchons

IMMEUBLE LOCATIF

de 8 à 12 logements, région de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres HV 700 au bureau du journal.

A LOUER

A louer pour mai ou juin 1973, au 1er étage, rue de l'Hôpital,

2 LOCAUX

(surface totale environ 50 m2), pouvant servir de bureaux, de magasin à l'étage, de salon de coiffure, de bar à café, d'agence de voyage, etc.

Faire offres sous chiffres EP 688 au bureau du journal.

A LOUER AU LANDERON,

immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

de 4 ½ pièces.
Location mensuelle 540 fr. plus charges et place de parc.

Faire offres à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

BAS-DE-SACHET, CORTAILLOD
A louer pour le 24 mars 1973

APPARTEMENT de 2 pièces

tout confort. Loyer mensuel 280 fr. plus charges.
Pour visiter : Mlle Paranka, Baume 18. Cortaillod.
Pour traiter : tél. 25 82 22.

IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES

Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER pour le 24 avril 1973

magnifiques appartements en attique

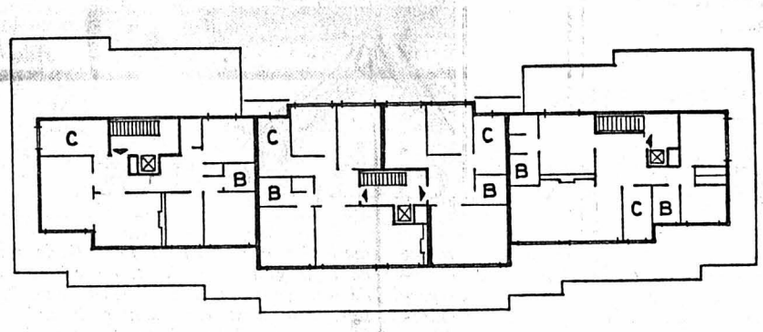

5 ½ pièces 4 ½ pièces 4 ½ pièces

1 appartement de 5 ½ pièces avec cheminée de salon Fr. 1.090.—
2 appartements de 4 ½ pièces avec cheminée de salon Fr. 1.090.—
Fr. 980.—

charges comprises.

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement. Papiers peints au choix du locataire.

Pour tous renseignements, s'adresser à

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 24 03 63 NEUCHATEL

A louer ou à vendre, dans immeuble neuf de 3 appartements, aux Saars,

deux appartements de 5 pièces grand standing

146 m2, grand living, cheminée, 2 salles d'eau, balcon, ascenseur, service de conciergerie, vue sur le lac.
Entrée en jouissance à bref délai et pour date à convenir.
Location à partir de 1300 fr. par mois, charges comprises.
Hypothèque assurée si achat désiré.
Tél. 25 20 79.

A louer à Colombier, rue de la Colline

APPARTEMENTS comprenant : chambres, living, cuisine avec hotte de ventilation, salle de bains, W.-C. séparés, ascenseur, service de conciergerie, cave. Place de jeux. Garage collectif.
Loyers :
4 ½ pièces, 555 fr., libre le 1er avril 1973 ;
2 ½ pièces, 315 fr., libre le 1er juin 1973 ;
2 ½ pièces, 330 fr., libre le 1er juin 1973 ;
+ charges et garage.
S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2000 Neuchâtel, tél. 25 12 55.

A louer dès le 1er août 1973, à Neuchâtel dans quartier résidentiel, à proximité du centre et près des écoles,

un appartement

de 4 pièces, meublé ou non meublé, avec vue, balcon, jardin, cuisine aménagée avec machine pour laver la vaisselle et garage.
Loyer mensuel charges comprises : 1100 fr. non meublé, 1300 fr. meublé.
Adresser offres sous chiffres 28-900022, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Saint-Blaise

appartements 6 pièces, grand confort, situation centrale, très belle vue, piscine communautaire, libres immédiatement.
Prix, selon étage, entre 920 fr. et 1050 fr., plus charges.
Tél. (038) 33 55 55, pendant les heures de bureau.

A louer en

PROVENCE Eygalières

(B.-du-R.)
mai, juin, juillet, septembre, MAS neuf, tout confort, 4-5 personnes.
Ch. Petitpierre, Philosophes 39, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 30 46.

STUDIO

spacieux à louer dès le 24 mars, rue des Parcs 129 Neuchâtel.
Pour visiter : M. Hubert Badoux.
Pour traiter : Sogim, Maupas 2, 1000 Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A des prix intéressants, à louer villas et appartements tout confort, à la

Costa Brava

Tranquillité.
Magnifique plage.
Gubler-Inica, Vidollet 7, Genève. Tél. (022) 33 97 55.

Dem. à louer

Je cherche pour l'automne 1973,

appartement

meublé, confort, à Neuchâtel.
Tél. (01) 54 81 03, dès 19 heures.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

La Cité Universitaire cherche, pour la rentrée d'avril et pour les cours d'été,

chambres pour étudiants

Tél. (038) 24 68 05.

Jeune couple cherche à louer à partir du 1er avril 1973, à Neuchâtel ou aux environs

APPARTEMENT de 4 ½ pièces

+ garage.

Ecrire à Mlle Trudy Hoffmann, Gysulastrasse 50, Aarau.

CHAMBRES

A louer, rue de la Dîme 55, la Coudre,

une chambre indépendante

non meublée, avec W.-C. Location mensuelle 190 fr., charges comprises.
Pour visiter, s'adresser à Mme Châtelain, concierge. Tél. 33 48 94, heures des repas.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,
LE JEUDI 15 MARS 1973, dès 14 h 10
dans la grande salle du **Casino de la Rotonde**, à **Neuchâtel,** un important lot de

TAPIS D'ORIENT

authentiques, noués à la main, de diverses dimensions, comprenant notamment des pièces de :

Meched, Kachan, Tébriz, Afghan, Isfahan, Chiraz, Hamadan, Bakthiar, Kirman, Afchar, Ghoum, Bouchara, Belouch, Abadeh, Pakistan, Chine, ainsi que **quelques pièces anciennes de Kazak, Kabistan et Turquie.**

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.
Exposition : jeudi 15 mars 1973, de 13 h 30 à 14 h 10.

Greffe du tribunal

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'horlogerie, centre ville, cherche

poseuses-emboîteuses

pour entrée immédiate ou date à convenir. Travail exclusivement en atelier.
Tél. 25 19 88.

Restaurant de la Rosière
cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

SOMMELIÈRE

Tél. (038) 25 93 73.

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

TOURNEURS OUTILLEURS

Genre d'activité	Usinage de pièces de petites séries.
Qui sommes-nous	Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.
Nos produits	Nos machines - transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).
Avenir	Nos machines-transferts évoluent techniquement dans la même mesure des développements les plus récents. Nous usinons de petites séries diversifiées, ce qui rend le travail attractif et vivant.

Téléphonez à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, tél. (038) 42 16 52, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 20 février 1973, le tribunal de police du Val-de-Ruz a condamné Paul JUNOD, né le 3 juin 1917, visiteur, domicilié à Fontainemelon, à 20 jours d'emprisonnement sans sursis, 30 fr. d'amende et 200 fr. de frais pour ivresse au volant en récidive. La publication du jugement a été ordonnée aux frais du condamné.

Cernier, 8 mars 1973.

Le greffier :
J.-P. Gruber

TERRAIN

est cherché pour locatif de 12 logements, région Hauterive et environs.

Adresser offres écrites à J.-L. Bottini architecte, Touraine, Pierre-de-Vingle 14, Neuchâtel.

A vendre à la Béroche

MAISON ANCIENNE

de 2 logements, situation tranquille.
Tél. (038) 55 13 63.

LES BECUELS LE LANDERON

A VENDRE

APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

DANS IMMEUBLE DE 12 LOGEMENTS

Situation calme et dominante. Vue imprenable.
Nous offrons : tapis tendus, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, grande terrasse. Ascenseur.

Il reste :

2 APPARTEMENTS de 3 ½ pièces (95 m² + terrasse) à Fr. 170.000.– et Fr. 180.000.–

2 APPARTEMENTS de 5 ½ pièces (120 m² + terrasse) à Fr. 205.000.– et Fr. 215.000.–

Box dans garage collectif Fr. 13.000.–

Entrée en jouissance : AOUT 1973 - Financement assuré.
Pour traiter : **S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiments,** Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 30 23.

A LOUER.
Libre dès le 24 mars 1973, à Bevaix,

magnifique appartement de 4 pièces

séjour de 26 m2, cuisine, W.-C. séparés, salle de bains, garage. Tout confort. Loyer mensuel : Fr. 600.— plus garage et charges.
S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer à Hauterive, Rouges-Terres 6

studio d'une pièce meublé

à partir du 24 mars 1973. Loyer mensuel Fr. 319.— (charges incluses).
S'adresser au concierge, tél. (038) 33 10 30 ou à la gérance.

ROBERT PEISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern Tel. 031 22 02 55

Grape-fruit

La pulpe fruitée et exquisement acidulée du pamplemousse est riche en vitamine C.
Elle ne contient que 32 calories par 100 grammes.
Une nécessité pour les gourmets soucieux de leur ligne. Offrez-vous chaque jour ce régal.
Il vous aidera à tenir en échec la grippe sournoise.

Un fruit Jaffa est bien plus que beau...

Economisez Fr. 600.- ou Fr. 800.- avec la

nouvelle **KADETT HOLIDAY!**

GARAGE DU ROC

Hauterive - Neuchâtel - Tél. 33 11 44

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre
POINTS SILVA
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire à case 281. 1401 Yverdon.

F. BALDINI

Transports-Déménagements pour toutes les directions.
Tél. 25 27 35.

---

de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire Tél. 25 67 70
J.-J. Kramer Tél. 33 34 54
W. Pillonel Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Entreprise de nettoyages Molliet
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

A vendre environ 150 m3 de

FUMIER BOVIN

très bien conditionné.

Téléphoner au (038 57 13 79. de 19 à 22 heures.

1973
Croisières Wagons-Lits/Cook pour vos vacances de rêve

Croisières ITALIA
les célèbres transatlantiques italiens

19—28 avril 1973
Croisière-Méditerranée sur n/t MICHELANGELO
Gênes – Athènes – Rhodes – Haifa – Olympia – Taormine – Gênes
dès Fr. **1114.—**

14—26 juin 1973
Croisière-Asie Mineure sur n/t MICHELANGELO
Gênes – Istanbul – Odessa – Constantza – Sotchi – Beyrouth – Gênes
dès Fr. **1342.—**

11—18 juillet 1973
Croisière-soleil sur n/t RAFFAELLO
Gênes – Cannes – Palma – Lisbonne – Casablanca – Cannes – Gênes
dès Fr. **822.—**

Excellentes correspondances par chemins de fer aux ports d'embarquement avec réservation de places aller-retour. Wagons-lits et couchettes sur demande.

wagons-lits COOK — *Votre agence de voyages*

Neuchâtel : Place Pury 1
(038) 24 41 51

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

A vendre pour cause de décès

5 ÉLEVEUSES A VEAUX

LOUVE, révisées. Prix avantageux.

Téléphoner au (038) 57 13 79, de 19 à 22 heures.

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHATEL Tél. (038) 31 69 73

MESSIEURS qui ne trouvez pas à vous habiller en confection, adressez-vous à

Steudler

Serre 9 Tél. 25 57 65

Le spécialiste en confection sur mesure, 30 ans d'expérience.
Magnifique choix de tissus.

...et à quel prix

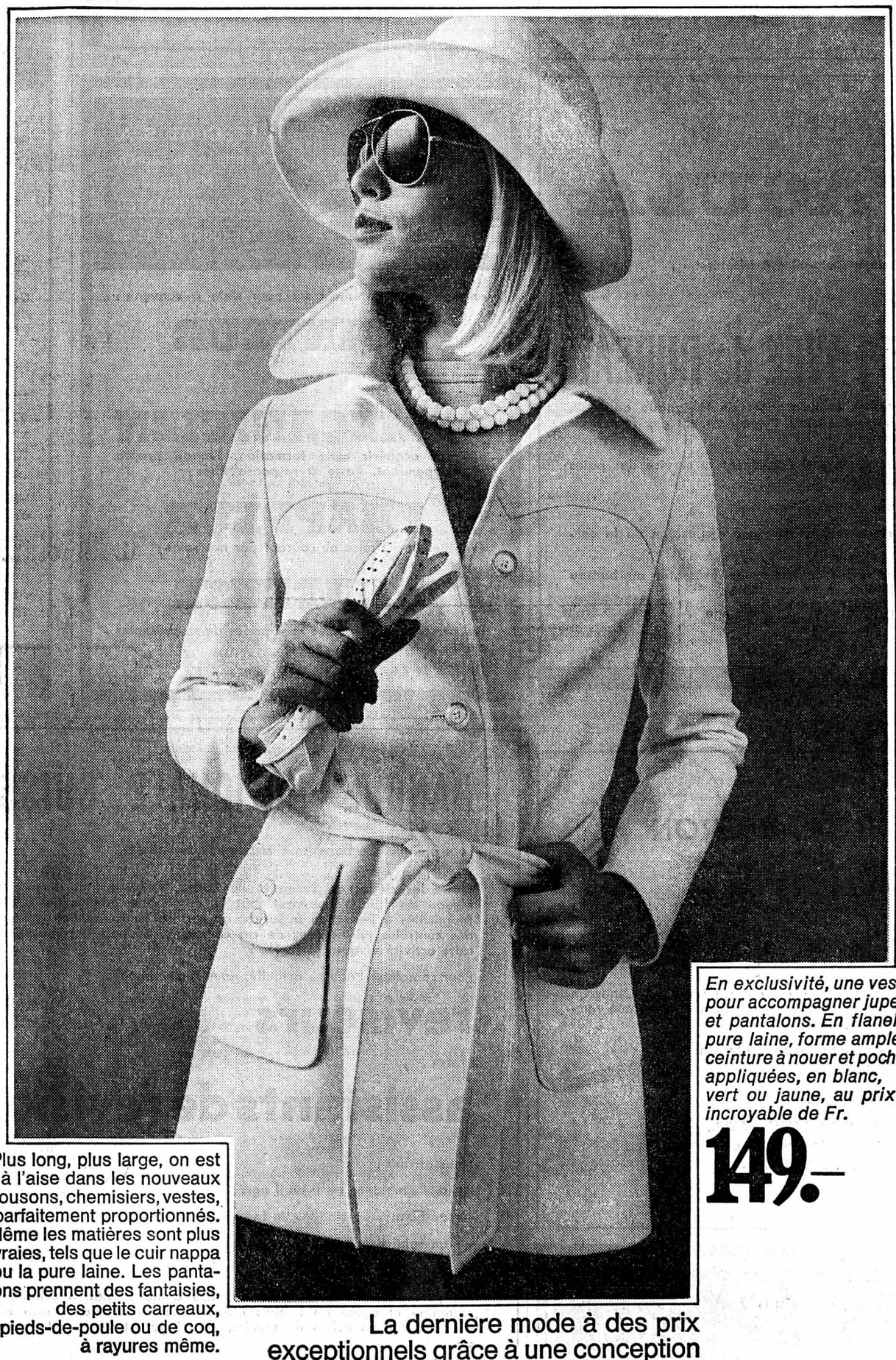

En exclusivité, une veste pour accompagner jupes et pantalons. En flanelle pure laine, forme ample, ceinture à nouer et poches appliquées, en blanc, vert ou jaune, au prix incroyable de Fr.

149.—

Plus long, plus large, on est à l'aise dans les nouveaux blousons, chemisiers, vestes, parfaitement proportionnés. Même les matières sont plus vraies, tels que le cuir nappa ou la pure laine. Les pantalons prennent des fantaisies, des petits carreaux, pieds-de-poule ou de coq, à rayures même.

La dernière mode à des prix exceptionnels grâce à une conception intelligente de nos achats.

armourins neuchâtel

2.6

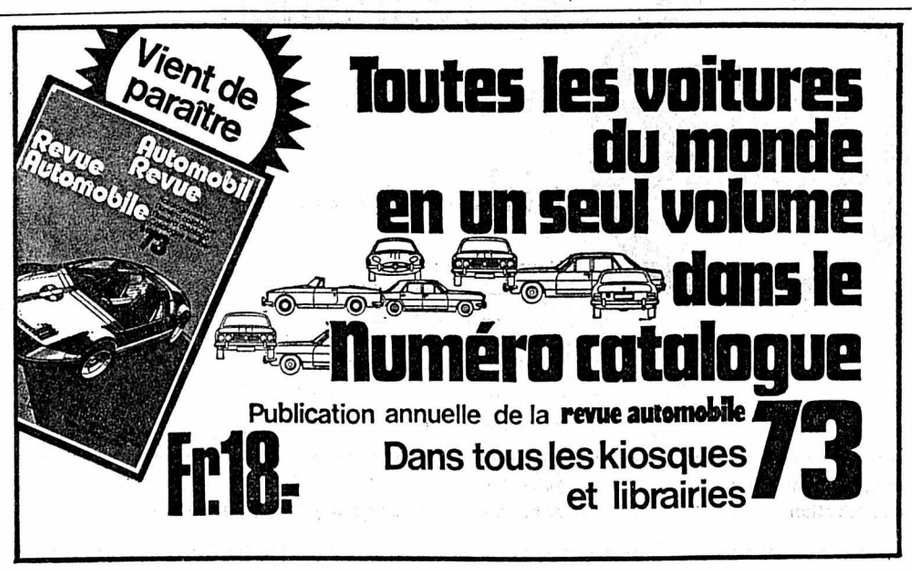

Toutes les voitures du monde en un seul volume dans le Numéro catalogue

Publication annuelle de la **revue automobile**

Dans tous les kiosques et librairies **73**

Fr. 18.-

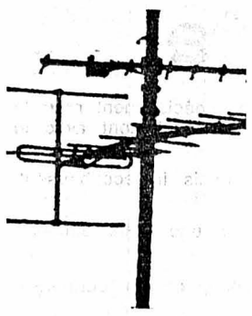

Pour vos installations **D'ANTENNES**

consultez le spécialiste concessionnaire des PTT
Installations - Transformations - Entretien

Antennes urbaines, collectives, privées
DEVIS GRATUIT - RECHERCHES

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique (à Genvève *).

Le développement de nos **appareils de vente automatiques** est promis à un bel avenir. Pour permettre son expansion, nous désirons adjoindre à notre équipe de vente un collaborateur dynamique ayant une formation

d'EMPLOYÉ DE COMMERCE

et un goût prononcé pour la technique, ou de

MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN

avec expérience commerciale.

Nous demandons une personne connaissant le français et possédant de bonnes connaissances d'anglais ou d'allemand. Elle devra en effet s'occuper de la partie commerciale de ce service et aura la possibilité, après formation complète et si ses aptitudes le permettent, de visiter la clientèle.

Nous offrons un emploi intéressant et varié, un climat de travail agréable, les avantages sociaux d'une entreprise moderne et un horaire individuel, variable journellement.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, **sous référence 736, à**

SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

DUBIED

entreprise de renommée mondiale dans la construction de machines à tricoter cherche,

pour ses départements de
CONSTRUCTION DE MACHINES
et de
CONSTRUCTION D'OUTILLAGE,
des

dessinateurs

possédant le C.F.C. et si possible quelques années d'expérience.

Prière de faire offres de service à

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.
Service du personnel
2108 COUVET (NE) - Tél. (038) 63 21 21

USINE DE COUVET

MIGROS

cherche

pour son **Marché avenue des Portes-Rouges Neuchâtel :**

magasinier

employée au bar

occupée à la **préparation de mets froids ;**

employée de bureau

trésorière.

Places stables, bonnes rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.**

Par suite d'extension
de notre service de COMPTABILITÉ, nous engageons :

- **une employée de bureau**
- **une perforeuse sur machines IBM 029 et 059**
- **un opérateur pour notre nouvelle IBM-370**
- **un employé de commerce ayant le goût des chiffres**

Nos méthodes et moyens de travail comptent parmi les plus modernes dans ce secteur. Pourquoi hésiteriez-vous à prendre part à cette évolution constante ?

Nous vous renseignons volontiers sur les possibilités intéressantes qui vous sont offertes.

Veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

LA FABRIQUE

AGULA

Manufacture d'aiguilles à tricoter

cherche

EMPLOYÉE de BUREAU

ayant toutes connaissances de la langue anglaise, et expérimentée dans l'établissement des formalités d'exportation.

Ce poste comprend également le service des paies de quinzaine.

Ambiance de travail agréable.

La fabrique met un studio à disposition de la candidate.

Adresser offres écrites ou se présenter au bureau d'AGULA S.A.,
chemin des Noyers 11,
2003 Neuchâtel-Serrières.
Tél. (038) 31 19 02.

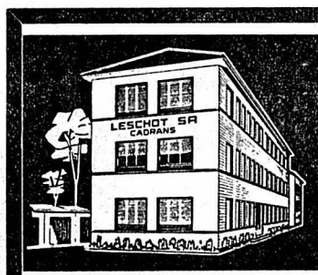

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir :

POINTEUR

sur machine Hauser
ou

MÉCANICIEN

désirant acquérir cette formation. Travail propre et indépendant. Poste à responsabilités ;

FRAPPEUR

éventuellement mise au courant par nos soins ;

VISITEUSE

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de prendre rendez-vous.

Tél. 25 84 44.

NOTZ

Nous cherchons pour notre département OUTILLAGE une

SECRÉTAIRE

ayant de bonnes connaissances des langues française, allemande et anglaise.

Cette collaboratrice sera appelée à exécuter sous dictée ou indépendamment la correspondance et s'occupera de tous les travaux de secrétariat.

Nous offrons :

— place de travail indépendante et moderne
— horaire variable
— cantine
— possibilités de transport.

Veuillez adresser vos offres de service ou téléphoner à

NOTZ & Co S.A.
Service du personnel
BRÜGG-Bienne
case postale 2501 Bienne
Tél. (032) 2 99 11.

NOTZ

BUREAU IMMOBILIER DE NEUCHATEL
cherche, pour le 1er avril 1973,

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

Nous offrons à candidat capable :

— Mise au courant approfondie.
— Travail intéressant et varié, au sein d'une petite équipe sympathique.
— Contact avec la clientèle.
— Fonds de prévoyance.
— Semaine de cinq jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres F. J. 609 au bureau du journal.

FAN

LE LANDERON

Nous cherchons un(e) aide-

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal au Landeron lors des remplacements occasionnels. Prochain remplacement à mi-avril.

Mise au courant ; bonne rétribution.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,
4, rue Saint-Maurice, service de distribution,
2001 Neuchâtel. Tél. 25 65 01.

BANQUE NATIONALE SUISSE

La « banque des banques » vous intéresse-t-elle ?

Outre les sièges de Berne et de Zurich, notre Institut dispose d'un réseau de filiales couvrant tout le pays. Une équipe de réviseurs (domiciliés à Berne ou à Zurich) au service de la Banque procède à des contrôles périodiques de ces comptoirs. Souhaiteriez-vous exercer cette activité vivante et variée ?

Pour compléter l'équipe actuelle, nous cherchons des

reviseurs

et des

assistants de revision

Nous offrons :

— une ambiance de travail agréable
— de bonnes possibilités de formation et d'avancement
— un salaire adapté aux exigences
— une caisse de pension.

Les personnes intéressées, au bénéfice d'une formation commerciale complète et ayant de bonnes connaissances d'allemand, sont priées d'adresser leurs offres de service, en joignant les pièces habituelles, au

Bureau du personnel de la
BANQUE NATIONALE SUISSE
Börsenstrasse 15, 8022 Zurich, tél. (01) 23 47 40.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

GÉRANCE DE FORTUNES

Nos collaborateurs sont chargés de gérer un certain nombre de sociétés financières. Cette activité, extrêmement intéressante, regroupe tous les travaux connexes, tels que comptabilité (« National »), correspondance, etc. Après une période d'adaptation et de mise au courant, les futurs collaborateurs seront à même de travailler de façon ndépendante. Une expérience bancaire nous paraît être la condition idéale. Mais les jeunes gens qui, à défaut, n'auraient qu'une bonne formation commerciale pourraient être formés à ce genre d'activité et se voir confier les tâches les plus variées dans le domaine de la gérance de fortunes. Nous sommes tout disposés à vous entretenir des détails relatifs aux lieux et conditions de travail : téléphonez-nous ces jours prochains.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse
St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle Téléphone (061) 22 55 00

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHATEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux dans diverses disciplines, telles que : affinage, fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc.,
et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons : — une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Fabrique moderne de confection pour messieurs cherche employé textile pouvant

remplacer le chef de vente

Tâches : S'occuper des ventes, des offres, etc., spécialement pour la clientèle de Suisse romande, pouvant collaborer également avec le représentant.

Exigences : Connaître le métier, parler le français impeccablement, notions d'allemand.

L'employé que nous cherchons peut se créer une belle situation d'avenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies certificats, références et photo, à :

OBRECHT + FILS S.A., 4710 BALSTHAL en main de M. Obrecht junior.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

hälg

monteurs en chauffage et ventilation

soudeurs

aides-monteurs

Nous offrons :
— places stables
— bons salaires
— travail intéressant et varié
— semaine de 5 jours
— caisse de prévoyance

Faire offres par écrit ou par téléphone.

Chauffage, ventilation et climatisation

Hälg & Cie, 1701 Fribourg
Avenue de Beauregard 3 ✆ (037) 24 48 06.

LA CHAUX-DE-FONDS

CE SOIR AU CONSEIL GÉNÉRAL

LE VIN DE CHAUDEFONDS... SUR DES CHARBONS ARDENTS!

De notre correspondant :

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds tiendra ce soir une séance de relevée qui promet d'être animée à plus d'un titre. On y évoquera notamment le problème d'une fameuse machine qui, selon les experts, aurait été à même de résoudre bien des aspects du déneigement en ville, et qui en est toujours au stade expérimental...

Mais une autre interpellation signée de M. T. Béguin, fera sans doute du bruit. En voici le libellé : « La rumeur publique nous rapporte que le Conseil communal aurait acquis un nombre important de bouteilles de vin de Chaudefonds d'aucuns murmurent le chiffre impressionnant de 22.000 unités ! Le soussigné demande au Conseil communal si ces faits sont exacts ; si oui, à quel prix cet achat a été fait et à quel compte figure cette dépense ? Enfin quel usage le Conseil communal compte faire de ces bouteilles ? »

Une précision s'impose. Les faits sont tout à fait exacts. Aussi la réponse que donnera l'exécutif ne manquera-t-elle pas d'être largement commentée.

Chaudefonds est une petite commune viticole du Maine-et-Loire, en Anjou. A la suite d'un hasard fortuit, un employé de la commune découvrit que cette bourgade française produisait un vin, appelé tout naturellement Chaudefonds. Il en informa le président du Conseil communal, Maurice Payot. Des liens entre ces deux municipalités se créèrent. Au printemps dernier, une délégation des autorités de notre ville était accueillie en Anjou et commande fut passée de quelque 22.000 bouteilles.

Pourquoi ce chiffre impressionnant ?

La ville de la Chaux-de-Fonds, bon an mal an, utilise lors des réceptions officielles entre 1000 et 1500 bouteilles de vin. Mais par ailleurs, le personnel des services industriels participe chaque année à une vente interne de vin. Se basant sur certains résultats enregistrés notamment en 1971, sur l'intérêt manifesté ici ou là par cette curiosité portant le nom de « Chaudefonds », le Conseil communal avait estimé que la quantité de 22.000 unités ne serait pas considérable et qu'en définitive, les bouteilles partiraient comme des petits pains si l'on peut dire.

Un problème se posa lorsqu'à la douane, l'on demanda un permis d'importation. Or la commune n'étant pas négociant en vin concessionné, ne possédait pas un tel document. Il fallut avoir recours aux bons offices d'un consortium de marchands de vin de la Chaux-de-Fonds pour que tout s'arrange. A moindre frais mais avec des frais toutefois.

Ce vin d'Anjou se présente sous la forme de sec, mi-sec, moelleux et rose. Il fut proposé aux employés communaux entre 4 fr. 50 et 5 fr. 20, selon une source officielle. Mais ce prix (de revient) fut estimé trop élevé par chacun. C'est pourquoi si 6 à 7000 bouteilles furent vendues, il en reste suffisamment pour donner des cheveux blancs aux édiles locaux.

Le blanc se conserve très bien, nous expliqua-t-on, et d'ici trois à quatre ans, le stock sera bien entamé. Et l'habitude aidant, rien ne prouve qu'on ne trouve pas des acquéreurs parmi les employés de la ville.

Il s'agit d'une commande unique, qui ne devrait pas être renouvelée, du moins avec l'expérience actuelle. Mais si le vin utilisé par la ville lors de ses réceptions est du ressort des comptes communaux, qu'en sera-t-il du solde ? Le retrouvera-t-on sur un compte d'attente ? Peut-être.

Quoiqu'il en soit, plusieurs questions restent en suspens. Et la dépense investie dépassant largement les 100.000 fr., le Conseil général se montrera curieux. D'autant qu'il reste encore quelque 15.000 unités à « liquider » !

Les skieurs loclois en verve sur les pentes de Pouillerel

Serge Wirth remporte la victoire au concours de saut du Ski-club

De notre correspondant :

Samedi après-midi s'est déroulé sur le tremplin de Pouillerel le concours annuel de saut organisé par le Ski-club de la Chaux-de-Fonds. Cette manifestation a remporté un succès sportif légitime. Mais la neige fraîche freina les concurrents qui ne purent battre le record de 50 mètres.

Il est bon de souligner que pour une fois, il faisait un temps hivernal en cette journée, alors que souvent la pluie est au rendez-vous. En élite, la victoire est revenue au Loclois Serge Wirth qui fit aussi le plus long saut (44,5 m). En OJ, succès de Favre du Locle et en juniors, c'est encore un Loclois qui s'imposa. Il s'agit d'Oliver Favre. Une quarantaine de sauteurs ont participé à la compétition.

P.G.

Voici les résultats :

● **Catégorie OJ :** 1. Olivier Favre, le Locle, 151,1 (sauts de 37 et 38 mètres) ; 2. Th. Bandelier, le Locle, 133,5 (32-35) ; 3. Eric Amez-Droz, le Locle, 120,8 (30,5-32), etc.

● **Catégorie juniors :** 1. Jean-François Matthey, le Locle, 148,5 (36-36) ; 2. Patrick Besançon, le Locle, 146,1 (36-38) ; 3. Th. Leuba, Sainte-Croix, 145,5 (37,5-36), etc.

● **Seniors élite :** 1. Serge Wirth, le Locle, 192,3 (41-44,5) ; 2. Robert Michel, la Chaux-de-Fonds, 179,2 (41,5-41,5) ; 3. Fritz Oesch, Homberg, 170,7 (38-42,5) ;, etc.

Réalité ou fiction ?

Surprenante découverte

Une nouvelle surprenante a fait hier, le tour de la ville. L'annonce de la découverte dans un bâtiment en démolition, de quatre squelettes. Lundi en fin d'après-midi, alors que l'on poursuivait la destruction du vieil immeuble No 14 de l'avenue Léopold-Robert, les ouvriers découvraient dans un mur de la façade à l'angle sud-ouest, au deuxième étage, des ossements qui avaient été emmurés. L'on put ainsi déterminer qu'il s'agissait de ceux de trois hommes et d'un enfant.

La police s'est rendue sur les lieux. Hier, le chef de la sûreté expliquait que les ossements étaient en fait reliés par des fils de fer, voire des courroies et que l'on avait relevé des traces d'autopsie. De là à conclure que l'on se trouve en présence de squelettes de démonstration comme l'on en rencontre chez les médecins, il n'y a qu'un pas. Mais il serait intéressant de connaître les raisons pour lesquelles on s'en est débarrassé ; à moins que devenus inutiles, ils aient simplement été mélangés aux innombrables déchets qui servaient à l'époque à la construction.

Dans la soirée, un communiqué de la police faisait savoir que les ossements retrouvés ne présentaient aucun intérêt judiciaire.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Le Grand Blond avec une chaussure noire » (16 ans, prolongations).

Eden : 18 h 30, « Rapports intimes des apprenties » (20 ans) ; 20 h 30, « Quartier des femmes » (18 ans).

Plaza : 20 h 30, « L'Homme d'Istanboul » (18 ans).

Scala : 19 h et 21 h, « La Femme en bleu » (16 ans).

TOURISME **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 2 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Domino : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes.
Galerie du club 44 : Marguerite Miéville (peintures) et Henry Jacot (gravures).
Galerie du manoir : Xavier Krebs.
Lyceum-Club (8, rue de la Loge) : Hélène Borkowska (icônes) et Hanna Kiedrzynska-Berbecka (tissus artistiques).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, 68, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS

Club 44 : 20 h 30, projection privée des films d'Ed. et I. Sommer.
Salle de musique : 20 h 15, concert des gymnasiens, avec notamment la messe aux timbales de haydn, direction G.-H. Pantillon et T. Loosli.

Le Locle

TOURSIME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Philippin, D.-J.-Richard 27 ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Avant le repas,
il boit son Cynar.

Cynar, bitter-apéritif à base d'artichaut

LA VIE POLITIQUE

Démission chez les Jeunes radicaux : désormais un hors parti au législatif

De notre correspondant :

La brouille était tombée dans le domaine public. Elle existait ; elle est devenue effective avec la démission de Thierry Béguin des rangs des Jeunes radicaux. On s'y attendait, certes, mais le fait que M. Béguin siège au Conseil général sous la bannière de ce groupe, rendait ces rumeurs quelque peu non fondées. La nouvelle est maintenant officiele.

Les Jeunes radicaux sont implantés à la Chaux-de-fonds, ils ont des sections dans les districts de Neuchâtel et de Boudry. Cette année, décidant de s'engager dans une phase active de la politique cantonale, ils présenteront une liste en ville. C'est précisément, l'établissement de cette liste qui est à l'origine de la rupture entre un candidat pressenti et son comité.

Revenons brièvement sur les faits. Les jeunes radicaux ont vu le jour, dans le canon, dans les années trente. Il y a quatre ans, la section locale n'existait pratiquement plus et son activité avait été considérablement réduite. Quelques jeunes s'y intéressèrent et réussirent, en peu de mois à recruter une trentaine de membres actifs. En 1971, Thierry Béguin était nommé président, charge qu'il abandonnera toutefois après les élections communales de 1972.

Candidat au Conseil général sur la liste des Jeunes radicaux, M. Béguin n'avait cependant pas fait l'unanimité au sein de la section, notamment en raison de son activité à la revue « Réaction » dont il était le « rédacteur en chef » et l'un des fondateurs. Ses prises de positions ne sont pas goûtées de tous et bien qu'il ait promis de quitter ce journal, en mai de l'année dernière plusieurs membres donnèrent leur démission de la section locale. On lui reprochera, par la suite, d'avoir poursuivi sa collaboration avec « Réaction », bien que lui même s'en défende.

Il remet alors son mandat de président tout en restant membre du comité. En automne 1972, à la suite d'une discussion au sein du comité cantonal des Jeunes radicaux, il fut décidé de travailler à l'élaboration d'un manifeste et d'autre part de présenter une liste de candidats pour le Grand conseil dans le haut du canton et de faire un journal en collaboration avec les sections. M. Béguin, en principe, devait figurer sur la liste des candidats. Or, à la suite de différentes prises de position, notamment où il s'affiche comme un homme d'extrême droite dans la revue « Cadre », et de refus de certaines personnes de se présenter sur les listes des Jeunes radicaux ou radicale à cause de lui, il fut prié de retirer sa candidature.

Cette décision fut prise par le comité local, convoqué à cet effet, mais qui ne réunit que quatre membres. Trois jours plus tard, nouvelle réunion, mais avec l'intéressé, qui, ne pouvant admettre la proposition, donna sa démision des Jeunes radicaux, disant en substance, qu'il ne se considère plus lié par aucun des liens qui les unissaient. C'était fin février !

Ce soir donc, à la séance du Conseil général, l'ex-Jeune radical deviendra un hors-parti. Que va-t-il décider par la suite ? Peut-on « démissioner » une persone élue par le peuple ? Un cas semblable s'est déroulé récemment au Grand conseil où un député socialiste s'inscrivit sur la liste du Mouvement pour la protection de l'environnement du chef-lieu.

Ny.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (12 mars)

Naissances : Bey Gilles-André, fils de Georges-André, boulanger et de Janine-Violette, née Tissot ; Boss Fanny, fille de André-Marcel, linotypiste, et de Monique-Edwige-Marcelle, née Jardin ; Villani Valentina, fille de Antonio, ouvrier de fabrique et de Nicolina, née De Siena.

Promesses de mariage : Reymond Michel-Arthur, polisseur, et Maître Marie-Madeleine - Bernadette - Louise - Yvonne ; Grand Guy-Marie-Alfred-Auguste, horloger, et Aeschlimann Fabienne ; Geiser André-Michel, agriculteur, et Gerber Myriam-Nadine.

Mariage civil : Roncari Marcel-Léonardo, ouvrier de fabrique, et Haag Frédy-Alice-Julienne.

Décès : Mottaz née Maleszewski, Marthe-Fernande, ménagère, née le 27 mai 1889, veuve de Mottaz, Georges-Marcel, dom. Progrès 4 ; Augsburger Léopold-Edouard, horloger, né le 7 février 1876, veuf de Laure-Léa, née Dubois-dit-Bonclaude, dom. Ld. Robert 76 ; Miserez Léon-Paul, commis, né le 13 septembre 1910, célibataire, dom. Forges 11.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Soirée de la fanfare

(c) La fanfare « La Constante » de Dombresson-Villiers a donné sa soirée annuelle samedi à la salle de gymnastique de Dombresson. Dirigé par Jean-Claude Gaberel cet ensemble qui compte plusieurs jeunes musiciens a fait des progrès remarqués. Les fanfaristes ont exécuté plusieurs morceaux qui ont plu au public. La marche « Them Basses » a eu l'honneur du bis. La soirée introduite par M. Jean-Jacques Fallet, président de la société, s'est poursuivie par des productions appréciées des duettistes Dany et Lindo et par la danse conduite par l'orchestre « Ceux du Chasseral ».

FONTAINEMELON

Assises de la société pédagogique

(sp) La société pédagogique neuchâteloise tiendra ses assises annuelles aujourd'hui à la salle de spectacles de Fontainemelon.

CERNIER

Musicien à l'honneur

(c) Lors de la soirée de l'Union instrumentale qui s'est déroulée samedi soir à Cernier, un musicien a été à l'honneur. Il s'agit de M. Ernest Gigon, qui a été fêté pour ses 40 années d'activité dans la fanfare. Un souvenir dédicacé lui a été remis à cette occasion.

COFFRANE

Soirée réussie de l'« Eglantine »

(c) Le club de jeunes accordéonistes « L'Eglantine » dirigé par Mlle Eveline Kaufmann des Geneveys-sur-Coffrane a organisé samedi soir sa traditionnelle soirée à la halle de gymnastique de Coffrane. Une marche bien enlevée ouvrit la soirée et M. Fredy Hirt président souhaita la bienvenue au public, en relevant la présence de M. Cartier, président de la fédération cantonale des accordéonistes, il félicita Mlle Marlène Vaucher, caissière et Eveline Kaufmann, directrice pour 15 et 10 ans d'activité au sein de la sociéé, auxquelles il remit diplômes et souvenirs. Il félicita également Mlle Marlyse Gretillat qui a gagné une médaille d'argent au concours romand de Bevaix l'an passé. M. Hirt remit encore des gobelets pour leur assiduité aux répétitions à ces trois demoiselles ainsi qu'à Mlles Arianne Kaempf, Suzanne Gretillat et Elisabeth Perrin. Abordant le programme, le club exécuta avec précision un répertoire varié et fort apprécié du public, en deuxième partie, le groupe des aînées interpréta avec brio une polka, un tango et un fox, après quoi, « Les Roger's » de Colombier présentèrent trois quarts d'heure durant, maintes passes aussi inexplicables les unes que les autres qui divertirent chacun et pour terminer, l'orchestre « Merinos » conduisit le bal jusque tard dans la nuit.

6SP7aireso-

Vente de terrain âprement débattue au Conseil général de Savagnier

De notre correspondant :

Le Conseil général a siégé vendredi soir. Tous ses membres, les cinq conseillers communaux et Mme Huguenin, administratrice, étaient présents. Les principaux points de l'ordre du jour concernaient des ventes et des échanges de terrain.

Par suite de la modification du tracé de la route des Bugnenets, un passage pédestre d'une dizaine de mètres a été créé, près du domaine des Pointes. Le Conseil général accepte cette servitude à condition qu'aucune extension ou déboisement n'intervienne et qu'aucun frais ne lui incombe.

En mai 1971, la commune de Savagnier a vendu un terrain de 57.800 m2 sis aux Pontins, à la société du Parc jurassien de la Combe Grède. Après vérification, il s'est avéré que la superficie réelle de ce terrain était de 58.042 m2. Les 242 m2 supplémentaires seront cédés aux mêmes conditions qu'en 1971.

Un plan de lotissement de la zone à bâtir au lieu dit « les Prés » est actuellement soumis à l'appréciation du Conseil d'Etat. Pour permettre sa mise en valeur, il est nécessaire de procéder à certains échanges de terres. Mlles C. et J. Aubert et leur frère M. P. Aubert, propriétaires de l'article 815 du cadastre, consentent à échanger ce champ de 3393 m2 contre 6786 m2 de terrain communal. cet échange est admis à l'unanimité.

La vente à M. François Matthey, de 800 m2 de terrain à bâtir, au Petit-Savagnier, donna lieu à de nombreuses discussions et explications. Le Conseil communal propose de céder cette parcelle à 10 fr. le m2 ; certains conseillers proposent 15 fr., d'autres à 8 fr. le m2. Après un vote à mains levées qui n'apporta aucune décision valable, le vote au bulletin secret fixa le prix de vente définitif à 8 fr. le m2, à une faible majorité.

Une motion déposée le 8 juin 1972 par le parti du ralliement, demandait que les membres du Conseil communal, déjà fort occupés, ne soient plus astreints à faire partie du corps des sapeurs-pompiers. Après étude, le Conseil communal rejette cette motion, vu la difficulté de trouver des cadres qualifiés au sein du corps des pompiers. Après délibération, les conseillers généraux se rangent à l'avis du Conseil communal par 8 voix contre 3.

En fin de séance, des remarques sont faites au sujet de certaines fuites d'eau, du bornage prématuré des terrains, de la journée de ski des écoliers et des possibilités qui pourraient être développées dans ce domaine.

Assemblée de paroisse

(c) Une quarantaine de fidèles ont pris part samedi soir à l'assemblée de paroisse, ouverte par le pasteur Porret. Après avoir fort spirituellement souligné la difficulté d'être en accord parfait avec chacun, M. Porret, retraça dans son rapport, la vie de la paroisse qui compte 406 personnes réparties en 163 foyers, au cours de l'année écoulée : fêtes religieuses, vente, souper, veillée, rencontre estivale, course des aînés, prières communautaires, etc. Trois baptêmes, sept mariages, onze services funèbres furent célébrés. M. H. Matthey, caissier, relève que notre participation aux frais des travaux de rénovation de la salle de paroisse et de réfection des façades de la cure, ainsi qu'à la pose d'un humidificateur au temple, a pesé lourdement sur les finances qui accusent un excédent de dépenses de 29.882 fr. 80 sur un total de recettes de 20.142 fr. 15 ; les recettes ont augmenté de 3000 fr. par rapport à 1971. Toutefois, la situation financière n'est pas encore critique et l'on peut envisager l'avenir avec confiance. La salle de paroisse rénovée et ses dépendances sont un témoignage de la générosité des fidèles et rend de multiples services à toute la population. La cible missionnaire, fixée à 3750 fr. a été dépassée de 63 francs. Après l'adoption des comptes, M. F. Joyo, pasteur du Togo en stage à Savagnier, répondit aux différentes questions qui lui furent posées sur son pays.

Concert spirituel à la collégiale de Valangin

De notre correspondant :

Si la collégiale de Valangin n'est plus le centre religieux et historique qu'elle fut vers les années 1500, elle n'en redevient pas moins un haut lieu de la musique au Val-de-Ruz, puisque divers concerts y sont organisés chaque année, avant Pâques, le jour de l'Ascension et vers Noël.

Dimanche, pour le temps du carême, un public nombreux avait envahi le sanctuaire malgré l'après-midi ensoleillé et l'heure assez inhabituelle pour un concert spirituel. Le chœur mixte paroissial et la chorale enfantine sous la direction du pasteur André Evard, avaient mis au point un programme de choix. Un groupe de musiciens de Berne, Moutier, Winterthour, Nyon et Neuchâtel ayant offert sa collaboration, l'on entendit avec plaisir quelques œuvres du répertoire classique tel que le quintette en ré majeur pour deux violons, flûte et violoncelle et épinette de Jean-Chrétien Bach, où les musiciens apportèrent une sensibilité et une technique instrumentale dignes de professionnels. M. Spalinger, basse et Madame Weibel, soprano, ont interprété avec bonheur différents extraits d'œuvres célèbres telles que « Quia secit mihi magna » du « Magnifica » de Bach, « Höchster was ich liebe » de la Cantate 39 de Bach et un passage de l'oratorio « Josué », de Haendel.

La chorale enfantine fondée en 1971 a présenté avec succès deux œuvres fort connues « L'Ave verum » de Mozart dans une traduction française de Barblan et le célèbre choral « O Jésus, O tendre Maître ! » extrait de la Cantate 147 de Jean-Sébastien Bach. Les pièces chorales ont toutes été accompagnées avec douceur par Mme Spalinger, organiste de Moutier qui, seule, interpréta un choral de Johann Walther.

Le chœur paroissial n'est intervenu qu'à une seule reprise qui lui permit d'affirmer d'excellentes dispositions en interprétant, accompagné de la flûte, du violoncelle, d'un violon et de l'orgue, la cantate de Buxtehude « Jésus, ma joie » dans laquelle les arias pour soprano et basse alternent avec les parties instrumentales. Le chœur semble avoir encore progressé alors que le registre masculin est toujours aussi mince.

Conférence à la veillée féminine

(c) Succès pour Mlle Marguerite Besson qui, lors de la récente veillée féminine, a parlé de son voyage au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Son exposé passionnant était accompagné de films tournés dans les réserves africaines.

Assemblée de la caisse Raiffeisen de Fontaines

(c) L'assemblée générale de la caisse de crédit mutuel s'est déroulée vendredi soir, sous la présidence de M. Francis Besancet. L'attention des participants a surtout été retenue par les trois rapports présentés.

M. Francis Besancet, président du comité de direction, traita des questions générales d'ordre économique du moment : activités économiques suisses, industrie du bâtiment, agriculture, évolution des prix, etc. ; il constata, en définitive que notre petite banque locale continue sa marche ascendante, au milieu des difficultés de la conjoncture actuelle.

M. Edouard Eggli, caissier, chiffres à l'appui, sut convaincre son auditoire des progrès constants de l'institution et de son utilité au sein de la population. L'effectif des membres augmente toujours et a passé en 1972, de 63 à 72. Le mouvement général totalise 7.362.439 fr. tandis que le bilan continue sa progression pour atteindre près de 2.500.000 fr. Les fonds confiés se montent à 982.000 fr. en épargne, 927.000 fr. en obligations et 349.000 fr. sur des carnets de dépôts bloqués. Cependant, une inquiétude demeure ; la véritable épargne tend à diminuer ; elle est remplacée par des placements plus rentables. Par ailleurs, les frais généraux restent très modestes (0,34 % du chiffre du bilan), ce qui a permis de verser intégralement aux réserves un bénéfice net de 6900 fr. 75.

Au nom du conseil de surveillance, M. Claude Haussener, président, rappela les dispositions légales de la nouvelle loi fédérale sur les banques, qui ont été sensiblement renforcées, particulièrement en matière de contrôles. Il précisa que les caisses Raiffeisen sont soumises à un système de contrôle à deux niveaux. Le premier est constitué par le conseil de surveillance, organe interne ; le second est représenté par l'office de révision de l'Union à Saint-Gall. Si l'un se penche sur les problèmes locaux, l'autre se préoccupe plus particulièrement des questions techniques. Cette façon de procéder reste pour chacun, la garantie d'une gestion irréprochable.

Se basant dès lors sur ses propres constatations et sur le rapport de revision de l'Union, le conseil de surveillance peut certifier que la situation de notre caisse Raiffeisen est excellente, et propose l'adoption des comptes et du bilan arrêtés au 31 décembre. Mis en discussion, les trois rapports et leurs conclusions sont acceptés à l'unanimité.

Un poste était à repourvoir au comité de direction à la suite du départ de la localité de Mme Marguerite Winkelmann. Pour la remplacer, l'assemblée désigne M. Michel Chailly, jusqu'ici secrétaire du conseil de surveillance et nomme M. André Demierre membre du conseil de surveillance.

La séance levée, c'est dans une ambiance sympathique que la soirée se poursuivit, tandis qu'une collation était offerte aux participants.

LE LOCLE - LE LOCLE

Succès total pour le concert de la fanfare de la Chaux-du-Milieu

De notre correspondant :

La fanfare de la Chaux-du-Milieu a donné son concert annuel samedi soir, à la grande salle du villagl que les nombreux et fidèles auditeurs avaient remplie pour l'occasion.

Sous la baguette experte de son directeur, M. Louis-Albert Brunner, l'ensemble interpréta tout d'abord deux morceaux, « Josua » de Ken Roccard, production michoral, mi-dixieland, et « Argus », une ouverture de Laurent Delbecq. Ce fut ensuite au tour du président de la société, M. Jean-Claude Rosselet, de saluer le public et de féliciter avec sa verve coutumière trois nouveaux vétérans : MM. Jean-Claude Hegger, pour dix ans d'activité, Etienne Haldimann, pour trente ans, et Louis-Albert Bruner, pour vingt-cinq ans ; de beaux exemples de fidélité à la fanfare.

Le programme musical reprit avec « Cornet carillon », trio de trompettes de Ronald Binge, brillamment interprété par trois jeunes solistes de l'ensemble, MM. Jean-Claude Rosselet, Frédéric Monard et Patrice Bruner. Suivirent « Brooklyn-Parade », sélection moderne d'Hermann Schroer, et enfin « Criardu », une marche de Pierre Haenni.

Par ce programme, qui n'était pas de toute simplicité, la fanfare de la Chaux-du-Milieu et son directeur ont su prouver leur valeur musicale ; de même l'effectif toujours croissant de la société est le gage de son dynamisme et le rôle important qu'elle tient au village. Cela est de bon augure et laisse entrevoir maints autres succès.

La soirée se poursuivit par une production théâtrale de Robert Thomas, « Double jeu », interprétée par la troupe locloise Comoedia, dont la renommée n'est plus à faire, tant ses diverses représentations ont toujours su plaire à la population. Et pour couronner le tout, un bal conduit par l'orchestre « Trio Bonbon », entraîna chacun dans la bonne humeur jusqu'au petit matin.

Soirée annuelle de l'« Echo de l'Union »

De belles chansons et une pièce policière

« Echo, la vie est méchante !

Et d'une voix si touchante

L'écho m'a répondu : chante ! ».

Cette poétique pensée de Botrel inspire « L'Echo de l'Union ». Et effet la vie des sociétés est difficile à notre époque où chacun cherche ses aises. Mais « L'Echo de l'Union » est une société heureuse. Ses registres sont bien étoffés, ses membres aiment le chant et sont des amis. Ils aiment à se réunir sous la direction de leur chef, M. Bernard Droux et sous la houlette de leur président d'honneur M. Georges Baillod. Voilà le secret de la réussite de cet imposant ensemble vocal. « L'Echo » forme un tout bien équilibré que tient bien en main le directeur. On peut répéter ce que l'on disait lors des précédents concerts. Les ténors et les basses déploient une sonorité suffisante pour s'associer avec bonheur aux autres parties. Après l'entraînante « Marche vers la vie ! » de Duran où la plénitude des voix fut appréciée, la chorale exécuta un « Nocturne » de J. Rochat riche en musicalité. Et une grande fraîcheur se dégagea de la « Chanson pour une fontaine » de Mermoud, sur un texte de G. Blanc. « Malona », sorte de valse havaïenne de Frossard, colorée à souhait, a été interprétée sur un rythme quelque peu saccadé. L'exécution des « Guides du Mont-Blanc » fut un grand plaisir pour l'oreille. La mélodie est bele, entraînante, poétique. Le public fit fête aux interprètes et à leur chef B. Droux.

Pour maintenir une tradition depuis longtemps établie « L'Echo de l'Union » fait appel chaque année à une autre « Union », celle du groupe littéraire du Cercle du même nom, pour divertir ses membres et le public friand de ce genre de soirée. « Faites-moi confiance » est une pièce policière comique, assez bien charpentée, en trois actes et cinq tableaux de M. Duran. L'auteur se montre, dans « Faites-moi confiance » tour à tour âpre ou fantaisiste, sentimental ou tragique. L'œuvre est essentiellement divertissante et l'histoire, fort simple. Un bandit loue une chambre dans un appartement proche d'une banque qu'il a l'intention de dévaliser. Il se fait passer pour un financier qui ne fait que « déplacer des capitaux ». Naturellement les dames se laissent prendre aux arguments de ce bandit et de ses acolytes. Il y a des trouvailles drôlatiques. Elles ne constituent pas le moindre attrait de cette pièce que la littéraire de « L'Union » joue dans le mouvement même qui convenait aux acteurs et au dialogue. Citons Mme L. Wildi dans Fonsine, MM. J.-M. Montandon et J. Hablützel dans les rôles de Monsieur Achile et du froussard Larique, sans omettre de nommer Mmes Giorgini, Frutiger, et Pipoz et MM. P.-F. Pipoz, J.-C. Humbert-Droz, S. Vallélian, P.-A. Huguenin et P.-A. Ducommun, acteurs méritants eux aussi. Cette soirée était ouverte par M. Georges Gagnebin, président de « L'Echo ». Il souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et releva la présence de M. René Burdet, président cantonal de la Société des chanteurs neuchâtelois.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil de février

Mariage : 23. Pittet Fernand, domicilié à Meyrin et Matthey-de-l'Etang Sylvette-Marceline, domiciliée aux Ponts-de-Martel.

FONTAINES

Plus qu'un seul pasteur

(sp) La paroisse n'aura vraisemblablement plus qu'un seul pasteur dès cet été pour desservir les trois foyers. A la demande du Conseil synodal, le collège des anciens, réuni récemment à Fontaines sous la présidence de M. Samuel Vuilleumier, vient d'approuver ce mode de faire à titre d'essai. La décision devra être approuvée lors des trois assemblées fixées au 15 mars pour Valangin, au 18 pour Boudevilliers et au 25 pour Fontaines.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

ingénieur-technicien ETS en électrotechnique

pour la planification centrale de nos installations de distribution et le traitement des problèmes y relatifs.

Nous offrons une activité étendue et variée au siège principal de notre entreprise à Berne.

Des connaissances en matière de construction des installations et des lignes constituent une base utile pour accomplir les tâches posées.

Conditions d'engagement répondant aux exigences actuelles, deux horaires de travail au choix, restaurant pour le personnel.

Prière de s'adresser aux

FORCES MOTRICES BERNOISES S.A.
Division du personnel
Place Victoria 2
3000 Berne 25
Téléphone (031) 41 44 01.

CARACTÈRES S. A., NEUCHATEL

désire engager :

EMPLOYÉ COMPTABLE

jeune, dynamique et consciencieux,
s'intéressant aux travaux administratifs.

POSSIBILITÉ DE COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LE CHEF DU DÉPARTEMENT

EMPLOYÉE

qualifiée et ayant de l'initiative, pour son Service

facturation - expédition

Entrée immédiate ou à convenir pour les deux postes.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel de Caractères S. A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 07 22.

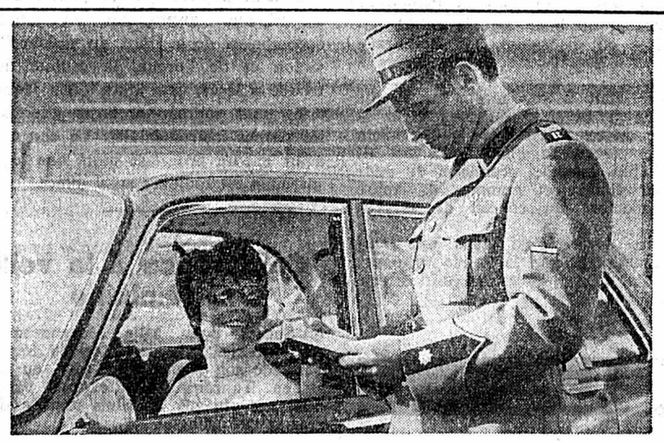

Garde-frontière.

une profession

intéressante et variée

Même sous le régime Suisse-CEE, il faudra continuer de contrôler le trafic à travers la frontière.
Nous cherchons des candidats pour assumer cette importante tâche d'ordre politique et économique.

Nous vous offrons une formation professionnelle approfondie, durant laquelle vous touchez déjà un salaire fort appréciable. Vous trouverez chez nous des institutions sociales modernes ainsi qu'une place stable avec de réelles chances d'avancement.

Entrent en ligne de compte des citoyens suisses n'ayant pas dépassé l'âge de 28 ans, qui ont accompli l'école de recrues et sont incorporés dans l'élite de l'armée. Ils doivent, en outre, satisfaire aux exigences suivantes: bonne instruction primaire, stature de 164 cm au moins, acuité visuelle et ouïe normales.

Si vous désirez des précisions, ayez l'amabilité de remplir le coupon ci-dessous et de l'adresser à l'une des Directions d'arrondissement (4000 Bâle, 8201 Schaffhouse, 7001 Coire, 6901 Lugano, 1001 Lausanne et 1211 Genève) ou à la Direction générale des douanes, 3003 Berne, qui vous renseigneront volontiers.

Délai d'annonce 12.4.1973
Entrée dans l'administration 24.9.1973

Je m'intéresse à la profession de garde frontière et vous prie de m'adresser la documentation y afférente. NE - 2

Nom, prénom: _____

Rue: _____

No postal et lieu: _____

BOREL

fabrique de fours électriques industriels cherche, pour son service de vente,

EMPLOYÉ DE BUREAU

auquel seront confiées les tâches suivantes :

— établissement des ordres pour les fournitures de rechange
— établissement des documents d'expédition et d'exportation.

Langues : français, allemand et, si possible, notions d'anglais.

Travail intéressant et varié. Poste autonome pour candidat faisant preuve d'expérience et d'initiative.

Faire offres, avec copies de certificats, à la Direction de BOREL S. A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour son secteur Marketing, une

secrétaire de zone

Nous demandons :

— formation commerciale complète ou équivalente
— expérience de secrétariat
— maîtrise de la langue anglaise en plus du français ; connaissance de l'espagnol souhaitée
— sens de l'organisation.

Nous offrons :

— travail varié et nombreux contacts
— horaire variable
— rémunération en rapport avec les capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
63, rue Centrale
2500 Bienne

SSIH

SUBLISTATIC S.A.

cherche pour son service

DOCUMENTATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE

UN (E) COLLABORATEUR (TRICE)

capable d'en prendre la responsabilité

Cette personne travaillera de façon indépendante en liaison avec les services commerciaux et techniques. Elle devra suivre les demandes d'échantillonnage et les actions promotionnelles pour en présenter les résultats aux services concernés.

Correspondance française et anglaise nécessaires.

Nous offrons :

— ambiance et situation de travail agréables à 4 km de Genève (voiture presque indispensable) ;
— semaine de 40 heures, horaire continu, restaurant d'entreprise ;
— 4 semaines de vacances ;
— 13me mois de salaire ;
— fonds de prévoyance.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre, avec curriculum vitae complet, à

M. Preiswerk,
Sublistatic S.A.,
route de la Capite 91,
1223 Cologny - Genève.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

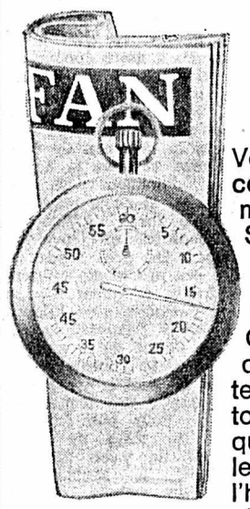

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?
Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.
Car vous l'attendez, votre journal.

Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

MIKRON HAESLER

CHEF MAGASINIER

Nous cherchons

Genre d'activité

Gérance des magasins de nos pièces détachées et fournitures, en liaison avec le département « Gestion des stocks ». Ce poste conviendrait à une personne apte à diriger du personnel, ayant un esprit de collaboration apportant dans son travail précision et méthode.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise ? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction. Téléphonez à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, (038) 42 16 52, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines-transferts
73, rue du Collège, 2017 BOUDRY

Nous engageons des

OUVRIÈRES DE FABRIQUE

dans nos différents secteurs de production où elles auront la possibilité d'être formées en qualité d'ouvrières spécialisées selon leurs capacités individuelles.

N'hésitez pas ! Se renseigner n'engage à rien !

Nous répondrons volontiers à toutes vos questions concernant les possibilités intéressantes qui vous sont offertes.

Veuillez vous adresser, soit personnellement, soit par téléphone, à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 386

FEF FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER

URGENT

La fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A.
cherche pour un remplacement du 16 au 30 mars 1973

une secrétaire

Travail au moyen du dictaphone et de la machine à écrire électrique.

Horaire à convenir.

Renseignements au service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 61 26 26 ou 61 15 85 en dehors des heures de bureau.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Camp de ski

(c) Pour la cinquième fois, les élèves de Noiraigue participent à un camp de ski qui a lieu à Arolla comme les années précédentes. Ils ont pris le départ hier matin et ont été conduits en car jusqu'à destination d'où ils reviendront mardi prochain. Ils sont placés sous la responsabilité de M. Bernard Muller, chef de course, tandis que Mlle Françoise Coulet, MM. Georges Perrenoud et Norbert Andrey remplissent les fonctions de moniteurs. D'autres part, trois dames de la localité assurent les travaux d'intérieur du chalet.

ST-SULPICE

Les aînés « à travers l'Espagne »

(sp) Saint-Sulpice a accueilli jeudi après-midi le Club des loisirs du Val-de-Travers. Réunis à la salle de gymnastique, nos aînés, ont entendu une conférence donnée par M. Robert Porret qui a parlé de son voyage en Espagne en 1970. Des diapositives en couleur ont illustré son exposé intitulé « Estramadour ». La collation a été servie ensuite aux membres, de copieuse manière grâce à la générosité de commerçants et au dévouement d'un comité de dames. Conférencier et aînés ont été salués par M. Pierre Descombaz, président du club.

VAUD — VAUD — VAUD

ACCIDENT SUR LE PONT DE LA SAUGE

Un jeune détenu sauve la vie à deux personnes dont un habitant de Peseux

(c) Hier, vers 7 h 45, Mme Annelise Dessauges, 31 ans, de Moudon, circulait au volant de sa voiture de Cudrefin en direction de Champion. Sur le pont de la Sauge, qui franchit le canal de la Broye, l'auto dérapa sur le verglas et entra en collision avec une voiture conduite par M. Jean Breguet, 29 ans, de Peseux. Les deux conducteurs restèrent prisonniers des véhicules. Mme Dessauges, le crâne fracturé, était dans le coma.

Le pont de la Sauge est tout proche du domaine agricole du pénitencier bernois de Witzwil. Un détenu de 24 ans passait précisément dans les parages, sur un chemin vicinal, au volant d'un tracteur. Il se porta immédiatement au secours des personnes prisonnières des voitures, et parvint à les dégager. Peu après, les véhicules prenaient feu. Le jeune détenu a donc sauvé la vie des deux personnes qui furent ensuite transportées à l'hôpital Pourtalès. Tandis que Mme Dessauges est grièvement blessée, M. Breguet n'est que légèrement atteint.

M. Jean Vallat à Paris

L'initiative Delafontaine à l'ordre du jour de l'Association nationale ville-campagne

De notre correspondant :

L'Association nationale ville-campagne, présidée par M. Georges Monnet, ancien ministre, se préoccupe de trouver une solution au maintien et à l'aménagement des espaces verts — entre autres lors de la création de villes nouvelles — et à leur utilisation non seulement agricole, mais aussi en vue de leur fonction éducative et de détente.

A l'occasion de son colloque national, à Paris, sous le patronage du ministre français de l'équipement, elle a demandé à M. Jean Vallat, directeur de l'institut d'économie rurale de l'Ecole polytechnique fédérale, d'exposer l'initiative pour l'aménagement équitable du sol vaudois, qui sera prochainement soumise au peuple.

Ce projet de péréquation du prix des terres a vivement intéressé les responsables français de l'aménagement du territoire. Au cours des débats, présidés par le directeur de l'Ecole de génie rural, il leur est apparu comme le complément efficace aux mesures déjà envisagées. En effet, les lois existantes devraient théoriquement permettre de résoudre le problème foncier, mais elles ne sont guère appliquées, vu les énormes disparités du prix des terres selon leur affectation à l'agriculture ou à la construction.

Le responsable des SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural du centre) (six départements), s'est tout particulièrement intéressé au système proposé par l'initiative Delafontaine. Il constitue, à son avis, un moyen de parfaire le travail des SAFER, afin de mettre la propriété foncière rurale à disposition des agriculteurs dans les meilleures conditions.

Au «Grutli» de Payerne

(c) La société de tir « Le Grutli » a siégé à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Walter Schenk, vice-président, le président Maurice Cottier, étant malade. Le président a salué la présence de MM. Max Bapst, René Cornuz, Pierre George et Willy Kupferschmid, membres d'honneur.

Dans son rapport d'activité le président indique que l'année 1972 a été normalement chargée, dominée par le tir décentralisé de la SVC, dont la société a dû assurer le bon fonctionnement. Pour la première fois, une demi-journée de tir a été organisée un samedi matin. L'expérience ayant été concluante, elle sera renouvelée. Au cours de la saison, la société a participé entre autres au Tir cantonal bernois, au Tir de l'ancien Comté de Gruyère, au concours de groupes du « tirage », au tir du centième anniversaire des « Armes de guerre », de Corcelles, etc. Elle a également été représentée par des groupes dans des tirs à Neuchâtel, Guggisberg, Chevroux, Chevrilles, Wallenried, Fleurier, Gransivaz et Avenches. Des tireurs individuels ont également pariticipé à de nombreuses manifestations en maints endroits. A l'assemblée générale de la Société vaudoise des carabiniers (SVC), Pierre George, membre d'honneur, a reçu sa deuxième médaille de maîtrise en campagne.

En 1973, le « Grutli » participera entre autres aux tirs du 75me anniversaire de la « Jeune Broyarde », ainsi qu'au tir cantonal neuchâtelois.

Le rapport du caissier, M. Roger Mottier, ainsi que celui des vérificateurs, ont été approuvés. L'assemblée a ensuite réélu le comité par acclamation. A la commission de tir, M. Pierre-André Pilet remplacera M. Max Bapst ; ce dernier fut chaleureusement remercié pour sa participation durant de nombreuses années aux destinées de la société. En 1973, la commission sera présidée par M. Pierre George, qui sera secondé par MM. René Schutz, Franz Kees, Jean-Marc Pasteris et Pierre-André Pilet.

Au cours de l'assemblée, trois membres fidèles et dévoués ont reçu le diplôme de membre honoraire : MM. Roland Hofer, Albert Meier et Charly Rochat. Il a encore été donné connaissance du classement du tir militaire, et du tir de sections en campagne. M. Pierre George est au premier rang avec 206 points, et reçoit la channe et le challenge « militaire » pour une année. Vingt et un tireurs ont reçu le verre de cave.

Fillette renversée par une auto

(c) Mardi vers 11 h 40, la petite Muriel Jeunet, âgée de trois ans et demi, a été renversée par une auto, rue des Grand-Rayes. Souffrant d'une forte commotion et d'une plaie au front, l'enfant a été transportée en ambulance à l'hôpital de la localité.

Climats intérieurs : la maison

Face aux quartiers de nos villes industrielles où le béton est roi, il est difficile d'évoquer une vraie maison. Placés côte à côte, les blocs modernes avec leurs nombreux étages font penser à des ruches bourdonnantes d'humains ; par contre, j'aime les maisons aux grands toits inclinés sur les murs comme des voûtes protectrices. Les maisons et les toits qui abritent ***les joies et les*** *peines des hommes, leur vie et leur travail. Ces maisons de village, blotties au creux du Vallon et qui se serrent les unes près des autres comme des frileuses, tandis qu'à l'entour s'étendent les champs de neige. La porte est lourde à pousser parce qu'il faut bien que la protection soit efficace entre le rude climat du dehors et la chaleur qui règne au-dedans.*

Quelle joie, alors que pénétrant dans l'une de ces demeures, on y découvre la richesse des choses anciennes, vivants témoins du passé. Une mante de cheminée couronnant la tiédeur de ce coin d'intimité, l'escalier tournant, image d'une ascension qui enchante les petits et entraîne notre imagination d'adultes sur des carrousels de souvenirs imprécis. Un rouet nous parle de mains habiles comme aussi des longues heures emplies d'attente et de travail. Une cruche et une seille ornées de chardons d'argent cueillis dans les pâturages proches. Et ces parois de bois, lumineuses et accueillantes, disent à elles seules la présence et la quiétude d'un foyer heureux.

Une maison... la maison ; celle qui parle au cœur avant même que nous en franchissions le seuil, qui vous empoigne et vous tient près d'elle par les deux épaules, parce que passe sur vous le souffle particulier, l'atmosphère sereine d'une maison, d'une vraie demeure.

Ce sont des murs épais qui sont les gardiens de ces maisons-là, de claires fenêtres pas trop grandes et des toits inclinés vers la terre, parce qu'ils doivent recouvrir la maison et ceux qu'elle abrite !

La maison devient alors un monde de sons, de voix, d'habitudes et de pas ; à la fois un monde et le port.

Le port d'attache des navigateurs d'une journée ; celui à qui l'on revient après son labeur et où l'on se sent bien parce qu'il y fait chaud et parce que cette maison est habitée par ceux qu'on aime !

Une maison... la maison ; celle de l'enfance ou celle que nous avons aménagée avec soin et amour.

Celle dont on rêve ou que l'on possède vraiment, qu'importe ! pourvu que nous connaissions sa véritable image, et la joie de son hospitalité.

Anne des Rocailles

Près de 800 patients ont été soignés à l'hôpital de Couvet

(sp) La commission générale de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, a siégé lundi après-midi sous la présidence de M. Léo Roulet. Un culte du pasteur Roulet, de Travers, ouvrait la séance. Du rapport présenté par M. Armand Huguenin, président du comité administratif, il ressort que les dons en faveur de l'institution se sont élevés à plus de 17.000 francs.

L'instabilité du personnel paramédical et les difficultés d'adaptation du personnel étranger créent certains soucis. Le réajustement des salaires a été appliqué à tous les collaborateurs. Il a été procédé à la modernisation de différentes chambres, à des travaux d'entretien dans les chambres du personnel. L'équipement du laboratoire a été complété ; les lits à commande électrique donnent satisfaction et les lits anciens ont été donnés à l'hôpital de Lourenço-Marquès.

L'évolution du statut hospitalier cantonal a retenu l'attention. Une séance d'orientation a eu lieu sous la présidence du conseiller d'Etat Jacques Béguin. Le projet présenté devant le Grand Conseil ayant été transmis à une commission, les hôpitaux régionaux ont décidé de remettre à celle-ci un mémoire démontrant l'influence modératrice des fondations sur le coût de la maladie au canton.

Un accord est finalement intervenu entre les hôpitaux avec le consentement de l'Etat. Au compte d'exploitation, le solde du déficit non couvert est de 8489 francs. Comparée aux années précédentes, la situation s'est améliorée en raison du prix forfaitaire de pension fixé à 48 fr. 75 depuis début novembre 1971, pour les malades en chambres communes et affiliés à une caisse-maladie. La subvention des communes du Vallon pour le déficit non couvert sera de 6790 francs.

PRÈS DE 800 PATIENTS

Selon le rapport du Dr Jean-Pierre Gentil, chirirgien-chef, 776 malades ont été hospitalisés à Couvet. Ils ont totalisé 15.700 journées. Il a été procédé à 682 interventions chirurgicales, à 69 réductions de fractures et on a enregistré 103 accouchements. Les divers rapports et les comptes ont été adoptés non sans que le chirurgien-chef et les autres médecins aient été félicités de conserver à l'hôpital du Val-de-Travers un caractère familial et à l'échelle humaine.

G. D.

La messe de Liszt au programme du centenaire de l'Union chorale

De notre correspondant :

L'Union chorale de Couvet fêtera l'année prochaine son centième anniversaire. A cette occasion, plusieurs manifestations seront organisées. Le concert du centenaire aura lieu le 6 avril au temple de Couvet. Les choraliens interpréteront la messe de List pour soli, chœur d'hommes et orgue. Un quatuor composé de chanteurs sera engagé pour tenir la partie solistique.

L'Union chorale organisera le 12 octobre une soirée populaire à la salle de spectacles avec la participation du chœur valaisan des « Zachéos » de Sierre et sous réserve de confirmation du chœur d'hommes du Brassus.

La société fêtera son centenaire le 26 octobre à la salle de spectacles. Après la manifestation et les discours, auront lieu un repas et une soirée familiale à l'intention des membres et de leurs invités.

Le centième anniversaire de notre chœur est organisé par un comité qui s'est réuni lundi soir. La question financière a été abordée et plusieurs solutions envisagées pour trouver des fonds. En 1974, la société inaugurera une nouvelle bannière, celle datant de 1928 ayant besoin d'être remplacée. La date de l'inauguration n'a pas encore été fixée. Le comité d'organisation et une commission attendent la réponse de l'Etat à la demande d'organiser une loterie de dix mille billets dont le bénéfice servirait à l'achat de la bannière.

L'Union chorale prépare actuellement son concert annuel fixé au 24 mars ainsi que sa participation à la Fête fédérale de chant de Zurich des 26 et 27 mai.

FLEURIER

Le Ski-club à Saint-Luc

(sp) Ce dernier week-end, une vingtaine de membres du Ski-club de Fleurier, présidé par M. Charles Reussner, a organisé sa course annuelle à Saint-Luc. En dépit d'un froid très vif et d'une bise tenace, les participants qui ont logé et mangé à la cabane Bella-Tola, à 2500 mètres d'altitude, ont vécu sur les hauts valaisans deux excellentes journées.

MÔTIERS

« Vivre sa ville »

(sp) Le 15 mars, le Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers siégera au château de Môtiers sous la présidence de M. Jean-Claude Reussner. A cette occasion sera projeté en première au Vallon le dernier film du cinéaste loclois André Paratte : « Vivre sa ville », une évocation très originale de la Chaux-de-Fonds, telle qu'elle est, mais telle qu'on ne la voit généralement pas.

TRAVERS

Croisement impossible

(sp) Mardi à 11 h 40, R. H., des Bayards, descendait au volant d'un camion le chemin communal reliant la Montagne-de-Travers au village. A Planche-Ronde, dans un virage à droite, il se trouva en présence d'une jeep remorquant une bétaillère pilotée par R. R., de Roumaillard, qui arrivait en sens inverse. En raison de l'étroitesse de la route due à la neige, le croisement était impossible et une collision se produisit. Dégâts aux véhicules.

Soirée de l'« Espérance »

(sp) Le chœur d'hommes « L'Espérance » a donné samedi, salle de l'Annexe, son concert annuel suivi d'une soirée familiale. Il s'était assuré de la participation du chœur d'enfants des Verrières que dirige M. J.-C. Briquet. « L'Espérance » sous l'experte direction de M. CHarles-André Huguenin, a chanté huit chœurs qui furent très applaudis. Deux negro spirituals et le beau chœur « Verger au soleil » de L. Gesseney ont particulièrement plu. Les qualités de l'« L'Espérance » ont de nouveau été mises en valeur par le directeur : nuances subtiles et expressivité remarquable. Après le premier chœur, M. Armando Ermacora, président de « L'Espérance » a salué les auditeurs. Le chœur d'enfants des Verrières a chanté près de trois quarts d'heure les voix sont fraîches et naturelles. Le programme exécuté sous la direction de l'instituteur Briquet a été fort apprécié. Enfin, un quatuor filmé de MM. Jean et Claude Flückiger, Francis Blaser et Paul Roulin, de « L'Espérance » ont interprétés trois chants. Ce concert fut suivi d'une soirée familiale, animée par l'orchestre « Rythm-Melody's ».

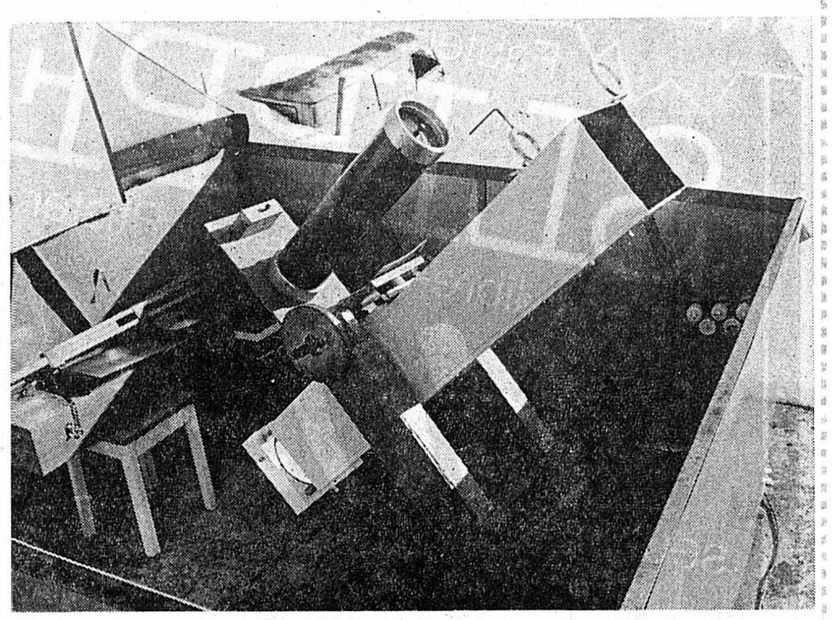

Une vue du télescope.

(Avipress - Schelling)

Après avoir construit un télescope, un Verrisan passe au «fondu enchaîné»

De notre correspondant régional :

Bien peu de personne savent qu'un téléscope est installé au Val-de-Travers, plus précisément quartier du Crêt, aux Verrières et qu'il a été entièrement réalisé par un habitant du lieu. Il s'agit de M. Jean-Pierre Kobel. Son idée première avait été de photographier le ciel étoilé. Mais avec un appareil ordinaire, fût-il le plus coûteux, il n'aurait tiré ni profit scientifique, ni résultat satisfaisant.

C'est pourquoi il s'est mis en quête de chercher autre chose. Le téiescope lui en a fourni l'occasion, mais le construire, n'a pas été une petite affaire.

— Je ne connaissais rien à l'optique, dit M. Kobel. J'ai dû me documenter et j'ai trouvé un appui bienveillant auprès de la Société astronomique de France.

Ce n'est pas la fabrication du lourd châssis qui a posé des problèmes à M. Kobel, mais surtout celui des lentilles. Pour tailler la plus grosse — cela doit se faire exclusivement à la main — il lui a fallu six mois jusqu'au moment où elle a pu être recouverte d'une infime couche d'argent.

DU SYSTÈME SOLAIRE A LA CONSTELLATION D'ORION

M. Kobel peut observer avec son téléscope toutes les planètes du système solaire notamment. « C'est un enchantement, plus grand encore que celui qu'éprouvent par exemple, les plongeurs sous-marins. Je peux aussi braquer mon téléscope sur la constellation d'Orion, où l'on peux voir tout ce qu'il y a de plus captivant dans l'espace intersidéral ».

M. Kobel a effectué ce travail uniquement pour son délassement. Il lui a fallu, cependant, construire une maisonnette métallique pour placer son télescope.

— Les variations de température ne jouent aucun rôle, précise-t-il, car un tel instrument doit toujours être dans la température ambiante. Ce n'est pas l'été que les observations sont les meilleures, mais l'hiver, et même quand le thermomètre descend à vingt degrés au-dessous de zéro.

Avec son télescope, sur lequel il a placé un appareil photographique, M. Kobel parvient à faire des clichés remarquables. Ainsi celui de la Lune sur laquelle se profile l'ombre de la Terre. Toutefois, M. Kobel n'a pas arrêté-là ses expériences et cela l'a conduit, avec M. Daniel Schelling, à réaliser ce que l'on appelle le « fondu enchaîné ».

EFFETS ÉTONNANTS

Cette réalisation du fondu enchaîné conduit à des perspectives particulièrement heureuses dans le domaine de la projection des diapositives. Ainsi peut-on les regarder sans se lasser, par la suppression du trop fameux trou noir.

— En réalité, dit M. Kobel, c'est comme si l'on projetait à l'écran un film en trente-cinq millimètres. Cela permet aussi de réaliser des effets surprenants en passant, avec des gradations imperceptibles, de la tête d'un éléphant à celle d'une souris, de celle d'un enfant à celle d'un chat.

Les caractéristiques de l'appareil mis au point par MM. Kobel et Schelling est de redonner à l'image sa primauté esthétique grâce à un obturateur à mouvement vertical se déplaçant devant les objectifs de deux projecteurs, et d'ouvrir un nouveau domaine dans le secteur de la communication. Du reste, MM. Kobel et Schelling viennent d'être invités à participer à une exposition internationale qui se tiendra sous peu à Zurich et où leur réalisation ne passera certainement pas inaperçue.

Si le « fondu enchaîné » est la dernière création de M. Kobel, celui-ci reste toujours l'adepte fervent de son téléscope qui lui aussi, montre que si les hommes et les choses de notre terre se croient parfois grands, ils sont en réalité, minuscules et même infimes à l'échelle de l'Univers.

G. D.

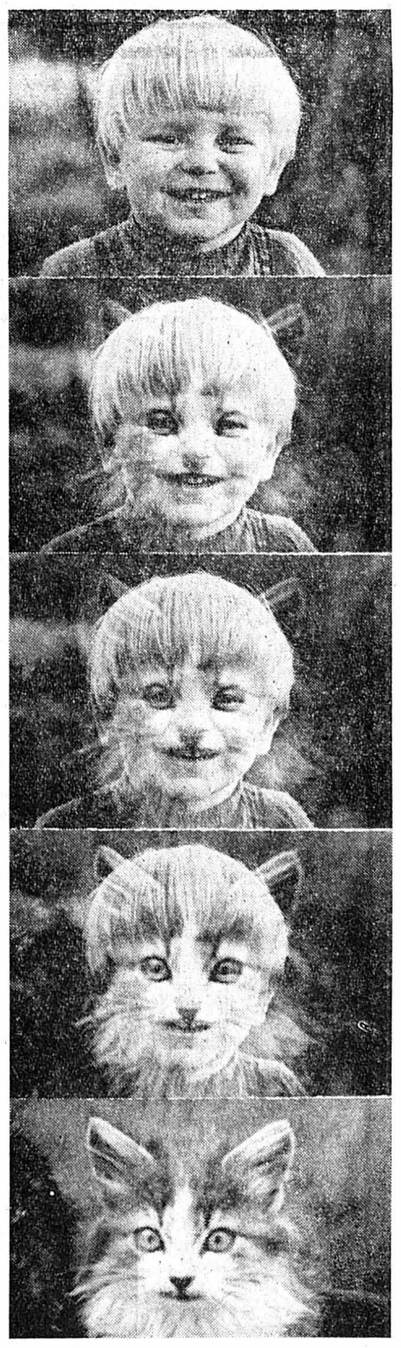

Une illustration du principe du « fondu enchaîné ».

(Avipress - Schelling)

VILLE DE NEUCHATEL

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL

L'amour de l'alcool le poussait à voler: huit mois de prison ferme!

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de MM. P. Borel et C. Mayor. M. H. Schupbach procureur général. représentait le ministère public et Mlle C.-L. Binggeli assumait les fonctions de greffier.

Les problèmes relatifs à l'alcoolisme étaient hier à l'honneur. C'est en effet sous l'influence prolongée de l'alcool que C. W. a commis les infractions qui lui sont reprochées. Le 2 mai 1972, il s'emparait par effraction d'une cassette contenant environ 600 fr. et de divers objets tels une boîte de crayons ou une automobile miniature en plastique. Le 18 mai, il volait un cyclomoteur, sans pouvoir le mettre en marche. Le 11 novembre, il s'introduisait à nouveau par effraction au Centre social protestant et dérobait une somme de 4700 francs. La chance, il faut le dire, était avec lui. Il n'eut pas à briser la fenêtre, celle-ci étant défectueuse et il n'eut qu'à la pousser. Quant aux clés de la cassette qu'il voulait ouvrir, elles se trouvaient sur la serrure tout simplement. Interrogé sur son avenir, C. W. a émis quelques réserves :

— Je ferai de mon mieux, mais si je vous affirmais que je ne ferai plus de bêtises, je serait un menteur !

Il a fait de a détention préventive. C'est, selon lui, un excellent moyen de combattre l'alcoolisme. Le procureur général s'est contenté de demander la lecture du casier judiciaire du prévenu. Il s'agit d'un document éloquent ! Dans son réquisitoire, M. Schupbach a demandé contre C. W. un an d'emprisonnement sans sursis. Le défenseur du prévenu a mis en lumière l'enfance particulièrement troublée de son client. Celui-ci a beaucoup souffert d'un manque total d'autorité. Il l'avoue lui-même :

— Dans toute ma jeunesse, je n'ai jamais su ce qu'était une fessée !

Mais l'avocat de C. W. s'en est également pris à deux rapports d'expertises psychiatriques établis à deux ans d'intervalle et fournissant des données contradictoires.

C. W. a été condamné à 8 mois d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire 119 jours de préventive. Il paiera 1400 fr. de frais.

C. Fx.

Reconnaissance de la maturité de l'E.S.C.: démarche à Berne

La commission de l'Ecole supérieure de commerce s'est réunie le 26 février sous la présidence de M. André Brasey. MM. Jean-Louis Martin, chef du service des écoles de la ville, et Richard Meuli, directeur de l'école, assistaient à cette séance.

Les comptes pour 1972 ont été adoptés. Ils reflètent l'évolution économique générale qui se traduit par une augmentation des dépenses mais aussi des recettes (écolages, subventions). En revanche, le déficit à la charge de la ville a légèrement diminué par rapport aux comptes de 1971.

L'arrêté organique actuel de l'école, véritable charte de celle-ci, date de 1954. Il est dépassé sur de nombreux points de sorte qu'une révision complète s'impose. L'automne dernier, la commission avait chargé un groupe de travail de la préparation d'un avant-projet. Celui-ci a été mis en discussion. Après y avoir apporté différentes modifications, la commission, unanime, a adopté le texte qui sera soumis pour approbation aux autorités communales.

Le problème de la reconnaissance de la maturité de l'Ecole de commerce a fait l'objet d'un rapport écrit du directeur qui a informé en outre la commision qu'une demande en reconnaissance vient d'être adressée par le département de l'instruction publique au Département fédéral de l'intérieur. L'école va maintenant préparer, d'une part, un dossier de candidature détaillée et, d'autre part, les modifications de programmes et d'organisation nécessitées par cette reconnaissance.

Enfin, la commission a été informée de l'évolution du problème de la construction d'un nouveau bâtiment. Différentes propositions sont actuellement à l'étude.

FRANCE VOISINE

Attaque à main armée à Montbéliard 200 à 300.000 Fr. dérobés à un encaisseur

Lundi vers 17 h 30, deux gangsters ont réussi un coup fumant devant l'agence de Montbéliard du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine.

L'affaire fut très rapidement menée. L'encaisseur du CIAL arrivait en voiture devant son agence. Sur le point de franchir la porte d'entrée de la banque, il fut attaqué par derrière par deux hommes, qui le frappant sur la tête, lui arrachèrent sa serviette, qui contenait une somme de 2 à 300.000 francs. Les bandits sautèrent dans leur voiture, une R-16, et disparurent. On devait constater par la suite que la voiture était munie de fausses plaques.

Une enquête est en cours.

L'histoire du fromage...

(c) 1273 - 1973 : la fromagerie de Déservillers a célébré son 700me anniversaire. La population a fêté cet événement en visitant les installations modestes du chalet. La commune de Déservillers est toujours citée en exemple, car elle possède les plus anciennes archives d'une coopérative de fromagerie dès le Haut Moyen âge.

CARNET DU JOUR

Môtiers, château : ouvert ; exposition d'affiches cubaines.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Buttes - la Robella : installations en service.
Les Verrières, téléski : en service.
Travers, téléski : en service.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25 ; **de Fleurier,** tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières : Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Nouveau!

Fauteuil-élément

SLIPPER

au prix «libre-service» de Pfister

seul. **110.–**

- Tube d'acier pour une suspension confortable
- Pieds-patin pour un maniement facile
- Coussins-mousse utilisables sur les deux faces
- Garniture en toile orange, brune ou verte
- Couleur de la carcasse assortie à la garniture
- Emballage: carton prêt à emporter

Combinaison d'éléments à 5 places **seul. 550.–**

Seul **Pfister ameublements sa** offre une telle performance

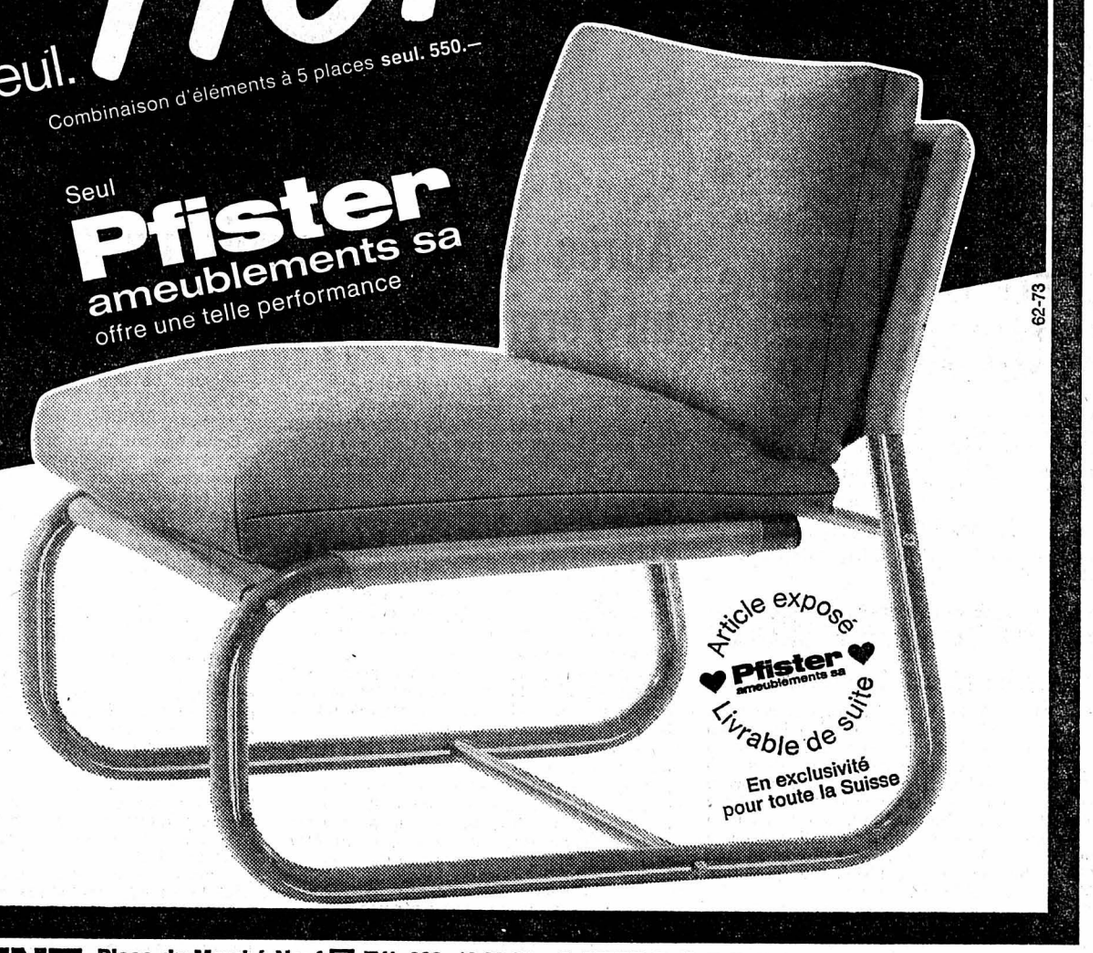

BIENNE Place du Marché-Neuf P Tél. 032-42 28 62 De la gare: Bus 1 ou 2 ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038 - 25 79 14

Le grand dessert de Yoplait, le spécialiste des gourmets. Trois variétés (chocolat, caramel, moka), nappées de crème chantilly onctueuse, légère.

Yoplait la fine fleur des desserts.

Euro-Advertising

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

GRANDS MAGASINS **Gonset**

Vous pouvez choisir sans vous tromper. Chez Gonset, c'est le bon goût... avantageux!

C'est bien connu, notre rayon ménage/boutique est très bien assorti. Avec son choix remarquable d'objets sympathiques, colorés, harmonisés, vous pouvez choisir, transformer et réussir l'ambiance de votre intérieur. Vous changerez aussi le décor de votre table. Vous serez enchantée de votre visite. des formes et des couleurs, même les plus hardies et les plus originales, toujours de bon goût. Donnez libre cours à votre personnalité, choisissez selon votre goût, habillez et décorez votre intérieur.

Et les prix? Ils sont très avantageux car dans ce domaine, Gonset s'est surpassé.

YVERDON NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS DELÉMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHEY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIÈGE

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Participation et engagement politique: passivité de trois quarts des étudiants

Plus de 66 % des étudiants de l'université de Fribourg n'ont aucune activité au sein de l'Association générale des étudiants (AGEF). Près de 70 % ne participent à aucune action politique, si l'on ne tient pas compte de l'AGEF, et 76,1 % ce sont pas engagés dans un parti traditionel. Tels sont les résultats d'une étude sur l'abstentionnisme réalisée par un groupe d'étudiants fribourgeois dirigés par un sociologue, le professeur Riccardo Lucchini, vice-recteur de l'université.

Ce sondage a été réalisé sur la base d'un questionnaire envoyé à chaque sixième étudiant de nationalité suisse, inscrit au semestre d'été 1971. La moitié des questionnaires seulement, soit 200, furent retournés et, selon le professeur Lucchini, cette simple constatation est déjà pleine d'enseignements.

Le problème de l'abstentionnisme a d'autant plus d'importance que l'on a introduit la participation dans différentes universités. A Fribourg par exemple, les étudiants siègent notamment au sein du Sénat. Pour M. Lucchini, le phénomène de l'abstentionnisme peut être expliqué en partie par le manque de satisfaction immédiate procurée par l'engagement et par la difficulté qu'éprouvent les étudiants à définir leur propre curiosité.

PARENTS

L'étude indique que les étudiants dépendant financièrement de leurs parents et se reconnaissant influencés par ces derniers dans la conduite de leurs études sont plus actifs dans les partis politiques hors de l'université que ceux qui déclarent que leurs parents n'exercent pas d'influence sur leurs études. D'autre part 25 % des étudiants interrogés déclarent que leur famille verrait d'un mauvais œil un engagement politique à l'université, 17 % pensent que leur famille en serait satisfaite et 54,5 % n'ont pas d'avis.

Il ressort également de l'enquête que la plus grande partie des étudiants refuse catégoriquement l'idée d'augmenter le nombre des cours obligatoires. On donne en revanche beaucoup d'importance aux séminaires et groupes de travaux.

En ce qui concerne les raisons données par les étudiants à l'existence de l'abstentionnisme, l'étude relève que 36 % d'entre eux invoquent le manque de temps et que 31,9 % indiquent que l'individualisme et l'égoïsme sont les causes premières de l'abstentionnisme ; 17,5 % des étudiants interogés n'ont pas répondu à cette question et 19,5 % sont d'avis qu'il n'y a pas manque d'intérêt.

(ATS)

La série continue-t-elle ?

LE FEU À LA MAISON DU PEUPLE

L'impressionnante série d'incendies que connaît depuis plusieurs jours le canton de Fribourg se poursuit. Certains de ces sinistres n'ont aucun lien. D'autres, en revanche, qui ont été provoqués par des gestes criminels, suscitent l'inquiétude. C'est le cas de ceux qui ont éclaté lundi matin, dans la nuit, au Nos 12 et 6 de la Grand-Fontaine, à Fribourg. L'immeuble No 12 appartient à la société Perfecta S.A. de Genève (et non à l'agence immobilière de M. J.-P. Widder qui s'occupe de la location). C'est du deuxième étage de cet immeuble qu'une jeune femme s'est jetée, trouvant ainsi la mort.

Hier matin, vers 3 h 15, un incendie était à nouveau signalé à Fribourg. Le feu avait éclaté au rez-de-chaussée de la Maison du Peuple, à la rue de Lausanne 76. Il avait pris naissance dans une poubelle, entre le comptoir et une machine à glaces et serait dû à des mégots de cigarettes mal éteints jetés dans ce récipient. La chaleur fit fondre divers matériaux en plastique, notamment des conduites électriques et le tuyau souple amenant l'eau à la machine à glace, ce qui provoqua une inondation. Les locaux étant fermés, les flammes ne purent se propager considérablement, mais la fumée a causé de gros dégâts, ainsi que l'eau. Le P.P.S., alarmé après que le veilleur de nuit eut senti la fumée, dut intervenir avec des masques à circuit fermé. Les dégâts sont estimés à 80.000 francs environ.

Il est possible que l'incendie ait une origine purement accidentelle.

Drame à Cousset: un enfant se noie dans l'Arbogne

(c) En compagnie de sa femme et de son fils Olivier, âgé de 5 ans, M. René Torche, domicilié à Cugy, s'était rendu dimanche après-midi, dans un restaurant de Cousset, à l'occasion de la fête des Brandons. Soudain, les parents s'aperçurent de l'absence du petit Olivier, qui était allé jouer avec d'autres enfants au bord de l'Arbogne. Des recherches furent entreprises. Dix minutes plus tard, soit vers 18 h 30, on aperçut un bras émergeant de la surface de l'eau, à l'endroit où le lit de la rivière forme un gouffre assez profond. Tous les efforts tentés pour réanimer l'enfant furent vains, que ce soit sur place, ou à l'hôpital de Payerne. On suppose que l'enfant s'était approché de l'eau pour récuperer un jouet et fut victime d'une chute fatale. Détail tragique, la famille Torche avait déjà perdu, voici quelque cinq ans, une fillette de quatre ans, tuée dans un accident de la route.

Evadé de Bulle, il est repris à Genève

Evadé en juin 1972 de la prison de Bulle, un radio-électricien Bernois, âgé de 38 ans, a été arrêté à Genève d'où il était expulsé depuis 1964. Au moment de son arrestation, il portait sur lui de faux papiers. Il a été inculpé de rupture de ban et de faux dans les titres, et écroué à la prison de Saint-Antoine.

Au tribunal de la Glâne

Quatre cambrioleurs condamnés

(c) Le tribunal criminel de la Glâne, siégeant à Romont, a condamné quatre individus à des peines allant de deux mois avec sursis à cinq mois ferme. Tous quatre étaient accusés de vol, violation de domicile et dommages à la propriété, ces chefs d'accusation se compliquant en outre, pour l'un d'eux, de vol d'usage.

Pour C. M., domicilié à Prez-vers-Siviriez, qui écope de quatre mois ferme, le sursis de deux peines prononcées en 1972 se trouve révoqué. C. J.-C., qui a été condamné à plusieurs reprises pour infractions contre le patrimoine, devra purger une peine de cinq mois ferme. Quant aux deux autres, ils écopent de deux mois et quatre mois avec sursis pendant trois ans.

Les infractions (commises en 1972) concernent divers cambriolages perpétrés dans les districts de la Glâne, de la Veveyse et de la Sarine.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Attention aux enfants!

Il y a quelques années déjà, un matin de janvier, une petite fille de cinq ans vint sonner à ma porte, me demandant si elle pouvait aller aux toilettes. « Maman va travailler, me dit-elle en toute innocence, parce qu'on veut s'acheter la télévision. Alors, pour que je ne fasse pas du désordre dans l'appartement, elle m'enferme dehors. »

CEUX QUI S'EN MOQUENT

Je n'ai pas oublié cet épisode. Il est symptomatique. Trop de parents n'ont d'autre préoccupation, semble-t-il, une fois les enfants mis au monde, que de s'en débarrasser au plus vite. Certes, quand les deux époux travaillent, il peut se présenter des cas de force majeure. Mais trop souvent, même quand la maman reste à la maison, elle expédie les gosses dehors dès qu'ils tiennent à peu près sur leurs jambes. Et comme il n'y a pas assez de places de jeu, ces gosses traînent dans la rue, souvent du matin au soir, s'instruisant peut-être dans une certaine mesure au contact des aînés, mais apprenant surtout à crier et à déranger le voisinage.

Ce qui est grave, c'est que, très tôt déjà, ils se dissocient de la famille. Une fois surmonté le choc de la première année d'école (car ces mêmes parents ne veulent pas dépenser les quelques francs par mois que coûte le jardin d'enfants), ils retrouvent dans la rue leur véritable foyer. Même si la forêt est à dix minutes. Jamais ces parents-là n'y mènent leurs enfants.

Actuellement, pour les plus de huit ans, c'est la mode du hockey : avec des sticks presque aussi grands qu'eux, ils rôdent en quête d'un coin approprié et, sans crainte des autos qui klaxonnent, engagent une partie passionnante à en juger par leurs cris. Les plus débrouillards se fabriquent même avec trois bâtons et un bout de chiffon de véritables goals et peuvent rester des heures à taper sur leur puck — véritable régal pour les nerfs sensibles ! Quand on leur suggère d'aller sur une place de jeu, ils vous regardent d'un air de pitié, car ces terrains sont généralement plantés d'herbe. Quant aux emplacements des écoles, ils ne peuvent y aller non plus, même quand les classes sont vides, car le concierge veille. (Il y a quelques années, il avait été décidé d'ouvrir les préaux et places de jeux des écoles les jours ou après-midi de congé, mais il semble bien que cette mesure soit tombée dans l'oubli.)

CEUX QUI S'EN SOUCIENT

Pour en revenir aux tout petits, il est bien évident que ce manque d'amour vigilant est absolument scandaleux. D'ailleurs, même si l'on a la sagesse d'envoyer les petits à l'école enfantine, il reste une période allant de trois à cinq ans pendant laquelle il faudrait absolument veiller à un épanouissement harmonieux de l'enfant. Une seule année d'enseignement préscolaire est insuffisante. Le canton de Berne est ici nettement en retard sur d'autres cantons, notamment ceux de Suisse romande. Quelques parents biennois (il en est qui ont conscience de leurs responsabilités) viennent de prendre à cet égard une initiative intéressante :

Considérant que bien des appartements, trop exigus, ne permettent pas à l'enfant de se développer, qu'il manque de places de jeux, que les garderies d'enfants ou crèches ne résolvent pas le problème, ils ont décidé de créer leur propre école enfantine où l'on pourra envoyer les enfants dès l'âge de trois ans.

Dans de petites classes de dix à douze enfants, ceux-ci pourront donner libre cours à leur activité créatrice (peinture, rythmique, théâtre), assimiler certaines règles de comportement, s'intégrer tout naturellement dans la société. Les initiateurs ont déjà trouvé un local ainsi qu'une institutrice, et il semble que l'école pourra s'ouvrir bientôt.

Le désordre qui règne dans le monde est dû en partie à la négligence des parents oublieux de leurs devoirs. Il est heureux qu'on en trouve encore qui sachent prendre leurs responsabilités. R. WALTER

BIENNE

Plaques réfléchissantes: on va enquêter

De décembre 1971 à mai 1972, quelque mille voitures de la région de Bienne ont été équipées de plaques réfléchissantes. C'est le 15 mars — soit jeudi — que commencera l'enquête publique ayant pour but de récolter toutes les expériences faites par les conducteurs de véhicules équipés de telles plaques.

Le service cantonal des automobiles de Berne fera parvenir à ces 1000 automobilistes un questionnaire à remplir dans les quinze jours. Mais, cette enquête s'adresse également à tous les autres usagers de la route qui auraient des remarques à faire au sujet de ces plaques. Elle permettra de démontrer et d'analyser les avantages et les inconvénients des plaques minéralogiques réfléchissantes dans des conditions de mauvaise visibilité et lorsque les véhicules ne sont pas ou trop peu écairés.

L'ACS précise que les résultats de cette enquête seront soumis au département fédéral de justice et police qui pourra examiner plus facilement si l'interdiction frappant actuellement les plaques réfléchissantes doit être maintenue ou levée.

Pour deux nouveaux bateaux

Dans sa séance de jeudi, le Conseil de ville devra accorder une contribution de 600.000 fr., soit 300.000 fr. en 1973 et 300.000 fr. en 1974, pour l'acquisition de deux nouvelles unités pour la Société de navigation sur le lac de Bienne.

La première unité, actuellement en montage au chantier de Nidau, desservira l'Aaar jusqu'à Soleure. Elle a une capacité de 300 places ; à l'occasion, elle sera aussi mise en service sur le lac de Bienne. L'autre unité, de 800 places, sera destinée exclusivement au trafic lacustre. La dépense totale pour cet achat est de cinq millions de francs.

PAR LES CHEVEUX...

Dimanche prochain, le Palais des congrès sera le rendez-vous de 240 coiffeuses et coiffeurs venus de Suisse, de France, d'Italie, de Belgique, d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne, de Grande-Bretagne et d'Afrique du Nord. Durant ces joutes internationales se disputera le trophée du C.A.T.S. (Cercle des arts et technique suisse), le championnat international et le championnat suisse des coiffeurs. Plusieurs coupes sont en compétition. Les coiffeurs pour dames devront présenter dans un temps donné, une coiffure de ville et une coiffure de gala, alors que les coiffeurs pour hommes sont soumis à une seule épreuve.

Au cours de la distribution des prix de dimanche soir, un spectacle monté par les vainqueurs de la médaille d'or de la coupe du monde de la coiffure à Paris sera présenté.

Actualité scolaire

Sur les 370 élèves de 4me année primaire à Bienne, 251 ont demandé leur admission à l'école secondaire, 71 ont été acceptés sans examens et 109 après avoir réussi les épreuves ont été admis. Vingt-neuf candidats venaient d'Evilard, d'Orvin, de Plagne, Vauffelin, Péry ; 27 ont réussis les épreuves. A Bienne, sur les 192 élèves suivant les cours de 5me année 56 se sont présentés aux examens, 27 ont été admis. Parmi les 43 externes, 16 ont passé les examens et 8 les ont réussis. Au total il y aura donc 242 nouvelles entrées à l'école secondaire ce printemps, soit 136 filles et 106 garçons.

Pour vous qui fuyez les foules de l'été...

LE PRINTEMPS EN CORSE SERA LE LUXE DE VOS VACANCES.

Jusqu'au 25 juin, profitez des tarifs spéciaux de la

CIE GLE TRANSMEDITERRANEENNE

et jusqu'au 29 juin, de ceux des transat hôtels-clubs

Passage : Aller-Retour, 1re classe, pour 2 personnes et une voiture (14 jours maximum en Corse)

de Nice: Fr. 364.- de Marseille: Fr. 419.-

Séjour : 1 semaine pension complète (taxes, service et vin courant de table inclus)

HOTEL CLUB de la MARANA en chambre double : Fr. 357.—

HOTEL SAN BASTIANO en chambre double : Fr. 518.—

sous réserve de modification

Consultez votre Agent de voyages

transat HOTELS·CLUBS

La C.G.T.M. dessert également la SARDAIGNE, l'ALGÉRIE et la TUNISIE

JURA - JURA

Moutier: le Conseil municipal veut secouer l'apathie de ses administrés et se fâche!...

Le 4 février 1973, le corps électoral était appelé à se prononcer sur l'acceptation des budgets communaux pour l'exercice 1973. Le budget était refusé par 834 non contre 594 oui.

Le 4 mars 1973, le corps électoral devait décider d'une autorisation d'emprunter 155.000 fr. pour l'achat du solde du mobilier destiné à équiper la nouvelle école Chantemerle. Cette autorisation était refusée par 720 non contre 692 oui.

Après ces dernières votations, le Conseil municipal se fait un devoir de livrer à la réflexion des citoyens les remarques suivantes :

« C'est une moyenne variant entre 14,7 % et 17,1 % du corps électoral qui impose à toute la population une politique contraire à une bonne gestion des affaires communales.

Plus de 70% des électeurs se sont abstenus. Ces abstentionnistes, par leur indifférence ou leur absence de maturité civique, portent une grave responsabilité.

Le refus du budget coûte à la commune, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens, la somme d'environ 14.000 fr. nécessaire à la rédaction, l'impression et l'envoi des documents.

Que faut-il penser de ces électeurs qui, en décembre 1970, accordent leur confiance aux autorités municipales élues et qui, par la suite, se désintéressent de la chose publique ? Ils bloquent ainsi toute l'efficacité de l'appareil démocratique.

Le corps électoral a accepté, sous l'anciene législature, le projet et le financement de l'école Chantemerle, telle qu'elle est réalisée aujourd'hui. Alors pourquoi avoir accepté jadis le bâtiment et refuser maintenant le financement de l'achat du mobilier.

Peut-on ignorer délibérément les problèmls importants que nous devrons résoudre ces prochaines années (financement de la station d'épuration, de l'Hôpital, de la station de pompage, de halles de gymnastique, d'une maison pour les personnes, âgées, etc..)

L'indifférence, la mauvaise humeur sont comparables à la politique de l'autruche ! La situation est difficile. Elle mérite que chacun se sente concerné car, dans une démocratie saine, la commune est l'ensemble des citoyens. »

HEUREUSE INITIATIVE À MALLERAY

Des ressortissants étrangers sont invités à l'assemblée communale

De notre correspondant :

Présidée par M. Wälti, l'assemblée extraordinaire de la commune de Malleray a réuni 57 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal de la dernière asemblée, lu par M. Jean-René Blanchard, a été accepté, comme tous les autres objets figurant à l'ordre du jour, soit l'adoption des nouveaux statuts du syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du centre de l'Orval, l'adoption de modifications du règlement sur les bourses d'apprentissage et d'études, la votation d'un crédit de 20.000 fr. pour la rénovation du sous-sol du collège primaire, et de 43.000 fr. pour le prolongement du collecteur d'épuration des eaux usées au sud de la Birse.

A relever que l'autorité communale avait invité les jeunes de 16 à 20 ans et tous les étrangers à assister aux délibérations de l'assemblée.

Création d'une Fédération jurassienne d'aide familiale

Samedi s'est fondée à Bassecourt une Fédération jurassiene des services d'aide familiale. Cette nouvelle fédération remplacera le «Faisceau jurassien» d'aide familiale créé en 1964. Les buts poursuivis sont nombreux : — permettre des échanges de vue entre les différents services jurassiens, qui travaillaient quelque peu en francs-tireurs jusqu'à présent ; — servir d'intermédiaire entre les différents services jurassiens et les autorités ainsi que les institutions dont l'activité est en rapport avec les services d'aide familiale ; — entretenir des rapports avec les écoles d'aides familiales ; — enfin, coordonner les conditions de travail des aides familiales.

L'assemblée constituante désigna M. Henri Queloz, du Noirmont, en tant que président de la nouvelle fédération. Ont été également désignés pour faire partie du comité : Mmes Dorette Lador de la Neuveville, Liselotte Boillat, de Saint-Imier, Elyette Stalder de la Neuveville et MM. Jean-Noël Lovis, de Bassecourt, et Marcel Donzé, de Malleray-Bévilard.

Il y a actuellement 21 aides familiales en fonction dans le Jura.

BÉVI

BÉVILARD

L'essence à bon compte...

(c) La police cantonale de Malleray a identifié récemment un automobiliste qui, alors que le réservoir de son véhicule était à sec, avait syphoné quelques litres d'essence au moyen d'un tuyau, dans un réservoir d'une voiture en stationnement. Le coupable a été condamné à quatre jours de prison avec sursis.

Classes... « à tous vents » à Delémont!

(c) Jusqu'à l'automne prochain, c'est-à-dire jusqu'à la mise en service de la nouvelle école du Gros-Seuc, les classes de l'école primaire de Delémont continueront à être très disseminées à travers la ville. En effet, les 54 classes que comptera l'école primaire pour l'année longue 1973-1974, seront reparties en ...onze endroits différents ! Cette dispersion cause de gros problème, surtout en ce qui concerne l'administration.

MOUTIER

Condamné pour attentat à la pudeur d'une enfant

Dans sa séance hebdomadaire, le tribunal du district de Moutier a condamné un jeune habitant de la localité à une peine de quatre mois de prison avec sursis pendant deux ans, pour avoir, à plusieurs reprises, entretenu des relations sexuelles avec une jeune fille âgée de moins de 16 ans. Agé de 19 ans, le prévenu a pu bénéficier d'une légère atténuation de la peine applicable aux délinquants mineurs.

FRANCE VOISINE

Les élections dans les départements frontaliers

STRASBOURG. — Le recul de l'UDR amorcé au premier tour des élections législatives, s'est confirmé au second en Alsace. Le principal parti de la majorité sortante, qui détenait les 13 sièges des deux départements de cette région, en a laissé quatre aux mains de l'opposition réformatrice, soit deux dans chaque département, tandis que la gauche socialiste manifestait sa vitalité en augmentant d'une manière quasi-générale le nombre de ses voix partout où ses candidats n'avaient pas été éliminés au premier tour, voire en assurant le succès des réformateurs dans d'autres.

C'est le cas à Mulhouse où le maire de la ville, M. Emile Muller, bat le sortant UDR, Me Zimmermann, grâce à l'appui d'une partie des voix de la gauche. C'est également le cas à Saverne où le député sortant, le Dr Westphal, a été battu sur un score très net par un réformateur pratiquement inconnu, M. Zeller.

PRESSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES...

Deux autres circonscriptions ont changé de mains en raison surtout des pressions économiques et sociales. Ce sont celles de Sainte-Marie-aux-Mines, dont le déclin économique n'a pu être maîtrisé par le député sortant, et de Molsheim, dont fait partie la Haute-Vallée de la Bruche, théâtre ces derniers temps de conflits sociaux au cours desquels le « challenger » du député sortant UDR, le réformateur Jean-Marie Caro, a eu l'occasion de se faire connaître tandis que l'opinion publique reprochait à son devancier malheureux d'avoir manifesté un peu trop d'attentisme...

En vain le premier ministre était-il venu soutenir les deux sortants Bas-Rhinois menacés, samedi matin, à la veille même du scrutin ! Rien n'y a fait et un coup d'œil sur l'ensemble des scores réalisés montre que l'UDR a perdu plus de 70.000 voix dans le seul Bas-Rhin sur le scrutin de 1968 où la peur des désordres avait déterminé un véritable raz de marée en sa faveur.

D'une manière générale, l'électorat alsacien, tout en faisant une meilleure part au socialisme, semble en revenir lentement au centrisme traditionnel que le mouvement réformateur tend de plus en plus à représenter aux yeux de beaucoup.

HAUTE-SAONE

En Haute-Saône, où les scrutins sont toujours serrés, notamment dans la 2me circonscription Lure-Luxeuil, les deux candidats de la majorité conservent leurs sièges. M. Pierre Vitter, R.I. a retrouvé sensiblement ses voix des précédents scrutins malgré la présence de M. Jean-Marcel Jeanneney (réformateur) ancien ministre, qui a perdu près de 3500 voix par rapport au premier tour, Dans la 2me circonscription, il apparaît que les abstentionnistes ont assuré la réélection de M. Jean-Jacques Beucler (C.D.P.) qui était légèrement distancé par la gauche au premier tour.

Progrès très sensible de la gauche en Côte-d'Or, dans les deux circonscriptions de Dijon notamment où les sortants U.D.R., M. Robert Poujade, maire de la ville, ministre chargé de l'environnement et le Dr Berger, se voient talonnés sérieusement maintenant par les candidats socialistes. Ils n'ont pas progressé sensiblement, de même que M. Jean-Philippe Lecat (U.D.R.), porte-parole du gouvernement dans la 3me circonscription.

HAUTE-SAVOIE

Dans les régions frontalières, du point de vue des personnalités, on retient Dumas, député UDR sortant, maire de Chambéry, président de l'Association d'abord l'échec en Savoie de M. Pierre française pour le tunnel du Mont-Cenis.

Ce département enlève d'ailleurs un second siège à la majorité plus précisément au républicain indépendant Jean Delachenal, pour le donner à un indépendant de gauche ayant adhéré au programme commun, Louis Besson. Mais il garde M. Joseph Fontanet, ministre centriste de l'éducation nationale.

La Haute-Savoie est, par contre, entièrement fidèle à la majorité, dont l'U.D.R. Maurice Herzog, maire de Chamonix, M. Georges Pianta, maire de Thonon qui avait été réélu dès le premier tour, et M. Jean Brocard, tous deux républicains indépendants.

Dans l'Ain, le maire de Divonne-les-Bains, M. Marcel Anthonioz, ancien secrétaire d'Etat républicain indépendant, est réélu confortablement. Le maire de Bourg-en-Bresse, M. Paul Barberot, centriste majoritaire, garde également son siège, ainsi qu'un autre sortant du parti de M. Giscard d'Estaing.

RHONE

La représentation législative du département très peuplé du Rhône subit quelques modifications, d'abord parce que trois circonscriptions nouvelles ont été créées : elles sont partagées entre un socialiste, M. Jean Poperen, «leader» d'une des grandes tendances de son parti, un UDR, M. Xavier Hamelin, et un communiste. Mais ce dernier, M. Marcel Houel, maire de Vénissieux, était déjà député pour la 6me circonscription.

Ainsi, le parti communiste ne gagne rien, tandis que l'UDR pour un seul gain, perd trois sièges, dont celui de M. Edouard Charret touché par l'affaire du proxénétisme...

Ce dont les centristes qui gagnent trois mandats, avec M. Jacques Soustelle, ancien ministre du général de Gaulle mais qui se sépara de lui sur l'affaire d'Algérie avant de se réfugier à l'étranger, M. Etienne Gagnaire, maire de Villeurbanne, ancien député socialiste et M. Frédéric Dugoujon, ancien compagnon de résistance de Jean Moulin.

Sulfatée, bicarbonatée, calcique, magnésienne.

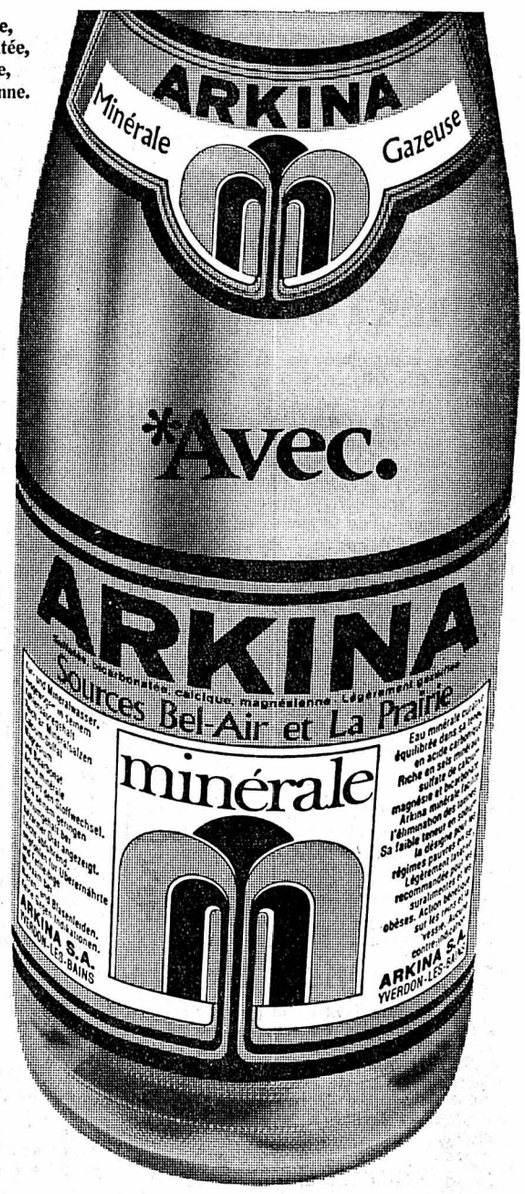

Pour que tout le monde bénéficie des richesses d'Arkina selon ses goûts.

*...bulles, naturellement! Mais avec les mêmes richesses minérales, les mêmes effets bienfaisants. Non gazeuse ou gazeuse, Arkina agit de la même façon sur les reins et la vessie. Avec ou sans bulles, elle facilite l'élimination des toxines, tout en étant pauvre en sodium. Alors, une eau aussi remarquable, nous nous devions de la mettre à tous les goûts. Pour ceux qui l'aiment "sans": l'étiquette blanche. Pour ceux qui la préfèrent pétillante – juste ce qu'il faut: l'étiquette bleue et argent.

Et pour tout le monde, la même richesse bénéfique d'une eau pure, naturelle, généreusement minérale: ARKINA.

Eau minérale naturelle

ARKINA

...en 1973, une telle richesse n'est plus un luxe.

del mod INTERNATIONAL

PAOLA –

Indispensable, si vous préférez le pantalon!

En exclusivité chez

FÉMINA

NEUCHATEL

Rue des Epancheurs 3

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendide et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également.

Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Magasin: Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69

HASSLER

Une offre extraordinaire!

Afghans

Un nouvel arrivage particulièrement intéressant

98 x 68 cm Fr. 100.–
154 x 110 cm Fr. 370.–
205 x 130 cm Fr. 520.–
223 x 147 cm Fr. 570.–

Profitez de nos prix avantageux!

192 x 148 cm Fr. 590.–
234 x 156 cm Fr. 750.–
288 x 217 cm Fr. 1400.–
324 x 211 cm Fr. 1560.–

prenez à l'entrée une plaquette «libre circulation», et vous pourrez visiter notre magasin à loisir, sans que l'on vous importune

Hans Hassler S. A., décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21 / 22

je t'aime

Cavallino
jeu Cavallino

gagnez maintenant, lors du quatrième tirage, au jeu Cavallino

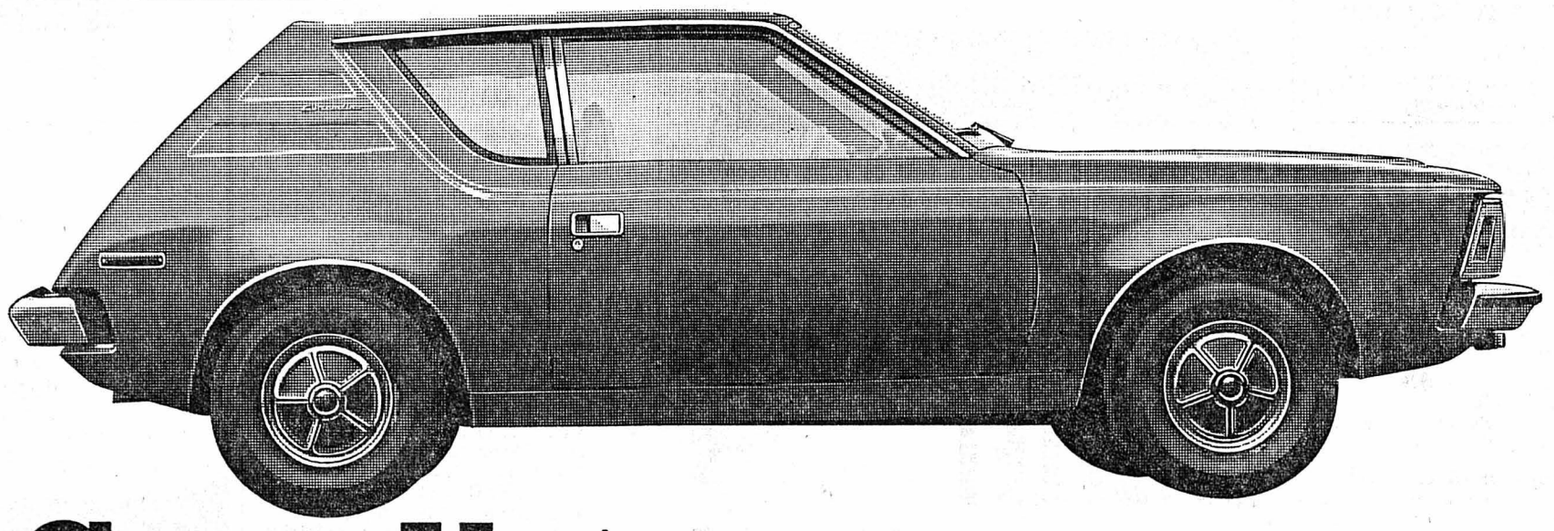

une Gremlin*

Par ce grand jeu, Firestone entend fêter le succès incontestable de son pneu Cavallino à carcasse radiale. Aussi, des milliers de pneus Cavallino seront distribués aux deuxièmes classés de notre jeu.

Trois voitures neuves sur cinq sont aujourd'hui équipées de pneus Firestone. Trois chiffres exacts sur cinq et vous serez possesseurs d'un pneu Cavallino. Avec cinq chiffres exacts vous recevrez la voiture de vos rêves.

Grâce au coupon de participation, vous participez aux sept tirages!

Inscrivez dans le «compteur kilométrique» de votre coupon un nombre de cinq chiffres de votre choix. Ajoutez-y votre nom, adresse, ainsi que le nom et l'adresse d'un concessionnaire Firestone de votre région.

Les conditions sont ainsi remplies pour prendre un bon départ.
N'oubliez pas le dernier délai d'envoi: vendredi, 23 mars 1973.

Chaque nombre de la chance compte pour chacun des sept tours

Dès le 13 avril et pendant sept semaines consécutives, un tirage hebdomadaire aura lieu sous contrôle notarial et un nombre de cinq chiffres sera tiré (dans ce nombre figureront les trois possibilités de gain d'un pneu Cavallino). Votre coupon participe aux sept tirages au sort. Vous avez donc sept chances de gagner.

Vous êtes assurés de participer au jeu, car nous vous confirmons votre numéro de la chance par retour du courrier au moyen d'une étiquette autocollante.

Des voitures de rêve et des pneus Cavallino, car la chance vous sourira!

Chaque nombre exact reçoit un prix. Nous vous offrons ainsi la possibilité de remporter beaucoup plus que sept voitures et plusieurs milliers de pneus Cavallino.

Exemple: cinq sur cinq (prix principaux)

4	8	0	7	2	= numéro tiré au sort
4	8	0	7	2	= votre numéro

Exemple: trois sur cinq (prix Cavallino)

4	8	0	7	2	= numéro tiré au sort
4	8	0			3 possibilités de gain
	8	0	7		= (c'est-à-dire
		0	7	2	3 possibilités par numéro)

Daliah Lavi sera à la télévision votre «déesse de la chance»

La ravissante Daliah Lavi sera présente aux sept tirages. C'est elle qui annoncera les numéros gagnants communiqués par une machine électronique. Vous serez, devant votre petit écran, immédiatement au courant de vos gains.

Voici les dates que vous ne devez pas manquer (à 20.10 heures, tv spot)

Vendredi, 13 avril 1973
Jeudi, 19 avril 1973
Vendredi, 27 avril 1973
Vendredi, 4 mai 1973
Vendredi, 11 mai 1973
Vendredi, 18 mai 1973
Vendredi, 25 mai 1973

Si vous avez gagné, écrivez-nous au plus vite!

Chaque lundi suivant un tirage, le numéro gagnant sera annoncé dans ce journal. Si vous avez gagné, écrivez-nous. Quelques jours plus tard, votre prix vous sera remis lors d'une petite manifestation. Votre voiture sera équipée de pneus Cavallino et prête à rouler pour le tour d'honneur!

Faites de même, si vous possédez trois chiffres gagnants. Une petite lettre à Firestone et le tour est joué. Vous recevrez rapidement un bon pour un pneu.

Ont le droit de participer au jeu Cavallino: tous les automobilistes, leurs proches parents, ainsi que le personnel des 8000 revendeurs Firestone de Suisse.

Les collaborateurs de la fabrique Firestone à Pratteln et de l'agence de publicité ne peuvent y prendre part.

Le jeu ne pourra faire l'objet d'aucune correspondance et la possibilité de recours est exclue.

La promesse de gain ne comporte qu'une seule restriction: chaque famille gagnante ne peut remporter qu'une seule voiture par tirage au sort.

***Gremlin de l'American Motors – l'américaine ultra-courte!** En ville tous les avantages d'une petite voiture maniable, avec la puissance, l'aménagement intérieur et la sécurité d'une grande.

6 cylindres, moteur de 3,8 l, automatique, freins à disques assistés, pneus radiaux.

Prix Cavallino

Des milliers de pneus Cavallino attendent d'être distribués aux deuxièmes classés de chaque tour.

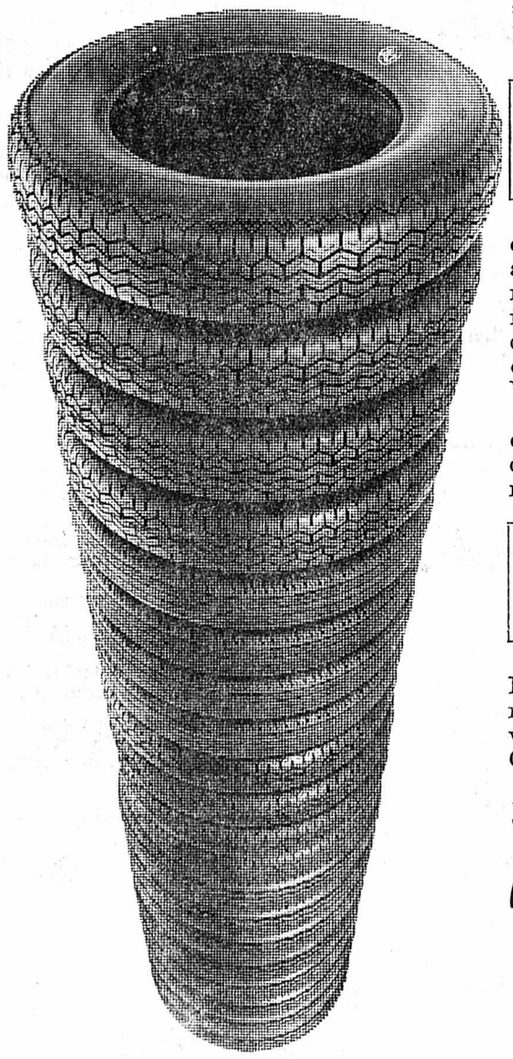

Coupon de participation

Je désire jouer au grand jeu Cavallino et vous prie de me confirmer ma participation. Mon numéro de chance:

Cavallino
jeu Cavallino

(Ecrire en caractère d'imprimerie avec stylo à bille bleu ou noir)

Mon nom et adresse:

_____

_____

_____

Nom et adresse d'un revendeur Firestone:

_____

_____

FAN 4

Chaque coupon doit être envoyé séparément sous enveloppe affranchie à 30 centimes, jusqu'au 23 mars 1973, 24.00 heures (date du timbre postal) à l'adresse suivante:

Fabrique de Produits Firestone SA,
Jeu Cavallino,
Département VF, 4133 **Pratteln**

3 voitures neuves sur 5 sont équipées de

Firestone

OFFRES D'EMPLOIS

PROMOZIONI VENDITE S.A.

cherche

10 délégués commerciaux

pour développer son réseau dans les cantons de : Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Nous offrons :
— fixe
— commissions
— avantages sociaux
— un mois de congé payé.

Nous demandons personnes dynamiques, ambitieuses et stables.

Veuillez téléphoner de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 au (022) 33 93 93.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX

engage tout de suite

PERSONNEL

HORAIRE LIBRE OU DEMI-JOURNÉE
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir un

VEILLEUR DE NUIT

Nous offrons :
— un emploi stable
— une activité varié et indépendante.

Nous demandons :
— un collaborateur sérieux
— une attitude ouverte à la collaboration.

Les candidats que ce poste intéresse sont priés de faire parvenir leurs offres de service ou de prendre contact par téléphone avec
Electrona S.A., 2017 Boudry (NE), fabrique d'accumulateurs.
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

ELECTRONA

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE

OPEL · VAUXHALL · RANGER · CHEVROLET · BUICK · OLDSMOBILE
PONTIAC · CADILLAC · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE

GM

Pour notre département EXPOSITIONS - PROMOTION DE VENTE, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

capable, grâce à ses bonnes connaissances en langue allemande, de traduire des textes en français. Elle devrait également liquider les travaux administratifs liés à ce poste très varié.

Nous exigeons : diplôme de fin d'apprentissage ou diplôme commercial. Langue maternelle française. Très bonnes connaissances de la langue allemande et si possible bonnes connaissances de la langue anglaise.

N'est-ce pas là un poste à votre convenance ?

Pour tous renseignements ou pour une demande d'emploi, veuillez prendre contact avec nous, interne 578, M. Willen.

PERSONALABTEILUNG 032 2 61 61
DEPT. DU PERSONNEL 032 3 72 72

MIGROS

cherche

pour sa **centrale de distribution à Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

décorateur-peintre en lettres

boucher-désosseur

magasinier

au dépt des produits carnés

magasinier

au dépt des produits laitiers

(dépôt de Gampelen-Champion).

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant d'entreprise.

M - Participation

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

LA FABRIQUE

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin ouvriers

pour ses différents ateliers de fabrication.

ouvriers de fabrication

responsables du chargement et du contrôle des machines.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A,. manufacture d'aiguilles pour métiers à tricoter,
chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel.
Tél. (038) 31 19 02.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Le Service du contrôle final de notre maison offre la possibilité d'engagement d'un

JEUNE HORLOGER COMPLET

Entrée à convenir mais au plus tard le 2 avril 1973.

Pour renseignements plus détaillés et pour prendre rendez-vous, prière de téléphoner pendant les heures de bureau au (039) 22 48 33.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

GENEVE

Notre service médico-social occupe :

un psychologue
une infirmière diplômée
une infirmière assistante
une secrétaire

Ils collaborent étroitement avec nos médecins-conseils.

Nous souhaitons compléter cette équipe en engageant un (e)

assistant (e) social (e)

diplômé (e)

— au bénéfice de quelques années d'expérience ;
— âge : 28 à 40 ans ;
— connaissance de langues souhaitée.

Si ce poste vous intéresse, veuillez écrire ou téléphoner à :

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS GENÈVE
A l'attention de M. P. Guej,
35, rue Alexandre-Gavard, 1227 CAROUGE.
Tél. 43 98 21.

MORRIS

MG

TRIUMPH

GARAGE R. WASER
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 28

engage un

EMPLOYÉ DE BUREAU

consciencieux pour la réception, la facturation, le téléphone et la correspondance.

SERVICE MÉDICAL A NEUCHATEL

cherche

SECRÉTAIRE MÉDICALE

Ce poste conviendrait à une dactylographe consciencieuse.

Adresser offres de service à l'administration des Institutions médicales spécialisées,
Sophie-Mairet 31, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 30 60.

Nous cherchons une

DAME

pour travaux de nettoyage, 3 heures par matin, ainsi qu'une

SOMMELIÈRE EXTRA

pour le samedi et le dimanche.

Restaurant Lacustre, Colombier.
Tél. (038) 41 34 41.

Snack-bar de la ville cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir, une

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Horaire de travail agréable, congés réguliers.

Téléphoner au 25 66 15, dès 9 heures.

Petite usine de la région de Neuchâtel engage

CONCIERGE

pour travaux de magasin ou autres pendant l'horaire de travail, entretien des locaux en dehors de ces heures.

Logement : maison familiale de 5 pièces avec confort.

Faire offres sous chiffres 28-900063 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Voulez-vous un travail accessoire ?

Nous cherchons des personnes consciencieuses (ménagères, retraités, etc.) pour distribuer des imprimés dans les boîtes aux lettres des localités suivantes :
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Cortaillod, Boudry, Colombier, Corcelles, Couvet, Fleurier, Haute-rive, Marin et Peseux.
Horaire libre, salaire appréciable.

Pour inscription, prière de prendre contact, heures de bureau, au (022) 48 64 44.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

1re coiffeuse

pour dames.
Faire offres à Fémina coiffure, tél. (038) 31 19 89.

DAME DE COMPAGNIE

est demandée pour dame âgée partiellement paralysée, nécessitant soins personnels, mais pas de soins médicaux, capable de manger seule.

Nourrie, logée, très bon salaire.

Adresser offres écrites à 173-875 au bureau du journal.

Cabinet dentaire à Neuchâtel cherche

AIDE-DENTAIRE

(débutante acceptée.)
Pressant.

Adresser offres écrites à GT 699 au bureau du journal.

Madame,
Mademoiselle,
vous qui cherchez un travail indépendant, nous pouvons offrir une place de

gérante tournante

Il suffit que vous soyez en bonne santé et que vous possédiez une certaine initiative personnelle.

Salaire intéressant, divers avantages sociaux.

Cours et stage de formation payés, ainsi que les frais de déplacement.

Rayon d'activité : Neuchâtel et Jura. Il n'est pas nécessaire de changer de domicile.

Adresser vos offres, avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffres 14-900067 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Nous cherchons, pour l'exploitation de notre futur ordinateur IBM / 370 disques et bandes,

OPÉRATEUR / PUPITREUR

ayant quelques années de pratique et connaissant le système d'exploitation DOS.

Formation technico-commerciale désirée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur offre écrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, au service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

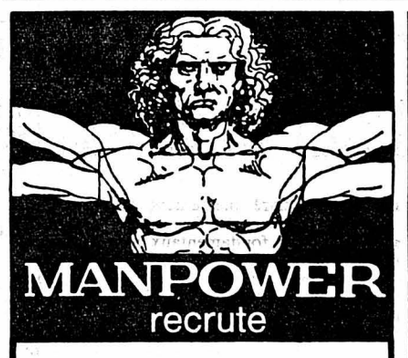

MANPOWER
recrute

DESSINATEURS

en mécanique, en machines, en constructions métalliques

8a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

MANPOWER
prévoit

Seul, Manpower publie ses prévisions d'emplois temporaires. Demandez le manpower planning, disponible gratuitement dans tous les centres Manpower.

Fabrique de cadrans sur la place de Bienne cherche

galvanoplaste diplômé comme chef de fabrication

Cette situation de cadre pourra être assumée par une personnalité ayant de l'expérience dans le métier de galvanoplaste, ainsi que le sens des responsabilités et du commandement.
Les départements en question comptent en tout 20 et 30 personnes. Notions de la langue allemande désirées.

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre offre sous chiffres E 920141 à Publicitas S.A., Bienne. Discrétion garantie.

coop

NEUCHATEL
succursale de Bellevaux

cherche, pour un remplacement de 2 à 3 semaines,

UNE VENDEUSE

Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

BIEDERMANN S.A.

Nous cherchons

COUTURIÈRES

Etrangères ayant permis B ou C.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Pour tous renseignements, appeler le numéro de téléphone 25 16 31, ou passer à nos bureaux : BIEDERMANN S. A., Rocher 7, Neuchâtel.

Compagnie des montres

ELGIN S.A.

Neuchâtel
Poudrières 135-137

cherche

UNE EMPLOYÉE DE FABRICATION

connaissant si possible les fournitures d'horlogerie et cadrans.
— Caisse de pension
— Horaire flexible
— Réfectoire à disposition.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 95 25 pour prendre rendez-vous.

Une maison de renommée mondiale, avec siège en Suisse, cherche un

DÉMONSTRATEUR ANIMATEUR DES VENTES

pour exercer une activité variée auprès de ses agents et lors de certaines expositions.

Conditions :
— avoir travaillé **dans la vente d'une manière active**
— langues : bilingue français-allemand, ou le contraire
— formation indifférente
— permis de conduire cat. A
— déplacements fréquents dans toute la Suisse, avec découche
— travail le samedi et le dimanche aux expositions, avec possibilité de récupération.

Domicile : rayon Neuchâtel - Bienne - Soleure - Berne - Morat.

Nous garantissons :
— un salaire mensuel intéressant
— primes, pour la réalisation de certains buts
— frais de voyages
— voiture de firme (sans inscription)
— prestations sociales d'avant-garde.

Il sera répondu à toutes les offres et nous garantissons une totale discrétion.

Veuillez adresser vos offres, avec copies de certificats, curriculum vitae et photographie, sous chiffres P 28-130159 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

PRÉCEL S.A.

cherche pour ses départements montage et mécanique :

OUVRIÈRES
DAMES
DEMOISELLES
CÂBLEUSES

Horaire sur mesure, demi-journée et temps partiel.
Travaux propres et agréables dans usine moderne.
4 semaines de vacances.

Se présenter ou téléphoner à Précel S.A., Vy-d'Etra 10, Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire renvoyé à la session d'été par le Conseil des Etats

BERNE (ATS). — La sauvegarde de notre milieu naturel, la possibilité laissée à chacun de s'y reposer, ou d'y jouir de ses loisirs, le désir d'une décentralisation et la peur des trop grandes agglomérations, enfin la crainte de voir diminuer les compétences des cantons dans l'utilisation du territoire : tels sont quelques-unes des idées maîtresses qui ont dominé les débats du Conseil des Etats consacrés hier matin à la suite de l'examen de la future loi sur l'aménagement du territoire.

Après avoir traité la veille les dispositions générales, la Chambre des cantons a « épluché » le texte consacré à l'aménagement du territoire proprement dit, et en particulier les mesures à prendre par les cantons et une partie de celles à prendre par la Confédération. Deux modifications importantes ont été obtenues à la suite d'interventions personnelles de conseillers aux Etats. La première, demandée par M. Baechtold (rad-SH) vise à faire inclure les chemins pédestres dans les plans directeurs des transports que devront établir les cantons.

Elle a été acceptée tacitement après une série de plaidoyers en faveur du tourisme pédestre. La seconde, présentée par l'agrarien Krauchthaler, tend à mettre un frein au développement des trop grandes agglomérations. Adoptée par 18 voix contre 15, cette modification ne permettra aux autorités de désigner comme zones d'occupation que les territoires qui se prêtent à la construction et, a fait ajouter M. Krauchthaler, « s'il n'en résulte pas d'agglomérations d'une grandeur excessive ».

Un des amendements de la commission qui ont obtenu le feu vert de la Chambre concerne le droit que désirait octroyer aux particuliers le gouvernement de faire revoir et adapter les plans directeurs généraux. Cette possibilité fut refusée par la Chambre des cantons. Un autre amendement change les dénominations des différentes zones d'affectation ainsi que l'ordre dans lequel le projet les présente. Elles devront s'appeler : territoire à urbaniser, territoire agricole et territoire forestier, territoire réservé au repos et aux loisirs et territoire à protéger, et enfin territoire sans affectation spéciale.

D'autre part, la liste de ce qui devra être affecté aux territoires à protéger est plus complète dans la version choisie par le Conseil des Etats : elle comprendra, outre les ruisseaux, les rivières, les lacs et leurs rives, et outre les paysages d'une beauté particulière et caractéristique, des « localités, des lieux historiques, ainsi que des monuments naturels et culturels d'importance nationale ou régionale », « des territoires de détente situés à proximité des agglomérations, ou dans des régions voisines » et « des régions menacées par les forces naturelles ». Enfin, la compétence des cantons est quelque peu renforcée par le Conseil des Etats en ce qui concerne l'inventaire à établir des sites et objets d'importance nationale. Cet inventaire devra être élaboré par la Confédération en collaboration avec les cantons, a décidé la Chambre conformément à l'avis de la commission.

RENVOI

Finalement, après avoir siégé encore tout l'après-midi en séance de relevée, la Chambre des cantons a poursuivi l'examen du projet de loi sur l'aménagement du territoire et décidé de renvoyer deux articles à la commission, l'un autorisant des expropriations dans les zones à bâtir en cas de pénurie de logements, l'autre instituant une taxe sur les plus values acquises par des immeubles et dues à des mesures d'aménagement du territoire.

Ces deux renvois entraîneront la reprise de l'examen du projet au cours de la session d'été.

L'intervention de M. Grosjean

De notre correspondant à Berne :

Dans la longue discussion article par article de la loi sur l'aménagement du territoire mardi, M. Carlos Grosjean (rad. NE) est intervenu notamment sur l'article 43, chef de voûte de l'un des trois chapitres de la loi. Il implique en effet, un choix politique important et constitue dès lors une des bases de notre droit.

L'aménagement du territoire est d'abord une révision de notre droit foncier. C'est avant tout une affaire de juristes et ceux qui avaient pensé qu'il devait être laissé aux architectes et aux juristes se sont trompés, constata M. Carlos Grosjean.

L'article 43, définit une nouvelle relation entre propriété privée et intérêt public. Il sanctionne la nécessité de limiter la propriété privée. L'aménagement du territoire c'est surtout le droit pour les collectivités publiques d'interdire de bâtir sur un bien fonds. Il constitue effectivement une intrusion de la collectivité publique.

Mais l'article 43 va même beaucoup plus loin puisqu'il confère le droit d'exproprier si le propriétaire ne construit pas. C'est en fait une étatisation du sol, limitée certes.

L'EXPROPRIATION ET SES LIMITES

Le législateur a craint que la grande propriété foncière ne permette pas aux édiles de développer la collectivité. Mais, pour M. Grosjean cette crainte ne devrait pas se vérifier généralement chez nous vu le morcellement de la propriété privée. Par contre, l'esprit spéculatif de certains propriétaires mérite attention et M. Grosjean en donne acte au Conseil fédéral. Dans la forme, M. Grosjean estime dès lors criticable l'articulation du chiffre premier de l'article 43 qui se trouve en contradiction avec le chiffre 2 du même article qui étend en somme la possibilité d'exproprier de manière intolérable. En effet, M. Grosjean développant sa philosphie politique se refuse à obliger le propriétaire d'un terrain à construire de la sorte.

En conséquence il proposa un amendement à l'article 43, chiffre deux, stipulant que l'Etat peut à titre exceptionnel, exproprier un bien fonds. Toutefois, cela serait exclu dans deux cas : ceux d'exploitations agricoles ou professionnelles. Afin d'empêcher toute possibilité spéculative, M. Grosjean proposait, sous lettre B, de préciser que le propriétaire devait apporter la preuve qu'il n'avait aucune intention spéculative.

Subsidiairement, M. Grosjean demandait le renvoi de cet amendement à la commission. Le Conseil des Etats a rejeté l'amendement par 17 voix contre 16, mais l'article 43 a été renvoyé à la commision pour nouvele étude.

J. P. G.

SUITE National : assurance chômage, métro de Zurich

Nonobstant cette disposition, la majorité a préféré anticiper sur l'inflation, allant ainsi à l'encontre des efforts faits par ailleurs pour freiner les hausses. Mais, tout se passe comme si on les considérait à priori, comme inefficaces.

Le conseiller fédéral Brugger a relevé que le plafond de 80 fr. correspond à un salaire annuel de 25.000 fr., d'autant plus normal que les personnes qui jouissent d'un revenu plus élevé ne s'assurent guère contre le chômage.

Parmi les 500.000 assurés contre le chômage en Suisse le niveau moyen des salaires couverts est de 44 fr. par jour. En limitant pour le moment à 80 fr., le salaire assuré on ferait quelque chose contre la mentalité inflationiste qui sévit chez nous. Il ne faudrait en effet pas anticiper sur la hausse et donner sa bénédiction à la poursuite du renchérissement.

Conséquemment à la fixation à 100 francs du salaire maximum et l'indemnité à 70 % du gain journalier assuré, le supplément de 3 fr. pour la première personne entretenue et de 1 fr. 50 pour les suivantes, a été porté, respectivement, à 4 et 2 francs conformément aux propositions de la majorité (77 voix contre 39). La loi modifiée a été adoptée par 102 voix contre 0. Elle est soumise au référendum facultatif.

MESURES DE DÉFENSE ÉCONOMIQUE

Le Conseil fédéral proposait à l'assemblée le maintien des mesures de défense économique envers l'étranger arrêtées dans son rapport du 31 janvier dernier. La multiplicité des problèmes soulevés n'a guère pourtant inspiré les conseillers nationaux. M. Ziegler (soc.-GE) toujours du tiers monde est venu demander à la tribune au Conseil fédéral qu'on accorde un traitement de faveur au Chili, en proie, à d'inextricables difficultés financières. Des négociations doivent reprendre prochainement avec le gouvernement révolutionnaire chilien du président Allende victorieux des élections de ce début de mois. Les pourparlers bilatéraux que la Suisse a engagés ainsi que 17 pays sur le moratoire de la dette extérieure chilienne ne sauraient, pour la Suisse, présenter un aspect politique. M. Brugger l'a souligné expressément. Les créances suisses au Chili concernent des intérêts privés régis par les règles du trafic commercial. Les garanties contre les risques à l'exportation ne peuvent être utilisées à des fins politiques du reste. Evidemment, a précisé M. Brugger me demander d'appuyer à des fins politiques le système en vigueur au Chili dépasse mon imagination.

Le crédit de consolidation accordé cependant au Chili se montera probablement à quelque 12 millions de francs. Il s'élevera à 70 % des paiements que ce pays fait en faveur des créanciers suisses. Son remboursement devra être assuré en treize tranches semestrielles à partir du 1er janvier 1975.

Parmi les chapitres traités avec la CEE relevons que l'assemblée a approuvé l'accord horloger du 27 septembre dernier, entré en vigueur le premier janvier de cette année. Conformément à l'une de ses dispositions, la dernière réduction tarifaire réciproque de 10 % stipulée dans l'accord de 1967 est devenue effective. (Kennedy round).

M. Fischer (UDC-ZH) a soulevé le problème des importations croissantes de fromages étrangers. Mais, M. Brugger chef du département de l'économie a dissipé les espoirs des producteurs indigènes en relevant que pour le fromage il n'y aurait pas de miracle. Limiter les importations ne seraient pas dans l'intérêt des consommateurs. Du reste, il faut toujours penser aux mesures de rétorsion que pourraient prendre, le cas échéant, l'étranger.

AUTRES OBJETS

Le Conseil national a d'autre part traité de l'octroi d'une concession pour le métro de Zurich. Le projet a été défendu par le conseiller fédéral Bonvin notamment qui estime que ce problème intéresse, en fait, la moitié de la Suisse, étant donné la vocation internationale de la ville et de son aéroport de Kloten. Tandis que plusieurs orateurs appuyaient le projet d'autres ont contesté son opportunité. M. Schwarzenbach (rep.-ZH) estime le projet trop ambitieux et d'un prix extraordinairement élevé (1 milliard). Il s'oppose à l'octroi d'une concession destinée à forcer la main de l'électeur zuricois. Cependant, 116 voix contre 10 se sont prononcées en faveur de la concession.

Un postulat Freiburghaus (UDC-BE) sur l'amélioration des studios radio et télévision du palais a été accepté par le Conseil fédéral ainsi que deux motions transformées en postulat, l'une de M. W. Naegeli (rep.-TG) sur la concession de la Société suisse de radiodiffusion, l'autre de M. Reiniger (soc.-SH) sur le prélèvement d'eau dans le lac de Constance.

J.-P. G.

En 1972, il a été retiré 21.821 permis de conduire !

BERNE, (ATS). — Dans toute la Suisse, au cours de l'année 1972, 21.281 permis de conduire ont été retirés, soit 14 % de plus qu'au cours de l'année précédente. Le chiffre total des refus, ou retraits relatifs aux permis de conduire et des interdictions s'élève à 31.734 (28.095 en 1971).

Les motifs de retrait de permis de conduire ont été l'ébriété dans 43,5 % des cas (44,5 % en 1971) ; les fautes de conduites 47 % (47,5 %) ; d'autres motifs, notamment maladies, toxicomanies, défauts de caractère, 9,5 % (8 %). Les permis ont été retirés de 1 à 3 mois dans 61,5 % des cas (64 %) ; de 3 à 6 mois, 19 % (17,5 %) ; de plus de 6 mois, on à titre définitif, 9 % (9 %) et dans 10,5 % des cas (9,5 %) pour une durée indéterminée. 9 % des intéressés avait moins de 20 ans (8,5 %) ; 44 % (44,5 %) de 21 à 30 ans ; 40,5 % (41 %) de 31 à 60 ans ; 6,5 % (6 %) plus de 60 ans.

Outre les retraits de permis de conduire, ont été prononcés 111 (85 en 1971) refus, ou retraits du permis de moniteurs de conduite ; 1057 (1297) refus de faire usage d'un permis étranger ; 2075 (2493) refus de délivrer un permis de conduire suisse ; 3399 (2566) retraits de permis d'élève-conducteur ; 3217 (2771) interdictions de conduire un cyclomoteur ; 38 (48) interdictions de conduire un véhicule agricole ; 106 (127) interdictions de conduire un véhicule agricole ; 106 (127) interdictions de conduire un cycle.

Les refus de permis de conduire et les retraits de permis d'élève-conducteur ont eu pour motifs la circulation sans permis, ou sans être accompagné (36,5 %) ; les défauts de caractère, y compris le vol d'usage (14 %) ; les fautes de circulation, l'ébriété et autres incapacités semblables (14 %) ; les échecs répétés à l'examen (30,5 %) ; les maladies, ou infirmités (3 %) ; d'autres motifs encore (2 %).

En ce qui concerne les interdictions touchant des conducteurs de cyclomoteurs, l'alcool occupe la première place (ébriété 52 %, alcoolisme 0,5 %). Suivent les fautes de conduite (18,5 %) ; les vols d'usage (6,5 %) ; d'autres motifs (22,5 %).

Prolongation du délai pour les pneus à clous

Une sage mesure estiment les usagers l'ACS était intervenu hier à Berne

BERNE (ATS). — Les automobilistes et les organisations qui les représentent ont salué la décision du département fédéral de justice et police, de prolonger l'utilisation des pneus à clous jusqu'au 2 avril (lire en première page). Le Touring club suisse (TCS) et l'Automobile club de Suisse (ACS) considèrent que cette mesure est sage. Le Bureau suisse de prévention des accidents a indiqué que la décision des autorités était réjouissante et montrait la souplesse des autorités.

Le président de la conférence suisse de sécurité dans le trafic routier, M. Robert Bauder, a déclaré que la décision garantissait la sécurité et qu'une solution différenciée n'était pas possible. Tous les commentaires s'accordaient pour estimer qu'en montagne il n'était pas possible de renoncer actuellement aux pneus à clous.

Comme on l'apprenait au département fédéral de justice et police, l'ACS était intervenue hier matin pour demander de différer la date de l'interdiction des pneus à clous. On sait que ce domaine est de la compétence de la Confédération, au sens de la décision du Conseil fédéral prise en octobre.

L'affaire Pfurtner et l'enquête sur Caritas évoquées à la conférence des évêques suisses

SION (ATS). — Les membres de la conférence des évêques suisses ont tenu leur 139me réunion lundi et mardi à Sion. Les travaux de l'assemblée ont été dirigés par Mgr Adam, évêque de Sion et président de la conférence. Au début de leur session, les évêques ont reçu la visite de Mgr Marchioni, nonce apostolique à Berne.

LE CAS DU PROFESSEUR PFUERTNER

La conférence des évêques a examiné à nouveau les problèmes posés par l'enseignement du professeur Stefan Pfuertner, de la faculté de théologie de l'Université de Fribourg. Elle a pris connaissance d'un rapport sur les conversations qui ont eu lieu à la demande du président de la conférence entre quelques théologiens et le professeur Pfuertner. Le professeur Pfuertner s'est déclaré pleinement d'accord avec le rapport présenté. Ce rapport concorde sur des points fondamentaux avec les prises de position précédentes de la conférence des évêques. Cependant, toutes les questions ne sont pas encore suffisamment clarifiées. La conférence des évêques a chargé son président de préciser ces points sur la base du rapport précité dans un dialogue personnel avec la père Pfuertner. Le président de la conférence est chargé, dans les limites de la compétence de la conférence, de régler cette affaire.

L'ENQUÊTE SUR CARITAS

La conférence des évêques a été informée des résultats auxquels est parvenue la commission d'enquête, présidée par le juge fédéral Stoffel, en ce qui concerne l'affaire Caritas. Dès que possible, l'opinion publique sera informée des conclusions de cette enquête.

La campagne 1973 de Pro Infirmis

BERNE (ATS). — Hier a été présentée à Berne la campagne 1973 de vente de cartes postales de Pro Infirmis, qui débutera le 20 mars. Organisation privée présidée par le conseiller fédéral Nello Celio, Pro Infirmis gère actuellement 27 services sociaux dans toute la Suisse dont s'occupent 120 assistants sociaux diplômés, qui se tiennent gratuitement à disposition de tout handicapé.

En 1972, l'association a dépensé 12 millions de francs pour conseiller quelque 15.000 handicapés. En sa qualité d'œuvre privée, ses dépenses ne peuvent dépasser ses recettes. Elle aurait cependant besoin de beaucoup plus d'argent pour pouvoir aider tous les handicapés, ce qui prouve l'importance de cette campagne.

Dans le but d'éveiller dans le public un esprit de compréhension et d'entraide plusieurs assistantes et assistants sociaux ont relaté un cas authentique de leur service, car selon un texte de M. Nello Celio lu à la conférence de presse, « ils savent ce que sont les doutes, la perplexité, l'angoisse, la souffrance, la solitude, le long et douloureux cheminement de leur client et leur travail quotidien consiste uniquement à aplanir toutes ces difficultés ».

Secrétaire centrale de Pro Infirmis, Mlle Erika Liniger a relevé « le problème lancinant constitué par le manque de place dans les institutions spécialisées et la pénurie de logements adaptés aux handicapés ». Un des buts actuellement poursuivis par Pro Infirmis consiste donc à trouver de nouveaux débouchés permettant d'accélérer la création d'institutions spécialisées pour les handicapés. « Le public ne doit pas tolérer des économies réalisées au détriment des handicapés. »

10.000 tonnes de fromage suisse pour l'Italie

BERNE (ATS). — Tout récemment, l'« Unione importatori formaggi svizzeri » (« Swissimport ») à Milan et le Syndicat des exportateurs suisses de fromage (« SEF ») à Berne ont renouvelé l'accord dénommé « accordo privatistico », qui les lie : ledit contrat entre ces deux organisations fixe pour une année les conditions qui régissent l'exportation, à destination de l'Italie, de fromages suisses, ces conditions étant supervisées par l'« Union suisse du commerce de fromage S.A. ».

L'engagement souscrit par les importateurs italiens faisant partie de la « Swissimport », d'acheter chaque année une quantité minimum de marchandises, constitue l'élément principal de cet accord. Le fait qu'on soit parvenu à fixer à 10.000 tonnes cette quantité minimum, pour le nouvel exercice aussi, prouve que le fromage suisse est toujours très apprécié en Italie. Il convient de relever que ce nouveau contrat a été conclu à un moment où les affaires ne sont réellement pas faciles pour les importateurs italiens. En effet, la situation monétaire est incertaine et les prix du fromage suisse sont très élevés, comparés à ceux des produits concurrents.

PRÉCIEUX DÉBOUCHÉ

Comme on le sait, l'Italie représente, pour les exportations de fromage suisse et du même coup pour notre production agricole, un très précieux débouché. Pendant l'exercice 1971-72, l'importance de ce marché s'est traduite par une participation de 40,4 % du total des exportations de fromage suisse, contre 8,3 % de livraisons suisses aux Etats-Unis par exemple.

A l'heure actuelle, la promesse d'achat, souscrite par les importateurs italiens pour le nouvel exercice commercial également, revêt une importance d'autant plus grande que la situation générale en ce qui concerne l'écoulement du fromage suisse s'est sérieusement détériorée, en raison de la situation de notre monnaie sur le marché des changes (flottement du franc suisse).

VALAIS

Une première suisse à Aminona : la radio chez chaque hôte de la station

De notre correspondant :

— Rassurez-vous, notre intention n'est pas du tout de concurrencer les autres stations radio helvétiques, lance en riant M. Philippe Hermann, directeur d'Aminona, ramenant du même coup son initiative à ses justes dimensions.

Quoi qu'il en soit, dès le début de l'hiver prochain « radio Aminona » fonctionnera en Valais.

— Nous allons, explique le directeur de la station, équiper tous les appartements de la station de postes de télédiffusion. Ce travail a d'ailleurs déjà commencé. Par la suite nous bloquerons le programme de l'une des émissions trois fois par jour pour émettre à notre tour par câble de notre centrale nos propres émissions.

DES PRÉVISIONS MATINALES !

Le matin à 8 h, dit M. Hermann, nous réveillerons nos hôtes grâce à un programme qui nous est propre. Nous leur donnerons les prévisions du temps, nous leur dirons si les pistes sont bonnes si le vent souffle, la température qu'il fait dehors, et peut-être, inutile de vous lever si vite, car les installations sont bloquées par la tempête !

On pourra sur ce même programme donner la liste des manifestations prévues dans la journée, les concours éventuels, réceptions, séances de cinéma, concerts etc. Bref, on sait que dans la plupart des grandes stations suisses (Verbier, Davos, Montana-Crans etc.) les responsables du tourisme publient régulièrement un bulletin de nouvelles imprimé, qui reste bien souvent sur les comptoirs des bars, ou sur les bureaux des offices du tourisme et qu'ignorent des milliers de touristes. La radio permettra d'aller directement à la rencontre des hôtes et de mieux les servir.

800 PERSONNES TOUCHÉES

Il n'y a aucun problème majeur sur le plan technique. Aminona dispose actuellement d'une centrale téléphonique desservant tous les appartements.

Micros, pupitre de mélange etc. sont déjà en place. « Radio Aminona » touchera près de 800 personnes par jour.

En plus de l'émission matinale, on a prévu une émission vers 12 h 30 et une autre à 19 h 30. M. Hermann a déjà tout un dossier touchant « radio Aminona ». Il envisage ainsi de pouvoir offrir les disques préférés de tel ou tel hôte de la station, souligner un anniversaire, passer une interview d'un peintre qui exposera le soir dans la station, bavarder avec un hôte illustre skiant dans les parages et que tout le monde ignore, donner plus de place à la musique folklorique valaisanne, etc.

C'est la première fois qu'une initiative de ce genre est prise en Suisse, dans le domaine touristique.

La Bulgarie à l'école du Valais

(c) Plusieurs spécialistes du tourisme bulgare, dont le ministre d'Etat, M. Ivan Vrachev, ont tenu à venir se rendre compte sur place des nouvelles tendances actuelles en matière touristique. La délégation bulgare a visité ces jours plusieurs stations valaisannes. Des réceptions avec séances d'orientation ont eu lieu notamment à Anzère, Crans, Montana etc. Le groupe fut conduit par M. Antoine Barras, président de l'Union valaisanne du tourisme et son directeur, M. Fritz Erne.

Les délégués bulgares ont pris contact également avec plusieurs directeurs touristiques du canton, posant des questions, mêlant leurs expériences. Le ministre Vrachev est reparti enchanté de sa visite dans les Alpes et fut fortement impressionné par le développement du tourisme hivernal en Suisse. L'expérience faite par les Valaisans servira à mieux orienter le tourisme bulgare.

★ Le ministre autrichien des finances, M. Hannes Androsch, a rendu visite hier à Berne à son collègue suisse, le conseiller fédéral Nello Celio. Cette visite-éclair, puisqu'elle n'a duré que quatre heures, a été consacrée à une discussion sur la situation monétaire internationale. On déclare seulement, au département des finances, que les deux ministres ont eu un long échange de vues sur le développement de la crise monétaire. Il a été question aussi, entre autres, des dispositions à prendre ultérieurement.

VAUD

Huit mois de réclusion pour un voleur

LAUSANNE, (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier à huit mois de réclusion et au payement de 3000 fr. de frais un homme de 33 ans qui, après plusieurs tentatives de cambriolages à Lausanne, au cours desquelles il fit beaucoup de dégâts, avait enfoncé la vitrine d'une bijouterie de la rue de Bourg et raflé pour 16.000 francs de bijoux.

Le condamné est un récidiviste. Il avait déjà été jugé pour avoir commis, en bande et par métier, plus de cent vols, notamment à Genève. Auparavant, il avait été condamné à six mois de prison pour désertion à la légion étrangère.

La 9me bourse Burrus à un Genevois

BERNE (ATS). — Docteur en médecine et ès sciences, privat-docent, actuellement chef de travaux au département de physiologie de la faculté de médecine de l'Université de Genève et chargé de cours, M. J.-J. Dreifuss s'est vu remettre hier à Berne par le Conseil de la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique la bourse Burrus. Le lauréat, qui a déjà 52 publications à son actif, utilisera cette bourse d'un montant de 35.000 fr. pour se consacrer pendant une année à des travaux de recherche à Londres sur le rôle de l'activité nerveuse dans la transmission neuro-musculaire.

Créée en 1964, à l'occasion du 150me anniversaire de l'entreprise, cette bourse a pour but de promouvoir les recherches de jeunes universitaires diplômés. Les huit premiers lauréats ont tous reçu par la suite des chaires universitaires.

SUISSE ALÉMANIQUE

Explosifs volés sur un chantier

(c) Un important vol a été commis sur un chantier d'Erstfeld (UR) où une trentaine de capsules explosives et 15 bâtons d'explosifs ont disparu. Le vol, qui a été découvert lundi soir, a engendré une réaction immédiate de la police, qui se demande si l'on a à faire à de simples voleurs, ou aux membres d'un gang international. Cette deuxième possibilité ne semble pas exclue, de nombreux vols semblables ayant été signalés ces jours en Suisse alémanique.

Vente aux enchères d'un... pénitencier !

(c) Le pénitencier du Sedel lucernois, fermé il y a un peu plus d'une année, a été vendu aux enchères ! En effet, à la suite du manque de personnel, le Conseil d'Etat a pris la décision de transférer les « pensionnaires » dans d'autres pénitenciers de Suisse centrale. Mais que faire du bâtiment ? Que faire des machines agricoles, où aller avec le bétail et le mobilier ? On choisit donc la voie de la vente aux enchères, qui débuta lundi, pour se terminer hier après-midi. Excepté le bâtiment, tout a changé de propriétaires, plus de 200 intéressés, dont bon nombre de paysans, s'étant donné rendez-vous derrière les barreaux.

Etrange tableau que ces clients, qui, verre à la main, passaient en siflant entre les cellules aux portes ouvertes.

Deuxième journée du procès Muller à Zurich

Le prévenu se plaint d'être la victime de la fatalité...

De notre correspondant :

Le procès de Fernand Muller, surnommé le « terroriste » de la Minervastrasse, qui s'est ouvert lundi devant les Assises zuricoises, s'est poursuivi hier par l'interrogatoire du prévenu. Il est apparu que ce dernier, qui avait menacé, il y a deux ans, de faire sauter tout un immeuble pour protester contre les injustices dont il était prétendument l'objet de la part des autorités, peut se vanter, si ses déclarations sont exactes, d'avoir été en relation, au cours de sa vie mouvementée, avec des cercles du monde financier, politique et diplomatique, notamment avec des milieux d'Europe orientale.

Fernand Muler naquit en 1923 à Neuchâtel. Orphelin très jeune, il fut recueilli par une famille qui l'envoya en Suisse alémanique. A Zoug, il put entrer à l'école de commerce en 1938. Dans sa vie, dit-il, il a été victime, ou de la fatalité, ou de décisions arbitraires des autorités. En 1939, il est pour la première fois en conflit avec la loi.

A cause de 88 fr., j'ai dû faire 71 jours de préventive, affirme-t-il.

D'après les dossiers, lui rétorque le président de la Cour, le montant délictueux s'est élevé à 900 francs. Muller se plaint des conditions dans lesquelles il a été détenu dans les prisons neuchâteloises.

J'étais dans la cellule d'un vagabond, d'un homosexuel, d'un escroc et d'un espion nazi.

Il est ensuite transféré dans une maison de correction en Thurgovie. A l'âge de 20 ans, il est père d'un fils illégitime. En 1959, il épouse une danseuse de flamenco, à Madrid. C'est à cette époque qu'il est recherché par la justice suisse pour un délit d'escroquerie portant sur une somme d'environ 100.000 francs. Le 22 septembre, il est condamné par la Cour d'assises à deux ans de prison. Pour le reste, il est ressorti de l'interrogatoire que Muller a vécu à Berlin où il faisait des affaires. Il fit notamment la connaissance d'un ex-« leader » communiste suisse et entreprit de nombreux déplacements dans l'est de l'Europe.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

SKIEZ SPORTIF SKIEZ GRIMENTZ
Alt. 1570-2970 m
Valais
Val d'Anniviers

Télésièg es - Téléskis
Pistes variées - Skibob
Patinoire - Curling
Ecole suisse de ski - Hôtels
Pensions - Chalets locatifs

Renseignements :
Société de développement.
Tél. (027) 6 84 93.

Plaisirs du jardinage

Engrais Supergreen pour un gazon magnifique

Composé selon les dernières découvertes faites dans le domaine de la recherche agricole, l'engrais Supergreen est d'un emploi idéal et propre et d'une efficacité très durable. Il s'utilise en mars, mai et septembre.

Supergreen	**5 l (pour 100 m²)**	**7.–**
	25 l* (pour 500 m²)	**30.–**
Supergreen avec désherbant	**5 l (pour 100 m²)**	**8.50**
	25 l* (pour 500 m²)	**37.–**

*En vente dans les MM, et DIY les plus importants.

Vous trouverez chez nous un riche assortiment de semences et d'engrais éprouvés pour votre jardin:

Semences pour gazon

Mélange spécial pour un tapis extra-fin:

½ kg Fr. **3.40** suffit	pour env.	12 m²
1 kg Fr. **6.–** suffit	pour env.	25 m²
5 kg Fr. **28.50** suffisent	pour env.	125 m²

Semences de légumes

Voici un aperçu de notre important assortiment:

	Sachet	Fr.
Salade pommée Reine de Mai	2,5 g	**–.50**
Cresson double	25 g	**–.50**
Ciboulette	1 g	**–.50**
Persil simple	5 g	**–.50**
Carottes nantaises	5 g	**–.60**
Radis Gesa-spécial	5 g	**–.60**
Tomates Gesa-rubis	1 g	**1.–**
Haricots nains Roi du Marché Gesa	100 g	**2.–**

Semences de fleurs

Voici un aperçu de notre important assortiment:

Mufliers hauts	0,5 g	**–.50**
Mufliers demi-nains	0,5 g	**–.50**
Pois de senteur, mélange	5 g	**–.50**
Oeillets d'Inde, nains jaunes	0,75 g	**–.50**

Engrais

Engrais organique Optisol	**5**	kg	**5.20**
	25	kg	**16.–**
Engrais rapide Mikosal	2,5	kg	**3.40**
Engrais pour rosiers	2,5	kg	**3.80**
Engrais pour fleurs	2,5	kg	**3.50**
Engrais pour baies	2,5	kg	**3.50**
Râpure de cornes	**1**	kg	**2.60**
Engrais liquide Spel	**5**	dl	**1.60**

En vente dans les Marchés-Migros et principaux libres-services

FAN SPORTS L'EXPRESS

Opinions

L'une des causes fondamentales de la désaffection du public suisse

Quand on a vu Ajax Amsterdam...

A l'heure où les méninges travaillent à plein pour trouver le meilleur moyen de remplir les stades, le match Ajax - Bayern Munich a remis, une fois encore, en lumière la cause fondamentale de la désaffection du public. Elle est simple et se résume en un mot : événement.

DES CIGARETTES AU... MULET

Gâté — pourri, pourrait-on dire — par la multiplicité des loisirs offerts à sa confortable bourse, le bon peuple ne réagit qu'à « l'événement ». C'est ainsi que de bonnes âmes n'ayant jamais flotté dans l'ambiance d'un stade, se sentiraient mortifiées d'avouer n'avoir pas suivi Ajax - Bayern, ou Cassius Clay - Frazier en pleine nuit.

Il y a un genre de snobisme qui veut, ma chère, qu'il soit de bon ton de lire le Goncourt, une fois l'an. Le hic, c'est que, chez nous, le Goncourt c'est vingt-six fois dans la saison et que l'« événement » y est compté.

La monotonie s'installant d'autorité sitôt les positions tranchées, on n'y peut rien changer. Rendons hommage à ceux qui s'efforcent de dégeler les foules à coups d'épate, allant des paquets de cigarettes au mulet (sans nous leurrer sur les effets à longue échéance), car si la télévision leur est une arme adjuvante, elle aiguise aussi l'esprit critique.

— Ajax - Bayern, ça ! c'est du football ; si « on » nous offrait ça, nous irions au stade.

SOUFFLE APPAREMMENT INÉPUISABLE

Bien sûr, bien sûr, mais comme il est impossible d'être en tout parmi les meilleurs, il faut savoir se contenter, non sans exiger de ceux qui devraient chercher à nous plaire de tout faire pour s'améliorer. Le match de mercredi dernier a souligné l'importance du souffle, apparemment inépuisable chez ces athlètes, souffle permettant un rythme de jeu élevé du début à la fin. Or, rythme égale mouvement, donc vivacité, au lieu de torpeur et monotonie.

Payer pour bâiller ? Vous n'y pensez pas. Ça bardait, à Amsterdam. Secouée de toutes parts, la baraque. Attaqué sans répit, le porteur du ballon n'avait que sa maîtrise technique pour s'en bien tirer ou l'appui sans cesse renouvelé des copains. Dans ce domaine, Ajax fut nettement meilleur. Sans cesse harcelé, Beckenbauer finit par en perdre sa superbe, revalorisant d'un coup Netzer, son faire-valoir dans l'équipe nationale allemande.

AUCUN POINT SENSIBLE

En face, changement de décor avec un Blankenburg opérant en toute tranquillité, remontant gentiment le terrain, prenant le temps de soigner la manière, alors que Muller, blessé, laissait par sa présence planer des doutes sur la valeur des réservistes. Bayern traînait trop de poids morts ou faiblards pour bousculer le bloc hollandais, car Ajax n'a aucun point sensible. Les bévues du gardien Maier, l'effacement de Muller, les maladresses des... contes d'Hoffmann, la « trouille » furent les meilleurs condiments de ce rôti apprêté de main de maître, à la sauce hollandaise.

A. EDELMANN-MONTY

La situation s'éclaircit tranquillement en Italie

Inter est définitivement distancé

Contrairement à d'autres, on ne dira pas de la vingt et unième journée du championnat d'Italie qu'elle fut une journée pour rien puisque, sur les huit rencontres, deux seulement se sont terminées par un résultat nul. C'est dire qu'il n'y a pas eu moins de six heureux et autant de « Jean qui pleure », dimanche passé, dans la péninsule.

INTER C'EST FINI

Parmi les mécontents, il faut placer Inter en tête de liste. Les hommes d'Invernizzi, qui semblaient avoir retrouvé leur second souffle, ont vu s'envoler d'un seul coup tous leurs espoirs de participer à l'emballage final dans la course au titre. C'est au pied du Vésuve qu'a pris fin la saison des « bleu et noir ». Avec cinq points de retard sur le chef de file, trois sur Juventus et deux sur Lazio, il faudrait une certaine part de chance aux Milanais (ou de malchance aux autres) pour refaire surface. Mais Inter a, encore, un rôle de trouble-fête à jouer dans ce championnat puisqu'il devra rencontrer les deux grands favoris. A commencer par Milan, dimanche prochain, au cours d'un derby de la « Madonnina » qui s'annonce particulièrement ouvert, le favori n'étant généralement pas celui qui s'impose. D'autre part, psychologiquement, Inter aura la partie belle car il n'a absolument plus rien à perdre dans l'aventure. Au contraire, si l'on sait que, pendant ce temps, Naples se déplacera à Turin pour affronter Juventus...

VICTOIRE APPRÉCIÉE

Mais revenons aux rencontres de dimanche passé. Les trois autres favoris se sont imposés. Avec des fortunes diverses. Il est vrai que les tâches n'étaient pas les mêmes pour tous. Ainsi, si l'on se contente de se référer au classement uniquement, Juventus semblait le mieux loti. Revers de la médaille, les Piémontais devaient se déplacer à Gênes. Or, Sampdoria se doit de lutter pour son appartenance à la série A. C'est dire que la courte victoire (0-1) du tenant du titre a été appréciée à sa juste valeur, cela d'autant plus que les « blanc et noir », après avoir été battus le dimanche précédent, avaient paru à court d'inspiration face au champion de Hongrie (0-0) durant la semaine (Coupe d'Europe des champions).

HERRERA RELÉGUÉ ?

Fiorentina n'a plus droit à la parole dans la course au titre, mais ce n'est pas pour autant qu'elle s'offre en victime. Milan en a eu la preuve et il a piétiné plus de soixante-dix minutes avant de prendre la mesure de l'équipe toscane, grâce à un doublé de Benetti. Difficile également apparaissait la tâche de Lazio, qui affrontait son rival local. Or, chacun sait que l'incertitude est maîtresse des derbies. Le « suspense » ne dura guère plus d'une mi-temps et c'est aux cris de « série B, série B », que les protégés d'Helenio Herrera ont regagné les vestiaires en fin de partie.

Décidément, H.H. n'a plus rien du mage et il cherche désespérément l'oiseau rare capable de mettre un terme à la carence de sa ligne d'attaque qui n'a pas marqué le moindre but cette année. Ah ! s'il possédait un homme tel que Pulici. L'ailier gauche a marqué un des deux buts qui a permis à Turin de vaincre Atalanta. Mais cette réussite a surtout installé Pulici seul en tête du classement des marqueurs. Sera-t-il le successeur de Valentino Mazzola, qui, avec 29 buts marqués durant la saison 1946-1947, avait été le dernier joueur de Turin à connaître l'honneur d'être le meilleur marqueur d'Italie ?

Ca.

Le F.-C. Brugeois se détache encore

En Belgique, la 23me journée du championnat a été favorable au chef de file, le FC Brugeois. L'inamovible « leader », vainqueur sans problème de l'Union Saint-Gilloise (2-0) devant laquelle la Suisse venait de s'incliner, a vu son avance sur ses poursuivants augmenter d'une unité. Standard, en effet, a dû céder un point au CS Brugeois qui a donc, ainsi, fait le jeu de son rival local. Standard a été rejoint au deuxième rang par Racing White de Bruxelles. Tous deux ont un retard de 5 points sur le chef de file. A sept journées de la fin, on peut donc pratiquement dire que les « carottes sont cuites ».

Anderlecht, le champion sortant, ne brille guère. Il vient d'abandonner encore un point sur le terrain de Diest. Celui-ci, pour la première fois du présent championnat, cède la lanterne rouge à un autre club, Crossing, qui lui tient d'ailleurs fidèlement compagnie depuis le début de la compétition. Mais Diest ne se tirera pas d'affaire pour autant : il compte encore 5 longueurs de retard sur les antépénultièmes. Il est donc aussi mal placé que le FC Brugeois est bien assis !

R. N.

Bayern se retrouve bien chez lui...

EN ANGLETERRE, ARSENAL EST LE PLUS IMPRESSIONNANT

En Allemagne, Bayern de Munich, après sa terrible défaite d'Amsterdam contre l'indomptable Ajax, a retrouvé l'air de la « Bundesliga », qui semble mieux lui convenir puisqu'il a battu Eintracht Francfort par 3-1. Battus 4-0 en coupe d'Europe lors du match aller, les Bavarois n'ont pratiquement plus la moindre chance de se qualifier. On va au-devant d'un match exhibition qui ne déchaînera pas les passions. Un résultat plus modeste de 3-1, par exemple, nous aurait valu une rencontre équilibrée et intéressante. Ce sera pour une autre saison ! Fortuna Dusseldorf, pour en revenir au championnat, est à cinq points du chef de file. La victoire finale de Bayern paraît être assurée.

ARSENAL EFFICACE

Les trois mousquetaires du football anglais ne se sont pas laissé surprendre. Liverpool a logiquement, mais non sans difficultés, eu raison de la résistance de Southampton (3-2) ; Leeds a été réduit à la même enseigne puisqu'il n'a vaincu Everton que par 2-1. La palme revient à Arsenal, qui jouait à l'extérieur. Les « Canonniers » ont réussi l'exploit de s'imposer sur le terrain d'Ipswich par 2-1. Ipswich n'est pas un client facile puisqu'il militait au quatrième rang du classement, à quelque deux points du trio de tête si l'on tient compte de deux matches en retard. Arsenal s'est très bien sorti de ce redoutable piège. Les Londoniens sont en forme ascendante, ce qui est de bon augure pour le traditionnel et souvent décisif marathon pascal.

TOUJOURS EN TÊTE. — Liverpool, dont on reconnaît ici l'ailier Brian Hall (à gauche), reste en tête du championnat d'Angleterre.

Manchester United a du plomb dans l'aile. Il vient de perdre deux rencontres d'affilée. Et comme qui n'avance pas recule, son sort inquiète. Toutefois, rien n'est encore perdu.

CATALANS EN VERVE

En Espagne, les clubs catalans font la loi. Espanol, sans forcer son talent, a battu Grenade par 2-1, et Barcelone est revenu victorieux d'un déplacement difficile à Bilbao. Atletico de Madrid s'est également imposé à l'extérieur, sur le terrain de Real Sociedad. Les Madrilènes ne devraient plus perdre le moindre point pour conserver une chance sérieuse de défendre leur titre. La fin du championnat pointe à l'horizon.

Gérald MATTHEY

LE MONDE DANS UN BALLON

LA BELLE AVENTURE DES BRETONS EST TERMINÉE

Rouen a eu raison de Guingamp

La belle aventure de Guingamp s'est terminée en huitième de finale de la coupe de France. Cette petite équipe bretonne, on s'en souvient, avait éliminé quatre équipes de seconde division ; elle est tombée devant la cinquième : Rouen (5-0). Les Bretons avaient préféré le stade de Rennes au leur, trop petit. Ils ont eu raison pour ce qui est de la recette puisqu'ils ont joué à guichet fermé (27.000 spectateurs), ce qui n'est pas mal pour une équipe de troisième ligue ! Mais, enfin, le rêve n'est pas complètement terminé puisque pour les remercier, les dirigeants offriront à leurs joueurs un voyage en Guadeloupe et en Martinique. Il y aura donc du rhum pour la coqueluche du football français.

LE PIÈGE DU HORS-JEU

Mais la grande surprise est venue de Marseille où le tenant de la coupe de France s'est fait battre par Lille (1-0). Tout n'est cependant pas fini pour les Marseillais, qui joueront le match retour ce soir à Lille. Toujours est-il que l'avenir est sérieusement compromis. Rien ne va plus à Marseille qui aurait pourtant la possibilité de courir deux lièvres à la fois : coupe et championnat. Mais les vedettes paraissent saturées de football. On dit que l'enthousiasme n'est pas proportionnel aux salaires encaissés.

Le match de ce soir, à Lille, s'il confirmait le déclin marseillais, ferait du bruit au stade vélodrome. L'entraîneur lillois René Gardien, ancien ailier gauche de Sochaux, a bon espoir. Lui aussi attend beaucoup de la coupe et du championnat puisqu'il espère retrouver, avec son équipe, la première division.

Saint-Etienne a connu beaucoup de difficultés pour se défaire d'Arles (3-0) et il a fallu un penalty transformé par Bereta pour ouvrir les feux.

Et Chapuisat ? Contre Nantes (2-4), il a, comme son équipe (Paris), beaucoup souffert. Son entraîneur l'a même remplacé à un quart d'heure de la fin par Guignedoux. Jouant la défense en ligne, les Parisiens pensaient prendre les Nantais au piège du hors-jeu. Il semble, toutefois, qu'un seul s'y soit laissé prendre : le juge de touche... car deux des quatre buts nantais furent, paraît-il, marqués sur hors-jeu !

Jean-Marie THEUBET

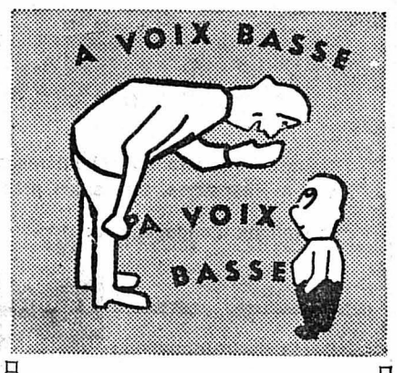

Si précisées au début de saison, les ambitions de Young Boys semblent avoir été démesurées, le cinq à un de la Pontaise étant un aveu d'échec. Jamais, depuis le début de la saison, l'équipe n'a trouvé son assise ; jamais elle n'a pu gagner trois matches de suite. Sur huit déplacements, elle a perdu six fois, gagné à Sion, partagé à Granges.

Les achats massifs n'ont pas rapporté de gros intérêts, celui de Mumenthaler apparaissant comme un fiasco. Le digne homme n'a pas remplacé Muller. Pire ! sur quinze parties, il n'a été que deux fois titulaire. Il n'a, du reste, marqué aucun but. Mentionnons encore le départ de Marti pour Zurich, la maladie de Boffi, absent le tiers de la saison ; rappelons que Latour, le gardien, a été évincé au profit d'Eichenberger ; que l'arrivée du « rival » de Chapuisat, Vœgeli, n'a pas affermi la défense ; que le « miraculeux » Cornioley n'a réussi que trois buts ; que Theunissen, qui n'a pas rajeuni, n'a participé qu'à un match sur deux ; que Peters, promu entraîneur, n'est plus la valeur sûre et qu'enfin, sans les penalties, Young Boys aurait deux points de moins, c'est-à-dire qu'il voyagerait dans la brousse de la relégation.

DEDEL

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 23

AVERTISSEMENTS

Robert Marcel, F.-C. Le Parc I ; Fontana Claude et Anker Daniel, Bôle I ; Burgi Ernest, Boudry I ; Bertolo Gino, Hauterive II ; Lecoultre Laurent, Hauterive I ; Fabrizzio Rodolfo, Couvet I.

UN MATCH DE SUSPENSION

(match officiel)

Morand Raymond, F.-C. Superga I, match du 4.3.1973 ; Maspoli Michel, Hauterive I, match du 4.3.1973 ; Farine Christian, Hauterive I, match du 4.3.1973.

Comité central A.C.N.F.
Le président Le secrétaire
J.-P. Baudois M. Tschanz

Wettingen - Neuchâtel Xamax dimanche à 15 heures

Voici l'horaire des matches du championnat suisse de ligue nationale qui seront joués le week-end prochain :

Ligue A. Samedi : Young Boys - Lugano (17 h 30) et Lausanne - Sion (20 h). — **Dimanche :** La Chaux-de-Fonds - Zurich (14 h 30), Bâle - Fribourg, Saint-Gall - Servette, Chiasso - Winterthour et Grasshoppers - Granges (tous à 15 h).

Ligue B. Samedi : Etoile Carouge - Young Fellows (17 h). — **Dimanche :** Bienne - Mendrisiostar (14 h 45), Martigny - Vevey, Wettingen - Neuchâtel Xamax, Lucerne - Aarau, Chênois - Buochs et Bellinzone - Bruhl (tous 15 h).

tir

Société des carabiniers

D'importants problèmes débattus

Le comité central de la Société suisse des carabiniers a tenu une très importante séance à Olten, la seconde de l'année, sous la présidence de M. Joseph Burkhard. On n'a évidemment pas manqué de parler en détail — en long et en large aussi — de la récente pétition adressée au chef du groupement de l'instruction par la quasi-totalité d'une batterie DCA d'aérodrome romande à l'enseigne de la suppression des tirs militaires, en s'élevant du même coup contre sa teneur et la qualité discutée de ses signataires de se prononcer sur le sujet en pleine connaissance de cause. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette pétition, qui n'est pourtant pas la première du genre, a connu un retentissement certain. On ne sait trop pourquoi on lui a donné, et à elle seule, une telle diffusion.

Le moment n'est pas venu d'en délibérer davantage encore. Le comité central, pour sa part, car c'est de lui qu'il s'agit bien ici, en a pris acte en lui marquant sa désapprobation, tout en souhaitant (sans doute) que l'on en arrive à une situation claire dans un domaine où les points d'interrogation restent suffisamment nombreux pour semer quelque perturbation dans les esprits. Etant entendu que c'est ce que l'on recherche ici et là, pour exploiter plus aisément l'incertitude.

Le comité central a donc dû, par la même occasion, dire deux mots de la commission Meyer, récemment instituée par le département militaire fédéral, dont les travaux ont officiellement débuté mercredi 21 février dernier. On attend d'elle, à tout le moins, une étude fouillée sur les différents sujets qu'elle a été appelée à traiter et des conclusions qui correspondent à la réalité. On la sait composée de nombreux spécialistes extrêmement ferrés en leur domaine, mais dont les attaches avec le tir et nos traditions pourront s'affirmer encore, en même temps qu'ils acquerront la pleine conscience des exigences de notre défense nationale. On a dit depuis si longtemps que le tir lui était indispensable que l'on aurait maintenant de la peine à admettre le contraire et de comprendre pourquoi il ne l'est subitement plus. Attendons pour voir !

LE TIR DE MATCH SUR LA SELLETTE

Le comité central s'est occupé de régler certains détails en ce qui concerne les conventions à signer par la Société suisse des matcheurs, la Fédération suisse de tir au petit calibre et la Fédération féminine suisse de tir de match. Il s'est finalement résolu à transmettre le dossier à une commission spéciale pour étude complète. La signature desdites conventions interviendra donc dans un délai qu'il est difficile de fixer aujourd'hui, mais on sait que le cadre de l'activité des trois associations en question se poursuivra sur les bases actuelles.

A noter en passant que les dirigeants de la Société suisse des carabiniers ont pris la décision de modifier quelque peu la conception du tir de match élaborée par eux il y a deux ans. C'est ainsi, par exemple et entre autres, que l'on a créé un nouveau poste de moniteur régional en chef, à 300 m comme au pistolet, destiné à suivre les évolutions des groupes régionaux d'entraînement, qui ne sont pas subordonnés à la Société suisse des matcheurs, mais bien à la commission de match de la SSC. La modification, on s'en rend compte, est davantage que purement formelle. Elle comble en somme une lacune. Ces moniteurs en chef seront en même temps ses organes de contrôle à l'échelon de la région. Pendant que nous parlons de ces régions, ajoutons que M. Fritz Harms, membre d'honneur de la Société suisse des matcheurs, celui-là même qui s'est occupé de longues années durant des tireurs de compétition au petit calibre, vient d'offrir justement quatre channes valaisannes à leur intention.

Reste à en discuter le règlement d'attribution.

L. N.

automobilisme

Un tué à Phœnix

Le pilote américain Bob Criss s'est tué sur la piste mouillée de Phœnix (Arizona) où il participait aux essais en vue des 150 miles de Phœnix, qui auront lieu samedi. Sa voiture, une « Eagle-Offenhauser », a dérapé sur la piste et s'est écrasée contre une barrière de sécurité.

athlétisme

ENTRE LES FÉDÉRATIONS

Le conflit s'aggrave aux Etats-Unis

L'équipe des Etats-Unis qui doit rencontrer celle d'URSS vendredi au « Coliseum » de Richmond sera vraisemblablement privée des services de ses universitaires, dont les champions olympiques Rod Milburn (110 m haies) et Randy Williams (longueur), craint-on dans les milieux athlétiques américains. Il s'agit d'une nouvelle escalade dans le conflit qui oppose, depuis dix ans, les deux grands organismes du sport amateur aux Etats-Unis, l'AAU et la NCAA (universitaires).

Déjà le mois dernier, la NCAA, durcissant sa positioin, a interdit à ses basketteurs d'accepter leur éventuelle sélection dans l'équipe nationale pour affronter les Soviétiques au printemps, au cours de la tournée des champions olympiques organisés par l'AAU.

A l'issue de ces championnats à Detroit, elle a mis en garde ses athlètes sur les conséquences que pourrait avoir leur participation au match de Richmond, qu'elle n'a pas sanctionné. Thomas Hansen, directeur exécutif de la NCAA, a toutefois expliqué que les licenciés universitaires pourraient normalement participer au match de Richmond si l'AAU demandait que la réunion soit reconnue par la NCAA.

Forfait de Bedford au Cross des nations ?

Il est probable que le Britannique Dave Bedford, un des favoris, ne participera pas au Cross des nations, samedi prochain, à Waregem, en Belgique. Le champion d'Angleterre de cross s'est blessé à la tête dans un accident de voiture, au cours du week-end. Sa blessure a nécessité quinze points de suture. « Il est presque certain que je ne serai pas en condition physique pour courir samedi », a déclaré Bedford, qui a demandé à la fédération anglaise l'autorisation d'accompagner l'équipe en Belgique, même s'il ne peut pas courir, afin de conseiller ses coéquipiers.

Paul Nihill abandonne la compétition

Un des plus célèbres athlètes britanniques, le marcheur Paul Nihill, ancien champion d'Europe, a décidé d'abandonner la compétition. A 33 ans, il estime qu'il a perdu son enthousiasme pour le sport.

A son palmarès, on trouve une médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokio en 1964, une médaille d'or aux championnats d'Europe de 1969 et une médaille de bronze aux championnats d'Europe de 1971, à Helsinki. Il avait débuté dans le sport en 1956. Aux Jeux de Munich, il avait pris la sixième place sur 20 km.

rugby

Le championnat suisse

Honorable défaite de Neuchâtel

D'emblée la tâche paraissait très difficile pour les Neuchâtelois qui recevaient Berne sur le terrain de Planeyse, à Colombier. N'oublions pas que les Bernois n'ont connu la défaite que contre le premier du groupe II, Nyon, et dans des circonstances un peu particulières.

Ce fut donc une surprise que de voir, après dix minutes, le Neuchâtelois Lowenbac marquer le premier essai des Universitaires et cela, il faut le souligner, apparaissant comme la concrétisation d'une supériorité qui alla en s'affirmant. Une belle envolée de trois quarts permettait à nouveau à l'ailier Schindler de porter la marque à 8 à 0. Le monde semblait renversé... Berne réagit cependant sur un contre et ramenait la marque à 8 à 4, puis, contre le cours du jeu, réussit un nouvel essai par l'ailier Wandfluh, entre les poteaux. La transformation, facile, permit aux Bernois de prendre l'avantage deux minutes avant la mi-temps : 8-10.

La deuxième période vit les espoirs neuchâtelois s'envoler. Un manque de réussite chez les Universitaires donna à la partie un aspect malgré tout équilibré dont le résultat final n'est pas le juste reflet.

Berne a mérité sa victoire, surtout par sa ligne de trois quarts dans laquelle nous citerons Wandfluh, Collins, Miserez. Espérons que cette équipe se maintiendra dans la tête du classement. Chez les Neuchâtelois, il faut surtout mentionner la ligne d'avants, Zwahlen, Lowenbac et Poncelet en particulier. Le match fut, en définitive, très agréable à suivre. Une cinquantaine de spectateurs, malgré la bise très violente, ont assisté à la rencontre.

M. C.

Autres matches du week-end. — Groupe I : CERN - Stade Lausanne 8-3. Groupe II : CERN II - Stade Lausanne II 44-3 ; Uni-Lausanne - Hermance 18-11.

tennis

Matière synthétique pour les courts de Forest Hills

Les membres du comité directeur de la « West Side Tennis-club » de Forest Hills ont voté à l'unanimité le projet de doter leurs courts de matière synthétique. La fédération américaine avait, au milieu de la semaine, mis en demeure le club new-yorkais de recouvrir ses courts de matière synthétique sous peine de se voir retirer l'organisation des championnats ouverts des Etats-Unis. Ce tournoi, organisé sur herbe depuis sa création (1881) et qui constitue la dernière des quatre grandes épreuves de la saison (début septembre) avait été, en effet, menacé de boycottage par l'association des joueurs professionnels en raison de l'état déplorable des courts après des averses.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉES

Age 22 à 30 ans.

Genre d'activité

Aide-comptable : caisse, perforation IBM, dactylographie et statistiques.
Aide de bureau : dactylographie de commandes achats, statistiques, perforation IBM.
Secrétariat à l'exploitation : dactylographie de gammes opératoires et divers.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise ? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, tél. (038) 42 16 52, pour obtenir un rendez-vous.
MIKRON HAESLER S.A.,
fabrique de machines-transferts,
rue du Collège 73, 2017 Boudry.

Pour notre **centre international de télécommunications** de Genève et nos **services de la sécurité aérienne** de Genève-Cointrin, nous cherchons plusieurs jeunes filles en vue de les former comme

télégraphistes / télexistes

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail avantageuses, toutes les prestations sociales, bonne rémunération.

Conditions d'engagement :	Nationalité suisse Age 16 à 22 ans Bonne formation scolaire Connaissances d'anglais
Durée de la formation :	1 année
Dates d'entrée :	1er mai 1973 et 3 septembre 1973

Vous obtiendrez une documentation complète et une formule d'inscription en vous adressant à

radio-suisse sa
télécommunications
sécurité aérienne

Division d'exploitation
Case postale, 3000 Berne 14
Tél. (031) 65 92 67, M. W. Gmür

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Vous offre en tout temps la possibilité d'élargir vos connaissances et d'obtenir des situations à responsabilités

MÉCANICIEN EN ÉTAMPES
MÉCANICIEN DE PRÉCISION
MÉCANICIEN RÉGLEUR

En outre, nous offrons aux personnes désireuses de CHANGER DE MÉTIER et douées d'une certaine habileté manuelle une FORMATION RAPIDE pour la fonction de mécanicien régleur de machines.

Les candidats sont invités à soumettre leur offre ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

s'adresse à...
VOUS QUI

— désirez un emploi stable
— voulez devenir un travailleur qualifié
— assumez volontiers des responsabilités
— aspirez à un salaire mensuel en rapport avec vos efforts

Il y a dans notre entreprise d'excellentes possibilités de faire carrière.

Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tout renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.
2003 Neuchâtel **Tél. (038) 25 75 75**

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

Ebauches S.A. Neuchâtel
cherche une

STÉNODACTYLO
à temps complet

pour correspondance et divers travaux de bureau relatifs à une banque d'informations commerciales et statistiques.

Entrée en service : immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et certificats, à

EBAUCHES S. A., Direction générale
Faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel - Tél. 25 74 01

Entreprise d'horlogerie de format international

SIPOREX

Fabrication d'éléments de construction en béton cellulaire autoclavé

cherche, pour son usine d'Estavayer-le-Lac,

un employé de bureau

pour son département d'expédition. Travail intéressant et varié. Nous cherchons un collaborateur de langue maternelle française ou allemande mais ayant de bonnes connaissances de la seconde langue, doué d'un esprit pratique et précis.

Nous sommes à même d'offrir à un candidat capable une situation stable, des avantages sociaux appréciables et un bon salaire.
Entrée : le plus tôt possible.

Les offres manuscrites qui nous parviendront seront examinées avec la plus grande discrétion. Elles comprendront un curriculum vitae et seront adressées à TUILERIES ZURICOISES, USINE SIPOREX, 1470 ESTAVAYER-LE-LAC.

Entreprise d'installations de chauffage et sanitaires cherche :

1 MONTEUR-DÉPANNEUR EXPÉRIMENTÉ

pour brûleurs à mazout (éventuellement, un monteur en chauffage serait mis au courant) ;

1 APPAREILLEUR-DÉPANNEUR

pour installations sanitaires.
Entrée à convenir, emplois intéressants et stables, semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec références, sous chiffres JX 702 au bureau du journal.

HASSLER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

EMPLOYÉ DE COMMERCE

aimant le contact avec la clientèle, de langue maternelle française ; connaissances d'allemand souhaitées.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez Hassler, rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 21.

Bureau à temps partiel

Nous cherchons dame pour courrier, dactylographie et travaux variés. Si possible sténographe. Horaire à convenir.
Faire offres à FCTA, case postale 75, 2002 Neuchâtel.

Atelier de reliure cherche

ouvrière brocheuse

(de nationalité suisse ou étrangère avec permis C). Entrée immédiate ou à convenir.
Reliure J.-V. Attinger 7, place Piaget. 2001 Neuchâtel.

Auriez-vous du plaisir à travailler dans un kiosque pour

remplacer

la gérante pendant ses jours de congé ?
Se présenter au kiosque Maillefer, arrêt Beauregard, près Centrale laitière ou téléphoner au 24 73 94, l'après-midi.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Neuchâtel
André Barmettler - Fbg Hôpital 9

Afin de compléter l'organisation externe de notre agence générale, qui couvre les 4 districts du bas du canton, nous désirons nous attacher la collaboration d'un

INSPECTEUR PRINCIPAL

La préférence sera donnée à un professionnel de la branche, mais nous sommes prêts à former une personnalité bien introduite dans le domaine de la vente, pour cette activité qui non seulement offre de grandes possibilités financières, mais également indépendance et satisfaction personnelle.

Les intéressés sont priés de fixer une entrevue à M. André Barmettler, dipl. féd., tél. 25 16 22, qui traitera toute demande avec la plus totale discrétion.

URGENT

ARO S.A.

Fabrique d'appareils électroménagers 2520 la Neuveville,

engagerait immédiatement (éventuellement pour date à convenir) pour son service d'exportations

employée (é)

consciencieuse et dynamique. Bonne formation commerciale désirée ainsi que connaissance des langues allemande et anglaise.

Poste d'avenir pour jeune employée (é) capable et ayant de l'initiative.

Travail très intéressant, ambiance agréable, horaire souple.

Faire offres écrites ou téléphoner à :

ARO S.A.
LA NEUVEVILLE.
Tél. (038) 51 20 91 (interne 12, éventuellement 26).

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?

L'Emploi

Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95

Bar à café, en ville, cherche

JEUNE SERVEUSE

congé le samedi et le dimanche. Salaire au mois.

Tél. 31 60 90, de 12 à 14 heures.

Nous cherchons

montages et câblages

d'appareils électroniques, ainsi que divers travaux de soudage et contrôle sur circuit imprimé.
Faire offres sous chiffres 28-460075, à Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, pour le 1er mai, à Rolle,

COIFFEUSE ou COIFFEUR

de première force, sachant travailler seul.
Chambre à disposition
URGENT.
Tél. (021) 75 14 74.

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier, cherche

SOMMELIÈRE ou EXTRA

Débutante acceptée.
Date d'entrée à convenir.
Tél. 41 34 21.

Personne âgée handicapée, cherche

AIDE

pour l'entretien du ménage.
Pas de gros travaux.
Mme A. Schenk, chemin Gabriel 6, Peseux.

DEMANDES D'EMPLOIS

Chef de bar cherche place de

BARMAN ou **SOMMELIER**

en restauration. Région Bienne-Neuchâtel.
Adresser offres sous chiffres KY 703 au bureau du journal.

Demoiselle, 4 1/2 ans de pratique, cherche place comme

ASSISTANTE DENTAIRE

Date à convenir.
Adresser offres écrites à DP 696, au bureau du journal.

Monsieur de 50 ans, permis de conduire A, désire place

d'aide-magasinier aide-concierge

ou travail en équipe.
Adresser offres écrites à 103-870 au bureau du journal.

Jeune homme sérieux cherche travail de

CHAUFFEUR-LIVREUR

pour le samedi. Permis A.
Tél. 25 99 25, de 12 h 15 à 13 heures.

ARTS GRAPHIQUES

Jeune homme ayant grande connaissance dans la photogravure, hélio, offset, photo, cherche place ayant rapport avec publicité, etc.
Adresser offres écrites à IW 701 au bureau du journal.

NURSE

Finlandaise, parlant allemand et français, **cherche emploi** à la Chaux-de-Fonds ou aux environs. Horaire régulier si possible. Libre tout de suite.
Faire offres sous chiffres à P 28-460076, Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

SECRÉTAIRE

Autrichienne, depuis 9 ans en activité en Suisse allemande, cherche changement en vue d'apprendre le français. Ecole de commerce avec connaissances d'anglais. Pratique en tous travaux de bureau, excepté la comptabilité.
Ecrire sous chiffres 44-41484, à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

COMMERCES

A vendre à la Chaux-de-Fonds

BAR A CAFÉ

Adresser offres écrites à GN 644 au bureau du journal.

Très bon café

à remettre pour cause de décès, au centre de la ville, au bord du lac. Salle à boire, salle à manger. Appartement de 5 chambres, bains.
Case postale 18, Montreux.

Prof. médicales

DOCTEUR
CLOTTU
Saint-Blaise
ABSENT
du 14 au 28 mars

APPRENTISSAGES

Petite entreprise dans le quartier de Vauseyon cherche

apprentie de commerce

pour le printemps ou l'automne 1973. Travail très varié. Semaine de 40 heures sur 5 jours, bon salaire.

Adresser offres écrites à D N 681, au bureau du journal.

DEMANDES A ACHETER

J'ACHÈTE À HAUTS PRIX

Tableaux 1er ordre
ÉCOLE BARBIZON

Faire offres détaillées sous chiffres AB 562 au bureau du journal.

ski

La coupe du monde à l'heure japonaise

SPORTS

Pour sa rentrée Danièle Debernard gagne le slalom spécial de Naeba

La jeune Française Danièle Debernard a fait un retour victorieux au Japon où elle a remporté le slalom spécial de Naeba. Il y a un peu plus d'une année à Sapporo, elle avait perdu le slalom spécial des Jeux olympiques pour deux centièmes de seconde seulement (la victoire était revenue à l'Américaine Barbara Cochran).

ÉLIMINÉES DE MARQUE

Cette épreuve s'est déroulée dans des conditions très difficiles qui furent à l'origine de très nombreuses disqualifications. La neige était molle (la température était de plus trois degrés) et le vent soufflait en rafales. Deux des principales rivales de Danièle Debernard furent ainsi éliminées dès la première manche : l'Allemande Rosi Mittermaier fit une chute et fut contrainte à l'abandon cependant que la Française Patricia Emonet commit une faute à mi-parcours et fut contrainte de s'arrêter, perdant ainsi toutes ses chances même si elle devait finalement terminer son parcours.

Danièle Debernard, blessée au début de janvier, avait été obligée d'interrompre son entraînement pendant près d'un mois. Pour sa rentrée, elle s'était classée deuxième du slalom du Mont Saint-Anne, il y a une dizaine de jours, derrière sa compatriote Patricia Emonet, à Naeba, elle a demontré qu'ele avait retrouvé tous ses moyens en se montrant la plus rapide dans les deux manches. Elle s'est finalement imposée avec plus de deux secondes d'avance sur Hanni Wenzel, la skieuses du Liechtenstein (septième seulement après le premier parcours) et sur l'Américaine Barbara Cochran, la championne olympique en titre.

SANS FAUTE

Dans la première manche (400 m de long pour 135 m de dénivellation), piquetée de 51 portes par l'Autrichien Heini Messner, Danièle Debernard (dossard No 14) fit un parcours quasiment sans faute qui lui permit de devancer de dix centièmes l'Autrichienne Annemarie Proell (No 13). Outre Rosi Mittermaier et Patricia Emonet, les « victimes » des traîtrises de la neige furent la Canadienne Laurie Kreiner, la Française Odile Chalvin et les Suissesses Bernadette Zurbriggen et Lise-Marie Morerod. La Canadienne Betsy Clifford, blessée à une cheville, n'avait pas pris le départ. Au terme de la première manche, la meilleure des Suissesses en lice, Marianne Jaeger, occupait la quatorzième place à 1"55 de Danièle Debernard.

PROELL RÉTROGRADE

Dans la deuxième manche, courue sous la neige, la skieuse de Aime-la-Plagne, qui est âgée de 18 ans, se montra derechef la plus rapide devant Hanni Wenzel et l'Autrichienne Monika Kaserer. Le retard accumulé par cette dernière sur le premier parcours était cependant trop important pour lui valoir plus qu'une cinquième place.

Cette deuxième manche fut fatale à l'Autrichienne Annemarie Proell, deuxième à l'issue de la première avec dix centièmes de retard seulement. Elle sortit de la piste et fut contrainte à l'abandon. Ont également abaondonné sur le second parcours : l'Allemande de l'Ouest Pamela Behr, la Française Patricia Emonet, l'Américaine Marilyn Cochran, l'Autrichienne Wiltrud Drexel et la Candienne Kathy Kreiner.

Classements

1. Danièle Debernard (Fr) 89"97 ; 2. H. Wenzel (Lie) 92"09 ; 3. B. Cochran (EU) 92'88 ; 4. Ch. Rolland (Fr) 92'96 ; 5. M. Kaserer (Aut) 93"02 ; 6. J. Crawford (Ca) 93"16 ; 7. B. Lafforgue (Fr) 93"34 ; 8. T. Foerland (No) 93"76 ; 9. Ch. Techmeister (All) 93"92 ; 10. E. Matous (St-Marin) 94"78 ; 11. C. Giordani (It) 95"32 ; 12. F. Serrat (Fr) 95"27 ; 13. I. Lukasser (Aut) 95"56 et H. Okitsu (Jap) 95'56 ; 15. T. Treichl (All) 95"94 ; 16. M. Jaeger (S) 95"98. **Puis :** 25. M. Roemmel (S) 100"59. Les Suissesses Bernadette Zurbriggen, Lise-Marie Morerod, Marie-Thérèse Nadig et Silvia Stump ont été disqualifiées.

Coupe du monde

Classement général : 1. Annemarie Proell (Aut) 278 points ; 2. M. Kaserer (Aut) 190 ; 3. R. Mittermaier (All) 130 ; 4. P. Emonet (Fr) 113 ; 5. H. Wenzel (Lie) 107 ; 6. W. Drexel (Aut) 106 ; 7. J. Rouvier (Fr) 103 ; 8. I. Gfoelner (Aut) 83 ; 9. I. Lukasser (Aut) 6 ; 10. B. Zurbriggen (S) 64 ; 11. D. Debernard (Fr) 61 ; 12. M. Cochran (EU) 59 ; 13. T. Trechl (All) 57 ; 14. P. Behr (All) 53 ; 15. M.-T. Nadig (S) 48 points.

Par équipes : 1. Autriche, 1435 points ; 2. Suisse 574 ; 3. France 535 ; 4. Italie 454 ; 5. Allemagne de l'Ouest 390 ; 6. Etats-Unis 181 ; 7. Liechtenstein 107 ; 8. Canada 106 ; 9. Norvège 97 ; 10. Pologne 50. **Dames :** 1. Autriche 837 ; 2. France 384 ; 3. Allemagne de l'Ouest 240 ; 4. Suisse 130 ; 5. Etats-Unis 118.

De Danièle Debernard à Annemarie Proell...

Danièle Debernard : **« Décidément, c'est la revanche des Jeux olympiques pour tout le monde. Hier, c'était Erikuhaker qui gagnat le géant après avoir été battu à Sapporo et aujourd'hui c'est moi qui termine première après avoir été devancée de 2/100 l'an dernier pour la médaille d'or. Malheureusement même si je gagnais toutes les courses, cela ne changerait pas le classemant des Jeux olympiques. Pour ce qui concerne la course d'aujourd'hui, je ne sais jamais quoi dire quand je gagne : j'ai l'impression que mes skis ont marché tout seuls et que je n'ai eu qu'à les suivre ».**

Patricia Emonet : **« Quand je suis tombée dans la première manche, j'ai bien eu le réflexe de me relever aussitôt et de repartir, mais je ne savais plus où j'en étais, car j'avais tourné sur moi-même en tombant. C'est dommage, parce que, à part le mur dans lequel j'ai eu des ennuis, tout le reste du tracé me convenait bien. »**

Rosi Mittermaier : **« J'ai pris trop de risques, surtout dans la partie la plus raide du parcours. Malgré cela, je ne regrette rien. Ce n'est pas en jouant la prudence que l'on gagne des courses. »**

Annemarie Proell : **« J'ai bien cru aujourd'hui remporter un slalom spécial. J'ai couru pour la première place et je pense que j'étais dans les temps de Danièle Debernard quand je suis sortie de la piste. C'est bien dommage. »**

Walter Steiner malchanceux à Langenbruck

SCHMID CHAMPION SUISSE DE SAUT

Hans Schmid a remporté sur le tremplin de Langenbruck le championnat suisse de saut. Avec des bonds de 72 et 68 mètres, le tenant du titre — il fut champion suisse pour la première fois en 1969, — a repoussé les assauts de Ernst Von Grunigen (23 ans) de Gstaad et de l'ancien champion Sepp Zehnder (29 ans) d'Einsiedeln.

Le grand rival de Schmid, Walter Steiner a connu la même malchance qu'au championnat du monde de vol à ski d'Oberstdorf. Après un premier saut relativement court de 69 mètres, qui le plaçait au troisième rang du classement intermédiaire, l'homme de Wildhaus jouait le tout pour le tout dans son second essai et franchissait la distance record de 74 mètres ; mais il ne parveniat pas à conserver son équilibre.

Les 5500 spectateurs, par une température de moins dix degrés, ont vécu la répétition du championnat qui avait dû être interrompu le 11 février dernier en raison d'une tempête de neige. Ce concours a réuni 33 participants. A l'issue de la première série, Hans Schmid (25 ans) était déjà en tête avec 114 points devant le surprenant Von Grunigen (107,5), Steiner (106,7) et Josef Bonetti d'Andermatt (104,1). Zehnder suivait avec 102,5. A la deuxième série, Bonetti fut comme Steiner victime d'une chute et ne parvint pas à tirer le bénéfice d'un bond remarquable à 73 mètres.

CLASSEMENT

1. Hans Schmid (Muemliswil) 219,6 points (72-68 m). 2. Ernst Von Gruenigen (Gstaad) 211,0 (69,5-67). 3. Josef Zehnder (Einsiedeln) 204,4 (67-66). 4. Steiner (Wildhaus) 193 (69-74 tombé). Bonetti (Andermat 188 ; (68-74 tombé), Bonetti (Andermatt) 188 ; (68-(69,5-65). 7. Lustenberger (Marbach) 170,6 (62,5-62,5). 8. Aubert (Le Locle) 167,6 (66-66,5 tombé). 9. Pfiffner (Hinwil) 166,4 (58,5-62). 10. Flury (Muemliswil) 165,8 (60-62).

En coupe d'Europe

L'Italien Fausto Radici a consolidé sa position de « leader » de la coupe d'Europe en remportant à Nizke Tatry (Tchécoslovaquie) le slalom spécial du 34me Grand prix des Grottes de Demaenova. Quatre-vingt-dix-sept coureurs venus de quinze pays ont pris le départ de ce slalom spécial. Aucun Suisse ne s'est classé parmi les quinze premiers.

CLASSEMENT

1. Fausto Radici (It) 108" ; 2. Garcia (Esp 109"97 ; 3. Weixelbaum (Al) 110"86 ; 4. Ochoa (Esp) 111"75 ; 5. Bieler (It) 111"95 ; 6. Barosso (Fr) 112"58 ; 7. J. Besson (It) 112"77 ; 8. Roffner (Aut) 112"80 ; 9. Godman (Can) 112"84 ; 10. Spiess (Aut) 114"59.

COUPE D'EUROPE

1. Fausto Radici (It) 139 p ; 2. Corradi (It) 82 p ; 3. Roesti (S) 72 p ; 4. G. Thoeni (It) 70 p ; 5. Feyersinger (Aut) 65 p. Puis : 20. Hemmi 42 p ; 27. Jakober 29 p ; 43. Mattle 20 p ; 48. Roduit 15 p ; 54. Tresch 11 p ; 68. Zingre 7 p ; 70. Fleutry 6 p ; 73. Odermatt 4 p ; 80. Geiger et Pargætzi 2 p ; 86. Sprecher 1 p.

LES « VICTIMES ». — A gauche Bruno Wittwer, à droite Alfio Molina. On ne peut pas dire qu'ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau...

(Presservice)

hockey sur glace

Où est le passeport ?

La rocambolesque aventure du Suisse Bruno Wittwer

L'équipe suisse de hockey et plus particulièrement Bruno Wittwer ont vécu, ces derniers jours, une aventure presque incroyable et pour le moins rocambolesque, qui s'est terminée par le retour précipité de l'avant-centre chaux-de-fonnier au pays. Les faits méritent d'être narrés, avec certaines réserves toutefois, car il nous a été impossible de savoir qui avait commis l'erreur ayant provoqué une situation probablement unique dans les annales de la ligue suisse... et de nombreuses autres fédérations !

LE PASSEPORT DE MOLINA

Le 8 mars, quand l'équipe suisse de hockey sur glace a quitté le pays pour jouer ses matches contre la Yougoslavie (les 9 et 10 mars) et face aux Polonais (12 et 14), le passeport de Bruno Wittwer, envoyé comme les autres à l'ambassade de Pologne à Berne afin d'obtenir le visa, n'était pas dans les mains de M. Lenoir, responsable administratif de la formation.

Que faire ? Turler, Chappot, Luthi et Piller manquant déjà à l'appel, il était peu rcommandable de laisser encore Wittwer au pays. Décision fut donc prise que l'avant-centre chaux-de-fonnier se rendrait en Yougoslavie avec le passeport de... Molina, qui, on le sait, n'était pas du voyage. En compagnie de toute l'équipe, Bruno Wittwer ne connut aucune difficulté à franchir les diverses frontières et il put, ainsi, jouer les matches contre la Yougoslavie.

Continuer l'aventure aurait, cependant, pu mal tourner. C'est, en tout cas, ce qu'ont estimé les responsables de l'équipe suisse. Sagement, ils ont donc poursuivi leur chemin vers la Pologne sans Bruno Wittwer, qui est rentré dare dare en Suisse, en présentant aux douaniers le passeport de son camarade Molina. Avouons que c'est là un exploit digne de l'élégant « dribbleur » qu'est Wittwer ! Mais ce n'est pas le meilleur des certificats pour les douaniers...

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Pour quelle raison le passeport de Bruno Wittwer est-il resté en Suisse ? Nous avons posé la question au joueur lui-même, qui nous a dit : « Il semble qu'il ait été perdu à l'ambassade de Pologne ».

A l'ambassade, on nous a certifié que le passeport de Wittwer avait été envoyé à Château-d'Œx, par recommandé, le 5 mars, soit un jour avant tous les autres passeports.

Nous nous sommes alors tournés du côté de Château-d'Œx où le fils de M. Lenoir nous a précisé les choses de la façon suivante : « L'enveloppe de l'ambassade de Pologne est bien datée du 5 mars, mais nous n'avons reçu l'avis de la poste que le 10 mars. L'adresse était, d'ailleurs, écrite en allemand ». A la poste de Château-d'Œx, on nous a répondu que l'enveloppe était adressée à M. Bruno Wittwer, HC Château-d'Œx ! Elle a donc probablement été remise au président du club des Préalpes vaudoises avant d'être, par la suite, dirigée chez M. Lenoir...

RIONS-EN

Etant donné qu'il ne nous appartient pas de mener une enquête pour découvrir le coupable du manquement qui est à l'origine de cette cocasse aventure, nous avons interrompu là nos investigations. Mais certains feront assurément remarquer qu'une telle affaire ne pouvait guère se produire qu'à la Ligue suisse de hockey sur glace, ce en quoi ils n'auront probablement pas tort. En attendant que la lumière se fasse peut-être un jour sur cette affaire, prenons le parti d'en rire...

F. Pahud

cyclisme

Le vent, le froid et la neige perturbent Paris – Nice

Les sprinters dominent une étape de montagne tronquée

Rik Van Linden, deux fois deuxième lundi à Saulieu et à Chalon, a pris une belle revanche en gagnant la 3me étape de Paris - Nice à Saint-Etienne avec plusieurs longeurs d'avance sur le Danois Mortensen, les Belges Van Rossbroeck et Godefroot et le jeune Français Ovion. Ceux-ci ont constitué l'avant-garde d'un premier peloton ou figurait Merckx qui demeure « leader » de l'épreuve.

COURSE MOUVEMENTÉE

Cette troisième journée de course a été particulièrement mouvementée, principalement à cause des conditions atmosphériques : les coureurs eurent à affronter la neige, le vent et le froid si bien qu'au 95me km, au Col des Echarmeaux, ils mirent pied à terre pour enfiler des survêtements et selon le directeur de course, ils ne paraissaient guère décidés à repartir pour accomplir les 133 km restant à faire. Il fut alors décidé de neutraliser la descente vers Lamure-sur-Aergues dans laquelle par endroits, la neige recouvrait la chaussée d'une pellicule assez épaisse tout de même, puis de donner un nouveau départ 10 km plus loin et, enfin, de modifier l'itinéraire afin d'éviter le petit col de la Croix des Fourches.

ATTAQUES

Cependant que renaissait la querelle entre les anciens (que rien n'arrêtait) et les modernes, ou apprenait que Merckx n'était nullement monté en voiture contrairement à ce qu'on avait d'abord anoncé ! La course partit un peu à l'aventure, la gendarmerie et la direction de l'épreuve traçant la nouvelle route presque au fur et à mesure. C'était un peu une course au trésor, ce dernier étant constitué par la victoire d'étape. Car la course repartie, on vit quelques belles choses. Auparavant seuls Ocana (26me km) de Geest et Verhaegen (38me) et Uribezubia (91me km) avaient manifesté un esprit combatif.

Sur une petite route menant vers Villechenève, de rares personnes — elles ne s'attendaient pas à assiter au passage de Paris-Nice — virent Tischler, Catieau, Rouxel, Van der Linden et Mortensen démarrer mais se faire contrer par l'équipe de Merckx. D'autres virent Houbrechts, Molineris puis Galdos faire de beaux efforts mais en vain.

FINAL

Enfin, à 43 km du but et alors que l'on était revenu sur l'itinéraire prévu et que la neige se remettait à tomber, Campaner démarra. Un moment poursuivi par Coroller puis par Verhaegen, Danguillaume et Delcroix, il ne devait s'incliner qu'à 15 km de Saint-Etienne dans le col de Saint-Heand. Dans cette montée alors que la neige commençait à coller à la roue, Merckx fut victime d'une crevaison mais revenait rapidement en tête du peloton. Or, il vit successivement attaquer Poulidor, de Geest, Ovion, Perin, Dierickx, puis Roques, Pijnen, encore Ovion à deux autres reprises, Roques de nouveau puis Tabak et enfin Van Springel à l'amorce du dernier kilomètre. Cette bataille finale fit éclater le peloton et c'est par petits groupes qu'une bonne cinquantaine d'attardés franchirent la ligne d'arrivée.

A Saint-Etienne, on apprenait que le Col de la République ne serait pas franchi ce matin et que les coureurs gagneraient en cars où en voitures la vallée du Rhône où le départ de la 4me étape sera donné.

Classement

3me étape (Chalon-sur-Saône-Saint-Etienne 213 km) : 1. Rik van Linden (Be) 5 h 44'15" ; 2. Mortensen (Dan) ; 3. van Rosbroeck (Be) ; 4. Godefroot (Be) ; 5. Ovion (Fr) ; 6. Rosiers (Be) ; 7. Ocana (Esp) ; 8. van Vlierberghe (Be) ; 9. Gonzales Linares (Esp) ; 10. Esclassan (Fr) ; 11. Bellone (Fr) ; 12. Vianen (Hol) ; 13. Vasseur (Fr) ; 14. Martinez (Fr), même temps que le vainqueur, ainsi qu'un groupe de 24 coureurs parmi lesquels Merckx, Poulidor, Groskost et van Springel.

Clasement général : 1. Eddy Merckx (Be) 10 h 56'15" ; 2. Grosskost (Fr) 10 h 56'27" ; 3. Mortensen (Dan) 10 h 56'28" ; 4. Poulidor (Fr) 10 h 56'33" ; 5. van Springel (Be) 10 h 56'35" ; 6. Delisle (Fr) ; 7. Linares (Esp), même temps ; 8. Rosiers (Be) 10 h 56'36" ; 9. Ocana (Esp) même temps ; 10. Pijnen (Hol) 10 h 56'37" ; 11. Ovion (Fr) 10 h 56'41" ; 12. Zoetemelk (Hol) 10 h 56'43" ; 13. Hézard (Fr) même temps ; 14. van Linden (Be) 10 h 56'47" ; 15. Bellone (Fr) 10 h 56'51".

Course des « Deux mers »

Basso irrésistible

Le champion du monde Marino Baso est le premier chef de file de la course des « Deux mers ; Tyrrhénienne-Adriatique ».

Il s'est imposé avec beaucoup d'autorité au terme de la première étape jugée à Fiuggi, station thermale de Ombrie, devant son compatriote Franco Bitossi et le Belge Roger de Vlaeminck.

Le sprinter du groupe « Bianchi » en net retour de forme depuis son succès de Nice-Gênes ; il se rappelle ainsi au bon souvenir des pronostiqueurs à une semaine de Milan-San Remo qui est l'un des principaux objectifs de sa saison.

Cette étape initiale courue de Oste à Fiuggi par une température printanière et sur un parcours assez accidenté avec les cols de Montefumone, Alatri et Guarcino dans les 20 derniers kilomètres, fut constamment contrôlée par le groupe « Bianchi » désireux de favoriser une victoire de son champion du monde.

Basso, magistralement tiré, par le Danois Olle Ritter qui lui emmena le sprint aux 500 mètres, se montra comme prévu le plus rapide à l'arrivée.

Classement

1re étape (Lido d'Ostie-Fiugi 169 km) : 1. Marino Basso (It) 4 h 17'10" (moyenne 38 km 440) ; 2. Bitossi (It) ; 3. R. de Vlaeminck (Be) ; 4. Bergamo (It) ; 5. Maria Lasa (Esp) ; 6. Planckaert (Be) ; 7. Polidori (It) ; 8. Francioni (It) ; 9. Dancelli (It) ; 10. F. Moser (It) ; 11. Sercu (Be) ; 12. Zilioli (It) ; 13. Verbeek (Be) ; 14. Fabbri (It) ; 15. Bergamo (It) ; 16. Caverzasi (It) ; 17. Ritter (Dan) ; 18. Peccolo (It) ; 19. Swerts (Be) ; 20. Lorriaga (Esp), tous même temps.

Agostinho : « Un garçon qu'il faut driver » affirme Maurice de Muer

Pour la première fois depuis qu'il est apparu dans les milieux cyclistes, Joachim Agostino a changé de maillot. Jean de Gribaldy — il était allé le chercher dans son lointain Portugal — n'a pu le retenir.

Agostino se retrouve donc sociétaire de l'équipe « Bic ». Il en est très visiblement satisfait. Il l'explique a grands renforts de gestes et au travers de quelques mots de français : **Maintenant que je suis dans une équipe sérieuse, bien organisée, je vais faire beaucoup mieux.**

Maurice de Muer, son nouveau directeur sportif, surenchérit : **Le père Joachim** (c'est comme cela qu'on l'appelle dans le peloton) **est un coureur qui doit être bien drivé. Il faut non seulement le conseiller, mais encore, et surtout, le retenir. C'est une force de la nature qui a été mal exploitée jusque-là.**

Avec Leif Mortensen et Luis Ocana pour coéquipiers, la formation en question est certainement la plus forte sur le papier. Il n'est pourtant pas certain que ce soit vraiment le cas. Réunir trois têtes, c'est bien, a condition de courir chacun pour son compte. Mais ensemble !... On laisse même entendre qu'il y a déjà eu certaines discussions plus ou moins orageuses autour de la table. Chacun veut un trop gros bout de la couverture.

Agostinho, lui, a déjà annoncé la couleur. Non seulement à ses patrons ou à ses coéquipiers : il n'est pas avare, même envers les journalistes : **Moi, je cours ma course. quand on est venu me chercher, c'était pour occuper le poste de coureur privilégié. Les autres : connait pas.**

Cela ne sera pourtant pas le cas entre Paris et Nice. Hier ayant passé la ligne avec un retard de plus d'une minute sur les premiers, le Portugais n'en était pas du tout peiné : **Ce n'est pas une course pour moi. Je suis encore en rodage, je ne suis venu que me préparer à la suite de la saison. D'autre part, je n'aime pas la neige que je ne connais pas chez moi.**

Et tu tombes déjà assez facilement sans elle remarqua avec un petit sourire son coéquipier Labourdette... **C'est vrai, j'ai eu peur de tomber, c'est pour cela que j'ai laissé partir en fin d'étape. Mais tu verras, sur des routes seches, cet été, je resterai debout...**

Serge DOURNOW

Le champion suisse à Porrentruy

Contrairement à la grande majorité clubs suisses, le HC Chaux-de-Fonds n'a pas interrompu son entraînement depuis la fin du championnat. A la même cadence que pendant la compétition, les Chaux-de-Fonniers se rendent aux Mélèzes où le travail est resté très sérieux. C'est qu'on entend utiliser durant le maximum de temps la glace qui ne sera probablement plus accessible dès la fin de ce mois.

Outre les entraînements réguliers, les champions suisses auront plusieurs matches à jouer. A la fin de cette semaine, ils doivent se rendre à Saint-Gervais. Le 7 avril, ils affronteront Fussen, multiple champion d'Allemagne de l'Ouest, à Porrentruy, pour marquer l'inauguration de la patinoire couverte de la cité jurassienne. Vers Pâques, enfin, les Chaux-de-Fonniers participeront à des tournois en France.

Il est possible qu'en ces diverses occasions, des joueurs susceptibles d'être transférés évoluent dans les rangs des champions suisses. A ce propos, toutefois, l'entraîneur Pelletier est muet comme il l'est au sujet du départ probable de l'un de ses meilleurs éléments, dont la fiancée ne se plaît pas dans la Métropole horlogère.

On aura l'occasion de reparler de ces choses après le 15 mars, date de l'ouverture de la période des transferts.

L'international tchécoslovaque Cerny à Olten

Le club de ligue B, Olten, a engagé pour la prochaine saison l'international tchécoslovaque Josef Cerny (217 sélections). La signature du contrat est intervenue à l'issue d'un match amical joué à Olten entre le club local et ZKL Brno. Les Tchécoslovaques ont triomphé sur le résultat de 12-1 (4-0, 6-0, 2-1).

De retour à Brno

Frantisek Vanek juge les Suisses

Actuellement en congé à Brno, Frantisek Vanek, entraîneur tchécoslovaque du club suisse de Hockey sur glace Sierre, déclare dans une interview publiée mardi par le journal « Vecernik » qu'il espère retourner en Suisse pour une nouvelle saison.

Je connais bien le glorieux passé du hockey suisse. Nous sommes tous surpris par la situation actuelle. Les Suisses sont tombés du sommet dans la médiocrité, mais je crois en un avenir bien meilleur. Les jeunes montrent un intérêt accru dans le jeu et il y a en Suisse plus de patinoirs que dans notre pays, déclare l'entraîneur qui a réussi à ramener le H.-C. Sierre — menacé de relégation — à la deuxième place du classement.

Il ajoute que d'autres clubs suisses aimeraient avoir des entraîneurs tchécoslovaques et que d'autres, comme le H.-C. Sion, souhaiteraient aller s'entraîner durant l'été en Tchécoslovaquie.

« Mondial » - groupe C

Défaite française

La France a connu sa première défaite dans le tournoi mondial du groupe C, en Hollande. Elle s'est inclinée nettement (1-7) devant la Hongrie, à Tilburg. Supérieurs dans tous les domaines, les Hongrois durent cependant attendre la dernière période pour creuser l'écart. A la fin du deuxième tiers-temps, ils ne menaient que par 3-1. La marque aurait pu finalement être beaucoup plus élevée, car les Magiars ratèrent nombre d'occasions.

Cette défaite française fait l'affaire de la Hollande qui, à Utrecht, a battu la Grande-Bretagne par 13-3. A la fin de la première période, les Britanniques menaient par 3-2 et ils ont ensuite encaissé onze buts sans parvenir à répliquer une seule fois. A la Haye, la Norvège s'est installée seule en tête du classement en battant la Chine par 4-0.

Résultats : Bulgarie - Danemark 2-1 ; Hollande - Grande-Bretagne 13-3 ; Hongrie - France 7-1 ; Norvège - Chine 4-0. **Classement :** 1. Norvège 6 p. ; 2. Hongrie, Hollande et France 4 p ; 5. Bulgarie 3 p. ; 6. Chine 2 p. ; 7. Danemark 1 p. ; 8. Grande-Bretagne 0 p.

● A Nowa Targ, la Pologne, qui sera l'adversaire de la Suisse aujourd'hui à Katovice, a battu la Yougoslavie par 2-1 (1-0, 1-0, 0-1). Les Yougoslaves avaient battu la sélection helvétique par 7-1 et 4-1 vendredi et samedi derniers. La Pologne participera au prochain tournoi mondial dans le groupe A alors que la Yougoslavie jouera à Graz avec la Suisse.

boxe

« Come back » pour Hans Orsolics à Vienne jeudi soir

Champion d'Europe des super-légers à 19 ans, des welters à 21, l'Autrichien Hans Orsolics (25 ans), tentera, jeudi à la « Stadthalle de Vienne », où il a construit les grands moments de sa carrière, un « comme back » dans la catégorie des super-welters, face à l'Italo-Argentin Carlos Duran (36 ans). C'est son premier match sérieux depuis sa défaite face au Britannique Ralph Charles, en 1970, qui avait interrompu sa carrière pendant deux ans.

Carlos Duran, deux fois champion d'Europe des moyens et champion d'Europe des super-welters depuis 1972, participera-là à l'un des derniers combats de sa carrière. Il entend terminer en beauté : **Je suis venu à Vienne pour défendre mon titre avec succès. Puis je rencontrerai encore le Français Jacques Kechichian et je me retirerai.** Duran compte à son palmarès 63 victoires, dont 21 avant la limite, sur 80 combats. L'Autrichien a pour sa part remporté 34 des 40 combats auxquels il a participé jusqu'ici.

Conteh champion d'Europe

Championnat d'Europe des mi-lourds à Londres : John Conteh (Grande-Bretagne) bat le tenant du titre, Ruediger Schmidtke (Allemagne) par K. O. au 12me round.

Dans le cadre du championnat d'Europe Schmidtke-Conteh, organisé à Londres, Chris Finnegan a conservé son titre de champion du Commonwealth et de Grande-Bretagne des poids mi-lourds en battant le Gallois Roy John aux points.

escrime

En barrage Crelier

Brassard de mars

battu par Thiébaud

Au club neuchâtelois le « Brassard de mars » fut empreint d'une grande incertitude quant à la désignation du vainqueur. En effet jusqu'aux derniers assauts, six tireurs pensaient encore accéder à la première place. Finalement trois tireurs se qualifièrent pour un ultime barrage : Crelier, Denis et Fernand Thiébaud. Ce dernier s'est comporté de telle manière ce jour-là, que tous ce sont rappelé le grand champion qu'il avait été. Mais pour ce barrage, l'âge lui a dicté de laisser les jeunes se battre entre eux. De ce fait, Denis Thiébaud s'imposait face à Crelier, et remportait son second brassard consécutif.

L. C.

Classement (mars) : 1. D. Thiébaud 10 v. (après barrage) ; 2. Crelier 10 v. ; 3. F. Thiébaud 10 v. ; 4. Lacroix 9 v. ; 5. De Montmollin 9 v. ; 6. Jeanneret 8 v. ; 7. Jung 7 v. ; 8. Thorens 7 v. ; 9. Huguenin 5 v. ; 10. Chkolnix 4 v. ; 11. Naef 4 v. ; 12. De Cerjat 3 v. ; 13. Ott 3 v. ; 14. Borel 2 v.

Classement général : 1. Crelier 133 points ; 2. Lacroix et D. Thiébaud 119 ; 4. Jung 86 ; 5. Jeanneret 82 ; 6. Thorens 78 ; 7. F. Thiébaud 75 ; 8. Naef 72 ; 9. Raaflaub 71 ; 10. Ott et Huguenin 70, etc.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Coupe d'Allemagne, huitième de finale (match retour) : Eintracht Frankfort - Eintracht Brunswick 2-2. Brunswick est qualifié avec la marque totale de 3-2.**

● **Sydney. - Eliminatoires de la coupe du monde (groupe 2 de la zone asiatique) : Irak - Nouvelle Zélande, 2-0 (2-0) — Australie - Indonésie, 2-1 (2-1).**

● **Coupe d'Autriche, quart de finale (match retour) : Vienna - Rapid Vienne, 0-3. - Rapid est qualifié avec la marque totale de 8-2.**

● **Championnat d'Angleterre de 1re division : Crystal Palace-Sheffield United, 0-1.**

● **Coupe de France, huitième de finale (match retour) : Nantes-Paris FC, 0-1. — Les Nantais se qualifient grâce à leur victoire par 4-2 au match aller au Parc des Princes.**

HOCKEY SUR GLACE

● **Match amical à Berlin-Est : Allemagne de l'Est - Sparta Prague 8-4 (2-1 2-2 4-1).**

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous informons notre clientèle et le public en général que nous transférons nos bureaux le 15 mars 1973 à l'adresse suivante :

RUE SAINT-HONORÉ 2 (2me étage)
Immeuble Winterthur 2001 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 54 04

Nos bureaux resteront fermés le 14 mars (après-midi) et le 15 mars 1973.

AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHATEL André Calame

LA FEDERALE
Compagnie Anonyme d'Assurances

CRÉDIT SUISSE

Augmentation de capital 1973

de Fr. 510.000.000 à Fr. 550.000.000

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mars 1973 de notre établissement a décidé, dans l'intention d'accroître les fonds propres, d'augmenter le capital-actions de Fr. 40.000.000 et de le porter ainsi de Fr. 510.000.000 à Fr. 550.000.000 par l'émission de 80.000 actions au poreur de Fr. 500 nom. chacune (Nos 1.020.001-1.100.000) 72.857 actions sont offertes aux actionnaires au prix de Fr. 1000.—. 7143 actions nouvelles ont été émises au prix de Fr. 4000.—, les actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription.

Le jour de l'Assemblée générale, une société proche de notre banque a souscrit et entièrement libéré toutes les actions nouvelles. Elles donnent droit au dividende à partir du 1er janver 1973 et sont munies des coupons No 5 et suivants ; elles sont assimilées à tous égards aux actions anciennes. Le règlement particulier concernant le droit au dividende des actions destinées à l'échange des obligations de l'emprunt convertible 4 1/2 % 1969-80, et à celles destinées à être acquises contre certificats d'option de l'emprunt à option 5 % 1972-84 de notre banque demeure réservé.

La cotation des nouvelles actions sera demandée aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Saint-Gall.

Des 80.000 actions ainsi créées

72.857 actions au porteur de Fr. 500 nom. chacune

sont offertes aux actionnaires actuels aux conditions indiquées à la fin.

Le droit de souscription à 5014 actions nouvelles afférent aux 70.192 actions déposées auprès de Fides Union fiduciaire, Zurich, en garantie des droits de conversion et des droits d'option relatifs à l'emprunt convertible 4 1/2 % 1969-80 et à l'emprunt à option 5 % 1972-84 de notre banque, sera exercé. Ces nouvelles actions seront également déposées auprès de Fides Union fiduciaire ; lors de la conversion ou lors de l'exercice du droit d'option, les obligataires et les porteurs de certificats d'option pourront les retirer en proportion des titres échangés, contre paiement de la part correspondante du prix d'émission.

Les 7143 autres actions nouvelles seront reprises par une société proche de notre banque qui cédera ces titres ensuite à des actionnaires de la Banque Hofmann S.A., Zurich, dans le cadre de la vente d'actions de cette banque.

Offre de souscription

72.857 actions nouvelles de Fr. 500 nom. chacune sont offertes en souscription aux actionnaires actuels

du 15 au 28 mars 1973, à midi

aux conditions suivantes :

1. Le **prix de souscription** est de Fr. 1000.— par action y compris le timbre fédéral d'émission de 2 %.
2. **Droit de souscription :** 14 actions anciennes de Fr. 500 nom. donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle de Fr. 500 nom. également.
3. **L'exercice du droit de souscription** s'effectue aux guichets de notre banque en Suisse contre remise du coupon No 4 des actions anciennes et au moyen du bulletin de souscription prévu à cet effet.
4. La **libération** des actions nouvelles devra s'effectuer jusqu'au 10 avril 1973 au plus tard.
5. Notre établissement servira volontiers d'intermédiaire pour **l'achat et la vente de droits de souscription.**

Zurich, le 13 mars 1973.

CRÉDIT SUISSE
Le Président du Conseil d'administration :
Schulthess

GRAND HÔTEL METROPOL, PORTOROZ

(Yougoslavie)

15 au 23 avril
9 jours avec pension complète **Fr. 325.—.**

Séjour dans notre hôtel Metropol (logement dans l'hôtel Roza). Toutes les chambres avec douches et toilettes séparées. Piscine d'eau de mer chauffée. Veuillez demander le programme détaillé !

Renseignements et inscriptions chez
THOMMEN + KUPFERSCHMID S.A., rue Hugi 3, 2501 Bienne. Tél. (032) 2 11 66.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer !

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages !

Je désire un prêt comptant de	frs.	391
remboursable en	mensualités	(max. 15 mois)
Nom	Prénom	
NP/Lieu	Rue	
Demeurant ici depuis	Nationalité	
Domicile précédent	Rue	
Date de naissance	Profession	
Etat civil	Nombre d'enfants	
Employeur	à cette place depuis le	
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs. (p. ex. gain de l'épouse etc.)	
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.	
Date	Signature	

Secret bancaire garanti ! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève, 31, rue du Rhône, Téléphone 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Téléphone 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

CRÉDIT SUISSE

Dividende de 1972

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 13 mars 1973, le dividende pour l'exercice 1972 a été fixé à

fr. 80.— brut

pour chaque action donnant droit au dividende entier. Après déduction de 30 % d'impôt fédéral anticipé il sera payé sans frais

fr. 56.— net pour le coupon no 3 des actions nos 1 – 900 000 et

fr. 28.— net pour le coupon no 3 (avec mention «1/2 dividende») des actions nos 900 001 – 990 000 (donnant droit au dividende dès le 1er juillet 1972)

auprès du Siège central à Zurich et de toutes les succursales et agences en Suisse.

Café-restaurant du Théâtre
NEUCHÂTEL

Bien manger
Menu du jour - Spécialités à la carte - Mets de brasserie

(Nous acceptons toujours les bons **REKA** de la Caisse suisse de voyages.)

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

UNE TABLE, 128 x 80, ainsi que 4 chaises, 1 cuisinière à gaz Menalux 4 feux, le tout en parfait état, pour le prix de 150 fr. Prière de téléphoner aux heures des repas au 25 96 88.

SKIS METALLIQUES, 200 cm, fixations de sécurité modernes. Tél. 31 60 55.

SALLE A MANGER, bas prix et autres meubles, livres et vaisselle. Samedi 17 mars, dès le matin, chez Mme Rosselet, route de Neuveville 3, le Landeron.

MANTEAU de pluie, robes etc., pour fillette de 10 ans, bas prix. Tél. 41 13 53.

A LIQUIDER un compte-tours électronique, 55 fr. ; un klaxon compresseur à trois tons alternatifs, 6 volts, 50 fr. ; deux phares à iode incorporés dans phares normaux VW Variant, 50 fr. ; 5 jantes VW 5 trous, 40 fr. ; un moteur VW Variant, avec boîte à vitesses à démonter sur place, 120 fr. ; une batterie 6 volts presque neuve, 30 fr. et une antenne auto-radio, longue, 10 fr. ; deux appuie-tête noirs, 15 fr. le tout en parfait état. Tél. 53 11 91, dès 18 heures.

MACHINE A CALCULER Canon Canola L 120, 12 chiffres, 1 année. Valeur neuve 1950 fr., cédée à 800 fr. Tél. 33 23 55, après 18 h 30.

CUISINIERE ELECTRIQUE 3 plaques, état de neuf, 150 fr. Tél. 25 39 25.

VELO DAME Allegro. Prix à discuter. Téléphone 31 45 16.

PROJECTEUR EUMIG P 8, parfait état de marche ; montre Rotary dame, neuve. Téléphone 24 61 70, heures des repas.

MACHINE A CALCULER électronique avec mémoire, état de neuf. Adresser offres écrites à BN 694 au bureau du journal.

MACHINE A ECRIRE électrique, état de neuf. Adresser offres écrites à CO 695 au bureau du journal.

2 PNEUS D'ETE 600 x 13, avec jantes, peu roulé. S'adresser à Marcel Comtesse, rue Jordil 9, Bevaix.

JEUNE BERGER ALLEMAND, mâle, beauté et caractère exceptionnels, excellent pedigree. Adresser offres écrites à ZG 661 au bureau du journal.

Demandes à louer

STIDIO MEUBLE pour 2 personnes, pour le 1er mai, Neuchâtel ou environs. Téléphone 55 15 07, de 18 h 30 à 19 h 30.

POUR DEBUT MAI, studio meublé ou non, ou appartement une pièce, région Serrières ou environs. Tél. 21 11 45, interne 321.

500 FR. DE RECOMPENSE à qui procurera à employé communal appartement de 4 pièces, entre Corcelles et Saint-Blaise. Téléphone 24 38 50.

DEMOISELLE cherche 1 ou 2 pièces, salle de bains, cuisine, pour début avril. Région Corcelles, Peseux, Colombier. Adresser offres écrites à FS 698 au bureau du journal.

JEUNE EMPLOYE sérieux, Suisse allemand, cherche studio ou chambre non meublés, pour le 1er avril, près du centre de la ville. Adresser offres écrites à DK 641 au bureau du journal.

RECOMPENSE à qui me procurera studio ou appartement 2 pièces, non meublés, avec confort. Date à convenir. Adresser offres écrites à BH 628 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 A 4 PIECES, avec ou sans confort, région Val-de-Ruz, immédiatement ou date à convenir. Tél. (032) 6 62 25, le matin ou soir.

Demandes à acheter

J'ACHETE PEINTURES ET AQUARELLES de M. Theynet. Tél. (038) 25 19 29, heures des repas.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS et vieux képis, paiement comptant. Tél. (024) 3 17 49.

VOILIER DC 20 ou autre semblable. Téléphone 25 68 37, dès 20 heures.

Offres d'emplois

JEUNE COUPLE SUISSE cherche personne de confiance pour garder son bébé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30, quartier de la Rosière. Adresser offres écrites à 143-874 au bureau du journal.

CHERCHE DAME région Colombier, pour garder enfant de 9 mois, à la demi-journée. Tél. 41 19 43, heures des repas.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE HOLLANDAISE, 20 ans, suivant un cours de français en ce moment à Neuchâtel, cherche une gentille famille, pour travailler au pair, **dès le 15 avril. Téléphoner** de 12 h 30 - 13 h 30 au (038) 25 59 91.

FRANÇAIS, 25 ANS, marié, permis B, sérieux, capable, possédant permis de conduire, aptitudes dans diverses branches, cherche **emploi stable.** Adresser offres écrites à AM 693 au bureau du journal.

UNIVERSITAIRE DONNERAIT LEÇONS de français, allemand et anglais. Tél. 31 18 23.

ETUDIANT ECOLE POLYTECHNIQUE donnerait leçons de mathématiques. Prix avantageux. Tél. 33 21 24.

AFRICAINE ATTRACTIVE, peau foncée, cherche place de barmaid. Offres sous chiffres 28-300152 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

JEUNE DAME GARDERAIT enfants à la journée. Saint-Aubin. Tél. 55 24 15.

Divers

PRESSANT. JEUNE FILLE cherche famille avec enfants, à Neuchâtel, pour accomplir sa dernière année d'école. Tél. (066) 56 61 42.

A louer

QUARTIER OUEST, 5 pièces : avec dépendances, bains, cheminée, chauffage central à l'étage. Prix modéré. Libre dès le 24 avril. Adresser offres écrites à 143-873 **au bureau** du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, immédiatement. Tél. 25 09 25.

URGENT. Appartement 3 1/2 pièces, à Cressier, 425 fr. Tél. 47 12 28.

PESEUX, à jeune homme sérieux, belle chambre, part à la salle de bains, pour le 1er avril ou immédiatement. Tél. 31 32 68.

CHAMBRE, part à la salle de bains, à monsieur sérieux, immédiatement. Quartier Favarge. Tél. 25 49 25.

CHAMBRE INDEPENDANTE, cuisinette, cabinet de toilette, téléphone, à employée de bureau, quartier sous gare. Tél. 25 69 39.

APPARTEMENT A BOUDRY de 3 1/2 pièces, tout confort, loyer mensuel 505 fr., charges comprises, garage collectif à disposition. Libre dès le 1er mai 1973. Tél. 25 12 55.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante à jeune fille. Tél. 33 25 42, de 7 h 30 à 9 heures.

STUDIO MEUBLE à 1 ou 2 lits, centre, confort, à jeunes filles majeures. **Tél. 25 10 36.**

APPARTEMENT 2 PIECES, 377 fr., charges comprises, Grise-Pierre 5, pour **le 24 mai.** Tél. 24 70 03, dès 18 heures.

APPARTEMENT 3 PIECES, tout confort, libre immédiatement ou date à convenir. Loyer 445 fr., charges comprises. Téléphone (038) 51 32 02.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, chauffée, douche, pour le 1er avril. Téléphone 25 58 90, le matin.

CORCELLES, QUARTIER GARE, chambre indépendante meublée, chauffée, douches. Téléphone 31 25 30.

VALANGIN, appartement rénové, 2 chambres, tapis de fond, cuisine, douche (mazout). **Tél. 36 11 28.**

REZ-DE-CHAUSSEE, Saint-Blaise, trois chambres non meublées à personnes âgées, cuisine, salle de bains, salle de séjour collectives ; jardin ensoleillé à disposition ; vue sur le lac ; train, trolleybus, discount à proximité immédiate. Adresser offres écrites à GP 669 au bureau du journal.

LA COTE-AUX-FEES, logement remis à neuf, 2 chambres, alcôve, cuisine, salle de bains ; chauffage général, jardin, centre du village. Tél. 65 11 67.

JOLIE CHAMBRE meublée, chauffée, à monsieur, quartier est. Tél. 25 98 57.

IMMEDIATEMENT AU LANDERON, magnifique appartement de 3 1/2 pièces, 535 fr. par mois, charges et place de parc comprises. Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

URGENT STUDIO MEUBLE à proximité du centre, loyer 240 fr. toutes charges comprises. Tél. 25 09 36.

VÉHICULES A MOTEUR
ET ACCESSOIRES

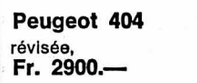

Vente achat échange

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

R 16 TS
1971,
Fr. 8400.—

R 16
1966,
Fr. 3200.—

Alfa 1750
1969
Fr. 6800.—

Alfa 1600 TI
Fr. 3800.—

2 Buick Skylark
Fr. 3800.—
la pièce

Cortina GT
1968,
Fr. 3800.—

Cortina 1300
1968,
Fr. 3600.—

Simca 1300
1966,
Fr. 2900.—

Peugeot 404
révisée,
Fr. 2900.—

Mini 1000
1968
Fr. 3200.—

Mini 1000
1969,
Fr. 3800.—

Mini 1100
Fr. 2600.—

VW 1300
1966
Fr. 2900.—

VW 1600
1967
Fr. 3500.—

Flat 2300 S
Fr. 1900.—

Taunus 12 M
1966
Fr. 1900.—

Mercedes 190 SL
dernier modèle,
Fr. 4800.—

Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

Pour cause de double emploi

SKODA 1972

1100 L,
vert clair,
parfait état,
non accidentée,
5100 fr.
(valeur neuve 7650 fr.)
Tél. (038) 55 29 80, heures des repas.

OCCASIONS EXPERTISÉES

ALFA ROMEO 1750 B, 1969

AUDI 75 L, 1967

AUTOBIANCHI A 111, 1971

DATSUN 1300, 1970

AUSTIN 1300, Combi, 1968

DATSUN 1000, 1969

DATSUN 1200 Combi, 1972

DATSUN 1800, 1970

FIAT 850 Coupé, 1967

FIAT 1500, 1963

FIAT 1300, 1965

FIAT 125, 1968

PEUGEOT 404, 1966

RENAULT R 10, 1966

SUNBEAM IMP Sport, 1970

MORRIS 1100, 1964

NSU 1200 TT, 1971

VW 1300 L, 1970

LANCIA FULVIA, 1964

PEUGEOT 204 Combi, 1966 et 1968

SIMCA 1300, 1966
VW 1600 L, 1968
GARAGE M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

VW PICK-UP

1965-66,
expertisée,
2500 fr. ;
non expertisée
1600 fr.,
moteur 20.000 km.
Tél. 33 23 55, après 18 h 30.

A vendre

FIAT 125 Spécial

modèle 1971,
expertisée.
Enea Borgna, Cressier.
Tél. 47 11 94.

A vendre

MORRIS 1100 MK 11

rouge, 1968,
90.000 km,
expertisée,
Tél. (024) 2 30 46.
très soignée,
3500 fr.
Tél. (038) 47 17 64, le soir.

A vendre

LAND-ROVER

en parfait état.
Embrayage neuf, batterie, boîte à vitesses révisée, pneus de réserve, 70.000 km.
Tél. (032) 6 74 44, (032) 7 56 76, le soir.

A vendre

TOYOTA Corona 1900 DL

modèle 1972, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers
Tél. (038) 36 15 15.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Splendide

FIAT 850 spécial

expertisée.
Garantie 3 mois.
Fr. 4950.—

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

MINI

pour pièces,
500 fr.
Tél. (038) 42 23 55, de 12 h à 12 h 30.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

OCCASIONS

Avec la garantie OK roulez en toute sécurité !

OPEL COMMODORE GS AUTOMATIQUE
1971 - 4 portes - 18.000 km
blanche

OPEL RECORD
1969 - 4 portes - 50.472 km
bleu métallisé

OPEL ASCONA 1600
1972 - 4 portes - 35.000 km - rouge

OPEL KADETT 1900 RALLYE
1972 - 2 portes - 38.000 km - gold

OPEL RECORD BANQUETTE
1970 - 4 portes - 26.700 km - crème

OPEL MANTA
1972 - 2 portes - 9500 km - rouge

Tous véhicules **reconditionnés, expertisés ! avec la GARANTIE OK**

OK = 3 mois ou 6500 km

OPEL

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

PORSCHE

PORSCHE CARRERA RS, 1973, blanche, 3000 km.

PORSCHE 911 E, 1971, blanche, 40.000 km.

PORSCHE 911 E, 1970, orange sanguine, 30.000 km.

PORSCHE 911 T, 1971, orange sanguine, 25.000 km.

PORSCHE 911 S, 1968, toit coulissant, rouge, 60.000 km.

100 jours de garantie - Echange - Paiement par acomptes.

AMAG BIENNE

Représentation officielle Porsche à la Nouvelle route de Berne.
Tél. (032) 3 57 51.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

DATSUN 1300

1970, verte, 42.000 km.
Prix intéressant.
Garage M. Bardo, Neuchâtel, Sablons 47.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre de particulier

MERCEDES 250 CE

automatique, coupé bleu ciel, radio, 1972, 28.000 km, parfait état. Expertisée. Valeur : 33.500 fr., cédée à : 23.500 fr.
Tél. (021) 54 57 12.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre

LAMBRETTA

en bon état,
prix à discuter.
Tél. 24 53 29, après 19 heures.

Tél. 24 44 24
TOYOTA MOTOR
TOYOTA
GARAGE DU 1er-MARS SA
BMW
Vos agences principales

vous offre ses occasions expertisées

Toyota 1900	1971	grise	53.000 km
Renault 16 TS	1972	bleue	54.000 km
VW 1300	1971	jaune	32.400 km
Mazda 616	1972	bleue	5.600 km
Mazda 1800	1971	blanche	29.000 km
BMW 2002	1971	rouge	55.000 km

Nous vendons 2 MAZDA d'exposition à des prix très intéressants :
MAZDA 1600 SEDAN de luxe
MAZDA 616 SNA de luxe

Ce que seront nos toilettes de printemps

1. De la collection printemps-été haute couture de Carven, un ensemble veste et robe, réalisé en satin façonné double face pur coton blanc à pois noirs. (Agip)

2. pantalon tube en serge blanche avec poches surpiquées accompagné d'un chemisier classique et d'un pull jacquard, ras du cou. (Photo Morgan)

3. Une robe de printemps en serge pure laine peignée rayée noir et blanc. Jupe virevoltante, plissée à partir des hanches. Une création de Dior. (Agip)

Autrefois, on attendait que Pâques fût carillonné pour arborer ses atouts de printemps. Aujourd'hui, c'est le temps qui est le grand chef d'orchestre de nos métamorphoses : le moindre ciel bleu, la moindre tiédeur de l'air sont prétextes à alléger nos tenues... Il faut donc être toujours prête à choisir.

Quoi qu'en prétendent certains esprits grincheux, la mode de printemps existe bien. Elle est charmante. Elle est nette, classique, impeccable dans ses moindres détails. Les tenues colorées jusqu'à devenir des déguisements, ne sont plus dans le vent dès vingt ans passés.

En somme, la mode des beaux jours rend sa place à la femme. A celle qui est soignée, sûre d'elle et qui a besoin, pour son travail, d'avoir un style.

Nous ne jouerons plus les gamines. C'est beaucoup mieux ainsi, même quand nous paraîtrions « dix ans de moins que notre âge ».

Le vrai manteau de demi-saison reparaît. Il est léger, si léger parfois qu'il devient robe-manteau, tellement sa forme longe le corps. Son tissu est fin et souple.

Plusieurs formes vous seront proposées : peignoir, chemisier, trench coulissé à la taille, ou blousant à la taille marquée. Le tailleur est la tenue type par excellence. Parfait pour les jours frais, libérant, tout de même, du manteau, il est interprété en trois tendances :

— Le tailleur-blazer à veste longue, très près du corps, parfois finement ceinturée. Le col ouvert laisse voir le chemisier ou pull fin. Le blaser se porte sur une jupe légèrement évasée, plate ou à plis creux.

Le tailleur à manches courtes, moins classique, qui vous accompagnera jusqu'au cœur de l'été. D'inspiration nettement plus sport, la veste ressemble à une chemise américaine avec ses larges manches aux coudes. Elle remplace le chemisier ou la tunique, aussi adopte-t-elle leur coupe et leur souplesse. Elle est ceinturée, avec une jupe le plus souvent culotte ou bermuda. Ce tailleur est généralement coupé en popeline de laine fine et serrée.

Le tailleur fait d'une chemise et d'une jupe, le plus nouveau. Coupé dans des tissus superlégers, étamine de laine, soie, alpaga il est composé d'une veste-chemise souple, ceinturée à la taille. La jupe est fluide, très fréquemment plissée. C'est un achat pratique, quel que soit le prix — car vous le porterez sous le manteau ou le trench, puis seul un peu plus tard.

Toujours le style sportsear

La femme qui travaille, celle qui voyage, ou celle qui, plus simplement, aime vivre à l'aise en restant élégante adopte le style sportswear. Il comporte de nombreux éléments : le blouson, les vestes, les pantalons...

Le blouson : il est généralement très ample et froncé dans le dos, contrairement à celui de l'hiver qui était presque étriqué. Il se porte sur le pantalon large. S'il adopte le style colonial, il accompagnera la jupe culotte, bermuda, voire portefeuille. Les plus remarqués dans les collections de prêt-à-porter sont longs, amples, et couvrent les hanches.

La veste : elle rallonge, couvre toujours les hanches, devient saharienne, chemise, safari. De ligne droite, elle se resserre parfois à la taille par une ceinture trench ou par un coulissage. Elle accompagne tout aussi bien la jupe-culotte que le pantalon.

La veste cardigan : c'est cette forme qui rallie les suffrages des femmes de tous âges. Elle est longue, dépasse les hanches, la plupart du temps, elle n'a pas de boutonnage. Désinvolte, juste ce qu'il faut, un soupçon sophistiquée, elle rajeunira une robe trop classique ou chemisier que nous verrons dans toutes les interprétations possibles. C'est la tenue de ville exemplaire. Vous pouvez également la porter avec une jupe plissée soleil, et un pull sans manches à col « dégueuloir ».

La veste cardigan est taillée presque toujours dans un jersey fin, quelquefois mercerisé, et en maille dans un point de jersey régulier.

Et les pantalons, direz-vous ? Les portons-nous toujours ? Certainement. Ils gardent même leur place de choix dans notre garde-robe. Ils sont trop pratiques pour être rejetés sur un caprice. Toutes les formes ayant été exploitées, ils se stabilisent pour l'instant autour de deux ou trois profils types.

Vous les choisirez naturellement en fonction de votre corps. Etes-vous très mince ? Le pantalon droit est fait pour vous. Il est étroit de bassin, et de jambes. Plus ronde, vous opterez pour le pantalon large. Il est adouci par une bande de fronces à la taille. Ses jambes s'évasent légèrement à la cheville. Quant au troisième modèle, il fait figure de fantaisie : il est en effet *à jupe*. Le bassin est plus large, les jambes aussi.

A noter : le pantalon du printemps se fait surtout en flanelle de laine très blanche — ou en gabardine.

Mais la jupe, qu'on avait quelque peu oubliée ces dernières saisons, s'impose à nouveau. Elle adapte sa forme au climat et à l'usage. Pour la fin d'hiver, vous aimerez des jupes trapèze ou portefeuille avec plis creux sur le devant et dans le dos. Pour la marche, la jupe-culotte, ou la jupe bermuda. L'été, elle raccourcira, se fronçant à la taille, se plissant, se travaillant en biais.

Reste les robes, reines de nos toilettes. Même si vous êtes très sage, vous vous laisserez tenter soit par une robe-chemisier imprimée, à jupe large ou plissée en étamine de laine ou en soie, soit par une robe plus nouvelle, aux emmanchures raglan, chauve-souris quelquefois soulignées par des coutures de couleurs contrastées, à haut col, ou au contraire à encolure en V très profonde. Ou les deux, bien sûr — sans compter beaucoup d'autres...

Sachez enfin que les coloris retournent au naturel : en tête le blanc, puis quelques pastels, cependant que le noir remplace le marine traditionnel et s'affirme de plus en plus.

Une belle peau en hiver

Pour conserver une belle peau en hiver, aux sports d'hiver en plein air, il est important de la soigner, de la protéger et de l'aider à se défendre des attaques extérieures pour qu'elle reste en bonne santé.

Avant tout il est indispensable de bien connaître la nature de sa peau. Comment distinguer les différentes natures de peaux ?

Peau sèche

Peau pelant facilement sous forme de fines squames. Peau fine, donnant généralement l'impression d'être tendue « elle tire », elle est irritable, sujette aux dartres, et a tendance aux ridules prématurées.

Les sécrétions sébacées sont insuffisantes.

Une peau sèche est le plus souvent une peau sensible.

Peau normale et grasse ou peau mixte

Peau paraissant souple, grain uni sauf dans la partie médiane du front, nez, et partie supérieure du menton où la peau présente un aspect un peu huileux, avec des pores dilatés encombrés de comédons, dus à l'exagération sécrétoire des glandes sébacées dans ces zones.

Peau déshydratée

Peau ayant beaucoup de caractéristiques de la peau sèche avec les inconvénients de la peau mixte. Ayant tendance à la couperose, facilement congestive. En outre, elle est très sensible aux changements de température.

Le nettoyage

Pour les peaux sèches, on utilisera une crème à démaquiller qui purifiera la peau en l'adoucissant et en l'assouplissant. Mouillez d'eau un petit tampon plat de coton, essorez-le, posez un peu de crème dessus.

Passez le coton sur le visage en tenant le coton bien à plat. Après le passage de la crème, essuyez l'excédent avec un tissu de papier.

Pour les peaux grasses, on utilisera un lait à démaquiller. On en fait couler un peu sur les doigts et on l'étale sur le visage en remontant.

Il faut toujours faire deux applications successives. On essuie ensuite le visage avec un tissu de papier. Vous conserverez ainsi une belle peau en toute saison.

GUERLAIN
Beauté - Sports d'hiver
Pour protéger votre visage :
LA CRÈME PLEIN VENT,
protectrice et brunissante.
Brillant, transparent, hydratant,
L'HYDRA ROUGE,
illuminera vos lèvres
tout en les protégeant.
Pour les lèvres sensibles,
les très grands froids,
LE BAUME DE LA FERTE.
Pour protéger vos ongles,
à rude épreuve
pendant les sports d'hiver :
LE CRISTAL VISON.
En exclusivité
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHATEL

Helena Rubinstein
Connaissez-vous EXISTENCE ?
C'est la première crème énergissante poly-active qui régularise toutes les fonctions essentielles de la peau.
En exclusivité chez le spécialiste
PARFUMERIE-BOUTIQUE
Stähli
vis-à-vis de la poste ∅ 24 20 21

Le folklore dans la boulangerie

Si l'on peut se passer de beaucoup d'aliments, on n'imagine pas un repas sans pain. Et cependant, si haut qu'on remonte dans le temps, l'usage du blé ne fit que succéder à celui du millet ou du sarrasin qu'on mangeait en bouillie, soit à l'eau, soit au lait, et qui pouvait aussi être à base d'avoine.

Pour utiliser les céréales et inaugurer la boulangerie, il fallait du levain, agent de fermentation. Sa préparation n'était pas compliquée : il suffisait d'ajouter à la pâte fraîche un peu de celle du ou des jours précédents. C'était un procédé simple et facile, quoique incompréhensible avant l'explication des fermentations due à Pasteur.

De nos jours encore, le pain « azyme » fait partie de la sainte cène aussi bien protestante que catholique (hostie).

La boulangerie véritable, comme tout autre métier ancien, comporte des usages qui ressortissent au folklore.

Longtemps, le pétrissage de la pâte revenait de droit à la ménagère qui l'apportait ensuite au four banal, c'est-à-dire communal dans les pays démocratiques et seigneurial sous la féodalité.

Dans les pays montagneux où le blé ne peut être cultivé, il est remplacé par l'orge et le seigle qui lèvent moins malgré le levain. D'où les pains très aplatis des hautes vallées valaisannes. Comme ils se conservent longtemps en bon état, on peut les garder six mois au minimum, ce qui a pour conséquence que l'on ne « boulange » que deux fois par an ou même une seule.

Une si longue durée de ces pains ne les rend évidemment pas plus malléables. Au contraire, ils ne cessent de durcir de mois en mois, et les derniers le sont à tel point qu'il faut employer la hache pour les couper en tranches.

A côté du pain arrondi, il existe des pains « formés » (tresses, qui imitent des coiffures féminines, silhouettes humaines, dites « Grittibaenz », à Soleure, etc.). Nous ne pouvons signaler qu'en passant les « biscômes » décorés d'un ours.

L'emploi du four banal pour cuire le pain impose un moyen de reconnaître à qui appartient telle ou telle miche. A cet effet, l'on emploie les marques de maison, qui sont propres à chaque famille. Elles sont imprimées sur le dessous du pain et toute tricherie se voit évitée.

Depuis que la boulangerie est devenue un métier réservé aux hommes, la plupart des croyances et pratiques traditionnelles ont disparu. Le peu qu'il en reste s'observe dans les contrées reculées et l'on devrait donc en parler au passé ; mais pour la commodité de l'exposé, nous conservons le présent et nous nous abstiendrons de les localiser pour abréger.

Le pétrin, ustensile indispensable à la fabrication de la pâte, participe du caractère quasi sacré de la farine. C'est pourquoi il est interdit de s'asseoir aur lui et même d'y déposer quelque objet que ce soit.

D'autre part, on ne peut pas boulanger à sa guise : certains jours de l'année sont réservés à cette activité. Toute infraction à ces interdits est punie par des malheurs divers : il s'agit bien là de tabous comme l'ethnologie en connaît d'innombrables sous les formes les plus variées.

Conséquence du principe magique de contact — selon lequel tout ce qui touche un objet doué de propriétés surnaturelles en hérite — après le pétrin, c'est le four qui acquiert un caractère sacré. Aussi, dans diverses régions d'Allemagne, avant de le mettre en action, on lui adresse, sous une forme traditionelle, des vœux (qui sont plutôt des ordres) ou bien on lui fait des offrandes afin que la cuissson de la pâte réussisse.

Prêt à être mangé, le pain a acquis une efficacité magique qui se manifeste en de nombreuses circonstances. Déjà, le fait d'entamer une miche n'est pas un acte comme un autre (le pain doit être rompu, non coupé). Il en va de même de la distribution des miches ou des tranches dans le cercle de famille ou en société.

En toutes ces occasions — et en bien d'autres encore — se révèlent les caractères magiques du pain, depuis le blé mûr jusqu'à ses derniers usages.

R.-O. FRICK

Une bonne maîtresse de maison sans fatigue et sans reproche

Depuis des générations, les fonctions de « maîtresse de maison » n'ont cessé d'évoluer. On pourrait résumer très brièvement ce phénomène en disant que la femme, simple épouse ou mère, est devenue une « gestionnaire » de la vie au foyer n'ayant plus à sa seule charge des tâches pénibles et ingrates. Maintenant, machines à laver, instruments ménagers divers, d'un usage facile, ont leur mot à dire ! Et pourtant, Madame — dans la plupart des ménages, « l'homme orchestre » — reste la « bonne... mère... bonne... épouse... à tout faire ».

Débordées, bousculées, on vous demande, mesdames, de faire l'impossible : être gaie, cuisinière, ménagère, serviable. Peu importe que vous soyez nombreuses à travailler hors du domicile, vous vous devez de « faire au noir » ce travail de maîtresse de maison, tant apprécié par ceux qui « ont le droit de souffler ».

Sans prétendre changer les habitudes de chacune d'entre vous, nous allons voir comment procéder, au jour le jour, pour être mère et épouse, mais non « bonne »... à tout faire. Etant entendu que la présence d'une personne — à temps complet ou à mi-temps — extérieure au foyer, résout de nombreux problèmes mais que cette solution ne peut être envisagée que pour certains budgets, nos sugestions ne s'adresseront pas à ceux qui « ont du temps », mais aux autres.

Au lever

Après sept, huit ou neuf heures de sommeil, l'appartement, ou la maison, s'éveille : c'est le branle-bas de combat. Car, pour gagner du temps, chacun a cru bon et plus facile de ne rien ranger tant à la salle de bains et à la cuisine que dans « sa chambre ».

Vous, madame, qui restez chez vous la matinée, ou à plus forte raison qui savez ce qui vous attend quand vous rentrez le soir de votre travail, demandez à vos « petits guerriers du matin » non de l'ordre, mais du bon sens et un peu d'attention. Surtout, pour tout ce qui est dans les parties communes du logement. Ainsi, père et enfants rangeront leurs affaires de toilette ; nettoieront grossièrement lavabo, douche ou baignoire ; mettront à tremper dans l'eau les couverts de leur petit déjeuner, sans oublier de remettre à leur place lait, beurre, pain et confiture. Et, pourquoi ne découvriraient-ils pas leur lit ? Il s'agit de peu de chose, mais encore faut-il en faire mention aux intéressés.

Par contre, si votre fils de quinze ans se plaît dans une chambre mal aérée et fort encombrée au sol, ne vous créez pas soucis inutiles : il en viendra, tôt ou tard, « à faire le vide autour de lui ».

Quand tout le monde est parti...

Considérant toujours une femme restant au foyer, voyons à présent comment va s'organiser sa matinée après avoir admis qu'elle se levait en même temps que son mari et ses enfants, lesquels avant de partir ont participé aux rangements des chambres, de la salle de bains et de la cuisine.

Il lui reste « à faire » : la salle à manger, le salon et le ménage de toutes les autres pièces. En une heure et demie elle enlèvera la poussière sur les meubles, passera l'aspirateur ou donnera un coup de balai, et lavera les sols. La maison « propre », elle s'habillera puis sortira faire quelques courses « de la dernière heure » (pain, lait, etc...) ; le grand marché ayant lieu une fois par semaine.

Il est souhaitable que le déjeuner soit préparé rapidement. Plats cuisinés ou de préparation simple, répondront parfaitement à ce type de repas.

En outre, elle aura soin, et c'est indispensable, de prendre dix minutes de repos avant l'arrivée de la famille pour être prête à les accueillir avec le sourire. En une heure le déjeuner est terminé. Père et enfants repartis, elle se « plongera » dans la vaisselle.

L'après-midi

Durant cette partie de la journée, les tâches ne sont pas journalières :

— Courses dans les grands magasins (il faut aimer, et surtout éviter les mercredis).

— Nettoyage à fond d'une pièce.

— Lavage de la moquette, s'il y en a une.

— Rangement d'une armoire.

— Lessive, si elle n'a pas été faite le matin.

Bien entendu cette maîtresse de maison est avant tout une femme — non une esclave ! — elle peut ensuite vaquer à ses occupations personnelles : lecture, visites à des amis, tricots, etc.

Dans le cas où la femme travaille l'après-midi, il faudra qu'elle trouve un moment pendant le week-end pour effectuer tous les travaux que nous avons mentionnés.

La femme qui travaille hors du domicile

Il est indispensable qu'elle soit aidée par tous les membres de la famille.

Le matin, elle se lèvera une heure plus tôt, afin d'entreprendre le rangement des principales pièces ; sinon, elle fera comme « tout le monde » : la vaisselle de son petit déjeuner, et son lit.

Si elle rentre à midi, toutes les courses et le déjeuner auront été faits la veille.

Le soir, après avoir emprunté des moyens de locomotion fatigants, elle commencera par se reposer un quart d'heure. Puis avec la contribution de son mari et de ses enfants, elle fera un ménage sommaire des pièces, avant de se consacrer aux travaux culinaires.

Ce n'est que le samedi matin qu'elle pourra faire la « grande toilette » de son appartement.

Surtout, mesdames ne laissez pas mari et enfants à leur journal ou à leurs jouets, pendant que vous faites la bonne... mère... bonne... épouse... au travail.

Philippe YORET

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9, Neuchâtel
∅ 25 61 73

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

viso
La haute couture de la gaine

HAUTE COIFFURE
stähli
Coiffure chic
Coiffure personnelle
Avec ou sans rendez-vous
Vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21

Les soins biosthétiques,
science nouvelle, apporte des solutions fécondes aux problèmes de l'épiderme et des cheveux.
Institut de Beauté Biosthétique
Concert 6 Tél. 24 70 70

NETTOYAGE AVEC APPRÊT
(de loin le plus durable)
sans supplément chez
mode teinturier
BASSIN 8 GOUTTES-D'OR 92
Saint-Blaise Grand-Rue 8.

« ÊTRE BIEN DANS SA PEAU »
FORMULE IDÉALE :
SAUNA + SOINS DE BEAUTÉ
Traitements scientifiques modernes par esthéticienne diplômée
SAUNA Pathy BEAUTÉ
CORTAILLOD - Tél. 42 16 35

SEULEMENT

● 15 mars: 13 h - 18 h 30
● 16 mars: 9 h - 18 h 30
● 17 mars: 8 h - 16 h

Vente officiellement autorisée.

VENTE DE RESTES DE TAPIS TENDUS ET DE ROULEAUX...

Restaurant Beau-Rivage Quick, quai Osterwald, à Neuchâtel.

Directement des rouleaux: qualité supérieure avec dos du tapis en mousse compacte, jusqu'à 5 années de garantie.

Fr. 14.- 19.- 26.-, etc., le m²

Sur désir, délai de paiement 60 jours.

Nous liquidons des coupons de tapis de toutes grandeurs, en partie avec petits défauts, idéals pour chambres, corridors, W.-C., salle de bains ou pour tapis de voiture.

Jusqu'à 90% de réduction

Commerce en gros de tapis tendus.

Madörin

Nauenstrasse 41
4002 BALE
Tél. (061) 23 46 64

Votre associé en tapis tendus avantageux et accessoires

Self-service: paiement comptant, à emporter tout de suite

Veuillez apporter la grandeur de vos pièces

Il n'y a pas meilleur marché!

Unique: "Ventil-Zone" et Filtre Charcoal

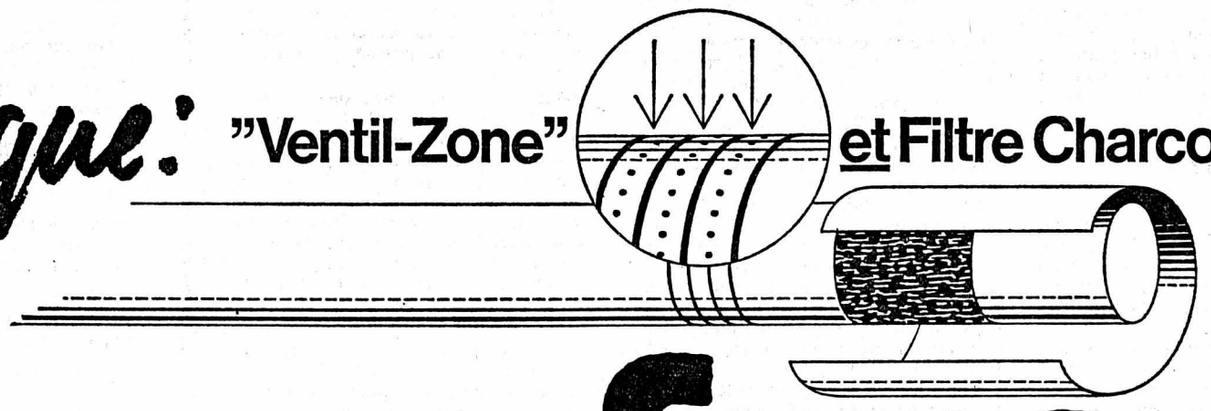

Marocaine Super!

OFFRES D'EMPLOIS

COMMUNE DE SAINTE-CROIX

La Municipalité de Sainte-Croix met au concours un poste

d'APPAREILLEUR

pour les Services industriels.

Le certificat de capacité fédéral n'est pas exigé si le candidat possède une formation équivalente.

Le cahier des charges et les conditions de traitement peuvent être obtenus au Greffe municipal, Sainte-Croix. Téléphone (024) 6 23 37.

Délai d'inscription : 26 mars 1973.

Les offres doivent être adressées à la Municipalité.

La Municipalité

Pour dame seule, on cherche couple :

employée de maison

(éventuellement à temps partiel), mari pouvant consacrer quelques heures à l'entretien du jardin.
Chambre, cuisine, douche, indépendantes.
Conditions à discuter.

Adresser offres écrites à JL 588 au bureau du journal.

Les Restaurants Beaulac
Neuchâtel - Tél. (038) 24 42 42
cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir :

chef de rang
commis de cuisine
SOMMELIERS (ÈRES)

Nous vous prions de prendre rendez-vous aux restaurants.

Petit commerce de Neuchâtel cherche pour entrée début avril ou date à convenir,

MAGASINIER

avec permis auto.
Place stable, semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites à EO 682 au bureau du journal.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

aide d'imprimerie

pour notre service impression des journaux (service de nuit).

Nous offrons place stable à toute personne désirant occuper un poste à responsabilité limitée.

Horaire de 40 heures en 5 nuits de 24 h à 8 h.

Téléphoner au (038) 25 65 01, interne 253.

On cherche

garçon de cuisine

nourri, logé, blanchi.
Entrée immédiate.

Hôtel du Lac, Auvernier.
Tél. 31 21 94.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

SERVEUSE

pour le tea-room.
Eventuellement remplaçante pour quelques mois.
Faire offres à la pâtisserie-tea-room Walker, Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 16 55 ou 33 21 01.

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman

par 36

DENISE NOEL

Alors une discussion passionnée s'engagea entre eux. Lise, tout imprégnée des théories de Paolo sur le sauvetage de Venise et les moyens d'y parvenir, soutenait que tout n'était pas à rejeter dans le modernisme et que c'était grâce aux techniques d'avant-garde que les richesses de la ville seraient protégées. Elle brûlait de parler de son fiancé, mais respectant la promesse qu'elle lui avait faite, elle se contenta de défendre farouchement sa cause sans le nommer.

Ils discutèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le débat avait largement dépassé le sujet primitif et s'était étendu à l'urbanisme actuel et à l'art moderne. Le dîner n'avait pas modéré l'ardeur des deux antagonistes.

— Rapprochez nos deux couverts, avait ordonné le comte à Pier en entrant dans la salle. Nous n'allons pas nous égosiller aux deux bouts de cette table.

Le domestique avait obéi en silence, mais Lise avait perçu une expression de stupeur sur son visage.

Lorsqu'ils se séparèrent pour rejoindre leurs chambres, le comte dit à Lise en lui souriant :

— Ne croyez pas que vos arguments aient réussi à me convaincre. Cependant, pour vous être agréable, je consens à ce que vous utilisiez une machine à écrire. Achetez-la donc dès demain. Choisissez le modèle le plus silencieux possible. Le prix n'a aucune importance. Vous me ferez adresser la facture. Bonsoir, Bettina !

X X X

C'était Anna, la cuisinière, qui montait à Lise son petit déjeuner. Silencieuse comme une ombre, elle déposait, à sept heures, un plateau sur la table du salon attenant à la chambre de la jeune fille et disparaissait aussitôt.

Ce matin-là, parce qu'elle était en retard, elle trouva Lise habillée lorsqu'elle ouvrit la porte. Pier la suivait, portant un vase qui contenait une douzaine de roses pourpres.

— Monsieur le comte a donné l'ordre de fleurir l'appartement de la signorina, expliqua Anna en réponse à la muette interrogation de la jeune fille.

Ils paraissaient aussi effarés l'un que l'autre. De toute évidence, ils ne comprenaient rien au comportement de leur maître. Les mains de Pier tremblaient et, lorsqu'il posa le vase sur une commode, un peu d'eau se répandit que la femme essuya avec promptitude.

Lise était la seule à ne pas s'étonner de la brusque métamorphose du comte. Avec une intuition toute féminine, elle avait vite compris que cet homme souffrait de la solitude dans laquelle il s'était volontairement enfermé. Desséché comme un arbre privé de sève, son cœur n'attendait qu'un peu d'affection pour battre de nouveau. Lise avait transformé en tendresse agissante tout l'amour qu'elle portait en elle pour ce père qu'elle rêvait de connaître depuis son enfance. Et le miracle avait eu lieu.

En outre, persuadé que la servilité n'a pas de limites, le comte ne savait plus que mépriser ses semblables. Or, parce qu'elle n'avait rien à perdre, Lise n'avait pas craint de s'opposer à cet orgueilleux despote. Il avait trouvé en face de lui une fierté égale à la sienne et comme il ne détestait pas qu'on lui résistât, à condition toutefois que son prestige et son autorité ne fussent pas en jeu, il avait retrouvé le goût de la dialectique. Jusqu'alors, il avait fait peu de cas de l'intelligence des femmes qu'il jugeait superficielle. Celle de cette jeune fille l'étonnait et le charmait. Non seulement Lise l'obligeait à réviser son jugement, mais depuis qu'elle travaillait près de lui, il découvrait avec surprise une nouvelle et agréable saveur à l'existence.

Au fil des jours, cette impression se renforça. Il s'aperçut bientôt que la pensée de devoir se séparer prochainement d'une collaboratrice aussi précieuse lui causait une espèce de souffrance. La gaieté de cette petite, son sourire, la vivacité de son esprit, sa présence enfin, lui étaient devenus aussi nécessaires pour vivre que l'air qu'il respirait. Auprès d'elle, il lui arrivait d'oublier ses deuils, ses tourments et les cruelles déceptions que ses enfants lui avaient infligées.

Au bout de deux semaines, il décida qu'elle ne repartirait pas pour la France. Ses études avaient été suffisamment poussées. A quoi bon courir après des diplômes étrangers qui ne lui seraient d'aucune utilité ? Elle resterait auprès de lui.

Il se promit de lui faire part de ses projets dans la soirée.

X X X

Lise recevait quotidiennement une lettre de Paolo. Il avait été contraint de prolonger son séjour d'une semaine.

Huit jours après leur séparation, un paquet arrivait à la poste restante. Il contenait un bracelet en argent ciselé, incrusté de topazes.

« Un travail d'artisan indien, avait écrit Paolo sur une carte jointe à l'envoi. Je ne résiste pas au plaisir de te l'offrir. Sur chaque pierre, j'ai posé mes lèvres en murmurant ton nom. »

Elle y posa les siennes à son tour, en évoquant le visage de l'aimé.

Elle avait l'impression que la terre entière lui appartenait.

Chaque jour, elle aussi, elle envoyait à Paolo un message d'amour et d'espoir.

Même au cours de ses rêves les plus fous, elle n'avait jamais imaginé atteindre à une telle félicité. Elle possédait l'amour de Paolo et l'affection du comte, car elle ne s'y trompait pas. Ce que Luigi Grazzini éprouvait pour elle dépassait maintenant la sympathie. C'était un sentiment profond qui venait du cœur.

Il lui confiait ses projets, acceptait d'être contredit. Cependant, elle avait compris qu'il valait mieux laisser de côté certaines discussions qui risquaient de le mécontenter.

Un jour qu'il critiquait violemment les Français, Lise avait pris la défense de ses compatriotes, ce qui n'avait pas été du goût du comte.

— Le fait d'étudier à Paris ne doit pas vous rendre aussi indulgente, dit-il sèchement. Défiez-vous des jeunes Français. C'est un conseil que votre famille aurait dû vous donner avant de vous envoyer là-bas.

Souvent, au plus fort de son enthousiasme, Lise avait eu l'envie de dissiper entre eux toute équivoque et de lui révéler sa véritable identité. Cet avertissement la rendit plus circonspecte.

« Je ne dois pas oublier ce qu'il a écrit autrefois à ma mère, se dit-elle. Il déteste mon pays et je n'ai, hélas ! pas le pouvoir de le ramener à de meilleurs sentiments. »

En dépit de l'admiration qu'elle lui vouait, elle était scandalisée par l'indifférence, ou la dureté, dont il faisait preuve à l'égard de ses enfants. Nulle part dans la maison, il n'existait de photographies d'eux. Dans la salle à manger, il y avait un portrait de la comtesse : un beau visage qu'éclairait un sourire mélancolique. Chaque fois que Lise le regardait, elle éprouvait un serrement de cœur, car elle lui trouvait une étrange ressemblance avec Paolo.

« C'est dans la façon de sourire », avait-elle pensé.

X X X

Ce soir-là, à la fin du dîner, le comte lui parla de sa femme :

— Une épouse irréprochable, mais faible, beaucoup trop faible avec ses enfants. Si elle les avait moins choyés, peut-être eussent-ils soutenu les espérances que j'avais fondées sur eux.

Lise manifesta sa surprise.

— Votre fille, Bianca, n'avait que cinq ans lorsqu'elle a perdu sa mère. Un bébé de cet âge a le droit d'être choyé.

— Passe encore pour Bianca. Mais les deux aînés avaient dix-sept et douze ans et elle continuait de les couver comme une poule ses poussins.

(A suivre)

SUISSE ALEMANIQUE

10.30 (C) Les Fils de la lumière
Production religieuse
11.00 TV culturelle pour adultes :
anglais
11.30 Anglais
12.00 (C) Informations
12.05 (C) Un'ora per voi
13.20 (C) Panorama de la semaine
13.50 Eurovision Oslo, ski
15.30 Intermède
15.45 (C) Chronique campagnarde
16.15 (C) Bodenständigi Choscht
17.00 (C) Johnny Slate, directeur de cirque
17.50 (C) Informations
17.55 (C) Résultats sportifs
18.00 (C) Faits et opinions
18.55 (C) Fin de journée
19.00 (C) Le sport en fin de semaine
20.00 (C) Téléjournal
20.15 (C) Fièvre de Carnaval
21.50 (C) Téléjournal

22.00 Till Eulenspiegels lustige Streiche

de Richard Strauss
22.50 (C) Pour la nuit
par le Père Bruno Holz
23.05 24 heures dernière

FRANCE II

9.30 (N) R.T.S. Promotion
13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
12.30 (C) On en parle
14.05 (C) Concert symphonique
Orchestre national de l'ORTF
Direction : Paul Capolongo

14.30 (C) Une fille qui promet

Film de Mitchell Leisen
La Basse-Auvergne
16.05 (C) Les gens d'ici
17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Animaux du monde
avec François de la Grange
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Le cinéma à Aix-en-Provence

présenté par J.-P. Lovichi
22.20 (C) I.N.F. 2 dernière

CINÉ-CLUB PRÉSENTE :

22.30 (N) La Prince étudiant
Film d'Ernst Lubitsch (1927)
d'après la fameuse opérette
avec Ramon Novarro
et Norma Shearer

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.30 La source de vie
9.15 Tous en forme
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 Thierry la Luron et le dimanche
13.00 24 heures dimanche
13.15 Le Luron du dimanche
13.45 Monsieur cinéma
14.30 Le sport en fête

17.10 Raphaël le Tatoué

Film de Christian-Jaque (1939)
Avec :
Fernandel, Monique Rolland
18.35 La France défigurée
19.10 Le Jeune Fabre
Scénario de Cécile Aubry
No 7 - La boule de cristal
19.45 24 heures sur la une
20.10 Sports dimanche

20.40 Compartiment tueurs

Film de Costa Gavras
Avec :
Yves Montand, Simone Signoret

Les téléspectateurs retrouveront, au cours de cette comédie agréable, Fred Astaire toujours en grande forme. Ce comédien-danseur-chorégraphe, qui reste pour la plupart des cinéphiles le plus grand dans sa spécialité, représente un cas unique dans l'histoire du cinéma, puisque sa personnalité domine pratiquement toute l'histoire de la comédie musicale au sein du 7me art, et que son talent semble bien n'avoir jamais (ou presque) fait-bli : presque sexagénaire, « Papa longues jambes », a pu se payer le luxe d'obtenir neuf « Emmy Awards » pour un show télévisé, ce qui représente l'un des plus grands succès dans l'histoire de la télévision américaine.

DIMANCHE

18 MARS

Mon séducteur de père

Suisse romande : 20 h 25

La très belle Lily Palmer, l'une des interprètes du film de ce soir.

(Photo TV romande)

SUISSE ROMANDE

15.00 Cyclisme
Milan - San Remo
16.45 Le jardin de Romarin
17.05 (C) La boîte à surprises
Une émission pour les enfants présentée par Blanche Bec-en-Or et Gaspard Œil-en-Coin
— Le hibou polisson
— Avec vos dix doigts
— Boîte aux lettres
Une émission préparée et présentée apr Rafel Carreras
physicien au CERN
— Docteur Dolittle
Les funambules
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Vos loisirs

18.30 Sport sous la loupe

Football
19.00 Le Premier Juré
11me épisode
Adaptation de Roger Burckhardt et Maurice Roland du roman
Le Bâton dans la tourmillière de Maurice Roland
et André Picot
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
(suite)
20.15 (C) Les Nouvelles Aventures de Vidocq
3me épisode
Les Chevaliers de la nuit

21.10 (C) En direct avec...

Gaston Nicole et Roland Bahy
reçoivent
Hugo Thiemann
directeur de l'Institut Battelle
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

15.00 (C) Cyclisme
Milan - San Remo
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C Pater Brown
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Commentaires sur les élections en Argovie

20.30 (C) La Dynastie des Forsyte

21.20 (C) Portrait :
Peggy Guggenheim

FRANCE I

10.35 R.T.S. Promotion
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
14.05 R.T.S. Promotion

14.25 Sans amour

Film de Harold S. Bucquet
Avec :
Spencer Tracy,
Katharina Hebburn, Lucill Ball
16.10 Cyclisme
Milan - San Remo
17.30 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeux avec Lucien Jeunesse
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
d'après Charles Exbrayat
Adaptation de Claude Mataloa
Mise en scène : Pierre Goutas

20.30 L'Alphomega

Scénario de Lazare Iglisis
(4me épisode)
Avec Henri Virlojeux entouré d'une troupe d'acteurs
21.25 Spécial radio
présenté par Jacques Sallebert
21.30 Le fond et la forme
22.25 Les chemins de la musique
22.45 24 heures dernière

FRANCE II

17.15 (N) R.T.S. Promotion
17.45 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le roi
3me version réalisée par Michael Gordon
No 7
Le carillon
avec Yul Brynner
et Samantha Eggar
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La vie du bon côté

Variétés avec les Frères Rouland
et Claude Olivier

I.N.F. 2 PRÉSENTE :

21.15 (C) Actuel 2

Magazine politique
22.15 Band d'essai
Robert Cahen présente :
Le Carnaval de Bâle
23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

LUNDI

19 MARS

En direct avec... Hugo Thiemann

Suisse romande : 21 h 10

Hugo Thiemann est né à Saint-Gall en février 1917. Il fait ses études à Saint-Gall, puis à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, où il obtient son diplôme d'ingénieur électricien et son doctorat ès sciences-techniques.

*De 1940 à 1947, il est assistant à l'Institut de Physique appliquée, puis devient chef de recherches. Il exerce son activité à l'Institut de physique appliquée, puis **devient chef de** télévision. Il conçoit le système de l'Eidophore, en élabore la théorie et en effectue les premières expériences pratiques (prédictions qu'il s'agit du système de reproduction d'une image écran de cinéma). C'est pour le 1952, il met au point la première démonstration de l'Eidophore en couleur à New-York.*

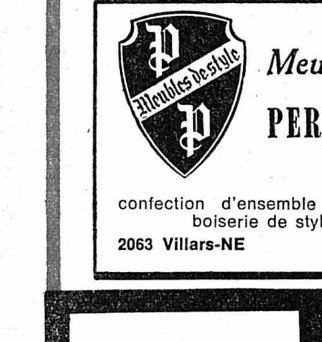

Katherine Hepburn, que l'on revoit toujours avec plaisir, sera la vedette, en compagnie de Spencer Tracy, de « Sans amour ». (Archives FAN)

Le film est une comédie sentimentale dont l'humour et la fin heureuse plaisent à un large public.

Pat Jamieson (Spencer Tracy) ne peut trouver à se loger à Washington. Il rencontre un nocceur qui l'emmène dans une maison que sa cousine Jamie (Katherine Hepburn) n'habite pas. Pat fait la connaissance de Jamie et s'installe dans la maison afin d'y poursuivre ses recherches d'interview. Jamie devient la collaboratrice de Pat et lui demande de l'épouser, bien que sans amour l'un pour l'autre.

LE SPÉCIALISTE
se fera un plaisir de débarrasser et nettoyer votre maison du grenier à la cave
G. ZURCHER Tél. 25 99 36 42 26 72

Meubles de Style
PERRET & PICCI
confection d'ensemble et pièces séparées
boiserie de style sur mesure
2063 Villars-NE Tél. (038) 36 13 42

CLAUDE GINDRAUX
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 13 08
Fabrication de fenêtres en tous genres

Perrot & cie
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
LUSTRERIE DE CHOIX
Neuchâtel - Place d'armes 1
Tél. 25 18 36
Cortaillod - Courtils 1 Tél. 42 10 86

meubles de styles et modernes
rideaux, tapis, fonds
jean-philippe gendre
tapissier - décorateur
vous conseillera pour tous vos problèmes de décoration
Atelier : Marnières 23,
2068 Hauterive. Tél. 33 41 71
Privé : Battieux 6, 2003 Neuchâtel
Tél. 31 33 40

De père en fils depuis 1878
hildenbrand
Etudie rationnellement
Exécute soigneusement
Entretient consciencieusement
Vos installations sanitaires

La solution de tous vos problèmes volets... stores... etc.
barbier + serex
● Décapage industriel de surface
● Imprégnation - Peinture
● Nettoyage stores plastiques et aluminium
BOLE, Temple 11
Tél. 41 20 40

CRÉATION DU BEAU JARDIN
GACOND ET RENAUD
Paysagistes G.P.R.
Etude - Réalisation - Entretien
Neuchâtel. Ls-d'Orléans 6 Tél. 25 61 60

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 168 NEUCHATEL, 14 MARS 1973

APPAREILS MÉNAGERS AF Fornachon & Cie Bevaix - La Chaux-de-Fonds

FAN L'EXPRESS MAGAZINE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

B + B sans BB

Jeudi 15 mars, à 22 h à la TV romande

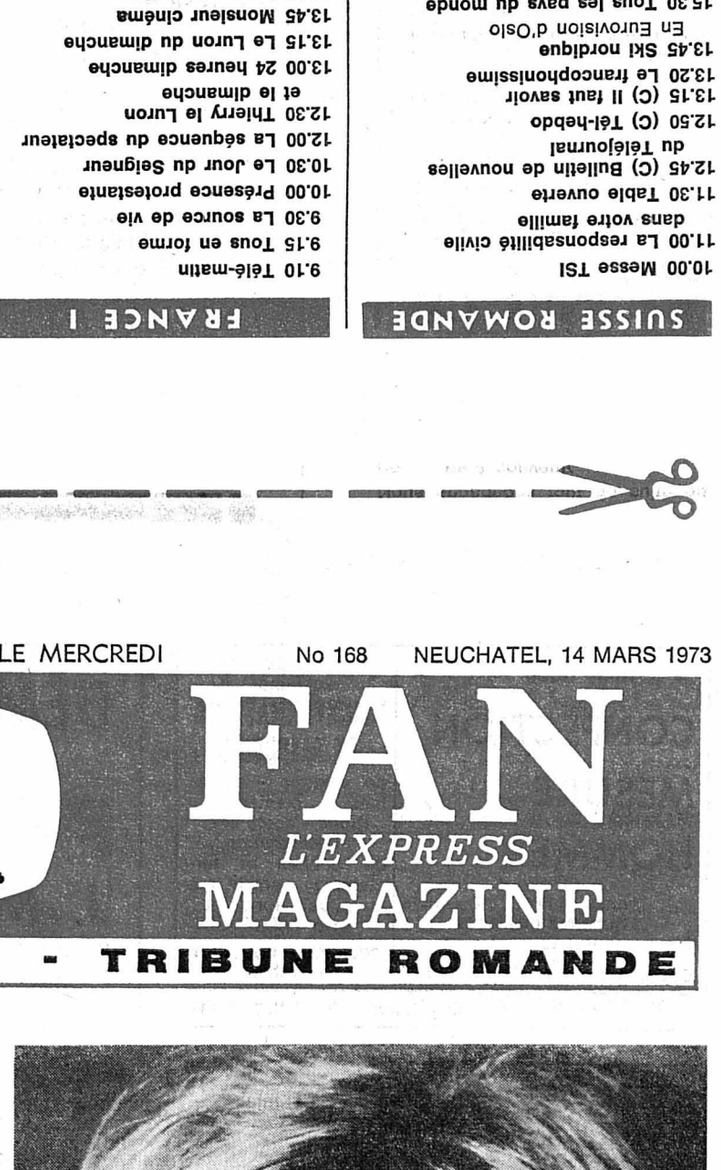

Le film, de LUC MOULLET, s'appelle « Brigitte et Brigitte ». Mais il n'a strictement rien de commun avec la BB mondialement connue, soit BRIGITTE BARDOT. «Brigitte et Brigitte », c'est l'histoire, d'une grinçante drôlerie, de deux jeunes provinciales françaises, portant le même prénom, et faisant connaissance par hasard à la sortie de la gare parisienne où elles viennent de débarquer, venant de leurs lointains villages. Essai original sur les mésaventures de deux jeunes paysannes découvrant un Paris tout différent de leurs rêves, le film de LUC MOULLET est aussi une caricature du monde estudiantin. (Sur notre photo TV suisse, l'une des deux Brigitte, FRANÇOISE VATEL).

PROGRAMMES DU JEUDI 15 AU MERCREDI 21 MARS

Notre rayon

CONFECTION MESURE HOMME

vous offre un choix immense de tissus modernes

Nous exécutons également TRANSFORMATIONS ET RETOUCHES de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. Réparation de poches et fermetures éclair à pantalons SUR MESURE costumes - manteaux et robes

Complet à partir de Fr. 350.—

R. POFFET tailleur - Ecluse 10 - Tél. 25 90 17

NEUCHÂTEL

coiffure

une vendeuse
COLOMBIER :

une vendeuse
CARRELS :

une vendeuse
SABLONS :

engage pour différentes succursales

coiffure

un magasinier
DISCOUNT PORTES-ROUGES

un magasinier
LA TREILLE :

une vendeuse
BOUDRY :

un boucher
SERRIÈRES ET BOUDRY

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me SALAIRE en 3 ans

Faire offres à l'office du personnel Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ET ÉTRANGER

J. MEDOLAGO

Parcs 107 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 34 44

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
(reconnue par l'Etat)

COURS PRINCIPAUX INTENSIFS
COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE • COURS D'ÉTÉ
COURS SPÉCIAUX pour: voyage et tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais, personnel des banques, personnel hôtelier

INTERLINK School of English
COURS INTENSIFS • COURS D'ÉTÉ

ACSE International School
COURS DE VACANCES pour les jeunes de 10 à 13 et 14 à 16 ans

Documentation détaillée des écoles et des cours à Bournemouth, Londres et Oxford, sans engagement, par INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE, Seefeldstrasse 17, CH - 8008 Zurich, Téléphone 01 / 47 79 11, Telex 52 529

M. / Mme / Mlle ____ CF 61 A

Prénom ____

Rue ____

(numéro postal) Ville ____

TARIF DES ANNONCES

Une page	Fr.	470.—
Demi-page	Fr.	235.—
Quart de page	Fr.	118.—
Huitième de page	Fr.	59.—
Double page panoramique au centre du cahier	Fr.	1060.—

- Rabais de répétition très avantageux
- Délai de remise des annonces : dès lundi de la semaine précédant la parution.

FAN-L'EXPRESS TRIBUNE ROMANDE 7 JOURS MAGAZINE

Supplément hebdomadaire de la FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL et de L'EXPRESS

Régie des annonces Annonces Suisses S.A. ASSA 2, ltg du Lac. Tél. (038) 24 40 00 21 succursales et agences en Suisse

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

JEUDI 15 MARS

20.30 - Second programme : VISA POUR MON PAYS présente deux nouvelles d'**Alice Rivaz : « Devine qui est là ? » et « Dans le train »** qui sont extraites d'un volume actuellement en préparation. L'une nous montre le drame d'un enfant et l'autre toute une vie de femme.

VENDREDI 16 MARS

20.30 - Premier programme : LE CONCERT DU VENDREDI, retransmis de la grande salle d'Ephalinges, sera donné par l'OCL dirigé par **Arpad Gerecz** avec, en soliste, le guitariste **Alexandre Lagoya** qui nous révélera le « Concerto pour guitare et orchestre » de **Hans Haug,** éminente personnalité musicale lausannoise disparue en septembre 1967. Au programme encore : le « Xme Concerto grosso » de **G.-F. Haendel** et, pour terminer, la charmante « Symphonie No 6, en ré maj., dite Le Matin » de **Joseph Haydn,** première d'un triptyque écrite en 1761.

SAMEDI 17 MARS

21.10 - Premier programme : CANICULE, pièce radiophonique de **Kazimiers Orlos,** traduite par **Georges Wod,** et qui narre avec truculence et cruauté, l'aventure de deux paysans revenant de la foire, un peu gais et ramenant un porc magnifique. Se trouvant devant un blessé à mort, ils ne savent que faire. Une œuvre qui fait penser à un tableau rustique et baroque de l'Europe centrale.

DIMANCHE 18 MARS

20.05 - Second programme : LA CENERENTOLA, opéra de **Gioacchino Rossini,** gémit de l'opéra bouffe. Mais il savait aussi soupirer et la partition présente ce soir est l'une des plus ravissantes qui soient. C'est Cendrillon racontée avec une bonne humeur et une malice qui en font une réussite extraordinaire. L'œuvre a 150 ans, mais pas une seule ride. Preuve en est le triomphe remporté au Festival d'Edimbourg. Le rôle principal est hérissé de difficultés vocales dont la merveilleuse entourée d'excellents solistes et par l'Orchestre symphonique de Londres dirigé par **Claudio Abbado.**

Radio française

JEUDI 15 MARS

20.00 - France-Culture : CARTE BLANCHE, une émission de **Lily Sion** qui présente « Communications » de **Jean Ricardou,** professeur de lettres, romancier et critique. Une œuvre qui tient à la fois du roman psychologique et d'anticipation : dialogues étranges, suspense insolite, musique « sidérale », tout cela se mêle en liant le personnage principal aux autres acteurs de ce drame bizarre.

LUNDI 19 MARS

22.45 - Second programme : ECRIRE ET VIVRE, émission d'**Yvette Z'Graggen** qui nous présente **Anne Cunéo,** romancière née à Paris, qui vécut son enfance en Italie avant de venir s'établir à Lausanne. Son dernier roman : « Poussière de rêve ». Un écrivain courageusement anticonformiste, révolté par l'injustice et qui prend résolument parti au risque de déplaire. Une forte personnalité.

MARDI 20 MARS

21.20 - France-Culture : UN LIVRE, DES VOIX, émission d'**Arlette Dave** qui présente l'ouvrage de **Charles Le Quintrec** « La Ville en loques ». L'auteur y montre le monde futur comme une immense ville dont les personnages, déracinés, seront très malheureux. Mais, par-delà le roman, les événements sont dépassés par une certaine lumière intérieure soit divine, soit satanique. Une lutte sourde entre des personnages hauts en couleur. Du bien ou du mal, qui triomphera ?...

MERCREDI 21 MARS

20.10 - France-Inter : LA TRIBUNE DE L'HISTOIRE, présentée par **André Castelot** et **Alain Decaux.** Dans la série « Les Jours J » et sur des textes de **Jean-Fr. Chiappe,** nous entendrons « Hitler au pouvoir ». Comme on le sait, c'est un véritable raz de marée national qui porta Hitler au pouvoir. Son avènement et la victoire électorale du 5 mars allaient être le signal du règlement de comptes promis depuis longtemps.

LUNDI 19 MARS

20.10 - Inter-Variétés : LE MERVEILLEUX VOYAGE DE NILS HOLGERSSON d'après l'œuvre de **Selma Lagerlöf,** adaptée par **Monique Ruyssen.** Tous, certainement, nous avons lu les ravissantes aventures du petit Nils enlevé par les oies sauvages après avoir été transformé en souris par un « tonte » (génie suédois). Une étonnante série de disques illustreront musicalement cette charmante légende suédoise.

MARDI 20 MARS

21.20 - Inter-Variétés : LA COMÉDIE-FRANÇAISE présente : **« Les Précieuses ridicules » de Molière** représentées pour la première fois au Théâtre du Petit Bourbon en novembre 1659. Le public fit un triomphe à cette pièce écrite, selon Molière, en « vile prose ». Il en fit également la préface : « les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes... ». Nous entendrons également des extraits du « Fâcheux », pièce qui railla aussi les défauts de personnages originaux fréquentant la Cour. Nuls mieux que les comédiens français ne peuvent nous faire apprécier le théâtre de Molière.

décrit des personnages imaginaires « dans un climat de féerie grave ». Le symbole du cercle, comme un serpent qui se mord la queue...

MERCREDI 21 MARS

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. En direct du Victoria-Hall, le 11me concert de l'abonnement donné par l'OSR dirigé par **Lovro von Matacic.** Le soliste de la soirée sera le violoncelliste **Paul Tortelier** qui sera toute la première partie du concert, le « Concerto en si min. op 104 » d'**Anton Dvorak,** achevé en 1891 et créé à New-York en 1895. Une œuvre classique, mais d'esprit entièrement romantique. Le concert s'achèvera par deux œuvres de **Leos Janacek : « Les** Danses de Valachie » et « La Sinfonietta pour grand orchestre ».

LUNDI 19 MARS

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. En direct du Victoria-Hall, le 11me concert donné par l'OSR dirigé par **Lovro von Matacic.** Le soliste de la soirée sera le violoncelliste **Paul Tortelier** qui sera toute la première partie du concert, le « Concerto en si min. op 104 » d'**Anton Dvorak,** achevé en 1891 et créé à New-York en 1895. Une œuvre classique, mais d'esprit entièrement romantique. Le concert s'achèvera par deux œuvres de **Leos Janacek : « Les** Danses de Valachie » et « La Sinfonietta pour grand orchestre ».

MARDI 20 MARS

20.00 - France-Culture : CARTE BLANCHE, une émission de **Lily Sion** qui présente « Communications » de **Jean Ricardou,** professeur de lettres, romancier et critique. Une œuvre qui tient à la fois du roman psychologique et d'anticipation : dialogues étranges, suspense insolite, musique « sidérale », tout cela se mêle en liant le personnage principal aux autres acteurs de ce drame bizarre.

SAMEDI 17 MARS

19.40 - France-Culture-Musique : LE SERPENT VERT, création musicale de **Detlef Kleffer** et **Jack Diéval** avec les Percussions de Strasbourg et le Paris Jazz Quartett. Le « Serpent vert » est inspiré par un conte de Gœthe qui

SUISSE ROMANDE

CONNAISSANCE
14.30 Un regard sur le monde
Archéologie pratique
14.55 Document d'histoire contemporaine
La bombe chinoise et la chute de Khrouchtchev
15.15 Fin
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
L'actualité artistique en Suisse romande
18.30 (C) Le courrier romand
19.00 Le Premier Juré
12me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Archives

Une émission préparée par Boris Acquadro Francis Luisier et Jacques Senger
1. Dix ans déjà
Une émission d'archives rappelant les événements de mars 1963 dans le monde et en Suisse
2. C'était hier
II. Le départ de l'homme blanc

21.35 (C) Le Cheval de fer

Avec Dale Robertson et Garry Collins
22.30 (C) A témoin
Une émission de Pierre Simonl et Marc Schindler
22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Heinrich Schliemann
9.50 Reprise
10.30 Reflux et marées
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Le Sahara
18.15 TV culturelle pour adultes :
Hablamos espanol
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) L'affaire d'à-côté
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 Reportage de Berne

20.25 (C) La Suisse pendant la guerre

Documentaire
21.15 (C) Sport 73
22.00 (C) Téléjournal
22.10 (C) Scènes de jazz

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
Alcoolique sans le savoir
13.55 Fin
15.35 R.T.S. Promotion
Le travail social
16.30 Fin
17.30 R.T.S. Promotion
Atelier de pédagogie

18.30 Vivre au présent

18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
d'après Charles Exbrayat (10me épisode)
avec la voix de Pierre Vaneck
20.30 Les sans-studio
Variétés avec les Frères Ennemis

21.30 Pourquoi pas ?

Les scientifiques répondent...
Le centre de la terre
22.30 Jazz
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) La Louve solitaire
Film d'Edouard Logereau
Avec :
Danièle Gaubert,
Michel Duchaussoy, Carole Lebel
16.50 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Max Favalelli
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

présentés par Alain Jérôme

(C) Le Dossier noir

Film d'André Cayatte
Avec :
Antoine Balpêtré (Dutoit)
Jean-Louis Bory (Le juge)
et Bernard Blier, Nelly Borgeaud

(C) Débat

Les pouvoirs et les devoirs du juge d'instruction
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

MARDI

20 MARS

Le Cheval de fer

Suisse romande : 21 h 35

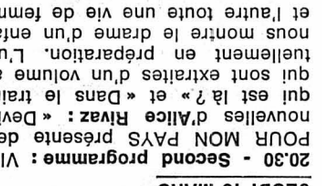

C'est Dale Robertson qui incarne Ben Calhouin, directeur de la ligne de chemin de fer le long de laquelle circule la vieille Pete.
(Photo TV romande)

Ben Calhoun a recueilli un jeune Indien et l'a emmené dans le train. Cependant, arrivé en ville, les ennuis commencent : les Indiens n'y sont pas acceptés, cela en raison des accrochages fréquents survenant dans la région. Aussi, lorsque Calhoun arrive dans un magasin avec l'enfant, dans le but de lui acheter des vêtements, il se trouve confronté à un groupe d'hommes qui tentent de chasser l'enfant. Très rapidement une bagarre éclate. Calhoun parvient à protéger le gosse, mais divers événements vont vite déclencher une véritable tragédie.

Les dossiers de l'écran

France II : 20 h 35

Un tout jeune juge d'instruction, Arnaud, est nommé dans une ville de province où il a à classer une affaire apparemment bégnine de chien empoisonné instruite par son prédécesseur. Mais, une révélation de dernière heure lui laisse croire qu'elle camoufle des événements beaucoup plus graves qui compromettaient des personnalités importantes de la Municipalité. Malgré les conseils du procureur, il ordonne un supplément d'enquête qui ne tardera pas à mettre la ville en émoi... En effet, une expertise fait apparaître qu'une autre personnalité politique ennemie du maire et détentrice d'un mystérieux « dossier noir » est morte quelques mois plus tôt empoisonnée. Cette fois, l'affaire est grave. La police s'en mêle. Paris envoie un commissaire spécial qui enquête de son côté, cependant que le commissaire local cuisine un coupable présumé.

SUISSE ROMANDE

12.10 (C) Un'ora per voi
13.30 Ski nordique
En Eurovision d'Oslo
A LA CARTE
L'émission que vous n'avez pu suivre

15.30 Affaires publiques

Fin de l'émission « A la carte »

15.55 (C) Rugby à XV

Angleterre - Ecosse
17.35 Le Jardin de Romarin
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Samedi-jeunesse
Cap sur l'aventure
19.00 Deux minutes...
19.05 Affaires publiques
Cette semaine au Parlement
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.30 (C) Rendez-vous

20.55 (C) Samedi-variétés

avec :
— Hervé Villard, Patrick Juvet C. Jérôme
— En vedette : Nicoletta et ses musiciens
22.05 Basketball
23.10 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 TV culturelle pour adultes
Allemand
9.30 Biologie
10.00 Mathématiques
10.30 Introduction à l'électronique
11.00 Physique
11.30 Histoire
12.00 (C) Hablamos espanol
13.30 Bienvenue en Italie
14.00 Introduction à l'électronique
14.25 Ski nordique
A Oslo - 15 km
16.00 Pays - voyages - peuples
16.45 (C) TV-Junior
17.30 Lassie
17.55 Magazine privé
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Dick, le petit cochon
19.30 (C) Couronnes dans la poussière
19.40 (C) Message dominical
19.50 (C) Loterie suisse à numéros
20.00 (C) Téléjournal

20.15 (C) De huit à 8

22.05 (C) Téléjournal
22.15 (C) Le Grand Chaparral
23.00 (C) Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.35 Magazines régionaux
14.00 R.T.S. Promotion
15.00 Loisirs... loisirs...
Sports - Jeunesse - Spectacles

18.20 La Porteuse de pain

d'après Xavier de Montépin
Avec :
Martine Sarcey (Lucie)
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Accordéon variétés
19.45 24 heures sur la une
20.15 Le calendrier de l'histoire
avec André Castelot

20.30 Les Six Femmes d'Henri VIII

No 4 - Anne de Clèves
Avec :
Keith Mitchell (Henry VIII)
Elvi Hale (Anne de Clèves)

22.00 Night club

Emission de la TV allemande
23.00 24 heures dernière
23.00 Coupe des orchestres de danse

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux
14.00 Le printemps corse
14.20 (C) Aujourd'hui, Madame
15.05 Chapeau melon et bottes de cuir

15.55 (C) Rugby

Tournoi des Cinq Nations
Angleterre - Ecosse
17.35 Cross country
18.00 (C) Jazz
18.30 (C) Place au théâtre
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Devine qui est derrière la porte ?
Variétés du samedi
21.35 (C) L'Homme de fer
No 11 - Candy
Avec :
Raymond Burr (Dacier)
et son équipe

22.25 (C) Samedi soir

Philippe Bouvard « dissèque » ses invités
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

SAMEDI

17 MARS

Affaires publiques

Suisse romande : 15 h 30

Des milliers d'enfants étrangers fréquentent nos écoles. Dans certains quartiers de ville, ils sont même majoritaires. Cela ne va pas sans poser des problèmes tant au niveau du bon déroulement des programmes qu'à celui de l'intégration des petits Italiens et Espagnols. Qu'a-t-on fait pour eux ? Ne les oblige-t-on pas à vivre dans un ghetto s'ils fréquentent les écoles privées ? En venant à l'école publique, ne se coupent-ils pas de leur culture d'origine ?

Des débuts de réponses sont donnés dans différents endroits. « Affaires publiques » a choisi d'exposer les expériences biennoises, significatives à plus d'un égard.

Les Six Femmes d'Henri VIII

France I : 20 h 30

1539, Thomas Cromwell désire unir Henri à une princesse allemande afin d'allier l'Angleterre à l'Allemagne et aux princes protestants, contre la France et l'Empire. Il faut faire un choix entre les deux princesses de Clèves : Amélia et Anne. On dépêche Holbein pour faire leur portrait et décrire leurs qualités. Il est fasciné par Anne, bien qu'elle ne soit pas une beauté, et le mariage est décidé.

Henri joue un tour à Anne le jour de leur première rencontre : il fait semblant d'être le messager du roi et s'avance vers elle feignant d'être ivre.

Elle le renvoie. Furieux il se plaint d'avoir été trompé par les rapports. Le soir de leurs noces, elle lui révèle que Hesse quitte la ligue des princes protestants qui va se diviser. Elle lui dit en outre que si leur mariage était célébré mais non consommé, ce pourrait être en fin de compte assez avantageux pour Henri sur le plan politique.

L'annonce reflet vivant du marché

PSYCHOTEST ★ PSYCHOTEST ★ PSYC

Etes-vous d'un tempérament inquiet ?

Chaque époque souffre d'une maladie qui lui est propre. Au dire des médecins et des spécialistes, la nôtre se déroule sous le signe de l'inquiétude. On s'inquiète de tout, à tort ou à raison.

Voulez-vous savoir si vous êtes d'un tempérament inquiet ? Répondez le plus sincèrement possible à ces questions et vous le saurez ?

1. Perdez-vous la tête à tort et à travers quand l'un des vôtres tombe subitement malade ? OUI NON
2. Lorsque rien ne cloche, vous inventez-vous des sujets d'inquiétude ? OUI NON
3. La formule anglaise « wait and see » (attendre et voir) vous convient-elle ? OUI NON
4. Etes-vous d'un naturel optimiste ? OUI NON
5. Eprouvez-vous de façon chronique l'impression d'être volé ? OUI NON
6. Au moment de prendre l'avion, le train ou la voiture, êtes-vous obsédé par l'éventualité d'un accident ? OUI NON
7. Pensez-vous souvent qu'avec un peu de temps les choses finiront par s'arranger ? OUI NON
8. Au moindre malaise ressenti, pensez-vous avoir une maladie très grave ? OUI NON
9. Etes-vous peu préoccupé par l'avenir : la guerre, la bombe atomique, une dévaluation, etc. ? OUI NON
10. Un télégramme, un coup de téléphone inattendus vous plongent-ils dans l'angoisse ? OUI NON

Cela vous fait-il peur ?

Interprétation

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 5, 6, 8, 10.

Un point également pour NON à : 3, 4, 7, 9.

Faites le total de vos points :

Si vous avez plus de sept points : Vous êtes d'un tempérament très inquiet et votre vie doit être désagréable. Ayez du nerf et essayez d'être un peu plus optimiste.

De trois à six points : Le mal du siècle est guérissable dans votre cas. Rien de chronique, juste une petite poussée de fièvre de temps en temps.

Moins de trois points : Vous ne connaissez pas l'inquiétude et vous avez beaucoup de chance.

SOLUTION :

Surprise pour un lézard

C'est une boîte de sardines vide, avec sa clé, jetée là par un promeneur peu scrupuleux.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Coïncidences. — Tabac. 2. Arrière-garde. — Huile. 3. Ceinturon. — Gré. — Sir. 4. Hasa. — Nautisme. — An. 5. Ode. — Italien. — Rase. 6. Tertres. — Isengrin. 7. Remous. — Strident. 8. Lisent. — Stéatome. 9. Rue. — Tunisie. — Ionien. 10. En. — Matelas. — Tsu. 11. Ironiser. — Basra. — Aï. 12. Source. — Site. — Encens. 13. Entière. — Heureuses. 14. Il. — Spore. — Lissa. 15. Oïlle. — Ovale. — ALTE (étal). 16. Usée. — Animer. — Rée. — Oc. 17. Renseignements. — Mue. 18. Sot. — Tresse. — As. — Vifs.

VERTICALEMENT

I. Cachot. — Ere. — Secours. II. Oréades. — Union. — Iseo. III. Iriser. — Le. — Rutilent. IV. Nina. — Tri. — Morilles. V. Cet. — Prestance. — Et. VI. Irun. — Emeutiers. — Air. VII. Déraisonnes. — Eponge. VIII. Egout. — Utiles. — Ovins. IX. Nantais. — Sari. — Rames. X. Cr. — Ils. — Sis. — Thélème. XI. ED. — Sieste. — Bée. — Ere. XII. Segmenté. — Ta. — Us. — Na. XIII. Rengraisser. — Arts. XIV. Thé. — Ritournelles. XV. — Au. — Bridon. — Acuité. XVI. Bis. — Anémie. — Esse. — Mi. XVII. Alias. — Née. — Anes. — Ouf. XVIII. Cernent. — Naissances.

Les animaux célèbres

LE LION D'ANDROCLÈS

par le docteur Fernand MERY

❶ Du temps où l'Empire romain s'étendait au-delà des mers, un proconsul qui gouvernait l'Afrique s'était rendu célèbre par sa méchanceté à punir ses esclaves. L'un d'eux, Androclès, était particulièrement l'objet de ses sévices. Condamné, encore une fois, à être fouetté jusqu'au sang pour une faute vénielle, il résolut de s'enfuir. Ayant réussi, en se dissimulant, à franchir les portes de la ville, il marcha tout le jour droit devant lui dans le désert, puis chercha un abri pour y passer la nuit. A peine s'était-il étendu au fond d'une caverne qu'un énorme lion survint, rugissant et traînant la patte. L'esclave, transi de peur, le regarda.

❷ Le lion, à son tour, vit l'homme et, lentement, marcha vers lui. Androclès avançait déjà les bras pour supplier, quand le fauve lui tendit sa patte : une épine y était profondément fichée. D'un geste prompt, Androclès l'arracha, libérant sur-le-champ le fauve de son mal. C'en fut assez pour que naquit entre eux la confiance. Plus de deux ans passèrent. Androclès et le lion vivaient en bonne compagnie : l'animal apportant ses proies et protégeant son bienfaiteur contre toute attaque étrangère. Et puis, un jour, l'esclave, qui s'était éloigné pour cueillir quelques baies sauvages, se vit entouré de soldats romains : il était pris !

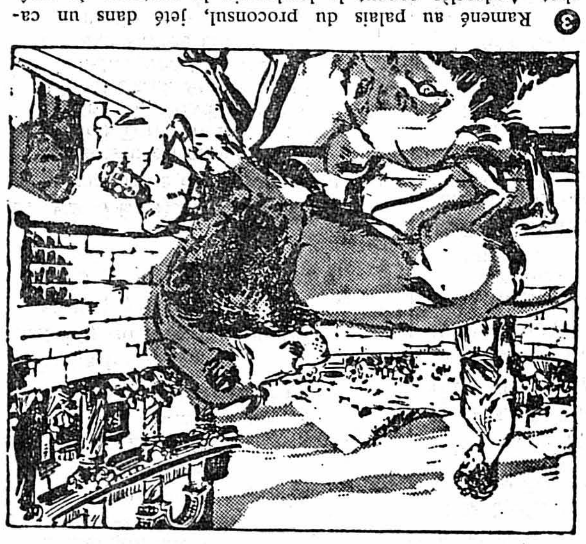

❸ Ramené au palais du proconsul, jeté dans un cachot, Androclès connut le lendemain la sentence du maître : « Qu'on le renvoie à Rome pour y être livré aux bêtes ! » Quelques jours plus tard en effet, l'esclave faisait son entrée dans l'arène. Un à un, tout autour de lui, tombaient les hommes éventrés, couverts de sang. Chaque fauve vainqueur dévorait sa victime, quand un cri jaillit de la foule : les grilles soulevées venaient de livrer passage au dernier fauve, le plus fort. Crinière au vent, crocs découverts, il avait bondi d'impatience. Il ne restait plus dans l'arène qu'un seul homme tremblant de terreur. La bête, à la seconde, fut sur lui.

❹ Et c'est alors que se déroula le miracle. Le fauve s'arrêta et se pencha sur l'homme. Avec de tendres feulements il léchait ce visage et ces mains qu'il venait soudain de reconnaître. C'était le lion dont jadis Androclès avait soulagé la souffrance. Tout le public, debout, hurlait, demandait grâce, et César la lui accorda, Androclès dut conter son histoire. On jetait à ses pieds des fleurs, des pièces d'or. Le lendemain, César l'affranchissait de l'esclavage et lui donnait son lion pour compagnon. C'est Appion, surnommé Plistonice, qui a rapporté l'aventure dont il avait été le témoin.

FACILE — AMUSANT — UTILE — FACILE — AMUSANT — UTILE — FACILE — UTILE

DES JEUX POUR LES PETITS

Surprise pour un lézard

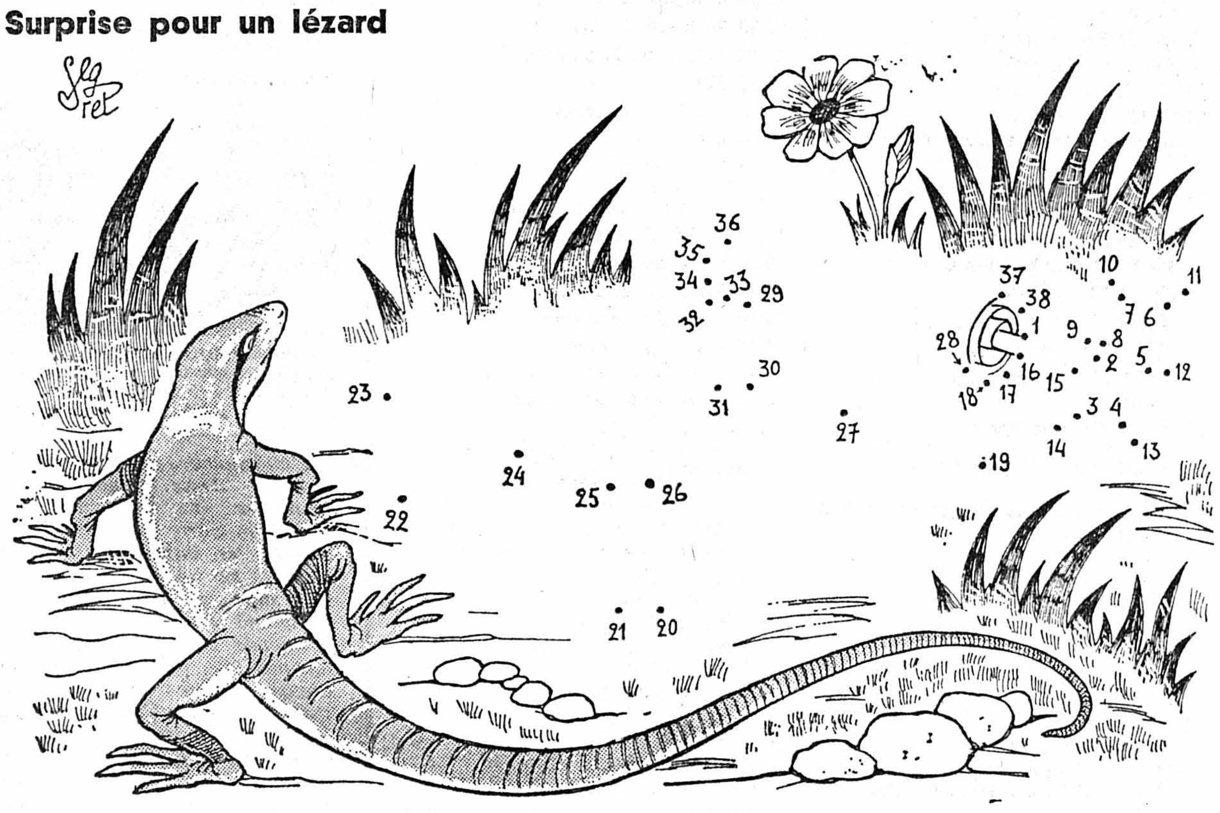

Au cours d'une de ses pérégrinations, le petit lézard gris tombe nez à nez — si l'on peut dire — avec quelque chose qui lui semble insolite.

Pour savoir ce que c'est, il vous suffit de relier d'un trait droit, dans l'ordre, tous les points chiffrés.

Reliez pour finir : 25 avec 21 - 26 avec 20 - 30 avec 27 - 31 avec 24 - 23 avec 32 - 38 avec 1 - 33 avec 29.

Solution page XIV

Pli

Nous avons entendu au tribunal :

— Vous reconnaissez, monsieur, avoir cruellement frappé votre femme à la tête à l'aide d'un lourd fer à repasser. Pourquoi cela ?

— Parce qu'elle commençait à prendre un mauvais pli, monsieur le juge.

Ambitions

Le petit garçon et la fillette bavardent avec le plus grand sérieux.

— Plus tard, dit le garçon, je gagnerai beaucoup d'argent, comme papa.

— Moi, réplique la fillette, plus tard, je dépenserai beaucoup d'argent, comme maman.

Hollywood

Arrivant de la côte est des Etats-Unis, une vedette vient s'installer à Hollywood. Lors d'une petite réception, une nouvelle amie lui demande :

— Vous êtes mariée depuis combien de temps ?

— Sept ans.

— Vraiment ? Ici, vous savez, il faudra que vous changiez de mari tous les deux ou trois ans.

Veinarde

Un veuf vient déclarer le décès de sa femme à la mairie d'un village.

L'employé de l'état civil questionne :

— Quel est le médecin qui soignait votre femme ?

— Aucun, elle est morte toute seule.

Education

Un inconnu entre dans un bar avec un chimpanzé. Après trois apéritifs, le singe descend de son tabouret et se dirige vers les toilettes.

Le client se penche alors vers le barman :

— Ne lui servez plus rien du tout, s'il vous plaît

— Mais...., il se tient correctement, monsieur.

— Pour le moment, oui. Mais lorsqu'il est ivre, il chante des chansons grivoises.

Canin

Madame crie à la bonne :

— Andrée, faites donc taire le chien lorsque je chante !

— Ce n'est pas le chien, madame...

— Qui est-ce alors ?

— C'est Monsieur !

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin

17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes

— A la découverte des animaux
Aujourd'hui : le criquet

— Faites-le vous-même en vous amusant :
Comment meubler votre chambre
Aujourd'hui : mini-rangement

— Le sport et les jeunes :
Le vélo

— Silence on lit
Une sélection de livres préparée et présentée par Diana de Rahm

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) L'âme du pays

La maison suisse

18.30 Tremplin
Une émission d'information professionnelle
Le salaire des apprentis

19.00 Le Premier Juré

13me épisode

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure (suite)

20.15 Football
Coupe d'Europe de Clubs Champions
Bayern - Munich
Ajax - Amsterdam
Match retour à Munich

22.00 (C) Vous avez manqué : 25 fois la Suisse, Vaud

22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes : anglais
18.45 Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) René Gardi raconte
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal

20.15 Coupe européenne des clubs de football

Quart de finale

22.00 (C) Téléjournal
22.10 Reportage de Berne
22.15 Le Commissaire
Série

FRANCE I

11.30 Télévision scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin

16.30 Emissions pour la jeunesse

18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
(11me épisode)
Musique : Claude Guyot

20.30 Les Grandes Batailles

Henry de Turennes présente :
La Bataille d'Allemagne
1. Le dernier sursaut
En direct de l'Espace Cardin

21.55 Un ton au-dessus
présenté par Mildred Clary

22.50 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Voyage au fond des mers
No 12 - L'homme au bras de fer
Avec :
Richard Basehart, David Hedison
Robert Dodwell, Barbara Bouchet

16.05 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 I.N.F. 2

20.10 Football

Coupe d'Europe
de Clubs champions
Bayern - Munich
Ajax - Amsterdam
de Munich

22.00 Un homme dans son pays

(C) I.N.F. 2 dernière

Modifications des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

MERCREDI

21 MARS

Le Premier Juré

Suisse romande : 19 h

Lise Lachenal, la charmante actrice genevoise bien connue des téléspectateurs romands, à qui l'on a confié le rôle principal, celui de Nicole Roman, dans le nouveau feuilleton de 19.00 « Le Premier Juré ». (Archives FAN)

Michèle Florin, la fiancée de Patrick Leroy, a disparu mystérieusement. Patrick et son ami Jean-Louis partent à sa recherche à Vaison-la-Romaine. Ils apprennent qu'elle est partie la veille, après avoir reçu un coup de téléphone. Après diverses investigations, il semble que Michèle était accompagnée d'un homme. Quant au commissaire de police de la ville, il affirme bien la connaître...

Un homme dans son pays

France II : 22 h

Cette émission nous fait découvrir chaque semaine une région à travers une personnalité marquante de celle-ci.

Le film se présente comme un itinéraire vu du ciel, interrompu par des étapes au cours desquelles André CHANSON, de l'Académie française, Jean CARRIÈRE, lauréat du prix Goncourt 1972 et d'autres Cévenols parlent de leur pays.

Les vues d'hélicoptère constituent l'introduction, la conclusion et les transitions entre les interviews. A cet effet, les paysages les plus caractéristiques des Cévennes ont été filmés sur un itinéraire qui, de la crête du Mont Lozère, aboutit au Cirque de Navacelles en passant par Ispagnac, Ste-Enimie, le Causse Méjean Nimes-le-Vieux, le Mont Aigoual, la Vallée de Valleraugue et le Vigan. Plus un vol spécial pour filmer Montpellieir-le-Vieux.

SUISSE ALÉMANIQUE

13.30 Ski nordique
15 km
15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Reflux et marées
18.15 TV culturelle pour adultes : anglais
18.45 Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 Reportage de Berne
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal

20.20 (C) La vie d'un papillon de nuit

Production de Hans A. Traber

20.55 (C) Perspectives
Revue culturelle
21.45 (C) Téléjournal
21.55 (C) Canta Brasil
Rio le dimanche

Brigitte et Brigitte

Un film de Luc Moullet
interprété par Françoise Vatel
Colette Descombes
Eric Rohmer
Claude Chabrol et
Samuel Fuller
Préface de Freddy Buache
conservateur
de la Cinémathèque suisse

23.15 (C) Téléjournal

SUISSE ROMANDE

13.05 Ski
En Eurovision d'Oslo
16.30 Un regard sur le monde
17.00 Document d'histoire contemporaine
17.55 (C) Présentation des programmes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
Créativité : l'aquarelle
18.30 (C) Le courrier romand
19.00 Le Premier Juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure (suite)

20.15 Temps présent

Le magazine de l'information
Rédacteur en chef :
Claude Torracinta
Equipe de rédaction :
Michel Dami, André Gazut
Jean-Jacques Lagrange
Dossier Armée suisse
1re partie

21.35 La voix au chapitre
— La lecture chez les apprentis du Jura

22.00 Plaisirs du cinéma :

Brigitte et Brigitte

Un film de Luc Moullet
interprété par Françoise Vatel
Colette Descombes
Eric Rohmer

22.55 (C) Perspectives
Revue culturelle
23.45 (C) Téléjournal
24.00 (C) Canta Brasil
Rio le dimanche

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Le Saint

de Leslie Charteris
No 13 et fin - Le noyé
avec Roger Moore dans le rôle du Saint

16.00 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Cadet Rousselle

Variétés présentées par
Guy Lux et Sophie Darel

21.45 L'éducation sentimentale
No 1 de Gustave Flaubert
Une réalisation
de Marcel Cravenne
et François-Régis Bastide

22.45 (C) Musique du soir
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 R.T.S. Promotion
14.45 Fin
16.50 Cyclisme
23me Paris - Nice
5me étape :
Valence - Manosque
17.30 R.T.S. Promotion
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeux avec Lucien Jeunesse
19.45 24 heures sur la une

20.30 Grand écran

Monique Associna présente :

Les Ensorcelés

Film de Vincente Minelli

22.50 Championnat du monde de hockey sur glace
23.25 24 heures dernière

JEUDI

15 MARS

Temps présent

Suisse romande : 20 h 15

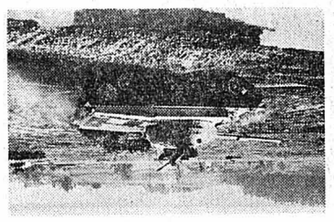

Est-ce qu'une armée est encore utile à notre époque ? Est-ce que notre armée n'est pas trop technique ? Ne coûte-t-elle pas trop cher ? Peut-on encore se défendre dans le monde actuel ? A ces questions « Temps présent » s'efforcera de répondre ce soir.

(Photo TV suisse romande)

« Temps présent » diffuse la première partie d'un important dossier consacré à l'armée suisse. Cette présentation par l'image des éléments fondamentaux de notre défense nationale et les réactions des citoyens-soldats en service au sein de leur unités ou dans des écoles de recrues, va permettre l'abord de nombreux problèmes soulevés par la profonde évolution que subit notre pays.

Les Ensorcelés

Jonathan Shields est le fils d'un producteur, pionnier du cinéma américain. A la mort de son père, il est ruiné, mais il lui reste l'ambition. Son premier contrat lui est signé par un ami de son père pour qui il va réaliser des films à bon marché. Mais son génie lui fera dominer ses sujets, et il en tirera des films de qualité. En peu de temps, il devient un des maîtres de Hollywood. Préoccupé uniquement par sa passion du cinéma, il lui sacrifie tout. Il n'hésite pas à trahir ses associés les plus proches s'il l'estime nécessaire. Les femmes comme les hommes qu'il rencontre ne sont pour lui que des instruments à faire des films.

L'annonce reflet vivant du marché

Svizzera italiana: sette giorni TV

Giovedì — 15 marzo

18.10 (C) Per i ragazzi
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Farfalle alpine
Serie : Animali giapponesi
19.50 Il prisma
Problemi economici
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale

21.00 Spirito allegro

Tre atti di Noel Coward
Traduzione
di Vinicio Marinucci
Regia di Vittorio Barino

22.30 (C) Prossimamente
Rassegna cinematografica
22.50 (C) Telegiornale

Sabato — 17 marzo

13.45 Sci
Gare dell'Holmenkollen
Da Oslo
15.30 Un'ora per voi
16.45 Vroum
17.35 (C) Pop hot
con Mongo Santamaria
18.10 (C) Bianconeve
con Mister Magoo
18.35 (C) Scultura malgasce
Serie : Usi e arte d'Africa
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) 20 minuti
con I Gens e Delia

Venerdì — 16 marzo

18.10 (C) Per i ragazzi
19.05 (C) Telegiornale
23.20 Oggi alle Camere federali
23.25 (C) Telegiornale

21.40 Luci del varietà

Film di Federico Fellini
con Carla del Poggio
Carlo Romano

20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il punto
Notizie della realtà femminile
18.10 (C) Per i bambini
18.45 Fine
14.45 Fine
19.05 Telegiornale
19.15 Bilder auf Deutsch
19.50 (C) Proposte per lei
Notizie della realtà femminile
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il punto
21.40 Luci del varietà
Film di Federico Fellini
con Carla del Poggio
Carlo Romano
23.20 Oggi alle Camere federali
23.25 (C) Telegiornale

Domenica — 18 marzo

10.00 Santa messa
celebrata
nella Chiesa Parrocchiale
Da Claro
10.50 (C) Il Balcun tort
11.30 Fine
13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 (C) Festival della canzone italiana
Da San Remo
16.16 Sci
Gare dell'Holmenkollen
Salto speciale
Da Oslo
19.40 (C) Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
20.00 (C) Sacciapensieri
20.20 (C) Telegiornale

20.40 Cronache di un convento

Film di Edward Dmytryk
con Maximillian Schell
Lea Padovani

22.25 Sabato sport
23.45 (C) Telegiornale

Lunedì — 19 marzo

15.00 Ciclismo
Milano - San Remo
Da San Remo
16.25 (C) Per amore... per magia
Film di Duccio Tessari
18.10 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Bilder auf Deutsch
3. Der Cousin
ist Frontophotograph
19.45 Obiettivo sport
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Un hildago chiamato Don Chisciotte

LAVORI IN CORSO presenta :
5. o. ciclo
3. a. puntata
Presentazioni di Dudu Gobba

0.30 Fine

Martedì — 20 marzo

8.15 (C) Per la scuola
Islam
5. Unità et diversità
9.20 Fine
10.00 (C) Per la scuola
11.05 Fine
18.10 (C) Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Porgi l'altra Gianca
Serie
Tre nipoti e un maggiordomo
19.50 Cronaca della Camera federali
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Calcio

Bayern - Monaco
Ajax - Amsterdam
Da Monaco (Germania)

22.00 Questo e altro
23.00 Notizia sportive
23.05 (C) Telegiornale

Mercoledì — 21 marzo

8.15 (C) Per la scuola
Islam
5. Unità et diversità
9.20 Fine
10.00 (C) Per la scuola
11.05 Fine
18.10 (C) Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Porgi l'altra Gianca
Serie
Tre nipoti e un maggiordomo
19.50 Cronaca della Camera federali
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Calcio

Bayern - Monaco
Ajax - Amsterdam
Da Monaco (Germania)

22.00 Questo e altro
23.00 Notizia sportive
23.05 (C) Telegiornale

21.10 (C) I Due Seduttori

Film di Ralph Levy
con David Niven
Shirley Jones

22.45 Oggi alle Camere federali
22.50 (C) Telegiornale

17.05 (C) Il Triangolo quadrato

Serie
Minaccia dallo spazio

17.55 (C) Telegiornale
18.00 Domenica sport
19.05 (C) Musica del Rinascimento
con l'Ensemble Musica antica di Vienna
diretto da Bernhard Klebel
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 (C) Telegiornale
20.35 (C) La Svizzera in guerra
1933-1945
8. Guerra di nervi
21.25 (C) Blackground
Varietà della TV Portoghese
22.10 La domenica sportiva
23.10 (C) Telegiornale

19.15 Bilder auf Deutsch

3. Der Cousin
ist Frontophotograph
19.45 Obiettivo sport
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Un hildago chiamato Don Chisciotte

LAVORI IN CORSO presenta :
5. o. ciclo
3. a. puntata
Presentazioni di Dudu Gobba

0.30 Fine

Martedì — 20 marzo

8.15 (C) Per la scuola
Islam
5. Unità et diversità
9.20 Fine
10.00 (C) Per la scuola
11.05 Fine
18.10 (C) Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Porgi l'altra Gianca
Serie
Tre nipoti e un maggiordomo
19.50 Cronaca della Camera federali
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Calcio

Bayern - Monaco
Ajax - Amsterdam
Da Monaco (Germania)

22.00 Questo e altro
23.00 Notizia sportive
23.05 (C) Telegiornale

Mercoledì — 21 marzo

8.15 (C) Per la scuola
Islam
5. Unità et diversità
9.20 Fine
10.00 (C) Per la scuola
11.05 Fine
18.10 (C) Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Porgi l'altra Gianca
Serie
Tre nipoti e un maggiordomo
19.50 Cronaca della Camera federali
20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Calcio

Bayern - Monaco
Ajax - Amsterdam
Da Monaco (Germania)

22.00 Questo e altro
23.00 Notizia sportive
23.05 (C) Telegiornale

21.10 (C) I Due Seduttori

Film di Ralph Levy
con David Niven
Shirley Jones

22.45 Oggi alle Camere federali
22.50 (C) Telegiornale

17.05 (C) Il Triangolo quadrato

Serie
Minaccia dallo spazio

17.55 (C) Telegiornale
18.00 Domenica sport
19.05 (C) Musica del Rinascimento
con l'Ensemble Musica antica di Vienna
diretto da Bernhard Klebel
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 (C) Telegiornale
20.35 (C) La Svizzera in guerra
1933-1945
8. Guerra di nervi
21.25 (C) Blackground
Varietà della TV Portoghese
22.10 La domenica sportiva
23.10 (C) Telegiornale

Lunedì — 19 marzo

15.00 Ciclismo
Milano - San Remo
Da San Remo
16.25 (C) Per amore... per magia
Film di Duccio Tessari
18.10 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale

Venerdì — 16 marzo

18.10 (C) Per i ragazzi
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Farfalle alpine
Serie : Animali giapponesi
19.50 Il prisma
Problemi economici
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale

21.00 Spirito allegro

Tre atti di Noel Coward
Traduzione
di Vinicio Marinucci
Regia di Vittorio Barino

22.30 (C) Prossimamente
Rassegna cinematografica
22.50 (C) Telegiornale

Sabato — 17 marzo

13.45 Sci
Gare dell'Holmenkollen
15 km di fondo
Da Oslo
14.45 Fine
18.10 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Bilder auf Deutsch
19.50 (C) Proposte per lei
Notizie della realtà femminile
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il punto
21.40 Luci del varietà
Film di Federico Fellini
con Carla del Poggio
Carlo Romano
23.20 Oggi alle Camere federali
23.25 (C) Telegiornale

Domenica — 18 marzo

10.00 Santa messa
celebrata
nella Chiesa Parrocchiale
Da Claro
10.50 (C) Il Balcun tort
11.30 Fine
13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 (C) Festival della canzone italiana
Da San Remo
16.16 Sci
Gare dell'Holmenkollen
Salto speciale
Da Oslo
19.40 (C) Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.45 Il vangelo di domani
20.00 (C) Sacciapensieri
20.20 (C) Telegiornale

20.40 Cronache di un convento

Film di Edward Dmytryk
con Maximillian Schell
Lea Padovani

22.25 Sabato sport
23.45 (C) Telegiornale

Lunedì — 19 marzo

15.00 Ciclismo
Milano - San Remo
Da San Remo
16.25 (C) Per amore... per magia
Film di Duccio Tessari
18.10 (C) Per i bambini
19.05 (C) Telegiornale

INTÉRESSANT-INSTRUCTIF-PLAISANT

DES JEUX POUR LES GRANDS

MOTS CROISÉS

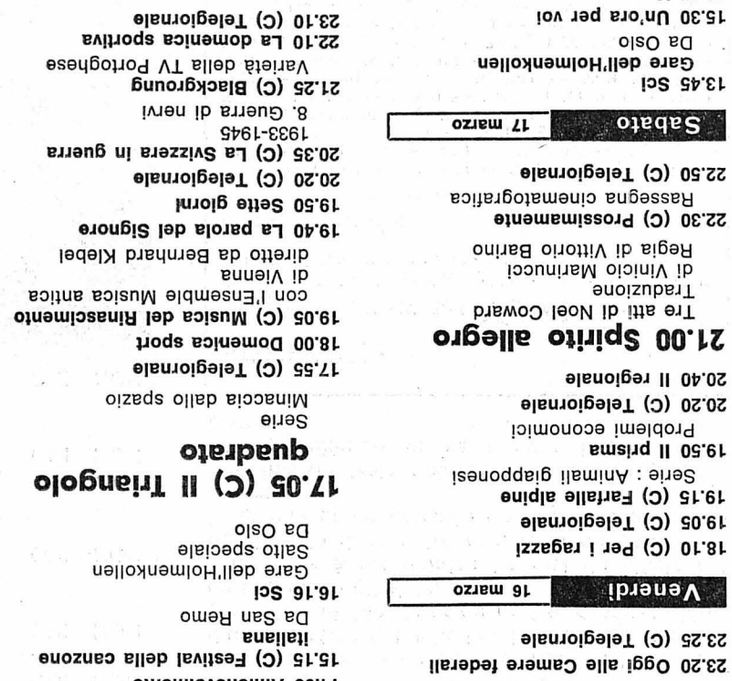

Horizontalement

1. Deviennent troublantes quand elles sont trop nombreuses. — Etait fort prisé jadis. 2. Elle suit le gros de la troupe. — Dans la mayonnaise. 3. Entoure la taille du militaire. — Volonté. — S'adresse à un anglais. 4. Province pétrolifère d'Arabie Saoudite. — Désigne l'ensemble des sports qui se pratiquent sur l'eau. — Toujours fêté quand il est nouveau. 5. Vieux poème. — Un ultramontain. — Ennuie profondément. 6. Collines miniatures. — C'est souvent lui la victime des farces de Renard. 7. Un tourbillon. — Un tel bruit écorche les oreilles. 8. Parcourent. — Loupe. 9. Est très encombrée quand elle est commerçante. — On y parle la langue arabe. — Vieux dialecte grec. 10. Préposition. — On est d'autant mieux dessus qu'il est douillet. — Ville du Japon. 11. C'est prendre un ton sarcastique. — Principal port de l'Iraq. — Paresseux. 12. A cet endroit, la rivière n'est encore qu'un ruisseau. — Mérite d'être fixé sur la pellicule. — On en brûle à l'église. 13. Complète. — Elles vivent dans le bonheur. 14. Pronom. — Joue un grand rôle dans la multiplication des végétaux. — Polit. 15. Un potage très assaisonné. — C'est avec un tel ballon que l'on joue au rugby. — Dans le désordre : on y découpe le bifteck. 16. Une telle plaisanterie ne fait plus rire personne. — Donner vie à quelque chose. — Brame. — Vieux langage. 17. En donner aux ennemis, c'est se rendre coupable d'intelligence avec eux. — Vieille peau. 18. Un qui ne fera jamais preuve d'intelligence avec quiconque. — Natte. — Il est digne d'admiration. — Petits poissons pour prendre de gros poissons.

Verticalement

I. On y dort traditionnellement sur la paille humide. — Epoque. — On en réclame quand on est en danger. II. Nymphes des montagnes. — Elle fait, dit-on, la force. — Lac d'Italie. III. En faire voir de toutes les couleurs. — Article. — Ne manquent pas d'éclat. IV. Une des caravelles de Christophe Colomb. — Sélection. — Très appréciées quand elles accompagnent le poulet. V. Démonstratif. — Quand on en a, on en impose. — Conjonction. VI. Ville frontière. — S'ils descendent dans la rue, c'est pour se soulever. — Mélodie. VII. Dis des bêtises. — On la passe en donnant son pardon. VIII. Recueille entre autres choses les eaux usées. — Servent à quelque chose. — Ils sont doux comme les moutons. IX. Ils habitent un chef-lieu sur la Loire. — Robe indienne. — Celles du métro se suivent et se ressemblent. X. Symbolise le chrome. — Personnel. — Situé. — Gargantua y construisit une abbaye dont la règle était : « Fay ce que vouldras ». XI. Préposition inversée. — Petit somme après le repas. — Grande ouverte. — Point de départ d'une chronologie. XII. Coupé en plusieurs tronçons. — Possessif. — Coutumes. — Mot d'enfant. XIII. Redevenir ventripotent. — Ils ont souvent besoin d'être encouragés pour pouvoir survivre. XIV. On n'en boit pas qu'en Angleterre. — Refrains. XV. Contracté. — Bride légère. — Un mot souvent employé pour exprimer qu'un problème qui se pose est très important et doit être rapidement résolu. XVI. Pour demander une seconde audition. — Maladie du sang. — Un crochet. — Note. XVII. Avant un sobriquet ou un pseudonyme. — Venu. — Très sots quand ils sont bâtés. — Accompagne un soupir de soulagement. XVIII. Entourent. — Le problème de leur régulation est d'actualité.

Solution page XIV

Eau

Deux chiens qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps se rencontrent.

— Où es-tu allé cet été ?
— Cet été ? A Vichy !
— Veinard !
— Pourquoi ?
— J'ai toujours rêvé d'aller dans une ville d'os !

SUISSE ROMANDE

17.30 (C) Nos enfants et la mathématique
9. A travers les rues et les avenues
17.55 (C) Présentation des programmes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse Woobinda
Face au chien sauvage
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo et bulletin d'enneigement communiqué par les CFF
19.00 Le Premier Juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure (suite)
20.15 (C) Caméra-sport

SPECTACLE D'UN SOIR :

20.45 Un cas intéressant

de Dino Buzzati
Adaptation d'Albert Camus
Avec :
William Jacques
Pierre Ruegg
André Talmès
Gérard Carrat
Adrien Nicati
Camille Fournier
Jacqueline Damien
Germaine Epierre
Réalisation : Christian Liardet

22.20 (C) Solo
Dietrich Fischer-Dieskau
chante des lieder
de Ludwig van Beethoven
Au piano : Gerald Moore
22.45 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Le Sahara
9.50 Reprise
10.30 Hugo Lœtscher
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 Introduction à l'électronique
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal

19.00 (C) 43me Salon international de l'automobile

à Genève

19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Le miroir du temps
21.10 Je me confesse
film d'Alfred Hitchcock
22.40 (C) Téléjournal

FRANCE I

10.40 R.T.S. Promotion
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.40 R.T.S. Promotion
16.00 Cyclisme
23me Paris - Nice
6me étape :
Manosque - Draguignan
16.30 R.T.S. Promotion
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeux avec Lucien Jeunesse
19.45 24 heures sur la une

20.15 Les Messieurs de Saint-Roy

de Charles Exbrayat
Adaptation de Claude Matalou
et la voix de Pierre Vaneck

20.30 Columbo
No 13 et fin
A stitch in crime
Avec :
Peter Falk
Leonard Nimoy

21.40 73

Emission de
24 heures sur la une

22.40 Catch
23.10 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Nouvelle série
16.00 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le Roi
avec Yul Brynner,
Samantha Eggar,
Keye Luke
20.00 (C) I.N.F. 2

AU THÉATRE CE SOIR:

20.35 (C) Le Million

Comédie de Georges Berr
et Marcel Guillemaud
avec Frank Fernandel,
Corinne Lahaye,
Patrick Préjean, Zappy Max,
entourés d'une pléiade d'acteurs
Au piano : Jean Wiener
Mise en scène : Francis Morane

22.25 (C) Italiques

Emission littéraire
présentée par Jacques Legris
23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

VENDREDI

16 MARS

Un cas intéressant

Suisse romande : 20 h 45

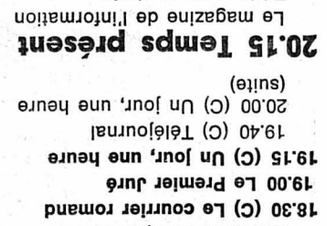

Giovanni Corte, industriel (William Jacques) s'entretient avec le professeur Claretta (Pierre Ruegg)
(Photo TV suisse romande)

L'antichambre et le bureau du directeur d'une grande société financière. La secrétaire de Monsieur Corte tape une lettre d'après les instructions qui se trouvent sur un dictaphone. Partout des gens circulent, et on comprend à leurs dires que tout le monde attend le patron, un homme très important, et très occupé. Quand il arrive enfin, il cristallise l'attention. Il est à la fois jovial et fatigué, distribue ordres et décisions. Cependant, quelque chose dans son attitude est étrange : une voix, que personne sauf lui ne semble entendre, l'inquiète profondément..

Une collaboration radio et TV...

« Un cas intéressant », pièce que Dino Buzzati a lui-même tirée de l'une de ses nouvelles, et dont l'adaptation française est due à Albert Camus, connaît aujourd'hui une version télévisée, après avoir été donnée l'automne passé au Théâtre de la Comédie à Genève.

Il y a trois jours, une version radiophonique a été proposée aux auditeurs romands. Cette diffusion par deux média différentes est principalement motivée par des raisons de rationalisation au niveau de l'enregistrement, qui fut effectué à la fin du mois d'octobre 1972.

A l'heure où le rapprochement et la fusion de ces deux importants moyens de communication que sont la radio et la télévision passe de l'état de projet à celui de réalité, cette dramatique constitue donc une production commune avant la lettres.

Lettres Arts Spectacles

NOTES DE LECTURE

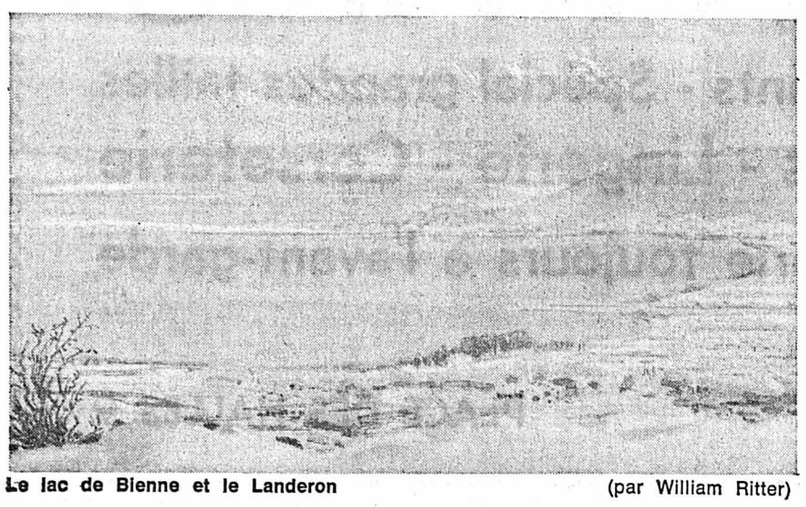

Le lac de Bienne et le Landeron (par William Ritter)

Josef Tcherv. WILLIAM RITTER. 1867-1955. (Edition Casagrande, Bellinzone.) Cette monographie concerne William Ritter en tant que peintre, et non son activité de romancier, de critique d'art et de critique musical. Le matin à sa table de travail, en face de ses lilas fleuris, l'après-midi en pleine nature, écrivain, mais aussi dessinateur, pastelliste et aquarelliste, William Ritter a mené l'existence contemplative du poète, mais il a aussi beaucoup voyagé ; il a voulu connaître la vie populaire, la musique et la terre, goûter les plats et les vins du cru. Les frontières n'existaient pas pour lui, et il était partout chez lui : en Suisse, dans son cher Tessin, en France, en Italie, au Monténégro, en Albanie, en Bohème et en Moravie comme en Allemagne. Il a aimé les sites merveilleux, solitaires et virgiliens, ainsi que les clairs sanctuaires comme Torcello ou San Zeno.

William Ritter dans sa bibliothèque (Photo J. Tcherv)

Jean-François Jacob. MONTE-CARLO. 60 ANS DE RALLYE. (Editions Robert Laffont.) Monte-Carlo, le plus vieux rallye du monde est né en 1911. Il a survécu à deux guerres, quelques scandales et beaucoup d'épreuves. Il passionne les foules. Dure école où s'expriment le courage et le talent, il attire les sportifs, du plus grand champion à l'amateur débutant. Jean-François Jacob, qui l'a vécu quatre fois, de 1966 à 1970, retrace de manière vivante et pittoresque l'histoire de cette course prestigieuse.

Marc Oraison. LE TEMPS DES ALIBIS. (Editions du Seuil.) Il y a l'alibi de l'ordre comme il y a l'alibi de la révolution, celui de l'idéalisme comme celui du pragmatisme. L'homme moderne serait-il dupe de sa politique de l'autruche ? Dupe de ses légendes, antiques ou actuelles ? Ne vivons-nous pas le temps où les légendes se révèlent trompeuses et où les alibis s'effondrent ? La question est posée : l'humanité de la fin du XXe siècle n'est-elle pas confrontée à sa nudité essentielle ? Sa force n'est-elle pas dès lors l'acceptation de sa fragilité, et l'alibi ne devient-il pas le refus sans issue de la réalité ?

Jean Daniélou. POURQUOI L'ÉGLISE ? Le signe. (Fayard.) La crise que traverse l'ensemble de la civilisation contemporaine a son retentissement dans l'Eglise. Elle peut être source de renouveau. Ce sont les orientations à donner à ce renouveau que le Concile Vatican II a cherché à dégager. Mais des courants se manifestent qui mettent en question, non seulement les expressions sociologiques ou culturelles de l'Eglise, mais l'institution ecclésiale elle-même, qui est accusée de faire obstacle à la liberté de l'esprit. Le cardinal Daniélou répond à ces attaques en montrant que c'est à l'Eglise, instituée par lui, que le Christ a remis sa vérité et sa sainteté, et que ce n'est pas de l'affaiblissement de l'institution ecclésiale, mais au contraire, de sa vitalité que l'on doit attendre la puissance de l'Evangile dans le monde de demain.

Stanislas Fumet. LE NÉANT CONTESTÉ. Devant une débâcle spirituelle. Points chauds. (Fayard.) La débacle d'une civilisation, la démission d'une partie du clergé qui marche vers la désacralisation comme dans une procession suicidaire, cette course vers le néant suscite un cri d'alarme. Sous les motifs d'une révolte, si souvent compréhensible, que discerne-t-on, sinon la tentation du nihilisme ? Il ne s'agit pas de pleurer ce qui meurt dans une civilisation, mais de le remplacer par ce qui contient les germes de la vie éternelle. On retrouve ici des fulgurations d'un Léon Bloy, d'un Bernanos et des prophètes de l'Exil qui foudroient la sottise, la lâcheté, le doute, le mal, pour mieux illuminer l'espérance humaine et les promesses de la grâce. L'aggiornamento de l'Eglise réside ainsi, non pas dans une indulgence complice envers les forces de décomposition, mais dans un attachement accru aux forces de vie les plus authentiques.

Jacques Rial. LITTÉRATURE CAMEROUNAISE DE LANGUE FRANÇAISE. (Payot, Lausanne.) La littérature camerounaise de langue française est l'une des plus dynamiques de l'Afrique. Qu'ils soient romanciers, poètes ou dramaturges, les écrivains camerounais ont pour but de sauver l'héritage spirituel de l'Afrique noire et de promouvoir l'avènement d'une personnalité négro-africaine nouvelle, la « négrité ».

STENDHAL-CLUB. No 58. 15 janvier 1973. (Editions du Grand Chêne, Aran, Suisse.) Excellent article de Marc Sandoz sur le musée idéal de Stendhal, qui comprend Léonard, Michel-Ange, Raphaël, Corrège, etc. Ne mettant rien au-dessus de l'expression, qui traduit le naturel, Stendhal se réfère, non à l'idéal antique ou académique, mais à l'idéal qu'il faut inventer, celui qui est proche de la vie.

James Joyce. GIACOMO JOYCE. Roman-poème traduit de l'anglais par André du Bouchet. Introduction et notes de Richard Ellmann traduites par Yves Malartic. (Gallimard.) Quand il était professeur à Trieste, lié avec Italo Svevo, le futur auteur d'Ulysse tomba amoureux d'une jeune Italienne de bonne famille dont la silhouette élégante, les odorantes fourrures et les longs cils battants suscitèrent en lui des sentiments complexes et brûlants. Qu'en est-il sorti ? Un texte étrangement ramassé, poétique et mordant, qui ne déparerait pas le **Journal** de Stendhal. En effet, Joyce ici évite de raconter ; il se borne à dire les choses, brièvement et avec une acuité admirable. Un texte mineur, qui ajoute une note nouvelle à la figure de James Joyce. P.L.B.

James Joyce (Arch.)

Le Souffle de la guerre

tome premier : Nathalie, par Herman Wouk

La chronique des livres de P.-L. BOREL

Si la plupart des romans qui traitent de la guerre sont durs, ce n'est pas le cas du *Souffle de la guerre,* ce brillant roman américain dont le premier volume vient de paraître sous le titre de *Nathalie* (1). Herman Wouk entend séduire son lecteur et non le terroriser avec des horreurs. La guerre sera là, bien sûr, et nous la verrons de près ; mais, dans l'ensemble, nous la vivrons au niveau des dirigeants qui sont des gens de bonne compagnie.

Le personnage de beaucoup le plus intéresant du livre est le héros, Victor Henry, de son petit nom Pug, un homme à tous égards moyen, mais intelligent, clairvoyant, très maître de lui-même. Officier de marine américain, il est envoyé par Roosevelt en été 1939 à Berlin, en qualité d'attaché naval. Il rencontre Hitler, et surtout Gœring, qu'il a l'occasion d'observer de près, dans sa résidence de Karinhall. Il va donc chercher à se faire une idée d'eux aussi précise que possible, au moment où l'avenir est encore sur les genoux des dieux.

A côté de Victor Henry, il y a sa femme, Rhoda, fort belle encore, mais un peu moins intelligente que son mari. Une scène des plus amusantes : apprenant qu'elle doit l'accompagner à une grande réception à la chancellerie du Reich, elle n'a qu'une idée en tête : trouver quelque part à Berlin une robe digne de la circonstance.

Elle court les magasins et rentre finalement avec une robe de soie rose garnie de boutons d'or. Hitler, paraît-il, aime le rose. Naturellement, l'idée que le dictateur puisse aimer le rose paraît saugrenue à Victor Henry. Quant à la robe même, il la juge abominable, mais comme dans un instant ils vont devoir partir, et que l'heure n'est ni à la vérité, ni aux disputes, il la déclare « parfaite ». Prudente sagesse de mari.

Deux heures plus tard, les voilà à la chancellerie, et en approchant d'Hitler, ils sont tout étonnés de trouver en lui un petit homme avec des cheveux coupés comme un prisonnier, et plus étonnés encore lorsqu'ils découvrent qu'Hitler a un sourire extraordinaire, puéril, presque timide, et qui fait disparaître momentanément toute expression de fanatisme. Rhoda qui parle bien l'allemand confie au Führer son inquiétude : trouver en ce moment à Berlin un appartement, ce n'est pas chose facile ! Hitler la rassure ; il a souri, il est heureux. Rhoda lui a plu. Hitler aime le rose.

A côté de Rhoda et de son mari, il y a leur fille Byron, qui tombe amoureux de Nathalie Jastrow, une superbe fille brillante et impétueuse, qui sert de secrétaire à son oncle, le grand historien juif Aaron Jastrow, qui a écrit un livre capital dur le règne de Constantin. Or précisément parce qu'il est philosophe et qu'il voit les choses de haut, dans leur perspective historique, Aaron Jastrow n'a aucune peur de la guerre. Hitler, un fou ? Vous ne le connaissez pas. Il est beaucoup plus habile que vous ne pensez. Jamais il n'a risqué un geste, quand il n'était pas sûr de son fait. S'il peut s'en tirer sans guerre en Pologne, il ira de l'avant. Sinon, il ne bougera pas. Bien des intellectuels raisonnaient ainsi en 1939. Comment eût-on pu croire l'Allemagne assez folle pour se jeter dans une aventure sans issue ?

Nathalie qui ne s'occupe guère non plus des menaces de guerre, décide alors de partir pour la Pologne, et Byron la suit. Ce sera l'occasion pour l'auteur de nous faire assister à l'invasion. Après les mondanités, la tragédie. On suivra ainsi la guerre pas à pas, d'un pays à l'autre. En septembre 1940, nous sommes à Londres, où Victor Henry observe ce qui se passe. Il assiste aux bombardements et participe lui-même à une opération de l'aviation britannique sur Berlin. Un chapitre étonnant.

Il y a ainsi dans ce roman alternance des aspects sentimentaux et des événements politico-militaires. Certes, ni Rhoda, ni Nathalie, ni Pamela, la jeune amie de Victor Henry ne déparent le livre ; et pourtant, elles manquent de passion, d'originalité, de caractère. Ces femmes restent des mondaines. Aussi les plus belles pages du roman sont-elles celles où apparaissent les dirigeants : Churchill avec son embonpoint si marqué que son corps ensuite s'effile vers le haut et vers le bas comme une toupie.

Et surtout Roosevelt. Le Président est admirablement présenté, avec son humour, sa bonté, un soupçon de raideur et de puritanisme, ses plaisanteries dont il est le premier à rire, son désir d'être parfaitement renseigné. Pug Henry a été quasi le seul parmi les diplomates américains qui ait prévu le pacte germano-soviétique. Aussi, depuis ce moment, Roosevelt a-t-il une réelle considération pour lui. Il le reçoit en ami, au coin du feu, Mme Roosevelt est là, et il lui prépare lui-même un apéritif, très fier en tant que Président d'être un bon barman. Même les Républicains en conviendraient.

« Ce n'était pas une plaisanterie très drôle, mais elle venait de la bouche du Président, alors Pug se mit à rire. Le martini, l'atmosphère confortable de la pièce, la présence de l'épouse et du chien, et le plaisir naïf qu'éprouvait le Président à voir reconnaître ses talents de barman, tout cela lui donnait l'impression d'être étrangement chez lui. Le petit chien noir ajoutait la touche finale : il était assis en adoration aux pieds du Président infirme, l'œil brillant, tirant de temps en temps une langue rouge ou tournant la tête vers Pug. » Une scène exquise.

1) Robert Laffont.

UNIADVERTISING

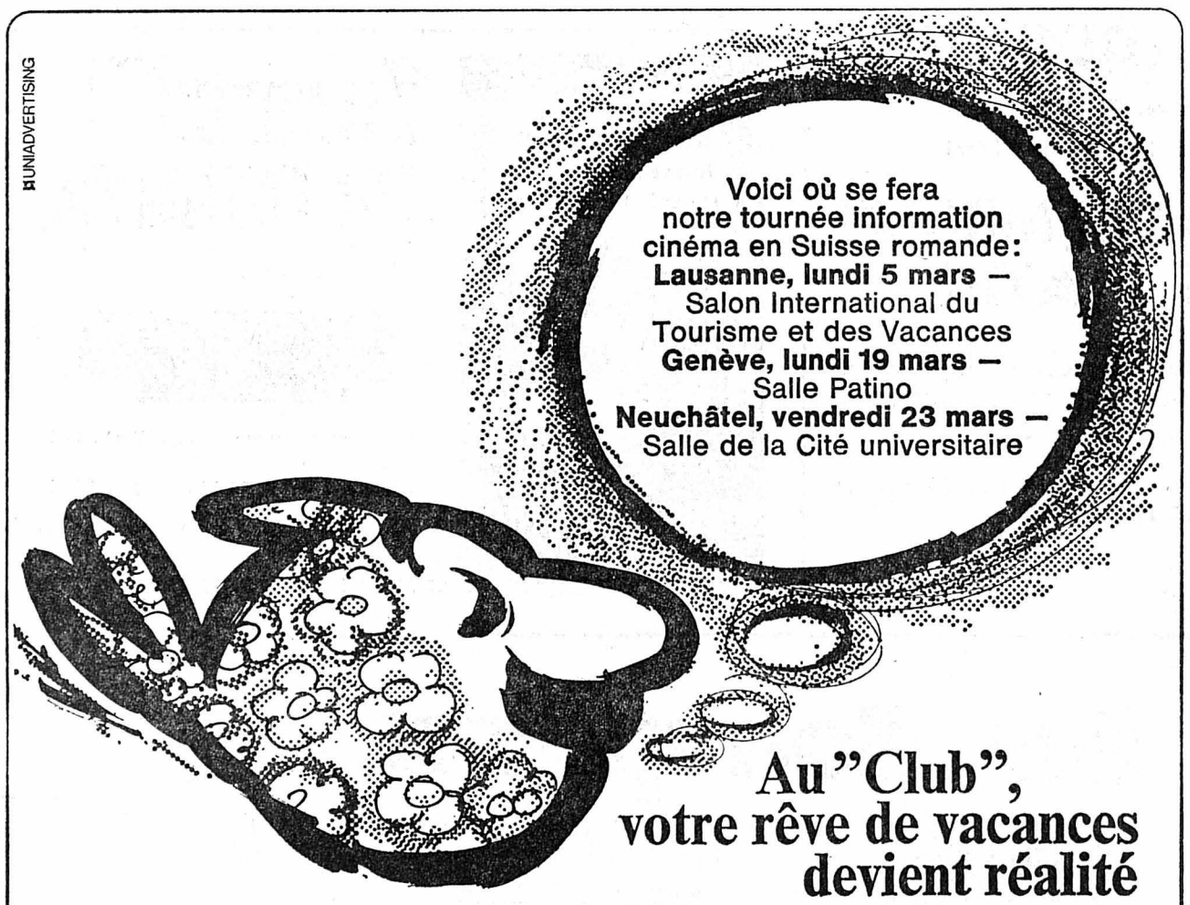

Voici où se fera notre tournée information cinéma en Suisse romande:
Lausanne, lundi 5 mars — Salon International du Tourisme et des Vacances
Genève, lundi 19 mars — Salle Patino
Neuchâtel, vendredi 23 mars — Salle de la Cité universitaire

Au "Club", votre rêve de vacances devient réalité

Le Club, c'est le CLUB MÉDITERRANÉE. Sa raison d'être: supprimer la distance entre vos rêves de vacances et leur réalisation.
Vous vous êtes sans doute souvent demandé ce qu'est le Club, pourquoi les vacances au Club sont inoubliables et tellement différentes!
Le CLUB MÉDITERRANÉE organise dans votre ville une soirée d'information-cinéma, à laquelle vous êtes cordialement conviés. Vous assisterez à la projection d'un film en 35 mm. couleurs et vous comprendrez ce qu'est le Club et pourquoi la vie qu'on y mène, si variée, correspond toujours à vos goûts.
Si vous êtes déjà adhérents, vous êtes naturellement aussi les bienvenus. Durée du film: 1 heure. Le Club aura la joie de vous offrir, à cette occasion, le pot de l'amitié.

CLUB MÉDITERRANÉE
Club Méditerranée

Découpez, remplissez et adressez-nous le bon ci-dessous. Nous vous enverrons une invitation pour 2 personnes.
CLUB MÉDITERRANÉE 8, place de Rondeau 1227 CAROUGE (GE)

NOM _____ *PRÉNOM* _____
ADRESSE _____
No POSTAL _____ *VILLE* _____
J'assisterai à la soirée d'information de la ville de _____ FAN

... des températures d'air entre 30 et 35°
... des températures d'eau entre 27 et 29°
MAINTENANT les conditions idéales pour des
vacances balnéaires à l'océan Indien en
AFRIQUE ORIENTALE
2 vols par semaine dès Bâle **à des PRIX IMBATTABLES !**

10 jours	dès Fr.	920.-
17 jours	dès Fr.	1190.-
17 jours avec safari	dès Fr.	1570.-

Uniquement dans des hôtels de premier ordre et tous les prix avec pension complète !!!
Le 26 mars : vol à prix réduit !
Demandez nos prospectus !

Nom :
Prénom :
Adresse :
No p. et lieu :

A envoyer à :
African Safari Club
Case 36, 4123 ALLSCHWIL 3, tél. (061) 39 40 00

L'OPTIQUE MODERNE C'EST
Prix... Choix... Délais...
MODERN'OPTIC
Pierre MiÉVILLE Pl.-d'Armes 6
Manuel LAZARO NEUCHATEL

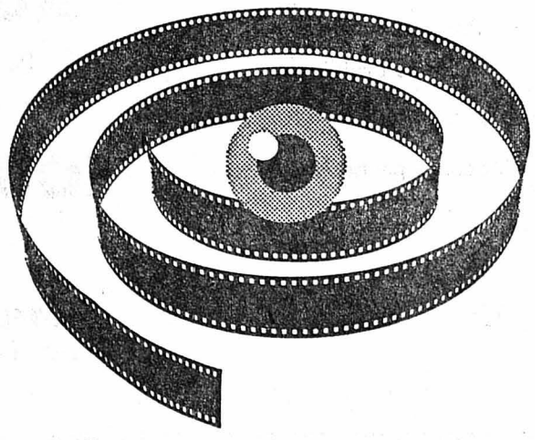

photexpo 73
Exposition Photo-Ciné Zurich
16 au 25 mars 1973 Zuspa Halles
Heures d'ouverture:
quotidiennement de 10.30 à 22.00 heures

VOYAGES WITTWER

19 - 23 avril	Pâques	Paris	380.—
20 - 23 avril		Amsterdam - Bruxelles	380.—
20 - 23 avril		Marseille - Camargue	330.—
20 - 23 avril		Venise - Vérone	325.—
20 - 23 avril		Touraine - Loire	320.—
20 - 23 avril		Riviera - Nice - Côte-d'Azur	305.—
7 - 12 mai		Hollande en fleurs	575.—
10 - 22 mai		Tunisie, circuit et séjour	1490.—
14 - 19 mai		Vacances à Lugano	dès 260.—
30 mai - 3 juin	Ascension	Paris	380.—
31 mai - 3 juin		Amsterdam - Bruxelles	380.—
31 mai - 3 juin		Marseille - Camargue	330.—
31 mai - 3 juin		Touraine - Loire	320.—
2 - 15 juin		Finlande - Laponie - Suède	1740.—
9 - 11 juin	Pentecôte	Rhénanie - Alsace	270.—
9 - 11 juin		Alpes Bavaroises - Tyrol	250.—
9 - 10 juin		Ile de Mainau	165.—
10 - 11 juin		Alsace - Forêt-Noire	155.—
11 - 16 juin		Ile de Jersey - Normandie	535.—
17 - 23 juin		Bretagne - Loire	575.—
24 - 30 juin		Danube - Vienne - Salzbourg	655.—

Programmes et inscriptions : **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

COMMERÇANTS
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

FOIRE DE MILAN

un rendez-vous mondial
un demi-siècle de bonnes affaires

12 JOURS DE FOIRE GENERALE □ 259 JOURS D'EXPOSITIONS SPECIALISEES □ 26.622 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 76 PAYS REPRESENTES OFFICIELLEMENT

CALENDRIER MARS-JUIN 1973

51e Foire Internationale de Milan: 14-25 avril

14e Exposition-Congrès International Chauffage - Climatisation - Réfrigération - Appareils Sanitaires: 1-7 mars

13e MIAS - Salon International de l'Article de Sport: 3-6 mars

9e COMIS/PEL - Salon de la Fourrure: 22-26 mars

27e MIFED - Marché International du Film et du Film TV: 18-25 avril

33e MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement: 6-9 mai

MI-DO 1973 - Exposition Internationale d'Optique, Optométrie et Ophtalmologie: 11-15 mai

MITAM/STAR '73 - Marché International du Tapis et du Textile pour la Maison et pour l'Ameublement: 17-21 mai

23e MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie et du Cuir (Exposition Internationale): 8-12 juin

20e COMIS/EUROTRICOT - Salon Européen de la Bonneterie: 19-22 juin

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement. Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1er février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, allemand, anglais et espagnol.

Cartes de légitimation et renseignements: Fiera di Milano, Largo Domodossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Iviglia, c/o Chambre de Commerce Italienne, Schiffländeplatz 26, 8022 Zürich ☎ 471080.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier seraient modifiées par les Organisateurs des Expositions.

Savoie-Petitpierre s.a.

présente ses riches collections

PRÊT-À-PORTER 73

Confection dames - Girls - Enfants - Spécial grandes tailles

Magnifique choix de pulls - Lingerie - Corseterie

Sans oublier sa chemiserie toujours à l'avant-garde de la mode masculine

SEYON 1 NEUCHÂTEL PLACE DES HALLES 9

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BAR OUVERT
à 19 heures

SOUPER
À 20 HEURES

Œufs à la Russe

*

Poitrine de veau farcie
Pommes rissolées
Laitues braisées

*

Macabre pêche Melba

SOIRÉE DE

CARNAVAL 73 À TÊTE-DE-RAN

avec logement et téléski gratuits

SAMEDI 17 MARS

BAL MASQUÉ - COTILLONS - AMBIANCE

Jusqu'à 3 heures du matin

AU SON DE L'ORCHESTRE «DUO 70»

Pour un déguisement facultatif — mais recommandé — Maison RANDAL, Cernier
Vente de loups, masques, perruques, etc... le soir même à l'entrée de l'hôtel

SOUPE À L'OIGNON DES NOCTAMBULES OFFERTE À 1 HEURE DU MATIN

L'HOTEL TÊTE-DE-RAN, tél. (038) 53 33 23, organise cette fête en collaboration avec **LA MAISON RANDAL, CERNIER,** articles de fête, farces et attrapes Tél. (038) 53 32 33

PRIX FORFAITAIRE COMPRENANT LE SOUPER, LE SERVICE, LES COTILLONS, L'ORCHESTRE, LA COUCHE AU DORTOIRE GRATUITE ET LE TÉLÉSKI DE LA BOSSE GRATUIT POUR LE DIMANCHE 18 MARS : **FR. 25.— PAR PERSONNE**

RENSEIGNEZ-VOUS ET RÉSERVEZ VOTRE TABLE

GRM 3622

Une voiture sûre résiste à tous les examens.

Sécurité sur tous les fronts.

VOLVO

2001 Hauterive-Neuchâtel : Garages M. Schenker, tél. (038) 33 13 45.

LAMPES DE QUARTZ

chez le spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN

Office électronique Ing. électr. EPZ

Orangerie 4 ✆ 25 28 00 Neuchâtel

Depuis 50 ans à votre service

Bouillon de poule

MIGROS Multipack

léger et digestible, 10 cubes (5 x 2)

1 paquet de 100 g 1.50

2 paquets maintenant

2.40 seulement

au lieu de 3.-

Achetez 2 paquets, économisez 60 cts, achetez 3 paquets, économisez 90 cts, etc.

Bouillon spécial

MIGROS Multipack

Bouillon de viande de qualité dans un paquet pratique de 10 cubes.

1 paquet de 100 g 1.50

2 paquets maintenant

2.40 seulement

au lieu de 3.-

Achetez 2 paquets, économisez 60 cts, achetez 3 paquets, économisez 90 cts, etc.

OSS 117 A L'ECOLE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath pénètre nuitamment dans le bureau de Polina Choubina.

La porte de fer

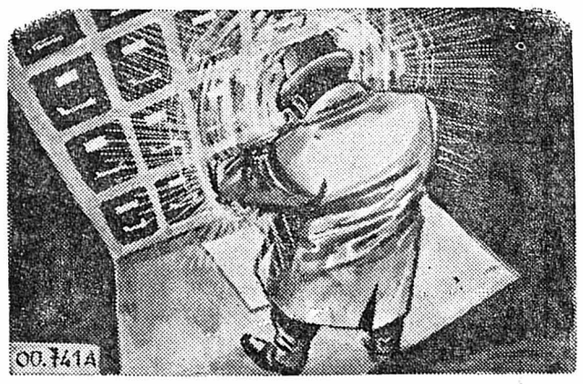

Le placard était assez grand pour qu'il pût s'y tenir. Allumant à nouveau la lampe de poche, il vissa une lampe sur le support, sortit un « Minox » de son étui, le chargea, plaça devant l'objectif une fiche à plat sur le sol, visa, appuya sur le bouton de la cellule photo électrique, procéda au réglage et mesura sa distance en s'aidant de la chaînette graduée. Très vite, il fut à même de photographier un groupe de quatre fiches toutes les dix secondes.

Quand son travail fut fini, il retourna dans la pièce où était le fichier. Là, il alluma et éteignit à plusieurs reprises sa lampe de poche, très vite, à intervalles irréguliers, de façon à être vu d'un observateur qui se serait tenu sur la place. Ce simulacre accompli, il remit sur le rayonnage tout le matériel qu'il avait emprunté, moins les trois chargeurs de film impressionné qui gonflaient une des poches de côté de sa veste.

En partant, il vérifia que les portes qu'il laissait derrière lui avaient bien été refermées à clé, et gagna l'escaler. Au moment de poser le pied sur la première marche, il entendit quelqu'un éternuer à l'étage au-dessous. Eteignant sa lampe, il retint sa respiration. Mais aucun nouveau bruit ne vint rompre le silence. Sans doute s'agissait-il de quelque gardien de nuit qui s'était rendormi. Descendant avec précaution, Hubert fut bientôt devant la petite porte de fer.

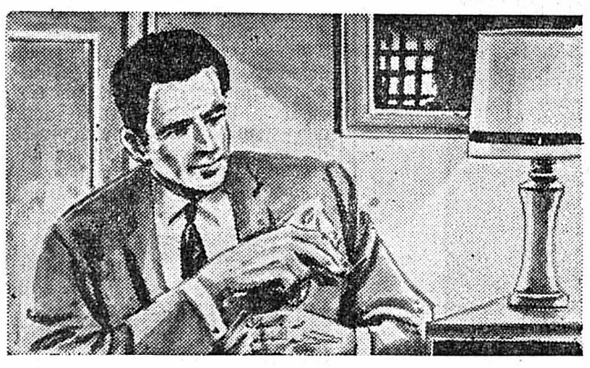

Une fois rentré dans sa chambre, il coupa en deux les chargeurs doubles, ne conservant que les boîtiers minuscules contenant les films impressionnés. Il les enveloppa d'un mouchoir, et les enfonça dans la petite poche extérieure de son veston. La cachette était médiocre, mais il n'en disposait d'aucune autre. Ayant ainsi fait, il se déshabilla, se coula dans ses draps, et attendit le sommeil, qui ne se fit pas attendre longtemps.

Demain : La passerelle du paquebot

HOROSCOPE

Bonne journée à tout point de vue notamment dans le domaine des choses publiques. Soirée très heureuse sur le plan sentimental.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront un caractère agréable, dynamique.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Buvez avant de vous coucher une tisane calmante. **Amour :** L'être aimé forcera votre admiration. **Affaires :** N'entreprenez pas trop de choses à la fois.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : N'abusez pas des excitants tel le café. **Amour :** Confiez-vous plus souvent à l'être aimé. **Affaires :** Le règlement de certaines affaires demanderà beaucoup de tact.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Bourdonnements d'oreilles, consultez un médecin. **Amour :** Montrez-vous dynamique et entreprenant. **Affaires :** Tenez serrés les cordons de votre bourse.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vos jambes sont lourdes, baignez-les. **Amour :** Agréable soirée en compagnie d'amis charmants. **Affaires:** Exposez vos idées, elles sont excellentes.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Effectuez des exercices de respiration. **Amour :** Tenez les promesses que vous avez faites. **Affaires :** Des pièges vous seront tendus, soyez perspicace.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Evitez de sortir la gorge nue. **Amour :** Ne négligez pas vos amis. **Affaires :** Soyez tolérant envers les opinions d'autrui.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Ménagez votre foie, évitez les alcools. **Amour :** Cessez de vous tourmenter pour des riens. **Affaires :** Soyez ponctuel à votre travail.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vos nerfs sont en ce moment extrêmement tendus. **Amour :** Excellentes nouvelles de l'étranger. **Affaires :** Réagissez, ne vous laissez pas aller au découragement.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Evitez les refroidissements. **Amour :** Gardez la tête froide en toute circonstance. **Affaires :** Soyez ingénieux on vous surveille.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Ballonnements d'estomac dus aux boissons gazeuses. **Amour :** Ne doutez pas des sentiments de l'être cher. **Affaires :** Ne faites aucune réclamation aujourd'hui.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Accordez plus de soins à vos dents. **Amour :** On vous donnera de nombreux conseils, n'écoutez que votre cœur. **Affaires :** Acceptez les remontrances, elles sont fondées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Pratiquez un sport au moins deux fois par semaine. **Amour :** Faites comprendre vos états d'âme à l'être cher. **Affaires:** Soyez très attentif aujourd'hui.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Lentilles au lard
Salade
Mandarines
Crudités

LE PLAT DU JOUR :

Lentilles au lard

Proportions pour 4 personnes :
1 livre de lentilles, 200 g de lard maigre, 200 g de saucisson, bouquet garni, 4 oignons, sel et poivre.

Faire tremper les lentilles, au moins douze heures dans beaucoup d'eau, les mettre ensuite à cuire avec les oignons, le bouquet garni, sel et poivre. Laisser bouillir à gros feu 6 minutes, ensuite baisser le feu et surveiller la cuisson. Lorsque les lentilles sont presque cuites, mettre le lard et le saucisson dans la casserole. Servir après avoir coupé les viandes en morceaux et les avoir disposés sur les légumes.

Comment nettoyer, entretenir

Le fer forgé : Lavez-le à l'eau savonneuse additionnée d'une cuillerée à soupe de produit ammoniaqué par litre d'eau. Rincez à l'eau claire et essuyez très soigneusement. Rouillé : frottez avec un tampon de laine d'acier imprégné de pétrole. Protection éventuelle : par cire liquide, vernis incolore ou « noir fer forgé » du commerce.
Corne : Dépoussiérez au chiffon doux... Très sale : lavez à l'eau additionnée d'un produit ménager ammoniaqué (une cuillerée à soupe par litre), rincez puis essuyez. Polissez à la flanelle légèrement imbibée d'huile de table, ou cirez à la cire liquide.

Pour lutter contre l'anxiété : le tricot

Un heure de tricot, de temps en temps peut être un excellent remède, si, comme beaucoup de femmes vous vous sentez certains jours anxieuses et nerveuses.

Ce passe-temps qui occupe les mains, sans exiger de concentration d'esorit permet au cerveau de se relaxer, de se détendre. Autant me reposer, sans rien faire, direz-vous ? Ce n'est pas l'avis du médecin. Lorsque vous ne faites rien, dit-il, le cerveau continue à travailler à essayer de résoudre des problèmes. Les membres se reposent, lui non. La dose d'attention que réclame le tricot est juste ce qu'il faut pour interdire au cerveau de se pencher sur les problèmes et les difficultés graves. Il les renvoie automatiquement à plus tard et puis le tricot exige des gestes réguliers et contrôlés des mains et cette régularité même calme les nerfs.

Yves Saint-Laurent : oui au pantalon

Le pantalon n'est pas fini, l'enterrer comme le voudraient certains, c'est aussi bête, et vain que de vouloir supprimer les pulls et les jeans. C'est le vêtement type de la vie d'aujourd'hui. On le porte cette saison avec un blazer très souple et beaucoup de bijoux dorés pour féminiser l'ensemble.

Un maquillage éclatant

Prenez l'habitude d'apporter par le maquillage un peu de lumière à votre visage. La mode actuelle des poudres, fards à joues, à yeux, à lèvres... vous convient très bien.

Choisissez des tons clairs, gais, un fond de teint beige rosé, un soupçon de fard rose soutenu sur les pommettes, un peu de bleu ou de vert pastel sur les paupières, un rouge à lèvres rose franc ou corail vous donneront un éclat de bon aloi. Ajoutez aussi par un rinçage un reflet à vos cheveux. Faites briller vos ongles avec un vernis assorti à votre rouge à lèvres. Ainsi mise en valeur vous vous sentirez plus sûre de vous. En ce domaine comme en tout autre, causes et effets s'influencent mutuellement.

A méditer

Ce que l'on cherche, on le trouve. Ce que l'on néglige vous échappe.

SOPHOCLE

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h 15, conférence, film, par M. A. Tschan.
Centre culturel neuchâtelois : Les mimes I. Gesti de Roy Bosier.
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
Galerie des Amis des arts : Exposition Liliane Méautis et Heidi Perret.
Galerie-club : Exposition Jean-Pierre Humbert.
Galerie Karine : Exposition de peintres contemporains.
Centre culturel neuchâtelois : Amérique du Sud.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — **Bio :** 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Les Contes de Canterbury. 18 ans. 3me semaine.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Pour une poignée de dollars. 16 ans. 18 h, Maria Stuart reine d'Ecosse. 12 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Décaméron No 2. 18 ans. 2me semaine.
Arcades : 14 h 45 et 17 h 30, Les Jeux de Sapporo. Enfants admis. 20 h 30, Le Professeur. 18 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, L'Amour en doses. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Guerre des boutons. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Petites Filles modèles.

PESEUX

Cinéma de la Côte : Il était une fois un flic.
Galerie 2016 : Riccardo Pagni, peintures récentes.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Collection
18.30 (C) Objectivement vôtre
19.00 Le Premier Juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) La Suisse et la guerre
21.05 (C) Ciné qua non
— La bataille d'Alger
— Premières visions
23.05 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Le Parc aux alouettes
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 Reportage de Berne
20.25 (C) Magazine politique
21.20 (C) Arsène Lupin, le gentlemann-escroc
22.10 (C) Téléjournal
22.20 (C) Il Balcun tort

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
15.50 Cyclisme
16.30 Emissions pour la jeunesse
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
20.30 Le grand échiquier
23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
16.10 (aC) Voyage au fond des mers
16.05 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le roi
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret
Mon ami Maigret
22.05 (C) Match sur la 2
23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.15 (C) Per la scuola
9.20 Fine
10.00 (C) Per la scuola
11.05 Fine
18.10 Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Il Demolitore
19.50 Cronache dalle Camere federali
20.20 (C) Telegiornale
20.40 (C) Il Giorno dell'esecuzione
21.30 Medicina oggi
22.20 (C) Jazz club
22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, possibilités et lacunes de la psychologie scolaire. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, l'immigration en Allemagne fédérale. 21 h, département spécial. 22 h, compas. 22.45, téléjournal, météo. 23.05, football. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.20, gymnastique. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, cow-boys, shérifs et bandits. 19.10, les chercheurs de trésors modernes. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, claire lune. 22 h, téléjournal, météo. 22.15, La Fenêtre condamnée.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, Charnières. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, de vive voix. 17.30, bonjour-bonsoir. 17.50, Safari-fautes. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique ; le micro dans la vie. 19 h, le microir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-contact. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, Pitfalls in English. 11 h, l'Université et les collèges d'Oxfort. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, le tour du monde des Nations unies. 21.30, paroles. 22 h, vive l'opérette. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, lever de rideau. 9 h, entracte, avec M. Bopp. 10.05, Concerto pour clarinette et orchestre, Molter. 10.20, radioscolaire. 10.50, Symphonie concertante, Molter. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, chansons et danses populaires.

16.05, portrait du chanteur-poète Léonard Cohen. 17.20, Le Bern Machus Combo. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.30, hit-parades anglais et américains. 23.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

Dix millions d'images par seconde

Un prototype de caméra ultra rapide vient d'être mis au point permetant de photographier à une cadence de dix millions d'images par seconde. Cette caméra utilise notament un miroir à sept faces tournant dans le vide à 10.000 tours-seconde. Cet appareil permettra notamment l'étude de phénomènes scientifiques ultra-rapides.

MOTS CROISES

Problème No 962

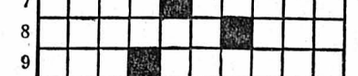

HORIZONTALEMENT

1. Qui manque d'harmonie. 2. Eruption cutanée. 3. Produit de brasserie. — Légèrement gris. 4. Donnent du fourrage. — Il faut être très fort pour le passer. — A été formée d'une côte. 5. Possessif. — Il est déjà rétif. — Pronom. 6. Armes de l'Antiquité. 7. Jeu de cartes. — Certains font du foin. 8. Les artistes ont souvent la leur sur le derrière. — Repose. 9. Trois fois. — Faire l'important. 10. Région ténébreuse. — Misérable.

VERTICALEMENT

1. Le maître à la Licorne. — Celle du Gévaudan est célèbre. 2. Fin d'infinitif. — Remettre à sa place. 3. Chimiste belge. — Rien n'arrête sa course. 4. Il est particulier à l'homme et au singe. — Ancien émirat de l'Arabie. 5. Leurs fosses sont particulièrement profondes. — Partie d'une mesure à quatre temps. 6. Grand dieu. — Repas. 7. Dans le nom d'une ville des Vosges. — Préfixe. — Marque l'indignation. 8. Equipe. — Moyen de communication. 9. Nouvelle. — Astreindre. 10. Dirigé vers la gauche.

Solution du No 961

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	E	M	I	S	P	H	E	R	E
2	A	B	E	L	■	R	E	P	I	C
3	L	E	■	L	I	E	U	R	■	R
4	E	R	G	■	O	C	■	E	A	U
5	■	L	A	S	S	I	T	U	D	E
6	F	U	I	T	■	S	E	V	E	■
7	R	E	■	U	O	■	R	E	N	E
8	I	■	A	R	G	O	U	S	I	N
9	P	R	I	M	A	T	E	■	T	E
10	E	U	X	■	M	A	L	T	E	E

ARCADES
25 78 78

AUJOURD'HUI
14 h 45 - 17 h 30

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI
SÉANCES SPÉCIALES 17 h 30 - ENFANTS ADMIS

LE FILM OFFICIEL
DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE SAPPORO

L'EXTRAORDINAIRE MOISSON
DE MÉDAILLES DE NOS CHAMPIONS !

COMMUNIQUÉ

La branche automobile n'a pas été épargnée par la hausse constante des prix qui caractérise notre époque. Ainsi bien des marques de renom ont été contraintes de procéder à des augmentations — en partie massives.
Nous avons l'avantage de vous informer que, grâce à l'assortiment judicieux de notre stock, nous sommes en état de maintenir jusqu'à nouvel avis le niveau des prix de tous nos modèles.

AMAG

Agence générale 5116 Schinznach-Bad

Tous ceux qui ont déjà souffert de refroidissements savent que

le Baume
Libérol
soulage en une nuit

Ils doivent savoir aussi maintenant que

la Crème
Libérol
soulage aussi pendant la journée

La nouvelle Crème Libérol a une odeur particulièrement discrète et peut donc s'appliquer lorsqu'on doit se mêler à d'autres gens.
Maintenant, on peut combattre les refroidissements de façon encore plus efficace: la nuit avec le Baume Libérol fort, le jour avec la Crème Libérol discrète.

Dans les pharmacies et drogueries.
Les produits Libérol de Galactina

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

plastiglas sa
125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE
Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Hit-parade de la fraîcheur!
Coop présente...

Action
Jubilor:
paquet de 250 g
2.80
au lieu de 3.30

Café bonsoir:
paquet de 250 g
3.10

Action
Excellento:
paquet de 250 g
2.40
au lieu de 2.90

Espresso:
paquet de 225 g
2.50

Casa:
paquet de 250 g
2.20

coop

Réparations de machines à laver
26 ANS D'EXPÉRIENCE
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée
TANNER - NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Belle collection de
CHEMISIERS
JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

Pourquoi faire des fautes d'orthographe?
alors qu'il est si facile d'y remédier chez soi en s'inscrivant à l'un de nos cours par correspondance si avantageux et si efficaces ? Notre méthode claire et vivante a été éprouvée par des milliers d'élèves, en Suisse et à l'étranger, qui ont apprécié notre service de correction soigné et rapide. Demandez aujourd'hui la brochure « L'orthographe facile » qui vous sera envoyée sous pli discret par l'Institut pratique d'orthographe, serv FN 19, ch. de Rovéréaz 42, 1012 Lausanne. 21 ans d'expérience.

LOMBOSTATS
CEINTURES MÉDICALES
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération
Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le juge Pascal à nouveau dessaisi d'un dossier...

BÉTHUNE (AP). — Depuis dimanche le juge Pascal était chargé au tribunal de Béthune d'une affaire d'homicide volontaire d'apparence assez banale.

Une jeune femme, Janine Beauvois, 36 ans, connaissait un journaliste local depuis 16 ans environ. Elle était sa maîtresse. Or son mari Serge venait de l'apprendre et il menaçait de tuer son rival.

Ayant peur des menaces, Janine Beauvois décidait de tuer son mari de trois coups de carabine 22 long rifle.

L'enquête était finalement assez simple. Le juge Henri Pascal entendait la meurtrière, lui signifiait son inculpation et assistait à l'autopsie de la victime.

Lundi soir le Parquet de Béthune lui demandait communication du dossier, comme c'est son droit.

Mardi matin, le juge s'apprêtait à se rendre à Bruay pour poursuivre ses actes d'instruction quand il eut la surprise d'apprendre qu'il était dessaisi.

Le président Lemaire, s'appuyant sur l'article D-30 du Code de procédure pénale, venait de décider de confier le dossier à un autre magistrat, M. Capelle.

POURQUOI ?

« Ceci n'arrive jamais. J'avais en effet largement commencé l'instruction, assistant à l'autopsie, interrogeant et inculpant la coupable. Je ne comprends vraiment pas, d'autant que l'affaire était finalement assez classique et banale », a déclaré le juge Pascal.

« On a sans doute eu peur parce qu'une personnalité locale s'y trouve mêlée et que j'ai déjà eu à m'occuper de Bruay. Peut-être a-t-on peur qu'on parle trop de cette affaire, que je vienne à toucher une certaine classe sociale... »

Le juge Pascal avait déjà été déssaisi de l'instruction sur l'assassinat de Brigitte Dewevre après avoir inculpé le notaire de Bruay, M. Leroy.

Dollar en hausse, rumeurs sur l'or

PARIS, (AP). — Tandis que les marchés des changes sont toujours fermes, le dollar a progressé mardi dans les transactions banque à banque, dans les pays européens.

Les cours de l'or ont connu de leur côté une dépression provisoire, le bruit ayant couru que des banques centrales seraient prêtes à vendre de l'or pour soutenir leurs monnaies sur les marchés libres.

Ces bruits ont été rapidement démentis par la Bundesbank, par le trésor britannique et par d'autres banques centrales.

Selon certaines informations de Paris cependant, de telles ventes d'or pourraient être envisagées par les ministres des finances des 15, qui se retrouveront vendredi.

A Londres, le prix de l'or est tombé de 81,50 dollars l'once à 75,50, pour remonter ensuite et terminer à 80,50 dolars.

A Zurich, le métal fin a terminé à 78,50 dollars, en baisse de 3,25 dollars.

A Paris, le dollar était coté en clôture 4,51 francs contre 4,46625 la veille.

Le dollar est passé à Francfort de 2,8030 marks à 2,8150 marks et à Amsterdam de 2,82 à 2,8550 florins.

A Londres, la livre a légèrement glissé de 2,4695 dollars à 2,4685 dollars.

FLORIN ET FRANC BELGE

Le ministère hollandais des finances a annoncé mardi soir qu'après des entretiens avec ses partenaires du Bénélux sur la situation monétaire, le gouvernement de la Haye ne voyait pas de raisons de suivre la réévalutation du mark allemand.

Par ailleurs la Belgique a annoncé mardi que la parité officielle du franc belge ne serait pas modifiée lorsqu'il flottera lundi, conjointement avec cinq autres monnaies de la communauté, à l'égard du dollar.

Le Luxembourg est concerné par cette décision, une union monétaire existant entre les deux pays.

On avait parfois émis l'hypothèse que la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas suivraient l'exemple de l'Allemagne, en réévaluant leurs monnaies de 3 %.

Au palais fédéral, la nouvelle de la réévaluation de 2,25 % du schilling autrichien n'a pas causé, semble-t-il, une surprise considérable, après la visite-éclair à Berne, mardi matin, du ministre autrichien des finances. On fait remarques en particulier, dans les milieux autorisés, que la décision de Vienne constitue la suite logique de la réévaluation de 3 % du mark ouest-allemand, si l'on tient compte des liens étroits existant entre les marchés autrichiens et allemands — 40 % des échanges autrichiens se font avec l'Allemagne fédérale — et de la situation en Autriche, marquée par une forte hausse des prix intérieurs. Dans ces conditions, il était naturel, déclare-t-on, que Vienne veuille se protéger contre la mini-réévaluatin allemande.

Quant aux répercussions éventuelles de la décision autrichienne dans notre pays, on observe qu'il ne saurait y en avoir tant que le franc suisse reste dans la situation de flottement qui est la sienne actuellement.

L'AUTRICHE RÉÉVALUE

Par contre le gouvernement autrichien a annoncé une réévaluatin de 2,25 % du schilling autrichien.

Auparavant, le ministre se trouvait en Suisse, où il avait examiné la situation monétaire avec son collègue suisse M. Celio, chef du département de l'économie publique et des finances.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Nouveau timbre postal

(c) Dès aujourd'hui mercredi, toute la correspondance partant de la poste des Bayards portera le nouveau timbre sur lequel figure une ferme de la région avec mention « Air pur et santé ». Des centaines de philatélistes suisses et étrangers ont déjà fait parvenir au bureau de la poste des enveloppes devant être oblitérées par ce nouveau tampon destiné à faire connaître au loin le fameux climat des Bayards.

La vie nationale

Ajourner le versement des rentes AVS: une possibilité rarement utilisée...

BERNE (ATS). — La possibilité, introduite au début de 1969, de faire ajourner le versement des rentes AVS ordinaires, n'a été que peu utilisée jusqu'à présent. 2,5 % seulement des personnes ayant atteint l'âge prévu pour le versement des rentes ont fait l'usage de cette possibilité.

Quelque 60.000 hommes et femmes sont mis chaque année au bénéfice des rentes AVS ; 224 d'entre elles en 1969, 126 en 1970 et 155 en 1971 ont demandé un ajournement. Les chiffres pour 1972 ne sont pas encore connus.

C'est à l'occasion de la 7me révision de l'AVS, c'est-à-dire dans la loi fédérale modifiant la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants du 4 octobre 1968 qu'il est devenu possible de faire ajourner le versement des rentes. L'ajournement peut se faire pour un an au moins et cinq au plus et il est possible de le révoquer en tout temps durant ce délai. La rente de vieillesse ajournée et, le cas échéant, la rente de survivant qui lui succède, sont augmentées de la contre-valeur actuarielle de la prestation non touchée.

Récemment, dans sa réponse à un postulat présenté au Conseil national, le Conseil fédéral s'était déclaré prêt à examiner la possibilité d'abaisser exceptionnellement l'âge d'ouverture du droit à la rente.

Que se passe-t-il au Cervin?

(c) Hier soir une liaison radio a été captée à Zermatt en provenance de la paroi nord du Cervin, mais en raison du mauvais temps, cette liaison fut déplorable. Les messages étaient pratiquement inaudibles. On apprenait cependant par bribes que les quatre hommes se trouvaient toujours en pleine face à plus de 4000 m. Ils ont laissé entendre qu'ils avaient certaines difficultés. Ils ont parlé du givre recouvrant la roche, puis ce fut tout. Tout laisse supposer que la cordée bivouaquera à plus de 4000 mètres.

NEUCHATEL

A l'Aula de l'université
Conférence-débat sur l'environnement

Invité dans le cadre de son cycle de conférences par « Inter Marketing Group », M. Jacques Picard, a parlé, hier soir, à l'Aula de l'Université, des problèmes posés par la pollution. Présentèrent également des exposés MM. Tony Haessig, représentant de IMG et M. Knoepfler, président du Mouvement pour l'environnement.

On le fit rapidement, mais on fit le tour du problème, en abordant les questions les plus diverses, posées d'ailleurs par un auditoire nombreux et très attentif. Le débat fut non seulement une bonne introduction à l'écologie mais également une leçon de civisme. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

St.

Auto contre camion à Boudry

Hier, vers 8 h 30, sur le pont de Boudry, Mme R.L., de Colombier a perdu la maîtrise de sa voiture, qui a heurté un train routier zurichois sur la chaussée verglacée, alors qu'elle tentait de dépasser un autre camion. Dégâts.

Mort du Dr André Repond, médecin de renom international

Le Dr André Repond, médecin de renommée internationale, est décédé hier soir à l'hôpital de Monthey à l'âge de 87 ans. Le défunt dirigea durant plus de 40 ans l'hôpital psychiatrique de Malevoz, où il créa divers services qui allaient attirer l'attention de nombreux spécialistes du monde entier.

Originaire de **Villarvolard dans le canton de Fribourg,** il naquit à Marsens où son père était alors médecin-directeur de l'asile cantonal d'aliénés. Il fit ses études médicales à Fribourg, Lausanne, Munich et Bâle. Il fut ensuite chef de la policlinique psychiatrique de Zurich avant d'être nommé, en 1916 déjà, médecin-directeur de la maison de santé de Malevoz. Il fut fondateur du service médico-pédagogique valaisan, fondateur du service social psychiatrique et du service médico-légal, ainsi que de l'association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux.

Sur le plan suisse, le Dr Repond fut cofondateur de la société suisse de criminologie, vice-président de l'association suisse « Pro Infirmis », membre d'honneur de la société suisse de psychiatrie.

(ATS)

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Nonagénaire fêtée

(c) Lundi, Mme Mathilde Oudart, qui est maintenant à « Mon Repos » à la Neuveville, a fêté ses 90 « printemps ». A l'occasion de sa fête, Mme Vve Oudart, a reçu une délégation des autorités municipales de Saint-Imier, qui lui a apporté les félicitations et les vœux de la population, et le souvenir traditionnel.

Vers une nouvelle image du personnel soignant

BERNE (ATS). — La Croix-Rouge suisse et l'Association professionnelle des infirmières et infirmiers diplômés (ASID) ont tenu une conférence de presse, hier, à Berne, destinée principalement à exposer au public les tendances, les problèmes et les innovations concernant les soins hospitaliers actuels. Présidée par le conseiller d'Etat B. Hunziker (Aarau), la conférence a porté essentiellement sur deux problèmes : celui d'une nouvelle conception de la formation dans les professions soignantes et celui d'une nouvelle image de la profession d'infirmière et d'infirmier.

Plusieurs personnalités ont pris successivement la parole, parmi lesquels M. H. Locher, directeur du service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse, MM. K. Aeschbacher et F. Kohler, respectivement directeur de l'hôpital cantonal (Aarau) et de l'hôpital de l'Isle (Berne), Mmes Liliane Bergier, présidente de l'ASID (Lausanne), Janine Ferrier, infirmière-chef de la clinique universitaire de pédiatrie (Genève) et Mireille Baechtold, directrice de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier (Lausanne), qui se sont exprimées sur la situation actuelle des soins infirmiers et sur son évolution future.

Au cours des exposés, souvent entrecoupés de discussions, divers problèmes ont été évoqués : médecins, politiciens, économistes, enseignants, et, bien sûr, infirmières et infirmiers ont eu l'occasion de faire connaître leur point de vue sur les problèmes, nombreux, inhérents au service hospitalier sous toutes ses formes.

Issue tragique d'une dispute

GENÈVE (ATS). — Une dispute survenue dans la nuit de samedi à dimanche entre un mari et sa femme, habitant dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève, a eu une fin tragique, a-t-on appris mardi seulement. Après la dispute, le mari interdit à sa femme de quitter l'appartement, situé au troisième étage, et, avant de quitter lui-même le domicile, mit leur fillette chez des voisins. Mais, apparemment, la femme voulut néanmoins sortir en passant par le balcon. L'enquête a en effet révélé que la façade de l'immeuble présente des aspérités qui pourraient éventuellement permettre une descente. Mais la malheureuse, âgée d'une trentaine d'années, dut alors basculer et fut retrouvée le lendemain matin seulement dans une cour arrière d'immeuble ; elle était sans vie.

TESSIN

Le Grand conseil pour la liberté de parole aux étrangers

BELLINZONE, (ATS). — Après un long débat, le Grand conseil du canton du Tessin a adopté hier par 34 voix contre 22 et 14 abstentions une résolution démocrate-chrétienne demandant que soit garantie aux étrangers la liberté d'opinion, d'expression et d'association. La résolution invite les autorités fédérales à prendre les mesures législatives qui s'imposent et demande notamment l'abrogation de l'arrêté fédéral du 24 février 1948 sur les discours politiques des étrangers et son remplacement par d'autres lois plus adéquates.

LA CHAUX-DE-FONDS

AU CONSERVATOIRE

Robert Faller et son orchestre

Avec Mozart, Vivaldi et Frank Martin, les auditeurs d'hier soir ont eu un programme substantiel. Ecrite en la majeur, la Symphonie K.V. 201 date de 1774 ; de style galant, elle démontre combien était efficace à ce moment l'influence du père : Léopold désirait pour son fils une meilleure situation sociale et estimait que la musique galante devait contribuer à cette amélioration. Robert Faller, avec beaucoup de tact et de sensibilité, mit en valeur la sérénité de l'Andante et le conventionnalisme du Menuet. La précision des cordes, la justesse des bois, furent des facteurs déterminants dans cette œuvre qui n'a rien de tragique. Dans le Psaume de Vivaldi, une fois encore, nous avons pu admirer la voix si justement glacée de Lise de Montmollin ; à entendre s'exprimer avec autant de facilité et de décontraction cette cantatrice émérite, on pourrait presque affirmer qu'il doit être tout simple de chanter avec tant d'aisance.

Ecrit en 1949, le Concerto pour sept instruments à vent, timbales, batterie et orchestre à cordes, exige des interprètes de valeur. Les cadences, les traits de virtuosité ne sont pas écrits pour des amateurs ; il s'agit de rendre le climat harmonique très particulier et l'atmosphère véhémente, tourmentée. Frank Martin exprime cette atmosphère pathétique dans un langage personnel ; l'hyper-chromatisme s'appuie sur des bases tonales et inattendues. Disons tout le bien de la clarinette agile (Alexandre Rydin), du bason goguenard (Assaf Bar-Lev), ainsi que la trompette éclatante (André Besançon) et du trombone douloureux (Jean-Pierre Beltrami - dans l'Adagietto en particulier). Bref, l'œuvre de notre compatriote fut écoutée avec un intérêt grandissant. La troisième partie, avec son scherzo fantastique apporta la plus heureuse des décontractions.

M.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Reprise du dollar

La réévaluation unilatérale de 3 % du DM constitue une concession unilatérale de Bonn dans le cadre des Neuf, alors que les autres devises de la Communauté n'ont pris aucune mesure de manipulation monétaire. Les dissensions au sein de la CEE apparaissent dans le maintien de la fermeture des changes durant cette semaine encore. Le front commun européen n'est donc pas encore réalisé alors que des pourparlers s'engagent à une échelle plus large, celle des pourparlers difficiles avec les Etats-Unis notamment.

La décision allemande n'est pas pour déplaire aux exportateurs suisses qui dirigent annuellement pour cinq milliards de francs de marchandises vers notre grande voisine du Nord. Il est vrai que « de facto » notre franc suisse s'est aussi renforcé au cours de l'actuelle crise du dollar.

Quant au dollar, on assiste à un renforcement de son prix qui atteint 3,24 hier à Zurich. Cet enchérissement est aussi perceptible aux autres places étrangères. La Federal Reserve Bank des Etats-Unis s'est remise à soutenir la monnaie américaine par la vente de DM, ce qui n'avait plus été observé depuis plusieurs semaines.

EN SUISSE, les opérations au marché des valeurs actives a été caractérisé par une stabilité de la plupart des prix et les actions qui fluctuent opèrent toutes un mouvement vers la hausse ; c'est notamment le cas d'UBS + 25, de la BPS + 20, de Bally port. + 30, de Zurich asurances + 50, de Brown Boveri + 75, de Fischer + 15, de Nestlé port. + 45, de Nestlé nom. + 40, de Lonza + 30 et d'Alusuisse nom. + 20. Les omniums et les chimiques répètent leurs estimations de la veille. Quant aux actions étrangères cotées en Suisse, elles ne procèdent qu'à des rectifications minimes.

PARIS, qui était fermé lundi pour des motifs de grève, va s'orienter vers une meilleure ambiance justifiée par le maintien de la majorité au pouvoir.

MILAN, augmente le mouvement des transactions avec des prix irréguliers qui reflètent l'incertitude planant sur le proche avenir de la lire. Pirelli et les sociétés financières opèrent des dégagements.

FRANCFORT ne réagit pas défavorablement à la réévaluation du DM, mais les acheteurs deviennent plus sélectifs, portant leur préférence sur les titres de l'industrie légère et de l'électricité sous la conduite de Siemens.

LONDRES voit les valeurs industrielles britanniques gagner du terrain alors que les minières sont délaissées dans des échanges peu achalandés.

NEW-YORK comprime aussi le volume des transactions et limite ses fluctuations à peu de chose.

E. D. B.

Exportations, élément vital

Les principales industries suisses et diverses autres branches de notre économie **dépendent dans une large mesure des débouchés extérieurs.** Des secteurs entiers ne seraient **absolument plus viables sans les exportations.** L'industrie horlogère écoule presque toute sa production (97 % environ) sur les marchés étrangers.

Les exportations représentent 95 % de la production de produits pharmaceutiques et de machines textiles, 90 % des broderies et 95 % des appareils optiques, 88 % des fils synthétiques et 85 % des machines d'imprimerie. L'industrie chimique dans son ensemble et l'industrie des machines-outils vendent le 80 % de leur production à l'étranger ; pour l'industrie des machines dans son ensemble, les exportations représentent 75 %. 75 % des machines de bureau fabriquées en Suisse sont exportées, de même que 70 à 80 % des machines à coudre et 70 % des machines et appareils électriques. L'industrie des fibres synthétiques et de la soie exporte elle aussi 60 à 70 % de ses produits. 60 % du fromage à pâte dure est vendu à l'étranger. Enfin, l'industrie textile dans son ensemble exporte près de la moitié de ses produits.

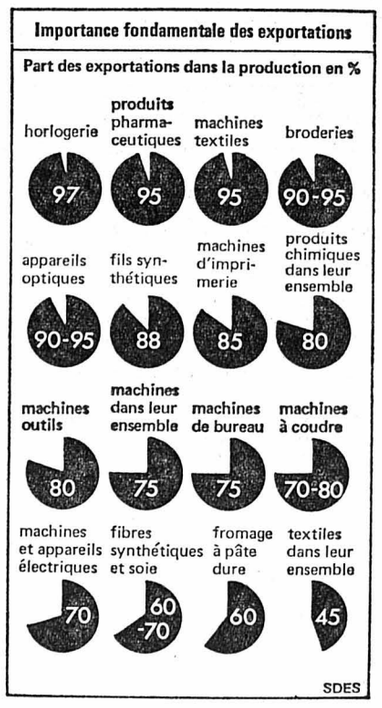

bulletin boursier

NEUCHATEL

	12 mars	13 mars
Banque nationale	560.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	775.— d	775.— d
La Neuchâtel. ass. g.	350.— d	355.— d
Gardy	137.— d	150.—
Cortaillod	3525.— d	3550.—
Cossonay	2300.— d	2300.— d
Chaux et ciments	795.— d	795.— d
Dubied	1350.— d	1375.— d
Ciment Portland	3300.— d	3350.— d
Interfood port.	6250.— d	6250.— d
Interfood nom.	1175.— d	1200.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	675.— d	675.— d
Paillard port.	470.— d	460.— d
Paillard nom.	140.— d	140.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1380.—	1380.—
Crédit foncier vaudois	1010.—	1005.—
Ateliers constr. Vevey	480.—	480.—
Editions Rencontre	1200.—	1175.—
Rinsoz & Ormond	1090.—	1110.—
La Suisse-Vie ass.	3350.—	3350.—
Zyma	2500.—	2500.—

GENÈVE

Grand Passage	630.—	610.—
Charmilles port.	780.—	771.—
Physique port.	295.—	300.—
Physique nom.	220.—	235.—
Astra	0.30	0.25
Monte-Edison	2.65	2.80
Olivetti priv.	8.50	8.50
Fin. Paris Bas	160.—	163.50
Allumettes B	125.—	127.—
Elektrolux	200.—	200.—
S.K.F. B	220.—	223.—

BALE

Pirelli Internat.	209.—	208.—
Bâloise-Holding	—.—	285.—
Ciba-Geigy port.	2350.—	2375.—
Ciba-Geigy nom.	1340.—	1350.—
Ciba-Geigy bon	2075.—	2075.—
Sandoz port.	6500.—	6550.—
Sandoz nom.	3625.—	3625.—
Sandoz bon	5200.—	5150.—
Hoffmann-L.R. cap.	18800.—	190850.—
Hoffmann-L.R. Ice.	190500.—	187500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	188000.—	18700.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	590.—	600.—
Swissair port.	658.—	655.—
Union bques suisses	4585.—	4610.—
Société bque suisse	3810.—	3810.—
Crédit suisse	3965.—	3990.—
Bque Hyp. com. port.	1775.—	1775.—
Bque Hyp. com. nom.	1680.—	1680.— d
Banque pop. suisse	2250.— ex	2270.—
Bally port.	1070.—	1100.—
Bally nom.	870.—	910.—
Elektro Watt	3360.—	3370.—
Holderbank port.	495.—	500.—
Holderbank nom.	455.—	465.—
Juvena port.	2540.—	2570.—
Juvena bon	166.-	163.—
Motor Colombus	—.—	1540.—
Italo-Suisse	266.—	267.—
Réass. Zurich port.	—.—	4550.—
Réass. Zurich nom.	2600.—	2600.—
Winterthour ass. port.	1830.—	1830.—
Winterthour ass. nom.	1130.—	1180.—
Zurich ass.	7900.—	7975.—
Brown Boveri port.	930.—	935.—
Saurer	1760.—	1775.—
Fischer	1010.—	1000.—
Jelmoli	1550.—	1530.—
Hero	5000.—	—.—
Landis & Gyr	1595.— ex	1500.—
Lonza	1850.—	1880.—
Nestlé port.	4200.—	4245.—
Nestlé nom.	2360.—	2400.—
Roco port.	3450.—	3500.—
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	2050.—	2050.—
Alu. Suisse nom.	860.—	880.—
Sulzer nom.	3025.—	3010.—
Sulzer bon	370.—	380.—
Von Roll	1410.—	1410.—

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	82.—	81.50
Am. Metal Climax	111.—	112.50
Am. Tel. & Tel.	161.50	165.—
Beatrice Foods	86.50	91.—
Burroughs	773.—	777.—
Canadian Pacific	57.—	57.75
Caterpilar Tractor	211.—	210.—
Chrysler	113.—	113.—
Control Data	150.—	153.—
Corning Glass Works	363.—	367.—
C.P.C. Int.	104.50	103.—
Dow Chemical	337.—	338.—
Du Pont	551.—	555.—
Eastman Kodak	466.—	474.—
EXXON	288.50	293.—
Ford Motor Co	212.50	213.—
General Electric	221.50	222.50
General Foods	89.—	86.75
General Motors	239.—	240.50
General Tel. & Elec.	93.—	91.50
Goodyear	91.—	91.50
Honeywell	356.—	373.—
I.B.M.	1420.—	1438.—
International Nickel	116.—	115.50
International Paper	120.50	119.50
Internat. Tel. & Tel.	164.50	165.—
Kennecott	93.25	93.50
Litton	31.75	32.25
Marcor	75.50	76.—
MMM	272.—	275.—
Mobil Oil	197.50	201.—
Monsanto	167.—	169.50
National Cash Register	90.50	95.50
National Distillers	49.50	50.50
Philip Morris	432.—	430.—
Phillips Petroleum	143.50	146.—
Procter & Gamble	358.—	362.—
Sperry Rand	139.50	139.—
Texaco	115.—	118.—
Union Carbide	144.—	145.—
Uniroyal	42.25	43.—
U.S. Steel	102.50	104.—
Warner-Lambert	363.—	368.—
Woolworth F.W.	78.75	79.25
Xerox	522.—	532.—
AKZO	91.75	91.50
Anglo . . Gold . . I	99.—	101.50
Anglo Americ.	31.75	31.50
Machines Bull	52.—	52.75
Italo-Argentina	45.50	45.—
De Beers I	33.25	33.—
General Shopping	575.—	577.—
Imperial Chemical Ind.	23.—	23.50
Péchiney-U.-K.	107.50	108.50
Philips	65.25	65.25
Royal Dutch	137.50	139.—
Sodec	110.—	109.50
Unilever	175.50	175.—
A E G	164.—	165.50
B A S F.	187.—	190.—
Degussa	363.—	365.—
Farben. Bayer	152.—	152.—
Hœchst. Farben	177.—	176.50
Mannesmann	—.—	247.—
R.W.E:	182.—	186.—
Siemens	365.—	364.—
Thyssen-Hütte	95.50	95.—
Volkswagen	169.50	168.50

FRANCFORT

A.E.G.	142.—	142.20
B.A.S.F.	160.70	162.50
B.M.W.	329.—	331.—
Daimler	391.80	389.50
Deutsche Bank	309.—	312.40
Dresdner Bank	242.80	245.—
Farben. Bayer	130.50	130.70
Höchst. Farben	152.80	151.50
Karstadt	429.—	440.—
Kaufhof	—.—	311.—
Mannesmann	211.—	211.80
Siemens	314.—	313.50
Volkswagen	144.—	144.—

MILAN

	12 mars	13 mars
Assic. Generali	—.—	69990.—
Fiat	2434.—	2438.—
Finsider	369.—	360.—
Italcementi	27450.—	27300.—
Monte Amiata	1700.—	1686.—
Motta	2480.—	2500.—
Pirelli	2085.—	2054.—
Rinascente	—.—	245.125

AMSTERDAM

Amrobank	84.10	84.60
AKZO	80.80	80.60
Amsterdam Rubber	271.50	270.20
Bols	145.—	145.—
Heineken	314.—	317.90
Hoogovens	85.60	87.30
K.L.M.	106.50	107.30
Ned. Kabelfab	153.20	153.30
Robeco	254.50	255.—

TOKYO

Canon	268.—	275.—
Citizen	222.—	224.—
Fuji Photo	400.—	398.—
Fujitsu	280.—	—.—
Hitachi	208.—	209.—
Honda	960.—	960.—
Kirin Brew.	379.—	395.—
Komatsu	322.—	318.—
Matsushita E. Ind.	686.—	702.—
Sony	3900.—	3890.—
Sumi Bank	790.—	—.—
Takeda	263.—	263.—
Tokyo Marine	871.—	901.—
Toyota	640.—	638.—

PARIS

Air liquide	383.—
Aquitaine	406.—
Cim. Lafarge	244.—
Citroën	93.10
Fin. Paris Bas	221.—
Fr. des Pétroles	213.50
L'Oréal	2715.—
Machines Bull	72.90
Michelin	2020.—
Péchiney-U.-K.	147.—
Perrier	320.—
Peugeot	545.—
Rhône-Poulenc	180.—
Saint-Gobain	200.90

LONDRES

Anglo American	385.50	370.—
Brit. & Am. Tobacco	277.—	281.—
Brit. Petroleum	520.—	527.—
De Beers	351.50	348.—
Electr. & Musical	152.—	156.—
Imperial Chemical Ind.	282.—	285.—
Imp. Tobacco	93.—	94.50
Rio Tinto	246.—	248.—
Shell Transp.	337.— xd	337.—
Western Hold.	11-5/8	11.25
Zambian anglo am.	205.—	203.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	33-1/8	33-1/2
Allumin. Americ.	53-1/4	52-7/8
Am. Smelting	21-5/8	21-3/8
Am. Tel. & Tel.	50-3/4	51-1/8
Anaconda	23-7/8	23-5/8
Boeing	22	22
Bristol & Myers	63	63-1/8
Burroughs	238-3/4	241
Canadian Pacific	17-7/8	18-1/8
Caterp. Tractor	64-3/4	64-3/4
Chrysler	34-3/4	34-1/2
Coca-Cola	147-1/2	148-3/8
Colgate Palmolive	94-5/8	96-1/2
Control Data	47	46-7/8
C.P.C. Int.	31-3/4	31-3/4
Dow Chemical	103-5/8	103-5/8
Du Pont	170-1/2	171-1/2
Eastmann Kodak	144-3/4	146-5/8
Ford Motors	65-3/8	65-1/2
General Electric	68	67-7/8
General Foods	26-5/8	26-7/8
General Motors	73-7/8	73-5/8
Gilette	57	58-5/8
Goodyear	28	28-3/4
Gulf Oil	25-3/8	25-3/8
I.B.M.	442-1/2	444-3/4
Int. Nickel	35-1/4	35-3/4
Int. Paper	36-3/8	36-7/8
Int. Tel. & Tel.	50-5/8	50-3/4
Kennecott	28-3/4	28-3/4
Litton	9-7/8	9-3/4
Merck	98-3/4	100-1/2
Monsanto	51-7/8	52-1/8
Minnesota Mining	84	85-3/8
Mobil Oil	62-1/4	64-1/4
National Cash	29-1/2	29-7/8
Panam	8-7/8	
Penn Central	2-5/8	2-3/4
Philip Morris	132-1/4	133
Polaroïd	132-5/8	137
Procter Gamble	110-1/2	111
R.C.A.	30-1/2	29-7/8
Royal Dutch	42-5/8	42-1/2
Std Oil Calif	80	83
EXXON	90-3/8	91-3/4
Texaco	36-1/2	37-3/4
T.W.A.	34-3/4	34-1/2
Union Carbide	44-3/8	44
United Aircraft	38-5/8	38-3/8
U.S. Steel	31-5/8	31-5/8
Westingh. Elec.	37-1/2	37-3/4
Woolworth	42-1/4	43-1/2
Xerox	165	165-1/8

Indice Dow Jones

Industrielles	969.75	976.07
chemins de fer	194.14	194.09
services publics	110.46	110.68
volume	12.820.000	14.230.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse de New-York a enregistré mardi une hausse modérée, avec une poussée de quelques grandes valeurs pétrolières et autres titres de premier plan.

L'incertitude quant à la situation monétaire internationale semble toutefois garder une influence nettement négative sur le marché.

Cours des billets de banque étrangers

du mardi 13 mars 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1)	7.75	8.25
U.S.A. (1 $)	3.10	3.35
Canada (1 $ can.)	3.10	3.35
Allemagne (100 DM)	112.—	117.50
Autriche (100 sch.)	15.70	16.40
Belgique (100 fr.)	8.20	8.70
Espagne (100 ptas)	5.30	5.80
France (100 fr.)	71.—	75.—
Danemark (100 cr. d.)	50.—	55.—
Hollande (100 fl.)	111.—	116.50
Italie (100 lit.)	—.52	—.56
Norvège (100 cr. n.)	52.—	57.—
Suède (100 cr. s.)	71.—	76.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Le Marché commun engagera demain à Genève des pourparlers tarifaires d'une grande importance

GENÈVE (AP). — La Communauté économique européenne ouvrira le 15 mars à Genève des négociations en vue d'une révision des tarifs dont sont frappées ses importations, à la suite de l'adhésion à la CEE de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande.

Ces pourparlers, essentiellement techniques ne sont qu'un prélude à la conférence générale du GATT qui s'ouvrira le 12 septembre à Tokio, mais ils risquent de donner lieu à une confrontation cruciale entre les intérêts commerciaux européens et américains. Leur échec pourrait entraîner une guerre commerciale qui ruinerait le régime de libéralisation des échanges d'après-guerre et menacerait l'amitié qui a abouti au redressement économique du Vieux monde.

L'ENJEU

Les Etats-Unis n'ont pas caché qu'ils insisteraient pour obtenir de meilleures conditions pour leurs exportations agricoles en Europe et, qu'à défaut, les taxes d'importation sur les produits européens seront augmentées. Les pays d'Europe qui ne sont guère sensibles à ces demandes et menaces et connaissent eux-mêmes des difficultés du fait de la crise du dollar, prendraient, presque certainement, dans une telle éventualité, des mesures de rétorsion.

On assisterait alors à un retour au nationalisme économique d'avant la Seconde Guerre mondiale et la conférence mondiale du GATT pourrait ne jamais voir le jour.

Depuis leur entrée à la CEE, la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande sont tenus d'observer les tarifs extérieurs pratiqués par la Communauté et dont certains sont sensiblement plus élevés que ceux qu'ils appliquaient auparavant.

LE PROBLÈME ANGLAIS

Le problème le plus important est celui de la Grande-Bretagne. Ce pays, le plus gros importateur de produits alimentaires du monde, est hautement industrialisé et a toujours eu pour règle de taxer lourdement ses importations industrielles tandis que les produits agricoles n'acquittaient que des droits réduits. Le blé américain, par exemple, n'était soumis à aucune taxe.

Cette règle se trouvera désormais inversée, à certaines exceptions près, notamment pour les ordinateurs. C'est-à-dire que si les droits sont diminués sur les produits industriels, ils seront augmentés sur ceux du domaine agricole. Les Etats-Unis ont élevé sur ce dernier point des objections auxquelles les Européens ont répondu que, d'une façon générale, les taxes à l'importation seraient diminuées en Grande-Bretagne et que cela sera un bénéfice pour ses partenaires commerciaux.

Selon les règlements du GATT, la Communauté européenne doit négocier avec les pays faisant du commerce avec la Grande-Bretagne des concessions tarifaires, afin de compenser les pertes qu'ils pourront subir du fait qu'elle appliquera désormais les tarifs plus élevés de la CEE.

C'est le cas, outre les Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, de l'Inde et du Japon et de plusieurs autres pays.

En ce qui concerne le commerce extérieur de l'Irlande et du Danemark on ne s'attend pas qu'il subisse des modifications sensibles.

Bien qu'elles aient été organisées sous ses auspices, ces négociations se dérouleront en dehors du GATT à huis clos, et sur une base bilatérale.

AU JAPON

On apprend enfin que le Japon soutiendra le flottement commun de six des monnaies de la Communauté européenne, en limitant au minimum le soutien du dollar face au yen flottant lorsque les marchés des changes rouvriront lundi prochain.

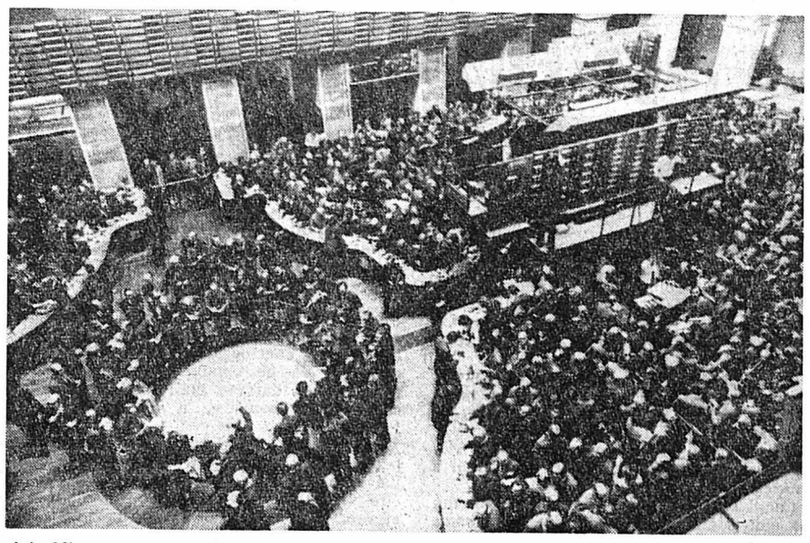

L'affluence à la Bourse de Paris après quatre jours de grève du personnel des agents de change et du service des quotations.

(Téléphoto AP)

De nouveaux prisonniers américains libérés cette semaine par les Viets

SAIGON (AFP). — La liste des trente-deux prisonniers de guerre américains qui seront remis en liberté vendredi à Hanoï par le GRP a été transmise à la délégation américaine à la commission quadripartite, annonce-t-on de source communiste à Saigon.

Cette liste comporte les noms de 25 militaires américains et de sept civils, six Américains et un Australien, précise-t-on de même source.

Selon le porte-parole du GRP, le civil australien est M. Gustave Alois Mehrer, capturé le 19 février 1968 dans la province côtière nord-est de Quang-nam.

Dans la liste des militaires américains, le porte-parole du GRP a précisé que le détenu le plus élevé en grade est le lieutenant colonel Théodore Ulson, capturé en mars 1968 à Quang-tri.

De source militaire américaine on confirme qu'une liste de 32 noms a été remise par le GRP, mais on déclare ne pas avoir d'autres précisions sur les prisonniers.

D'autre part, trois avions sanitaires américains « C-141 » chargés du rapatriement des 108 prisonniers américains libérés aujourd'hui à Hanoï par le Viet-nam du Nord atterriront sur l'aéroport de Gia-lam avant de repartir pour la base de Clarksfield, aux Philippines, ajoute-t-on de même source.

La délégation du GRP à Saigon a annoncé que parmi les 32 prisonniers américains qui seront libérés par le Vietcong figure le prisonnier de guerre comptant le plus d'années de détention dans toute l'histoire militaire des Etats-Unis.

Cet homme, le major Floyd Thompson, âgé aujourd'hui de 39 ans, a été capturé il y a neuf ans, le 26 mars 1964, dans la province de Quang-tri, juste au sud de la zone démilitarisée, alors qu'il était conseiller auprès d'une unité sud-vietnamienne.

Enfin, un porte-parole de la délégation hongroise à la commission de contrôle a confirmé qu'un sergent hongrois âgé de 22 ans était porté disparu depuis samedi, mais il n'a pu confirmer que ce dernier avait demandé le droit d'asile politique à l'ambassade d'Australie à Saigon.

Le nouveau président élu de l'Argentine et le programme social et économique du Front

BUENOS-AIRES (AFP). — M. Hector Campora, désormais considéré comme le nouveau président de l'Argentine, est né le 26 mars 1909 dans la localité de Mercedes (province de Buenos-Aires). Il est le dernier des sept enfants d'une famille originaire de Gênes.

En 1946 il est élu député du parti travailliste, qui soutient Peron, et il devient l'un des principaux collaborateurs d'Eva Peron. Il assume la présidence de la Chambre basse en 1948 et la conserve jusqu'en 1955 date du coup d'Etat qui renverse le régime péroniste.

D'UNE PRISON A L'AUTRE

Après avoir été incarcéré successivement dans les prisons de Buenos-Aires, Rio Gallegos et Ushuaia, M. Campora s'évade de cette dernière et s'enfuit au Chili. Après avoir séjourné à Santiago du Chili jusqu'en 1959, il revient en Argentine pour participer à divers congrès péronistes. En mars 1966, le coup d'Etat militaire qui renverse M. Illia lui interdit toute activité politique jusqu'en 1971. A la fin de cette année, Juan Peron le désigne comme son délégué personnel.

LE PROGRAMME

La souveraineté politique, l'indépendance économique et la justice sociale seront les trois piliers du programme que le front justicialiste de libération tentera de réaliser à partir du 25 mai prochain pendant quatre ans.

Selon les promesses des candidats justicialistes, MM. Campora et Lima, un « socialisme national » remplacera les vieilles structures libérales. La socialisation de l'économie, la participation populaire à tous les niveaux du pouvoir, un développement économique accéléré et la révision immédiate du processus de dénationalisation des grandes entreprises acquises par des groupes étrangers constituent les principaux objectifs que le Front compte atteindre dès son installation au pouvoir.

Au cours de leur mandat, les dirigeants justicialistes s'assureront l'exclusivité du commerce extérieur. Ils considèrent en effet que cette mesure sera leur meilleure arme pour concurrencer les Monopoles.

D'autre part, l'Etat prendra le contrôle des opérations de change et de la gestion des banques étrangères en Argentine. Les investissements étrangers ne seront admis que s'ils sont utiles au programme de développement national.

Campora, à droite, au milieu de ses partisans.

(Téléphoto AP)

La révolte des banlieusards de Tokio

TOKIO (AP). — Rendus furieux par les perturbations apportées au trafic ferroviaire par la grève du zèle des mécaniciens qui dure depuis huit jours, quelque 10.000 banlieusards ont déclenché une émeute, dans la gare d'Ageo, à 35 km de Tokio, brisant les vitres des vagons d'un train à coups de pierre et s'en prenant au personnel.

Les émeutiers ont bloqué les voies pendant cinq heures et il a fallu faire appel à la police pour rétablir l'ordre. Sept voyageurs ont été arrêtés et deux blessés. Trois cheminots ont dû être hospitalisés.

Des incidents ont eu lieu également dans les gares d'Omiya, Miyahara, Okegawa, et de Konosu, sur la même ligne reliant Tokio à Takazaki.

Les mécaniciens ont déclenché ce mouvement en guise de protestation contre des mesures d'économie décidées par la direction des chemins de fer et qui compromettent, à leur avis, la sécurité. Il a eu pour conséquences, pour la journée de lundi la suppression de 504 trains. Tandis que 2866 autres subissaient des retards et pour la seule région de Tokio 1.200.000 voyageurs ont été affectés par ces changements.

Les usagers doivent se battre pour monter dans les trains pris d'assaut et depuis le début de cette grève dont l'objet est d'augmenter leur sécurité 73 voyageurs ont été blessés dont plusieurs grièvement.

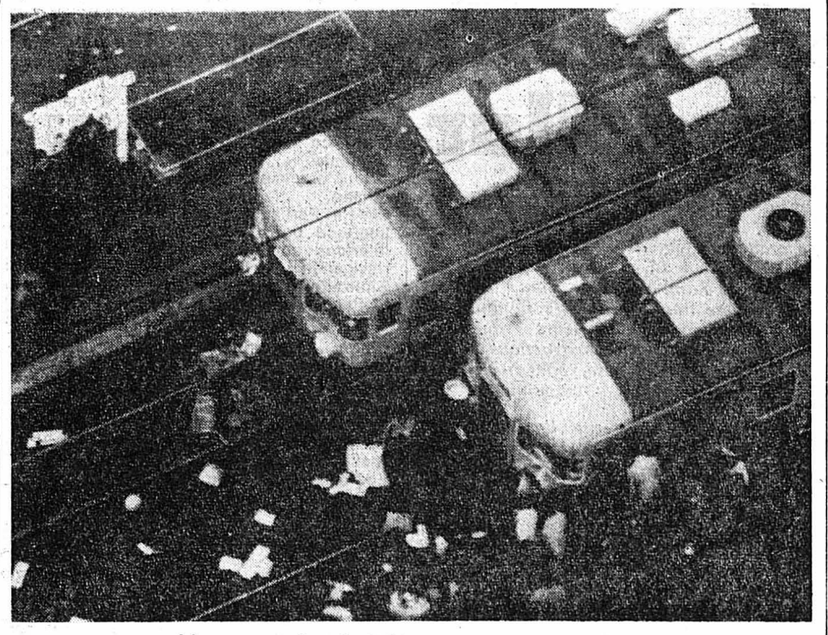

Une vue des incidents en gare d'Ageo.

(Téléphoto AP)

Le feu à Dijon : 3 enfants morts

DIJON (AP). — Mardi après-midi un incendie s'est déclaré dans un petit appartement, rue Bouhier, dans le centre de Dijon, à proximité du palais de justice.

Mme Concalo Felippi, d'origine portugaise, s'était absentée pour faire quelques courses, laissant au domicile ses trois enfants âgés de 3 ans, 18 mois et six mois, endormis pour une sieste.

Le feu, qui est probablement dû à la surchauffe d'un poêle à charbon, s'attaqua à des vêtements qui séchaient à proximité et prit très rapidement des proportions considérables.

A l'arrivée des premiers secours, Isabelle six mois, Lisette, 18 mois et Luis, 3 ans, étaient morts asphyxiés.

LA CORSE SOUS LA NEIGE

CALVI (AP). — Les abondantes chutes de neige qui se sont abattues depuis samedi sur l'intérieur de la Corse, et principalement dans les régions de Haute-Balbogne, Niolo, Castagniccia, et Nebbio, ont provoqué des dégâts considérables et isolé plus de 80 communes.

Par centaines les poteaux téléphoniques et électriques ont été arrachés ce qui a eu pour conséquence de priver une partie de l'île de courant et de téléphone. Des milliers d'oliviers, d'orangers et autres arbres fruitiers ont été endommagés par le poids de la neige.

Des hélicoptères ont dû être spécialement affrétés pour ravitailler les villages bloqués par plus de 2 m 50 de neige. Dans les villes, le courant faisant défaut, les boulangers n'ont pu assurer leur livraison de pain.

Dans les écoles privées le chauffage n'étant plus assuré, les cours ne peuvent avoir lieu.

Les pertes animales et végétales non encore chiffrées apparaissent comme très importantes.

La neige a provoqué une situation très critique dans différents secteurs d'activité. Il est vraisemblable que de nombreuses organisations syndicales et les élus locaux vont demander, au cours des prochains jours, que cette partie de la Corse soit classée zone sinistrée.

Abba Eban évoque le terrorisme arabe, mais « Septembre noir » frappe

VIENNE (AP). — M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que l'action nationale, régionale et internationale contre le terrorisme arabe était un prélude indispensable à l'exploration fructueuse des perspectives de paix au Proche-Orient.

S'adressant à des spécialistes de politique étrangère et au corps diplomatique pendant sa visite à Vienne, le ministre israélien a souligné que « le problème de la lutte contre les terroristes est maintenant notre préoccupation la plus urgente. Nous sommes résolus à résister et à les affaiblir dans notre région ».

Outre la volonté égyptienne de régler les problèmes des frontières et des retraits avant toute négociation, a dit M. Eban, « une nouvelle barrière massive à la paix s'est élevée du fait de la résurgence des attentats terroristes arabes, qui ont provoqué un choc d'horreur à travers le monde civilisé.

« ... Des groupes organisés de terroristes, pour qui la violence est à la fois un moyen et une fin, menacent le fondement de la vie internationale. Des civils innocents vivent dans la crainte d'être attaqués par des commandos meurtriers de l'étranger.

M. Eban a répété l'intérêt de son pays à une paix négociée au Proche-Orient.

NOUVELLE VICTIME

De son côté l'organisation « Septembre noir » revendique l'assassinat « de l'officier des services de renseignements israéliens », Sima Guiltzer, tué lundi à Nicosie, annonce l'agence irakienne d'information dans une dépêche datée de la capitale chypriote.

L'agence irakienne indique avoir reçu un message de « Septembre noir » déclarant que « les révolutionnaires ont exécuté la sentence du peuple palestinien ».

CONCOURS GRATUIT
«HISTOIRE NEUCHATELOISE»
à l'occasion du 125me anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel organisé par
l'Union de Banques Suisses
Place Pury 5 Neuchâtel
jusqu'au 30 mars
Du 1er au 3me prix :
VOLS EN AVION
au-dessus du canton
Voyez nos vitrines
Bulletins de participation
à retirer dans le hall de la banque
SUBSG

UN FAIT PAR JOUR

VIVA PERON !

Il arrive que des peuples oublient. D'autres se souviennent. En Argentine, Il en est ainsi. Là-bas, les jeunes n'ont pas oublié les serments des anciens. Il y a tout juste 30 ans, Peron s'adressant à la foule de Buenos-Aires, s'écriait : « J'ai devant moi 500.000 sans chemise. Avec moi, ça fera un million ». On a le droit de sourire. Un fait demeure dont il faut tenir compte. Une majorité d'Argentins bien tranquilles a exprimé en 1973, dans le secret des isoloirs, le grand cri de fureur et d'espoir sorti voici 30 ans des faubourgs et des champs : « Peron reviendra. Peron ou la mort ».

Les sceptiques vont dire que tout cela n'est pas raisonnable. D'autres ajouteront que le peuple argentin se rue vers une nouvelle dictature, après avoir subi, pendant si longtemps, celle des généraux. Mais, si le peuple argentin, dans son ensemble, exprime la même volonté qu'en 1943, c'est qu'il y a des raisons profondes. Il faut essayer de les comprendre.

Je n'ignore pas, les travers du péronisme. Ni ses excès. Ni ses erreurs. Mais je connais aussi l'étendue de ses réussites. La chance du péronisme, pour des millions d'Argentins, c'est de s'appeler l'espoir. Le péronisme, pour la foule, ce sont les assurances sociales, la retraite à 60 ans, les tribunaux du travail chargés de régler les conflits entre employeurs et salariés. Le péronisme, c'est le 13me mois de salaire, les congés payés, la limitation de la semaine de travail, les salaires des ouvriers agricoles, la contruction de logements pour les humbles. Le péronisme, ce fut à une certaine époque, l'Argentine fournissant de la viande au monde entier. C'est une politique peut-être assez sommaire, faite à la fois de nationalisme et de populisme, mais qui, pour un temps, avait rendu à l'Argentine le sentiment de sa dignité.

Le péronisme, c'est aussi une chanson qui a retenti, depuis, sous toutes les latitudes du continent sud-américain. C'est l'Argentine aux Argentins, la réforme agraire, un socialisme authentiquement national. Et, bien avant qu'Allende le marxiste, et Frei le démocrate-chrétien au Chili, puissent même rêver y parvenir un jour, c'est aussi une vague de nationalisations atteignant exclusivement les sociétés étrangères. Pour que le chemin de fer ne soit plus anglais, mais argentin. Pour que le pétrole et le téléphone ne soient plus américains, mais argentins. Qui donc a voté pour le candidat Peron ? Tout le petit peuple, la chose est certaine. Et surtout ceux de la terre. Car le péronisme, c'est aussi l'ébauche de la modernisation de l'agriculture et aussi celle de l'industrie.

C'est l'actif. Il y a l'autre côté de la page. Il y a eu la diminution des surfaces cultivées, la chute des exportations et des réserves de devises. Il y a eu la gestion lamentable des entreprises nationalisées, l'inflation, la corruption, le mirage du pouvoir absolu, la tête basse devant la Standard Oil. Il y a eu fatale erreur, que Peron dut payer d'un exil de 30 ans, l'attaque contre l'église catholique. Il y a eu cette phrase, que certains milieux mirent 30 ans à pardonner à Peron : « Je déclare la guerre à l'impérialisme de la soutane ».

C'est en 1955 que l'armée vint à bout de Peron. Et contre celui qui est en train de remporter une bataille, l'armée eut la dent dure. C'est la marine exigeant du président Guido « la proscription totale du péronisme ». C'est le jour même où le général Lanusse décidait qu'une élection présidentielle aurait lieu en mars 1973, tout l'état-major argentin, avec à sa tête les anciens présidents Ongania et Levingstone, refusant le péronisme et rejetant l'élection.

Rappelons-nous cette journée du 17 novembre 1972. Peron revient au pays. Et les agences de presse, les radios et les TV assurant que Peron avait raté son entrée, et que les Argentins, avaient d'autres idées en tête. Peron semble donner crédit à ces rumeurs. Le loup devenu vieux quittait la bergerie pour se retirer sur la pointe des pattes et rentrer en son exil européen. En attendant mieux. En attendant un succès, qui est peut-être une victoire.

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Kossyguine en Iran

MOSCOU (AFP). — M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, fera fin mars une visite en Iran à l'invitation du gouvernement iranien, et participera à l'inauguration du complexe métallurgique d'Ispahan.

Toile de Tiepolo dérobée

ROME (DPA). — Une toile célèbre du peintre vénitien Giambattista Tiepolo (1696-1770) a été dérobée dans la nuit de lundi à mardi dans l'église de Rovetta, près de Bergame. Il semble que les malfaiteurs se soient laissés enfermer à l'intérieur de l'édifice pour commettre leur larcin.

La pièce dérobée, qui date de 1736, représente « La gloria dei santi ».

A la tête du parlement européen

STRASBOURG (AP). — M. Cornelis Berkhouver, libéral néerlandais, a été élu mardi président du parlement européen.

Trois candidats s'étaient présentés : M. Berkhouver, M. Willem Schuijt, démocrate chrétien néerlandais et une communiste italienne, Mme Léonilde Iotti.

Pénurie alimentaire en URSS

MOSCOU (Reuter). — Une pénurie de beurre, de pommes de terre et d'autres denrées alimentaires sévit en Union soviétique, apprend-on de source diplomatique à Moscou.

Les régions bordant la Volga sont parmi les plus touchées. Des diplomates, citant des témoins, déclarent qu'un régime de rationnement a été instauré dans certaines parties de ces zones riveraines.

L'URSS a acheté plus de vingt-huit millions de tonnes de céréales pour suppléer à l'insuffisance de ses récoltes. Elle a également importé des pommes de terre et d'autres légumes d'Europe de l'Est cet hiver.

Vers un compromis à Vienne ?

VIENNE (AFP). — Les délégations des pays de l'OTAN aux entretiens sur la réduction des forces en Europe vont faire une nouvelle ouverture auprès des pays du pacte de Varsovie pour tenter d'aboutir à un accord sur la convocation d'une séance plénière.

AMÉRIQUE

L'armement américain en Europe

WASHINGTON (AP). — Une grande partie des armements américains stockés en Europe pour utilisation en cas d'urgence n'est pas opérationnel, déclare un rapport du « General accounting office » (GAO) - la cour des comptes des Etats-Unis.

D'importantes quantités de chars, de véhicules, de pièces d'artillerie et de munitions ont été disposées d'avance en Europe pour être utilisées par des troupes qui seraient transportées par avions des Etats-Unis en cas d'urgence. Mais des inspections ont montré qu'une grande partie de ce matériel militaire n'est pas en état et que les stocks de munitions et de pièces détachées sont insuffisants. Le rapport ajoute que les unités de troupes stationnées aux Etats-Unis et dont il est prévu qu'elles seraient dépêchées en Europe, sont à effectifs incomplets.

L'armée, déclare le rapport, a entrepris un programme de réparation massif pour remettre ce matériel en état et le compléter.

Toujours Wounded Knee

WOUNDED KNEE (DAKOTA DU SUD) (AP). — Les autorités américaines ont de nouveau établi un blocus, autour de Wouded-Knee pour empêcher les indiens de recevoir des renfort en hommes et en munitions.

Selon les agents fédéraux, les indiens faisaient venir des vivres et des munitions.

Des tonnes de marijuana saisies aux Etats-Unis

WASHINGTON, (AP). — Le gouvernement américain a annoncé une saisie de drogue d'une valeur de 19 millions de dollars, dont 24 tonnes de marijuana, au cours d'une opération en collaboration avec les autorités mexicaines.

Cette opération aurait démantelé un important réseau de trafiquants. De l'héroïne a été également saisie. Plus de 100 arrestations ont été opérées.

Le réseau démantelé amenait aux Etats-Unis « des tonnes de marijuana et de nombreux kilos d'héroïne ».

AFRIQUE

La succession de Bourguiba

TUNIS (AP). — Le président Bourguiba a prononcé un importnt discours dans lequel il a évoqué le problème de la revision de la constitution, particulièrement en ce qui concerne l'article concernant la vacance des pouvoirs en cas de décès du président. Le chef de l'Etat tunisien a déclaré qu'à son avis personnel et en toute sincérité pour le bien de la nation et la pérennité de l'Etat, il pense que la meileure solution est le contrôle, de l'Etat par le premier ministre pendant les 45 jours qui suivent la disparition du président.

MOYEN-ORIENT

La constitution syrienne adoptée

BEYROUTH (AP). — Le gouvernement syrien a annoncé que la première constitution permanente du pays a été approuvée par 97,6 % des électeurs au référendum.

La constitution proclame que la Syrie est un Etat arabe socialiste et que le pouvoir est aux mains du parti socialiste baas. Elle confirme que la Syrie fait partie de la fédération des Républiques arabes avec l'Egypte et la Libye.